TRENTE-HUITIÈME ANNÉE Nº 11416 — MARDI 13 OCTOBRE 1981

A LA RÉGIE RENAULT

Les syndicats ouvriers lancent un appel à la grève

LIRE PAGE 46

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

La transition au Caire et les rapports Est-Ouest

Paris et la réconciliation arabe

S'exprimant avec une brutalité inhabituelle pour un diplomate de carrière — et qu'il semble cultiver depuis son arrivée au Quai d'Orsay, — *M. Cheysson n'a pas entouré* de beaucoup de périphrases un jugement porté le lendemain même des obsèques du président Sadate : « Si on veut être optimiste, on peut dire que la disparition de Sadate, horrible en elle-même, avec toutes les conséquences qu'elle peut avoir pour l'Egypte, fait disparaître un obstacle au rapprochement interarabe », a-t-il déclaré dimanche.

Les nombreux contacts que le chef de la diplomatie française a eus ces derniers mois avec les responsables arabes du Levant ou d'Afrique du Nord, sans oublier le récent voyage officiel du président de la République en Arabie, permettent sans doute à M. Cheysson d'avancer qu'« il n'y a pas un dirigeant arabe, ni palestinien, ni syrien — pourtant eux passent pour être extrêmes, — ni les pays modérés du Golfe ou du Maghreb, qui n'aient pas reconnu qu'il n'y avait pas de chance de paix tant que l'Egypte ne serait pas revenue dans le cadre de la nation arabe ».

Anouar El Sadate avait coutume de renverser la situation en affirmant que les Etats arabes, impuissants sans le principal d'entre eux, l'Egypte, devraient eux-mêmes faire les premiers pas, reconnaître les aspects positifs du traité de Washington (essentiellement la récupération du Sinaï, « terre arabe ») et poursuivre, à partir de cette base, le chemin vers une paix israélo-arabe complète, c'est-à-dire incluant, au premier chef, un règlement du problème palestinien.

Pour le moment, le général Moubarak ne va guère au-delà des conditions posées par son prédécesseur. « Nous n'avons rien fait aux Arabes, dit-il, ils ont gelé leurs relations avec nous (...). l'initiative (pour la réconciliation) devrait venir de leur part. » Néanmoins, tout en rassurant M. Begin sur l'avenir du processus commencé à Camp David — et comment pourrait-il en être autrement, alors que l'Egypte ne doit récupérer qu'en avril 1982 le dernier tiers du Sinaï ? — M. Mourabak a déjà reconnu que l'accession au pouvoir d'un homme nouveau amènera « certaines différences » dans la politique du pays. Avant même les funérailles de Sadate, son successeur désigné avait lancé en direction de l'Arabie Saoudite, particulièrement silencieuse ces jours-ci.

Préserver les acquis d'une paix imparfaite — mais à laquelle sont attachés la majorité des Egyptiens, au-delà des opinions qu'ils peuvent avoir, dans le domaine interne, sur les onze ans de règne du second raïs — tout en rendant à l'Egypte sa dimension arabe sans laquelle, avouait, au lendemain des accords de Camp David, M. Boutros Ghali, ministre d'Etat des affaires étrangères, « elle ne serait plus qu'une sous-Turquie ». Tel est le premier défi extérieur que pourrait être appelé à relever le nouveau chef de l'Etat égyptien.

La France, qui a de bons rapports tant avec l'Egypte qu'avec la plupart des autres pays arabes — et qu'avec Israël, — peut avoir un rôle important à jouer dans ce nouveau chapitre au Proche-Orient, par exemple en essayant de « raisonner » les dirigeant israéliens, qui seront certainement les premiers à s'émouvoir d'un éventuel rapprochement égypto-arabe.

• Les États-Unis vont organiser en Égypte d'importantes manœuvres militaires conjointes
• L'U.R.S.S. condamne l'« ingérence américaine » et juge sa sécurité « concernée »

A la veille du référendum qui va consacrer, mardi 13 octobre, l'accession à la présidence du général Moubarak, les mesures de sécurité les plus voyantes ont été levées au Caire Seuls, les bâtiments officiels sont toujours gardés par l'armée et la police, ainsi que les résidences des membres influents du régime.

Le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a annoncé, à l'issue des entretiens qu'il a eus, après les obsèques du président Sadate, avec les dirigeants égyptiens, le déroulement le mois prochain, de « très importantes manœuvres militaires en Egypte, associant les Etats-Unis, l'Egypte et certains autres pays du Golfe ». *L'hebdomadaire officieux égyptien* « Mayo » *croit savoir, pour sa part, que les Etats-Unis ont favorablement répondu à la demande du Caire d'accélérer les livraisons militaires.*

A Moscou, le gouvernement soviétique a adressé une solennelle mise en garde à Washington, condamnant « l'ingérence des Etats-Unis » *dans les affaires intérieures de l'Egypte, et affirmant que* « ce qui se passe autour de l'Egypte ne peut pas ne pas concerner les intérêts et la sécurité de l'U.R.S.S. ». (Voir en page 3.)

« Le régime est mort aussi »

De notre envoyé spécial

Le Caire. — « *Le régime né de la révolution de 1952 a été enterré le même jour que Sadate.* » Ces propos, tenus par une personnalité officielle appelée à occuper de hautes fonctions dans les prochains jours, ainsi que par un responsable de l'opposition, virtuellement dans les mêmes termes, reflètent un sentiment assez répandu dans les milieux politiques égyptiens.

Le président Sadate était, en effet, le dernier à exercer le pouvoir parmi les « *officiers libres* » qui renversèrent la monarchie il y a près de trente ans. Tous les autres « *chefs historiques* » sont morts ou ont été écartés : certains d'entre eux se rangent actuellement dans les rangs de l'opposition. M. Hosni Moubarak, qui sera proclamé président de la République, le mercredi 14 octobre, a fait carrière dans les forces armées en se désintéressant apparemment des affaires politiques. Tous ceux, militaires ou civils, qui seront désignés à des postes de responsabilité, notamment M. Fouad Mohieddine, candidat favori à la présidence du conseil, n'appartiennent pas à la « *vieille garde* » révolutionnaire et, pour certains d'entre eux, ne cachent pas leur aversion pour l'héritage nassérien que Sadate avait d'ailleurs partiellement liquidé.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 4.)

M. Mitterrand en Lorraine

« Nous voulons qu'un puissant mouvement populaire permette le redressement national »

M. François Mitterrand est arrivé, ce lundi matin 12 octobre, à Epinal (Vosges), première étape d'une visite officielle qui doit, en quarante-huit heures, lui permettre de visiter les quatre départements de la Lorraine. Avant de rencontrer, à l'hôtel de ville, les responsables des entreprises et des syndicats de la filière bois, le président de la République s'est arrêté à Dompaire. Cette petite commune, proche d'Epinal, avait été le théâtre d'importants combats au mois de septembre 1944, commémorés par un monument élevé à la mémoire du maréchal Leclerc.

Après avoir affirmé, à Epinal, sa volonté qu'« un puissant mouvement populaire permette le rassemblement national », le chef de l'Etat devait se rendre à Saint-Dié, puis à Pont-à-Mousson, à Nancy et à Metz, avant de prononcer, le lendemain, deux discours qualifiés d'importants par l'Elysée : le premier, mardi matin, devant les assemblées régionales (conseil régional et comité économique et social de Lorraine), réunies en session extraordinaire conjointe à Metz ; le second, à l'hôtel de ville de Longwy, mardi en début d'après-midi.

De notre envoyé spécial

Epinal. — La mobilisation passe, aux yeux du président de la République, par une campagne d'explication de la politique économique et sociale du gouvernement dont il avait lui-même donné le coup d'envoi lors de sa conférence de presse du 24 septembre dernier, avant de passer le relais au premier ministre, qui doit entreprendre, à partir de la fin du mois, plusieurs déplacements en province. M. François Mitterrand, accompagné de cinq membres du gouvernement : MM. Avroux, Defferre, Delors, Dreyfus, Henry et de M. Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République, donne lui-même l'exemple.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 8.)

A LA « BASE » DU PARTI SOCIALISTE

L'euphorie de la victoire passée, les militants socialistes affrontent les réalités du pouvoir. Leur enthousiasme est aujourd'hui mêlé d'inquiétude. Sur le terrain, ils écoutent ceux des électeurs qui ont cru au miracle et ne l'ont pas vu venir. Le chômage, l'inflation, les rapports de force dans les entreprises : cela n'a pas changé. Ils attendent du nouveau pouvoir l'explication de la politique conduite avant de prendre le relais et de tenter, eux-mêmes, de convaincre.

● **Lire page 7 le début de l'enquête de Jean-Yves Lhomeau et de nos correspondants de province.**

POINT
Police et insécurité

Un inspecteur — hors service — tué par un cambrioleur à Saint-Maure, des policiers attaqués à Nancy, Lyon et Martigues : la conjonction de ces incidents a suscité l'inquiétude des syndicats. Le ministre de l'intérieur, M. Defferre, a répondu en assurant que le gouvernement donnera à la police les moyens d'une politique fondée sur la répression et la prévention.

Le métier de policier est, par nature, dangereux et, en tous temps et en tous lieux, des policiers tombent, comme on dit, « victimes du devoir ». *Si l'émotion est aussi vive actuellement, c'est peut-être plus en raison d'un malentendu entre le nouveau pouvoir et la police qu'à cause d'une prétendue recrudescence de l'insécurité.*

Les incidents dans les banlieues lyonnaises ont été le révélateur. Les policiers du terrain ont eu le sentiment que le gouvernement ne prenait pas la mesure de leurs difficultés et faisait preuve — comme les magistrats — de « laxisme » *à l'égard des délinquants.*

M. Defferre a clairement indiqué, samedi, qu'il n'était pas question de laxisme. Il a eu des accents d'une rare fermeté à l'égard des délinquants quelle que soit « leur nationalité ou leur race » *et a eu cette formule :* « Je veux qu'on voie des policiers en uniforme dans les rues nuit et jour. »

Réprimer ne dispense pas de comprendre. Si la police n'est pas, comme le souligne M. Defferre, « responsable des causes profondes » *de l'état d'insécurité, cela ne la dispense pas de s'y intéresser. A cet égard, l'héritage est lourd. Aucun effort d'explication n'avait été tenté par les gouvernements précédents, privilégiant la répression sans faire reculer l'insécurité.*

Pour que les Français considèrent la police comme « leur défenseur naturel », *selon le souhait de M. Defferre, il appartient à celui-ci de convaincre, du haut en bas de l'échelle, qu'un pouvoir socialiste peut être à la fois respectueux des libertés et efficace dans la lutte contre la délinquance.*

(Lire page 9.)

LA COMMISSION PINGAUD-BARREAU A REMIS SON RAPPORT SUR LE LIVRE

(Lire page 16.)

AU JOUR LE JOUR
Choix

Années 30. Le peuple allemand défile devant le Führer, épris de revanche, pressé de transformer l'Europe en un champ de bataille. Le monde libre s'inquiète.

Années 80. Des jeunes Allemands par dizaines de milliers défilent dans leur capitale pour réclamer la paix. L'Occident s'inquiète.

Il faudrait, une fois pour toutes, dire à l'Allemagne ce qu'on attend d'elle.

BRUNO FRAPPAT.

La déstabilisation allemande

La manifestation pacifiste de Bonn a réuni, samedi 10 octobre, de deux cent mille à trois cent mille personnes dans une atmosphère de kermesse. Il n'y a eu aucun incident. Slogans et discours ont été exclusivement dirigés contre la politique américaine (lire page 5).

Au-delà de la conjoncture immédiate, c'est toute l'orientation politique du chancelier Schmidt qui est mise en cause. Dans quelle mesure le mouvement pacifiste renoue-t-il avec celui, qui, dans les années 50, proclamait une volonté de neutralité de l'Allemagne ? Quels sont les nouveaux enjeux qui s'ajoutent à celui du développement de l'armement stratégique étranger en terre allemande ? Tel est l'objet du commentaire d'Alfred Grosser.

par ALFRED GROSSER

Il se peut que Helmut Schmidt reste chancelier jusqu'aux élections de 1984. Il se peut aussi qu'il tombe bientôt. Qu'il tombe à droite ou bien à gauche. A gauche, c'est-à-dire abandonné par l'allié libéral parce que la politique sociale du gouvernement demeurerait trop laxiste, la politique budgétaire pas assez restrictive. A droite, c'est-à-dire abandonné par son propre parti sur la politique militaire. Il n'est pas exclu que les pacifistes et l'opposition chrétienne-démocrate remportent simultanément la victoire, ce qui rendrait la situation explosive. Pour le moment, c'est évidemment le clivage entre les manifestants de Bonn et l'ensemble des trois partis parlementaires qui retient le plus l'attention.

L'allié le plus solide des Etats-Unis devenu le pays de l'alliance où l'antiaméricanisme est le plus vif ; le pays dont la préoccupation centrale n'était ni la réunification, ni l'Europe mais la sécurité devenu celui où le « sans nous » et le refus d'envisager la politique extérieure en termes de défense paraissent triompher : quelle surprise ! Il ne faudrait pourtant pas oublier deux continuités à partir desquelles le renversement s'explique pour une large part.

D'abord, le point de référence dans le passé, fort différent du point de référence français. Quand, dans sa conférence de presse, François Mitterrand dit : « *La France ne confond pas le pacifisme comme postulat et la paix comme résultat* », il ne rencontre guère la contestation à cause de 1938 : à Munih, on a capitulé parce qu'on était faible, parce qu'on avait été pacifiste, et on a donc eu la guerre.

(Lire la suite page 5.)

LA COUR DE CASSATION CÉLÈBRE LE SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉHABILITATION DE DREYFUS

● *Lire page 10 :*

- La réhabilitation d'Alfred Dreyfus, par Jean-Denis Bredin.
- Les juges et l'Etat, par Yves Lemoine et Jean-Pierre Mignard.

DE L'ORDRE DANS LES « ABORDS »

Les flagrants délits de l'architecture

Le ministre de la culture, M. Jack Lang, souhaite que la commission supérieure des abords, qui le conseille sur certains projets de construction ou de transformation dans le périmètre de protection des monuments historiques, élabore une « doctrine », un « corps de principes communs ».

En inaugurant, le 5 octobre, à la fondation Le Corbusier, l'exposition des carnets de croquis de l'architecte, le ministre de la culture a parlé d'un sujet qu'il avait traité quelque temps avant, devant la commission des abords elle-même, affirmant ainsi par la même occasion sa volonté d'être aussi le ministre de l'architecture.

Lors des arbitrages ministériels, M. Lang a obtenu en effet que la *protection des abords soit rattachée* à son ministère (avec les monuments historiques eux-mêmes) plutôt qu'à celui de l'urbanisme et du logement. Responsable des opérations d'aménagement et de réhabilitation, le grand ministère de l'environnement, créé en 1978, avait reçu dans la corbeille dénommée « direction de l'architecture » les secteurs sauvegardés et les « abords », car on considérait que les constructions nouvelles, même dans le périmètre des monuments, relevaient autant de l'urbanisme que du patrimoine. Le nouveau découpage a rendu à la culture les fameux « abords », ce qui lui donne un droit de regard plus net sur la construction neuve, mais peut créer aussi des occasions de conflits.

M. Lang a précisé devant la commission supérieure qu'il *n'exercerait* pas cette compétence « *du haut de son Olympe* », de façon « *arbitraire, souveraine ou automatique* » et qu'il n'y aurait ni « *compétition* » ni « *concurrence* », mais au contraire « *concertation* » et « *échanges* » avec le ministre de l'urbanisme.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 17.)

Le Monde

idées

RECHERCHE

Une vaste entreprise officielle de consultations vient de démarrer sous le nom de Colloque national sur la recherche et la technologie. Elle durera environ quatre mois. A cette occasion, Jean-Claude Balaceanu plaide pour la création d'un corps d'experts qui prennent en compte à la fois les besoins des chercheurs et des industriels afin d'aider les pouvoirs publics à définir les grandes orientations scientifiques. Déjà le C.N.R.S., nous dit Pierre Guillaumat, travaille en ce sens, notamment grâce à son comité de relations industrielles. C'est un centre *européen* de la recherche scientifique que préconise de son côté Eric Jacquet-Lagrèze.

Qui doit décider ?

par JEAN-CLAUDE BALACEANU (*)

COMPTE tenu de son impact sur tous les aspects de la vie nationale — santé, environnement, agriculture, énergie, industrie, défense, etc. — la recherche est devenue une activité essentielle d'une nation moderne. Ce sont, en effet, de techniques en développement (biotechnologies, robotique, informatique, énergie nucléaire, nouveaux pétroles, fusion, énergie solaire, exploitation des océans...), que nous attendons des solutions à des problèmes majeurs de notre avenir. La recherche doit être, et est donc pensée et organisée au niveau des institutions politiques par un ministère, un ministère d'Etat en France, et les pays avancés y consacrent une part sensible de leur produit national : de l'ordre de 2 % ; chaque famille française apporte ainsi une contribution de près de 5 000 francs par an à cette activité.

La diversité des disciplines, des techniques et des équipements mis en cause dans la poursuite efficace des grands projets de recherche appliquée ou technologique, et même parfois de recherche de base, a conduit à la mise en place d'organisations puissantes dont le succès est déterminé par la qualité de travaux solidaires de nombreuses équipes de spécialistes.

Ces organisations doivent disposer de moyens considérables et sûrs. Compte tenu de l'importance et du poids économique de ces activités, l'orientation des travaux est devenue un problème politique.

Qui doit décider de la recherche ? La société qui la paie ? Ceux qui effectuent la recherche : petites équipes ou parfois gigantesques structures technico-scientifiques ?

Les chercheurs ne peuvent évidemment exiger que le pays leur apporte inconditionnellement les moyens nécessaires à la réalisation de « ce qui les intéresse » : Bernard Palissy brûlait ses propres meubles, non ceux des contribuables.

La recherche, devenue fonction publique, ne peut revendiquer à son profit une éthique d'un statut de la science du temps où les chercheurs, peu nombreux, étaient entrepreneurs de recherche : elle doit apporter des contributions à « ce qu'il est intéressant » de faire car elle ne constitue pas, dans la vie économique, une activité de production mais un investissement social, une avance pour l'avenir.

Mais si le pays énonce ses aspirations : santé, sécurité, type de progrès économique, coopération internationale, etc., les pouvoirs publics en charge de la recherche, qui orientent l'effort national public et privé en contrôlant plus de 60 % de son financement, ont toujours rencontré les plus grandes difficultés à traduire ces aspirations en instructions. Il leur faut d'abord concevoir une politique générale de recherche, traduisant avec fidélité les désirs de société exprimés par le pays, puis mettre en place les actions concrètes à entreprendre dans chaque domaine scientifique ou technologique.

Or, les pouvoirs publics ne disposent pas de façon systématique de la compétence nécessaire à l'établissement de ces choix successifs. Qu'il s'agisse de la fourniture de protéines aux pays en développement, de la production d'énergie décentralisée à partir de biomasse ou de la reconquête du marché du meuble, les informations crédibles sur le volume des travaux à entreprendre, leurs chances de succès et leur impact réel ne sont souvent pas disponibles (rassemblés et analysés) au niveau des structures de décision.

S'en remettre au chercheur ?

A ce manque de compétence s'ajoute le fait que le domaine relève toujours pour une part de la créativité.

Conscients de ces difficultés et de l'intérêt de s'exprimer auprès de la communauté des chercheurs par l'intermédiaire d'hommes dans lesquels cette communauté se reconnaisse, les pouvoirs publics ont toujours cherché à s'adjoindre des savants prestigieux, garants des décisions retenues. Mais ceux-ci ne sont pas des experts technico-économiques.

Si l'on ajoute le fait que les scientifiques répugnent à donner des avis, en dehors de leur domaine d'expertise, on conçoit que les décisions puissent finalement revenir à des états-majors restreints. On conçoit également que, lors de l'arbitrage du programme national de recherche, les considérants budgétaires et les analyses que les services correspondants sont tenus d'élaborer, pèsent souvent d'un poids notable.

Devant ce processus de décision centralisée qui rencontre des difficultés à définir de façon rationnelle une politique, on peut se demander s'il ne convient pas de s'en remettre à ceux qui, en principe, savent : c'est-à-dire de laisser le chercheur, au moins pour une large part, faire ce qu'il entend, et cela en se référant à l'histoire des sciences qui montre que beaucoup de découvertes importantes ont résulté de façon imprévisible des travaux des savants.

Il est vrai que, généralement, les premières découvertes de concepts nouveaux sont peu coûteuses et que ce type de recherche ne peut qu'être laissé à l'initiative de chercheurs brillants ; mais, derrière ces percées, il est nécessaire ensuite de reconnaître le nouveau domaine de connaissance par de petites découvertes, des travaux de détail, parfois systématiques et même besogneux mais indispensables, puis de tenter de discerner les applications potentielles et de les éprouver par des développements et des prototypes. Ce sont là les étapes consommatrices d'hommes et d'argent, étapes dépensières de la recherche qui posent en fait les problèmes politiques de choix.

Il paraît donc nécessaire de mettre en place des services spécialisés d'analyse de la conjoncture industrielle ou, plus généralement, de la technique des différents secteurs de la vie économique de façon à discerner les connaissances limitatives de leurs progrès qu'il serait donc indispensable d'acquérir. Au niveau d'une proposition de programme de recherche, ces services pourraient également en apprécier l'intérêt : c'est-à-dire en discerner l'impact en cas de succès, tenter de peser ses chances de réussite qualitativement compte tenu de l'approche proposée pour résoudre le problème, évaluer quantitativement son coût : c'est-à-dire le volume de moyens en hommes et en investissements nécessaires à sa poursuite et estimer enfin les nécessaires pour accéder à tel résultat.

De tels services doivent participer de la recherche et parler son langage pour évaluer ses chances et sa démarche, et participer de l'industrie pour en comprendre les besoins et l'impact qu'aura sur elle toute innovation.

Leurs spécialistes doivent donc nécessairement être issus de la recherche et de l'industrie et converser constamment avec l'une et avec l'autre.

La mise en place d'un réseau de relations entre le monde de la connaissance et celui de l'action par un corps de spécialistes, aptes à traduire en termes scientifiques les besoins de l'industrie et en termes industriels les apports de connaissance, n'est pas utopique ; si cette institution n'existe pas comme une structure nationale, elle est présente, sous des formes plus ou moins systématiques, dans des firmes et, parfois, mise en œuvre de longue date ; elle implique des experts bien sûr sérieux, compétents et ouverts, mais non hors du commun.

Ces considérations visent à éliminer beaucoup des aspects subjectifs du débat sur l'orientation de la recherche dans une nation moderne en lui permettant de s'appuyer sur un système d'évaluation des projets fondé sur des critères rationnels.

(*) Directeur général de l'Institut français du pétrole (I.F.P.), président de la Société chimique de France.

VA-T-ON OUBLIER L'EUROPE ?

par ERIC JACQUET-LAGRÈZE (*)

VA-t-on penser français, oublier l'Europe qui a tant de mal à se faire, oublier les autres nations du monde qui aimeraient voir d'autres modèles que ceux des Deux Grands ? S'il est pourtant un domaine où une vision nationale paraît étriquée et dépassée, c'est bien celui de la recherche scientifique. Cela est d'autant plus regrettable que, contrairement à d'autres domaines où les enjeux économiques et politiques peuvent être considérables et constituer ainsi de puissants freins à la construction de l'Europe, il n'en n'existe pas de semblables dans le domaine de la recherche.

Un de mes collègues et amis belges me disait un jour : « *En France, vous avez de beaux esprits* ». Ce que je pris alors pour un compliment à l'égard de mes compatriotes, je le compris ensuite, par le sous-entendu qu'il impliquait, comme une profonde critique : « *Mais vous avez tort de vous complaire dans votre milieu français. Vous perdez à ne pas écouter ce qui se dit ailleurs et vous n'êtes pas entendus par le reste du monde si vous ne restez qu'entre Français.* »

Si notre fierté nationale nous pousse à croire que la France possède de « beaux esprits », ne vaut-il pas mieux encourager ceux-ci à s'exprimer dans le cadre d'équipes élargies, à un niveau européen par exemple ?

Certes, il existe déjà des centres de recherche européens et internationaux, mais il ne semble pas que des raisons scientifiques soient à l'origine de leur création. Ainsi, si le CERN (1) s'est imposé en physique des hautes énergies, c'est davantage en raison du coût important des accélérateurs de particules qu'aucune nation n'aurait pu seule s'offrir, qu'en raison d'une volonté de créer des équipes européennes. De même, si l'I.I.A.S.A. (2) a vu le jour dans le domaine de l'analyse de systèmes, il est permis de constater que cet institut est vu par les chercheurs comme un lieu de passage intéressant pour des raisons personnelles et par les pays membres comme une fenêtre sur l'U.R.S.S. pour les Etats-Unis et une fenêtre sur l'Occident pour l'U.R.S.S.

Si une coopération européenne se révèle, dans certains domaines, réelle et dynamique, il faut aussi reconnaître qu'elle reste souvent limitée à l'organisation de congrès, d'ateliers, de groupes de travail européens. N'existe-t-il donc pas d'autres moyens d'accroître cette coopération de manière à créer une véritable recherche européenne et à former des équipes pouvant faire face aux équipes américaines ?

Afin de stimuler la réflexion, qu'il me soit permis de suggérer ici quelques actions au niveau de l'enseignement, de la recherche et du problème de la langue française.

● *Dans l'enseignement,* on sait combien la recherche est intimement liée aux formations de doctorat. A terme, il semble indispensable de créer un diplôme de doctorat européen remplaçant les diplômes nationaux. Que l'on conserve, comme en France et en Allemagne, deux doctorats (le troisième cycle et le doctorat d'Etat en France) ou que l'on adopte un doctorat unique comme en Angleterre ou aux Etats-Unis (le PhD) est un point important mais secondaire. Un doctorat européen devrait permettre des échanges beaucoup plus importants entre enseignants et favoriser ainsi la création d'équipes européennes. A court terme, il serait déjà plus facile de favoriser un système de postes d'accueil de professeurs européens dans les formations de troisième sycle. De telles procédures existent au C.N.R.S. (3). Ne pourrait-on pas les créer dans l'enseignement dans plusieurs pays européens ? Un doctorat européen devrait également permettre des échanges beaucoup plus importants entre étudiants, surtout s'il est accompagné d'allocations de recherche du type de celles allouées par la D.G.R.S.T. (4).

● *Dans la recherche,* des actions programmées et gérées par des organismes comme le C.N.R.S. ou la D.G.R.S.T. (A.T.P., Actions, Programmes,...) pourraient être conçues à un niveau européen dans le cadre d'accords bilatéraux ou multilatéraux. Rêvons un peu; pourquoi ne pas envisager à terme la création d'un Centre européen de la recherche scientifique ou, à défaut, d'une fédération européenne des C.N.R.S ? Un cadre juridique approprié serait évidemment à étudier, mais il pourrait être sous tutelle de la Communauté économique européenne (C.E.E.), et son budget pourrait être voté par le Parlement européen. Dans les domaines de l'économie, de la gestion, de l'agriculture, des transports, de l'environnement, de l'énergie, de l'informatique, des télécommunications, étudier les problèmes tels qu'ils se posent à la C.E.E. serait des plus utiles pour la construction de l'Europe

● Il est difficile enfin de parler de coopération européenne et donc internationale sans aborder le problème de la langue. En matière scientifique, l'anglais s'impose ; c'est une évidence. Pour donner un exemple, le français et l'anglais sont les deux langues officielles de l'IFORS (5), dont la récente conférence de Hambourg avait pour thème la coopération internationale. Or la quasi-totalité des communications, y compris celles des Français, s'y sont faites en anglais.

Défendre nos idées, participer à des écoles de pensée européennes, n'est-ce pas plus important que de vouloir imposer un français de moins en moins écouté dans les domaines scientifiques et techniques ?

(*) Maître assistant à l'université de Paris-Dauphine.

(1) Organisation européenne pour la recherche nucléaire.
(2) Institut international pour l'analyse appliquée aux systèmes.
(3) Centre national de la recherche scientifique.
(4) Délégation générale à la recherche scientifique et technique.
(5) Fédération internationale des sociétés de recherche opérationnelles.

L'ouverture du C.N.R.S. sur le monde industriel

par PIERRE GUILLAUMAT (*)

LE colloque national sur la recherche et la technologie examinera les efforts, les succès, les besoins d'avenir de la recherche française ; il traitera des méthodes qui permettront à notre économie d'en tirer le plus grand profit. Le Centre national de la recherche scientifique recèle les sources les plus fécondes de la recherche fondamentale. Faut-il aussi le pousser à relever des défis industriels ?

Engagé personnellement depuis trois ans à suivre et aider l'action du Centre vers l'industrie, j'en ai vu les résultats pour l'information de la presse et du public. Par exemple, la dernière exposition « Image de la recherche », où les chercheurs montrent et expliquent eux-mêmes leurs travaux, a attiré plus de trente mille visiteurs en deux semaines — le dixième de l'agglomération nancéenne où elle se tenait.

En ce qui concerne les contacts avec l'aval, le comité des relations industrielles du C.N.R.S. réalise un trait d'union entre ingénieurs et directeurs des entreprises et chercheurs des laboratoires. Ce comité est placé auprès de la direction du C.N.R.S. ; à la disposition des directions scientifiques, il les conseille quant à la politique de transfert du C.N.R.S. vers le secteur aval. Le comité anime de nombreux clubs, dans les domaines où un effort nouveau, pluridisciplinaire souvent, a paru nécessaire : l'informatique et l'automatique, l'électronique et l'optique, la biologie et le génie chimique, ou encore les sciences humaines. Ces clubs sont créés dans les secteurs où les échanges d'informations sont fructueux aussi bien pour les industriels que pour les chercheurs ; par exemple, les études sur les langues, civilisations, structures sociales dans les aires géographiques, en sciences humaines, sont très précieuses pour les industries exportatrices. Simultanément, le nombre des travaux menés en commun par des laboratoires du C.N.R.S. et des industriels, conduisant souvent à des brevets, ont considérablement crû : des contacts bilatéraux entre le C.N.R.S. et certaines grandes entreprises industrielles les replacent dans une perspective globale, dans le respect du patrimoine public, mais aussi de la confidentialité des recherches qui intéressent les entreprises.

La direction actuelle a créé une mission du rayonnement qui favorise l'insertion des chercheurs qui quittent le C.N.R.S. pour travailler dans des entreprises : le nombre de ces mouvements double ou triple chaque année depuis 1979, sans que cette tendance se démente. Ainsi se réalise, de la manière la plus naturelle qui soit, le transfert des connaissances et des compétences au bénéfice du secteur aval.

Une création encore plus récente, sur la suggestion du comité des relations industrielles, est celle d'un bureau C.N.R.S.-consultants dont la mission est de mettre en contact des chercheurs et des industriels à la recherche d'une expertise scientifique et technique : ainsi, les chercheurs sont encouragés à apporter à temps partiel leur compétence aux entreprises.

Il faut aussi souligner qu'un nouveau programme finalisé en océanologie a été créé cette année au C.N.R.S. et que le secteur des sciences physiques pour l'ingénieur, qui a été créé il y a quelques années pour développer des connaissances dans les domaines de l'informatique, de l'énergie et de la mécanique, proche des préoccupations industrielles, est celui dont les moyens ont eu, au cours des dernières années, la croissance la plus importante de tout le C.N.R.S.

Le Centre national de la recherche scientifique peut et doit apporter sa contribution aussi bien à la solution des « énigmes » que des « défis » (1). Mais à chacun son métier : la recherche de connaissances, la compréhension des « énigmes » de l'univers, c'est le sien ; les défis technologiques requièrent d'autres compétences, d'autres motivations, d'autres moyens. C'est en ouvrant ses ressources humaines et ses connaissances, c'est en éclairant ses recherches par l'aval que le C.N.R.S. peut contribuer à la solution des défis technologiques, mieux qu'en se substituant aux ingénieurs dont c'est le métier de les résoudre.

(*) Ancien ministre, président d'honneur de la Société nationale Elf-Aquitaine, président du Comité des relations industrielles du C.N.R.S.

(1) Voir l'article de M. Michel Rodot dans *le Monde* du 2 septembre.

APRÈS LA MORT DU PRÉSIDENT SADATE

Dans une interview diffusée au Caire par la chaine de télévision N. B. C., le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a annoncé, dimanche 11 octobre, l'organisation, le mois prochain, de « très importantes manœuvres militaires en Egypte associant les Etats-Unis, l'Egypte et certains autres pays du Golfe ». Il a indiqué que plusieurs options étaient à l'étude afin de renforcer la présence américaine dans la région. « Ce renforcement pourrait comprendre des B-52 et d'autres types d'avion », a-t-il ajouté.

M. Haig a indiqué qu'une mission militaire avait été envoyée au Soudan afin d'étudier l'accélération de la fourniture de matériel militaire américain à ce pays. Il a estimé qu'il y avait « une très forte probabilité » d'assister à un rapprochement entre l'Egypte et l'Arabie Saoudite, dans un proche avenir, par suite de la « convergence des perspectives stratégiques entre les deux régimes ».

● DANS LE MONDE ARABE, les journaux soulignent l'isolement de l'Egypte qu'a mis en évidence l'absence presque totale de représentants de chefs d'Etat arabes aux cérémonies du Caire. Seuls, MM. Nemeiry et Syaad Barre avaient fait le voyage. « Des obsèques à la sauvette, avec ceux de Camp David », titre à Alger « Al Moudjahid ». Le quotidien libanais de gauche « Al Safir » écrit : « Un cortège américano-israélien enterre Sadate discrètement, alors que les autorités encerclent les mosquées. » La radio syrienne met l'accent sur « l'impressionnant dispositif de sécurité mis en place pour les obsèques » et sur la présence du « terroriste Menahem Begin, ennemi de l'Egypte et des Arabes ». Radio-Tripoli poursuit sa campagne virulente contre le disparu qui, à ses yeux, « après avoir vécu en juif, est mort en juif. Begin l'a accompagné à sa dernière demeure, et il a été enterré le samedi, jour des juifs ». La journée du 11 octobre, au lendemain des obsèques, a été décrétée jour férié en Libye, « afin de permettre au peuple de célébrer l'action héroïque qui a débarrassé la nation arabe du traître Sadate ».

En exil dans la capitale libyenne, le général Chazli, ancien chef d'état-major égyptien pendant la guerre d'octobre, multiplie les déclarations. Il a notamment affirmé, à l'envoyée spéciale de « Libération », qu'il « combattrait Moubarak comme Sadate s'il poursuit la même politique ».

● EN EGYPTE, les forces de l'ordre continuaient, dimanche, pour la troisième journée consécutive, le ratissage de la ville d'Assiout à la recherche de suspects. Selon l'hebdomadaire « Mayo », organe du parti national démocratique au pouvoir en Egypte, cinquante-quatre membres des forces de l'ordre ont été tués et plus de cent autres blessés au cours des affrontements de jeudi.

Le ministre de l'intérieur, M. Nabaoui Ismail, a démenti que sa résidence ait été attaquée, dans la nuit de samedi à dimanche, par des « éléments armés ». Il a qualifié de « parfait mensonge » les informations selon lesquelles l'attaque avait fait plusieurs morts parmi les gardes postés aux abords de la demeure, dans le quartier résidentiel d'Agouza. Selon des témoignages d'habitants du quartier, des coups de feu ont bien été tirés dans la nuit de vendredi à samedi, mais il s'agirait d'un simple incident au cours duquel des policiers nerveux, en faction devant un barrage routier, auraient tiré, sans l'atteindre, sur un automobiliste démuni de papiers qui tentait de s'enfuir. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

L'extraordinaire déploiement de mesures de sécurité lors des obsèques, a créé un sentiment de malaise

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Non seulement les nombreux pays qui ont rompu leurs relations avec l'Egypte n'étaient pas représentés aux obsèques d'Anouar El Sadate, mais encore le peuple égyptien était lui-même absent. Spectacle étrange : de part et d'autre du boulevard emprunté par le cortège funèbre, des policiers avaient été disposés en rangs serrés tournés vers le vide... Comme s'ils avaient été chargés de contenir une foule qui n'existait pas. Il n'y avait de chaque côté que le sable des terrains vagues et la poussière de quelques chantiers de construction. Ce quartier de Medinet-Nasr (Cité de la Victoire), à la périphérie du Caire, avait été transformé depuis la nuit précédente en *no man's land*.

Au loin, sur les dunes, des soldats étaient en position, fusil mitrailleur en batterie, et sur les toits de certains immeubles des environs, des mitrailleuses étaient dressées vers le ciel. Tout le secteur était bouclé dans un rayon d'au moins 3 kilomètres. Au-delà, le dispositif de sécurité était également impressionnant, policiers et membres des brigades antiémeutes étaient placés aux carrefours pour empêcher l'accès du *périmètre interdit*. A l'intérieur, ont avait pris une précaution supplémentaire après l'attentat du 6 octobre, commis par des hommes en uniforme. La plupart des soldats des différentes unités de l'armée qui ont défilé en tête du cortège et ceux qui participaient au service d'ordre portaient un badge d'identification.

Le cortège n'avait que 800 mètres à parcourir, et quarante-cinq minutes après son départ les délégations étrangères non musulmanes commençaient à quitter les lieux, avant même la mise en terre de la dépouille de Sadate au pied du monument du Soldat inconnu de la guerre d'octobre 1973. Auparavant, deux faits avaient rappelé les circonstances dramatiques de la mort du président Sadate, donnant finalement une note symbolique à une cérémonie qui manquait d'envergure : d'une part, Mme Sadate était placée à l'endroit même où son mari avait été assassiné, dans la grande tribune édifiée pour les défilés militaires et les grandes festivités du régime, où les traces des projectiles tirés au cours de la fusillade étaient encore visibles ; d'autre part, lorsque le premier des vingt et un coups de canon a été tiré, tous ceux qui se trouvaient là n'ont pu réprimer un frémissement tant était vive la crainte d'un nouvel attentat.

D'autre part, M. Begin et l'ensemble de la délégation israélienne ont créé un événement insolite. Respectant les règles du sabbat, le premier ministre et son entourage, protégés par une quinzaine de gardes du corps extrêmement vigilants, ont remonté à pied le parcours du cortège pour regagner leur lieu d'hébergement spécialement prévu dans ce quartier afin de leur éviter de longs déplacements. Passant devant les centaines de journalistes présents, M. Begin s'est arrêté un moment pour échanger quelques mots avec ces derniers et poser devant les photographes. Certains journalistes égyptiens ont estimé qu'il s'agissait là d'un manque de discrétion. « *C'est inconvenant,* nous a déclaré l'un d'eux, *car l'on sait que M. Begin, par son intransigeance, est en grande partie responsable des mécomptes du président Sadate qui ont attisé à son égard l'hostilité de l'opposition des extrémistes en Egypte* ». Les caméras égyptiennes n'ont pas montré les images de ce qui pouvait passer pour un « *incident* ».

Aussitôt après le passage des délégations étrangères, des soldats, le doigts sur la détente, se sont mis en travers du boulevard désert, comme s'il pouvait y avoir encore un danger. Une partie des personnalités égyptiennes sont restées contenus à 300 mètres de la tombe du président défunt sans être autorisées à défiler devant elle. Encore plus loin, était maintenu un petit groupe de représentants officiels des différents quartiers du Caire qui n'ont pas dut out participé au cortège.

En dehors du périmètre réservé, quelques centaines de personnes, brandissant des portraits du président disparu et scandant ses louanges, ont tenté de franchir les barrages mais elles ont été refoulées, parfois à coups de bâton. Les attroupements étant interdits depuis l'attentat, les Cairotes ont préféré rester chez eux pour regarder la retransmission de la cérémonie à la télévision. Dans les rues presque vides de la capitale, les rares passants qui s'arrêtaient devant les cafés où était installé un téléviseur ne manifestaient guère leur émotion, tout en reconnaissant que la disparition du chef de l'Etat était un « *drame* » et que la situation était « *grave* ». Quelques-uns, toutefois, n'hésitaient pas à critiquer cette mise à l'écart systématique de la population durant les obsèques.

« *C'est regrettable,* nous a dit un médecin, se déclarant attaché à la « *stabilité du pouvoir* », *certes, des mesures de sécurité s'imposaient, mais peut-être ne fallait-il pas donner autant l'impression que le peuple était suspect. Malgré les risques, il y avait sans doute un moyen de permettre aux gens d'exprimer leur deuil et de montrer que les extrémistes ne sont qu'une minorité ; dans une période comme celle-ci, le régime a besoin de soutien ; la méfiance du pouvoir suscite celle du public et augmente l'inquiétude qui règne actuellement.* »

Un commerçant du bazar avait un avis divergent et émettait une hypothèse : « *Le gouvernement a peut-être été habile,* disait-il. *En interdisant la participation de la population, il a évité qu'on ne se rende compte qu'il n'y aurait pas eu beaucoup de monde. Sadate a été l'homme de la paix, mais il a, depuis, beaucoup perdu de son prestige. Les Egyptiens ont été, dans l'ensemble, assez indifférents. Tous ces policiers pour nous empêcher de venir aux obsèques ne servaient pas à grand-chose.* »

Quelles que soient les interprétations sur les dispositions prises le 10 octobre, elles reflètent à l'évidence un sentiment de malaise qui persiste.

FRANCIS CORNU.

Une « rude journée » pour M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Les enterrements, dit-on, favorisent la réconciliation des familles ennemies. Peut-être. Ce ne fut pas le cas pourtant des funérailles d'Anouar El Sadate auxquelles assistaient MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. Certes les deux hommes se sont serré la main à cette occasion. Mais de réconciliation, point. Au demeurant, personne n'en attendait autant.

La scène s'est déroulée samedi matin sous la grande tente qui abritait les délégations étrangères assistant aux funérailles. M. Mitterrand, arrivé de Paris quelques instants plus tôt, vient de bavarder avec M. Begin, avec le président italien Pertini, avec M. Syaad Barre, président de la Somalie, quand il aperçoit sont prédécesseur. Il se dirige vers lui et a une brève conversation. *Plus tard, après la cérémonie,* le président de la République fera proposer à M. Giscard d'Estaing de rentrer à Paris dans l'avion de l'Elysée. L'offre sera poliment déclinée : M. Giscard d'Estaing est venu dans un avion de location ; l'ancien président veut rencontrer plus *tard* dans la *journée* Mme Sadate et *préfère* rentrer directement à Clermont-Ferrand...

Le déjeuner de la délégation française, rapidement expédié à l'hôtel Sheraton d'Héliopolis, n'allait pas être utilisé pour réchauffer les relations. M. Mitterrand a pris son repas en compagnie de MM. Cheysson, Badinter et Rousselet au troisième étage de l'hôtel, alors qu'on remarquait à une table du restaurant du rez-de-chaussée M. Giscard d'Estaing entouré de Mme Veil, MM. Jean de Lipkowski, Olivier Stirn, Jean-Pierre Pierre-Bloch et Hubert Bassot. Toujours très à l'aise, l'ancien président de la République, qu'on ne peut pourtant pas soupçonner d'avoir soutenu les accords de Camp David, racontait avec entrain, comment, après un rendez-vous manqué en 1978, il venait de rencontrer pour la première *fois de sa vie* M. Begin, qui ne fut jamais invité officiellement à l'Elysée pendant le précédent septennat.

Voilà pour la petite histoire. La vraie histoire de cette journée, elle se sera déroulée en moins d'une heure à la frontière *du désert.* C'est là, dans un décor de banlieue parisienne, bordé par la mer de sable d'Ermenonville, que les nouvelles autorités égyptiennes avaient décidé d'en finir avec l'ère Sadate.

Qu'on imagine ! Un kilomètre de boulevard mal asphalté, entre deux terrains vagues, le tout clôturé par un épais cordon de troupe. D'Egyptiens, point, sinon une poignée d'officiels et une kyrielle d'agents peu secrets. Cela s'appelle, quoi qu'on dise, des funérailles à la sauvette. L'insolite de la scène était évident pour les journalistes parqués sur la touche par des militaires dont on ne sait plus dorénavant quel rôle ils jouent exactement. Nous étions, il est vrai, sur les lieux du crime, puisque c'est là que, le 6 octobre, le raïs a été assassiné dans des conditions qui vont faire couler beaucoup d'encre qu'elles n'ont fait couler de larmes.

Reste à savoir si le souci de sécurité peut expliquer à lui seul ces obsèques dans un désert. C'est peu probable. A chacun son Sadate a-t-on envie d'écrire : l'homme de la paix, l'homme du courage pour les Occidentaux ; l'homme fourvoyé pour tous ces Arabes qui ne sont pas venus ; l'homme par qui l'indifférence finit par arriver pour beaucoup d'Egyptiens. Ils l'ont accompagné une partie du chemin, mais le raïs a fini par les lâcher en route, de plus en plus prisonnier de son personnage, n'ayant plus rien à offrir à son peuple sinon sa propre légende. Que M. Hosni Moubarak n'ait pas jugé utile *de conforter en elle sa nouvelle* et encore fragile légitimité ne serait pas pour surprendre.

Dans l'avion qui le ramenait à Paris, après ces six heures passées à la périphérie du Caire, M. François Mitterrand devait faire part, à chaud, de ses premières impressions. S'il a été surpris par les conditions de l'attentat, le président de la République pense que la mort de Sadate était inscrite « *dans la dialectique de l'Histoire* » car « *tant de gens et d'organisations l'avaient souhaitée que le chemin en était déjà tracé* ». M. Mitterrand, *soudain, donne* l'impression de sortir d'un mauvais rêve. Depuis quelques jours, manifestement, il a pleinement mesuré l'imbroglio proche-oriental. Où va l'Egypte ? Le rapide entretien qu'il a eu avec M. Moubarak ne permet sans doute pas *de le dire.* Toujours plus près de Washington ? Un peu moins loin des autres pays arabes ? « *Tout cela évoluera sûrement* », conclut le président, pour qui ce fut « *une rude journée* ».

JACQUES AMALRIC.



(Dessin de CHENEZ.)

Estimant que sa « sécurité » est concernée

L'U.R.S.S. condamne les « ingérences » américaines dans les affaires intérieures égyptiennes

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda,* seul journal paraissant à Moscou le lundi, publie en première page, le 12 octobre, une « *déclaration du gouvernement de l'U.R.S.S. au gouvernement des Etats-Unis* ». Les Soviétiques dénoncent la « *pression grossière* » exercée par les Etats-Unis sur l'Egypte en envoyant des bâtiments de guerre, et en mettant en état d'alerte ses unités de Méditerranée et sa force de déploiement rapide. Ils jugent « *inadmissibles* » les déclarations des Américains, qui prétendent « *dire aux Egyptiens comment ils doivent agir* ». « *Il est parfaitement clair,* précise le gouvernement soviétique, *qu'aucun événement intérieur se produisent dans tel ou tel pays, en l'occurence en Egypte, ne peut justifier de la part d'une puissance étrangère des actions semblables qui sont incompatibles avec les normes universellement reconnues des relations entre Etats.* »

La déclaration s'élève contre ce « *diktat grossier* » et contre le mépris manifesté par les Américains à l'égard du droit d'un peuple à disposer de lui-même. Elle ajoute : « *Si ce que font actuellement les Etats-Unis n'est pas une ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, alors qu'est-ce qu'une ingérence ?* »

Enfin, estimant que l'attitude américaine « *aggrave la tension dangereuse dans toute cette région* », le gouvernement soviétique « *condamne résolument les tentatives des Etats-Unis de s'ingérer, de quelque manière que ce soit, dans les affaires intérieures de la République arabe d'Egypte* » et lance cet avertissement : « *Ce qui se passe autour de l'Egypte ne peut pas ne pas concerner les intérêts de la sécurité de l'Union soviétique, qui va suivre, attentivement, l'évolution des événements* ».

La déclaration vient en point d'orgue d'une campagne qui n'a pas commencé avec la mort de Sadate mais qui a trouvé, dans cet événement, un nouvel aliment. Dès le lendemain de l'attentat, Tass soulignait la volonté des Etats-Unis de « *s'ingérer militairement dans diverses régions du monde, et avant tout au Proche et au Moyen-Orient, riches en pétrole* ». Depuis, les attaques n'ont pas cessé. Dimanche encore, les rencontres de M. Haig avec « *les représentants des régimes pro-américains* » étaient présentées par l'agence « *comme une nouvelle manifestation du désir des Etats-Unis d'accroître leur présence militaire et politique au Proche-Orient et en Afrique, d'assurer la domination américaine sur les peuples de ces régions* ».

Obtenir une clarification

Ces accusations ont pour premier objectif d'obtenir une clarification de la situation dont Moscou ne cesse de dire qu'elle est « *instable* » et dangereuse. Les Soviétiques voient avec inquiétude les Américains tirer profit mieux qu'eux-mêmes de la période de flottement en Egypte. Ils souhaitent donc qu'il y soit mis fin au plus vite.

Il s'agit d'abord d'obliger M. Moubarak à prendre position. On considère, à Moscou, qu'il est encore « *à mi-chemin* » : cette ambiguïté ne fait pas l'affaire des Soviétiques qui n'entendent avancer qu'en terrain sûr.

Il s'agit, ensuite, de resserrer les rangs du monde arabe en mettant en garde les capitales de la région contre les tentatives américaines qui visent, selon Moscou, des pays « *amis* » comme la Syrie, la Libye et l'Ethiopie. Les conversations de M. Haig avec les dirigeants du Soudan et de la Somalie préoccupent Moscou.

Il s'agit, enfin, pour les Soviétiques, de rappeler aux Américains que ceux-ci ne sont pas libre d'agir à leur guise et, en même temps, de mieux évaluer leurs intentions, le souhait du Kremlin étant de revenir à l'idée d'un *règlement garanti par* les Deux Grands.

La déclaration soviétique a donc surtout valeur de test. On note qu'elle n'est pas signée, ce qui en atténue un peu la solennité, sinon la portée. On en est encore ici à la phase exploratoire.

THOMAS FERENCZI.

APRÈS LA MORT DU PRÉSIDENT SADATE

« Le régime est mort aussi »

(Suite de la première page.)

Les organes d'information, après le président Moubarak, proclament que la politique de l'ancien chef de l'Etat sera poursuivie. Cependant, personne ne doute que de profonds changements s'imposeront tôt ou tard, si ce n'est que pour atténuer les effets de la crise politique, économique et sociale qui alimentent le mécontentement populaire. La réaction de la population à la mort de l'ancien raïs n'a étonné que ceux qui croyaient à l'immense popularité du *« héros de la guerre et de la paix »*. Il est vraisemblable, certes, que les Egyptiens ont été choqués par l'attentat du 6 octobre qui a coûté la vie à Sadate, le premier chef de l'Etat à être assassiné dans la vallée du Nil. Mais, contre toute attente, ils n'ont exprimé ni colère, ni affliction, ni satisfaction. La vie quotidienne s'est poursuivie dans la plus grande sérénité, voire dans une apparente indifférence générale.

Peuple expansif, sentimental, chaleureux s'il en est, les Egyptiens avaient donné libre cours à leur chagrin quelques minutes seulement après l'annonce du décès, en septembre 1970, du premier raïs Gamal Abdel Nasser. Ils étaient descendus spontanément dans la rue pour manifester leur désespoir. Les obsèques avaient donné lieu à des scènes indescriptibles de lamentation collective, que les témoins ne sont pas prêts d'oublier. Aucun incident n'avait troublé la journée de deuil. Pourtant le vaincu de la guerre de 1967 comptait de nombreux ennemis, entre autres les Frères musulmans ; or les millions de personnes qui participaient à la procession funèbre avaient débordé le service d'ordre et les mesures de sécurité prises conformément à la loi martiale en vigueur s'étaient révélées totalement inopérantes. Il est vrai que les responsables de l'époque n'avaient pas tenté d'empêcher la population de manifester ses sentiments.

Un complot limité

En proclamant l'état d'urgence pour une période d'un an, en interdisant tout rassemblement de plus de cinq personnes, en organisant des funérailles strictement officielles et quasiment intimes dans un quartier dépeuplé, coupé du reste de la capitale, les nouvelles autorités ont peut-être fait preuve d'une méfiance exagérée à l'égard de la population. Elles ont en tout cas admis implicitement qu'elles ne s'estimaient pas en mesure de contrôler les réactions populaires, avant comme pendant les obsèques. Les Egyptiens, qui ont suivi la cérémonie sur le petit écran, ont eu la pénible impression que l'on enterrait le chef de l'Etat à la sauvette. Même les commentaires du présentateur de la télévision se caractérisaient par une froide et solennelle rhétorique.

La confiance renaît progressivement dans les milieux officiels, qui avaient craint initialement que l'assassinat de Sadate préludât à des émeutes et peut être même à un coup d'Etat. L'enquête préliminaire a cependant établi que le complot se limitait à supprimer le chef de l'Etat. Les auteurs de l'attentat ont sans doute bénéficié de complicités, mais elles seraient d'une ampleur limitée et n'impliqueraient pas la haute hiérarchie des forces armées.

L'attaque lancée par des commandos musulmans contre des bâtiments stratégiques à Assiout a revêtu, de même, un caractère suicidaire. Les forces de l'ordre — dont des troupes d'élite dépêchées sur les lieux — étaient très largement supérieures aux assaillants, au nombre de deux cents environ, qui n'ont pu bénéficier du soutien de la population. Certains ont même livré aux autorités des terroristes qui tentaient de se réfugier dans des maisons particulières. Il est vrai que les affrontements ont été sanglants : vingt-sept morts, dont vingt et un policiers, à en croire le bilan officiel, plus d'une centaine selon d'autres sources, et que le ratissage de la ville indique pour le moment que la révolte armée ne risque pas de faire tache d'huile.

Le danger, aux yeux des responsables, réside ailleurs. Incapables de susciter un soulèvement populaire, les militants musulmans pourraient être tentés de se lancer dans une campagne de terrorisme systématique contre les dirigeants, dont la protection a été renforcée. Des soldats casqués et armés de mitraillettes ont été postés aux abords de leur résidence et devant les bâtiments officiels. Curieusement, la répression ne vise pour le moment que les milieux progressistes. Une soixantaine de militants de gauche ont été arrêtés ces deux derniers jours, alors que le président Sadate avait indiqué, au cours d'un récent discours que les services de sécurité avaient recensé quelque sept mille activistes musulmans disposant d'importants arsenaux d'armes modernes. On prête cependant à M. Moubarak l'intention de sévir contre eux, après son investiture à la présidence de la République et, éventuellement, celle d'un nouveau gouvernement. Contrairement à M. Sadate, qui, jusqu'à ces derniers mois, témoignait d'une certaine complaisance à l'égard des organisations islamiques, M. Moubarak n'a jamais nourri la moindre sympathie pour ceux que son prédécesseur avait utilisés pour neutraliser les formations de l'opposition laïque. De toute manière, le successeur du raïs ne peut être qu'impitoyable à l'égard de ceux qui tenteraient de déstabiliser son régime.

Un arsenal répressif

M. Moubarak ne manque pas d'atouts pour mener à bien son entreprise. Il a hérité d'un impressionnant arsenal de loi répressives. L'un de ces textes lui permet d'interner les opposants sans jugement et pour une période indéterminée. Sa légitimité en tant que futur chef de l'Etat n'est pas contestée puisqu'elle découle du texte de la Constitution. Mieux, personne ne lui dispute la succession, situation privilégiée que n'avait pas connue son prédécesseur lors de son accession à la magistrature suprême. En outre, il bénéficie dans l'opinion d'un préjugé favorable : son nom n'a jamais été associé aux scandales de corruption qui avaient éclaboussé d'autres membres de l'entourage de Sadate. Doté d'une exceptionnelle capacité de travail, méticuleux dans l'examen des dossiers, il est connu pour sa pondération, son sens de l'organisation et sa fermeté, qualités qu'il a acquises à des postes de commandement dans les forces armées. *« Si Sadate était un politicien en uniforme de maréchal, Moubarak est un général en complet veston »*, nous a déclaré l'un de ses proches. Selon celui-ci, le futur président s'entourera plus que son prédécesseur de militaires qui ont sa confiance et avec lesquels il se sent à l'aise.

Une marge de manœuvre étroite

Sa marge de manœuvre paraît, néanmoins, singulièrement étroite. Si son tempérament et surtout la conjoncture devraient normalement le conduire à explorer de nouvelles avenues, il est, pour le moment, condamné à suivre la voie tracée par Sadate. Il ne pourra s'attaquer aux privilèges économiques, réduire le fossé entre les nantis et les déshérités, sans priver le régime de sa base politico-sociale. Partisan convaincu de la libre entreprise, de l'*infitah*, il n'aura pas non plus la possibilité de se gagner, le cas échéant, le soutien des adversaires du *« capitalisme sauvage »* de ceux qui prônent le retour au dirigisme économique qu'avait pratiqué Nasser.

C'est surtout en politique étrangère, *« domaine réservé »* du chef de l'Etat, que M. Moubarak aura du mal à innover. L'isolement de l'Egypte sur la scène internationale s'est illustré aux obsèques de Sadate par le nombre relativement faible de pays représentés, trente-cinq au total, dont trois Etats membres de la Ligue arabe (sur vingt-quatre) et un peu plus d'une dizaine de gouvernements du tiers-monde. Par le nombre et la qualité de ses délégations, l'Occident paraissait en bien meilleure position que les voisin et les amis *« naturels »* de l'Egypte.

Quelle que soit la volonté de M. Moubarak de modifier cette image de marque, son adhésion aux accords de Camp David, en particulier à son volet palestinien, ne lui permettra pas d'élargir son audience internationale. Ses tentatives de se rapprocher de l'Arabie Saoudite, en soutenant notamment la vente à ce pays d'avions AWACS américains, resteront sans effet à moins qu'il ne s'abstienne de donner son aval à *« l'autonomie »* qu'Israël entend octroyer aux populations de Cisjordanie et de Gaza. Il peut difficilement encore se rallier au plan de paix saoudien, rejeté catégoriquement par le gouvernement de Jérusalem. En effet, le futur président ne peut se permettre d'irriter M. Begin ; il risquerait de ne pas récupérer en avril la partie du Sinaï qui demeure sous occupation israélienne. Un éventuel échec des négociations concernant l'avenir des Palestiniens, qui doivent reprendre le 25 octobre, plongerait l'Egypte dans une crise redoutable.

M. Moubarak, dit-on, compte sur les Etats-Unis pour modérer les exigences du gouvernement israélien. Mais rien ne dit que M. Reagan veuille ou puisse être plus ferme à l'égard de M. Begin que ne l'a été avant lui M. Carter au cours des négociations de Camp David.

ERIC ROULEAU.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

Un obstacle est levé pour un « rapprochement à l'intérieur de la nation arabe »

estime M. Claude Cheysson

La mort de Sadate fait disparaître *« un obstacle »* au *« rapprochement à l'intérieur de la nation arable »* nécessaire à la paix, a déclaré, dimanche 11 octobre, M. Cheysson, ministre des relations extérieures, répondant aux questions des journalistes du Club de la presse d'Europe 1.

Interrogé sur les conséquences de la mort du président Sadate, le ministre a d'abord déclaré que la consolidation du pouvoir de son successeur présumé, M. Moubarak, est *« une affaire très difficile »*. S'il réussit, *« nous n'avons pas de raison de penser qu'il y aurait un changement marqué de politique »*, mais s'il est *« obligé de prendre des mesures de force, nous sommes dans le domaine de l'inconnu »*.

M. Cheysson a poursuivi : *« Il n'y a pas eu un dirigeant arabe* (récemment rencontré par M. Mitterrand ou lui-même) *qui n'ait pas reconnu que la paix au Proche-Orient comportait le retour de l'Egypte dans le camp arabe. Il n'y en a pas un, ni Palestinien, ni Syrien — je pense à ceux qui passent pour être extrêmes — ni parmi les modérés dans les pays du Golfe ou au Maghreb, qui n'ait pas reconnu qu'il n'y avait pas de chance de paix globale au Proche-Orient tant que l'Egypte ne serait pas revenue dans le cadre de la nation arabe, parce que la paix résultera nécessairement d'une négociation entre les parties intéressées, Israël, d'une part, les Arabes d'autre part. Tant que vous n'avez pas l'Egypte parmi les Arabes, on ne voit pas comment on arrivera à traiter les problèmes qui ne sont pas abordés dans l cadre de Camp David. Par conséquent, si on veut être optimiste (...) on peut dire que la disparition de Sadate, horrible en elle-même, avec toutes les conséquences que cela peut avoir en Egypte, fait disparaître un obstacle à ce rapprochement à l'intérieur de la nation arabe (...) Le secrétaire général de la Ligue arabe l'a dit aussitôt. »*

« Le processus Camp David est pratiquement arrivé à son terme, la récupération des territoires égyptiens par l'Egypte doit s'achever en avril. Que reste-t-il de Camp David après cela ? », a encore dit le ministre. Comme on lui faisait remarquer qu'il restait des *« liens continus »* entre Israël et l'Egypte, que les autres Etats arabes refusent, M. Cheysson a répondu : *« Il faudra bien que les autres aient aussi un contact avec Israël, ils le savent parfaitement, dans l'intimité. (...) Il n'y a plus un dirigeant arabe, maintenant, qui nie le droit d'Israël à son avenir. »*

« Des préoccupations différentes »

Répétant qu'il n'est pas un dirigeant arabe qui *« ne reconnaise que le règlement des problèmes fondamentaux du Proche-Orient — le plus important étant le problème palestinien — exige un front commun des pays arabes »*, M. Cheysson a précisé : *« Mais chacun des pays arabes a une préoccupation majeure, et elle n'est pas la même. (...) Je trouve que ceci donne une très grande chance pour une négociation. (...) Je pense à la Jordanie ; on pense avant tout au sort des frères ou des cousins qui sont de l'autre côté du Jourdain. Au Liban, on voudrait survivre, exister comme Etat. L'O.L.P. tient à avoir un Etat, à ne pas être simplement une organisation combattante. La Syrie est très préoccupre pour ses frontières et par la menace militaire qu'elle voit en Israël. L'Arabie saoudite craint que la prolongation de la guerre crée des troubles sociaux et a une préoccupation majeure qui est celle des Lieux saints. C'est dans la mesure où les préoccupations sont différentes qu'à mon avis les chances de négociations seront assez grandes. Mais il faut que l'Egypte soit de retour dans cet ensemble pour qu'il ait sa dimension. Donc, si le président Moubarak affirme son autorité, il peut amener l'Egypte à une discussion globale qui, naturellement, prendra en compte Camp David. (...) Si le président Moubarak peut amener l'Egypte à cette discussion, il y aura du côté arabe une capacité de négociations. »*

Deux questions pour Cancun

Parlant aussi du sommet Nord-Sud qui se tiendra à Cancun (Mexique), fin octobre, M. Cheysson a déclaré qu'il faudrait qu'il se termine par *« deux ou trois décisions précises ponctuelles »*. Il a annoncé que la France avait envoyé aux participants un mémorandum posant deux questions auxquelles elle entend obtenir *« des réponses par oui ou par non »*. *« 1) La négociation globale aux Nations unies doit-elle démarrer aussitôt après la session (en cours) des Nations unies ? Nous croyons que c'est indispensable et que, politiquement, si cette négociation ne démarre pas nous aurons une tension insupportable qui ne permettra de traiter aucun problème ailleurs.*

» 2) Une proposition a été faite par la Banque mondiale permettant un injection massive d'investissements pour la production d'énergie dans le monde. La Banque mondiale a proposé une filiale énergie (...) qui permettrait de mobiliser des crédits importants provenant du marché financier international, en particulier des pays pétroliers (...). Cette proposition doit-elle être acceptée au une proposition au moins équivalente dans ses effets financiers ? »

[En fait, ces deux questions s'adressent aux Etats-Unis, qui freinent « une négociation globale » au sein de l'ONU pour un « nouvel ordre économique mondial ». L'ancien président de l'Assemblée de l'ONU, M. von Wechmar (R.F.A.) est chargé d'organiser cette négociation. Quant à la « filiale énergie » de la Banque mondiale, elle tendrait à organiser la coopération entre Occidentaux, pays pétroliers et tiers-monde pour développer l'énergie au sein de ce dernier, en donnant aux Etats pétroliers appelés à financer l'opération un rôle plus important qu'au sein des organisations financières internationales actuelles. La France demanderait à la Communauté européenne d'organiser une telle coopération en cas de blocage au plan mondial.]

L'ALLIANCE FRANCE-ISRAËL : des propos « indécents et absurdes ».

Sous le titre : « Les inadmissibles déclarations de M. Cheysson », l'Alliance France-Israël publie ce lundi 12 octobre la déclaration suivante : « Que le chef de la diplomatie française ose trouver dans l'assassinat du président Sadate un élément favorable à la paix relève à la fois de l'indécence et de l'absurdité. M. Cheysson ne peut pas ignorer que le monde arabe, avec ses réalités et ses conflits, ne s'est jamais rapproché que dans l'hostilité à Israël. Quand Sadate a fait la paix, l'Egypte a assumé l'honneur du monde arabe, et M. Cheysson lui fait une injure posthume quand, disant que Sadate s'est retranché du monde arabe, il prend à son compte le langage de ses ennemis. L'Alliance France-Israël escompte qu'il se trouvera des parlementaires français pour interpeller le gouvernement sur les inadmissibles déclarations de M. Cheysson. »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

Les déclarations de M. Cheysson au « Club de la presse » d'Europe 1 sont jugées *« stupéfiantes »*, par *France-Soir* : *« C'est une aberration »*, écrit ce journal *« de voir en Sadate un obstacle au rapprochement interarabe »*. Le journal ajoute : *« Il est vrai que Claude Cheysson est un habitué des formules hâtives et rapides qui — nous l'espérons pour lui — dépassent sa pensée. Ainsi, c'est lui qui, il y a quelque temps, avait associé dans la même comparaison Yasser Arafat, le leader de l'O.L.P., au général de Gaulle... Et ensuite, c'est lui encore qui, auparavant, avait apporté le salut* « de la France socialiste à l'Algérie socialiste... »

Le Figaro publie ce titre : *« L'éclat de Cheysson »* et écrit que *« le chef de la diplomatie française est ainsi le premier dirigeant des grands pays occidentaux à estimer que la mort du président égyptien pourrait comporter un aspect positif »*.

● RECTIFICATIF. — Ce ne sont évidemment pas des *« milliers »*, comme nous l'avons écrit dans nos éditions du 11-12 octobre, mais des *« millions »* d'Egyptiens qui ont suivi, en 1970, le convoi funèbre de Nasser.

A TRAVERS LE MONDE

Ouganda

● LE PROCES DE L'ANCIEN CONSEILLER d'origine britannique du maréchal Amin, M. Bob Astles, s'est ouvert, ce lundi 2 octobre, à Kampala. M. Astles est accusé d'avoir tué un pêcheur sur les eaux du lac Victoria, alors qu'il était chef d'une unité de lutte contre la contrebande du café sous l'ancien régime ougandais. Lors d'une audience préliminaire, la semaine dernière, l'inculpé a affirmé qu'il n'était pas sur les lieux du crime lorsque celui-ci avait été perpétré.

Arrivé en Ouganda, il y a trente ans, M. Bob Astles, âgé de soixante ans, a servi tous les régimes qui se sont succédé dans le pays avant de devenir l'assistant de l'ancien président Idi Amin. Il s'est fait naturaliser ougandais en 1975, a épousé une Ougandaise et adopté des enfants ougandais. Après la chute du dictateur, en avril 1979, il se réfugia au Kenya, d'où il fut extradé quelques semaines plus tard. Depuis, il est détenu dans la prison de Luzira, près de Kampala. — *(A.F.P.)*

Philippines

● CENT SOIXANTE-QUATORZE PERSONNES ONT ETE TUEES et environ deux cent portées disparues à la suite d'un glissement de terrain causé par des pluies torrentielles qui se sont abattues sur un site minier au sud du pays, vendredi 9 octobre. D'autre part, toujours dans le sud de l'archipel, des membres d'une secte religieuse appelée Christ Rock et dirigée par un militaire, le colonel Ayoy Balayo, ont torturé et assassiné au moins vingt-cinq personnes, dont des femmes et des enfants. Cette secte a été fondée récemment pour combattre les protestants et les catholiques. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● UN NOUVEL ATTENTAT A LA BOMBE a été perpétré dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 octobre, faisant quatre blessés, dont un, semble-t-il, assez sérieusement. L'attentat, qui a endommagé plusieurs bâtiments du centre, n'a pas été revendiqué, mais la police sud-africaine l'attribue au Congrès national africain, interdit. Selon les statistiques officielles, il s'agit du cent trente-quatrième incident *« dû à l'action des terroristes »* depuis juillet 1979. — *(Corresp.)*

● DES NEGOCIATIONS sont en cours entre l'Union soviétique et l'Afrique du Sud, en vue d'un échange de prisonniers, selon le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.).

Il s'agit d'échanger Nikolaï Pestretsov, sous-officier soviétique fait prisonnier en Angola il y a deux mois, contre un militaire sud-africain, Johan Van der Mesch, fait prisonnier par la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) en 1979. M. Jean-Jacques Kurz, porte-parole du C.I.C.R., a déclaré samedi 10 octobre, à Genève, que les deux gouvernements avaient demandé au Comité de servir de médiateur, mais il a refusé de fournir des précisions. — *(A.P.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le succès spectaculaire de la manifestation pacifiste de Bonn pose de sérieux problèmes politiques au chancelier Schmidt

De notre correspondant

Bonn. — L'Allemagne fédérale est-elle en train de devenir le « pays de la peur » ? La question est posée après l'impressionnante démonstration pacifiste dont Bonn a été le théâtre durant la journée du samedi 10 octobre. Le chancelier Schmidt ne dissimule guère qu'à son avis des *« forces obscures »* exploitent les craintes légitimes éprouvées par ceux qu'inquiète la course aux armements nucléaires.

Etaient-ils deux cent mille, ou trois cent mille ? Personne n'a été en mesure de les compter. L'important n'est pas là. Jamais encore la R.F.A. n'avait vu un tel rassemblement. La première impression, certes, était celle d'une grande kermesse populaire. Guitaristes, chœurs et fanfares avaient accompagné les manifestants jusque sur la pelouse du *Hofgarten de Bonn, le parc qui* s'étend devant l'université, et où des attractions musicales ont précédé les orateurs. D'un bout à l'autre, l'atmosphère est restée très bon enfant.

Lorsque les discours commencèrent, une bonne partie des pèlerins de la paix étaient assoupis. Beaucoup de ceux qui auraient voulu entendre les orateurs en étaient empêchés par l'insuffisance de la sonorisation et les rafales de vent.

Que la manifestation ait été dirigée contre le gouvernement *ouest-allemand ne fait guère de* doute, mais M. Reagan et les Américains étaient encore plus directement visés : certains placards allaient jusqu'à promettre *« la mort aux Yankees »*. Sur ce point, donc, le chancelier Schmidt avait certainement vu juste, même s'il a probablement eu tort, au départ, de dénoncer la manifestation en des termes beaucoup trop catégoriques. Cela n'a pas empêché, en effet, près d'un quart des députés sociaux-démocrates au Bundestag d'approuver la manifestation de Bonn. Aussi, le succès de ce rassemblement est-il pour M. Schmidt un coup très dur. Il a lié son destin politique à la « double décision » de l'OTAN : moderniser son arsenal et négocier. Même si aucune convulsion politique n'intervient en République fédérale avant le printemps, il est, aujourd'hui, assez douteux que le congrès du S.P.D., au mois de mars, soit encore prêt à accepter les thèses du chancelier.

Dès maintenant, d'ailleurs M. Schmidt a été contraint de faire machine en arrière. Lors du débat de vendredi au Bundestag, il s'est abstenu de reparler d'un *« coup de poignard dans le dos du gouvernement »*.

Le contenu des discours était prévisible. M. Erhard Eppler, l'« ennemi intime » du chancelier, a soutenu que la République fédérale devait rompre elle-même le cercle infernal du réarmement en refusant l'installation de fusées Pershing sur son territoire. Le pasteur Heinrich Albertz, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, a dénoncé le silence des députés sociaux-démocrates au Bundestag. Mme Uta-Ranke Heinemann, fille de l'ancien président de la R.F.A., a déploré que le sort du monde se trouve aujourd'hui dans les mains de politiciens irresponsables. Enfin, l'écrivain Heinrich Böll a déploré l'enthousiasme avec lequel beaucoup de responsables politiques stimulent la course aux armements.

Dans la cohue et le brouhaha régnant sur l'esplanade universitaire, on a encore entendu de façon confuse les témoignages de plusieurs représentants étrangers. Mme Loretta King veuve du pasteur Martin Luther King, est venue apporter *« le soutien moral »* du pacifisme d'outre-Atlantique. Quant au chanteur Harry Belafonte, il a soulevé l'enthousiasme des manifestants — et réveillé certains d'entre eux — avec un refrain invitant M. Reagan *« à abandonner sa bombe à neutrons »*.

En fait, slogans et discours ont seulement mis en cause l'implantation de fusées Pershing-2 et de missiles de croisière en Europe occidentale. Certains participants, *en tout cas, regrettaient que* les organisateurs de cette grande manifestation n'aient pas cru utile d'inviter le public à signer aussi une pétition contre les SS-20 soviétiques.

La manifestation a mis en évidence un nouveau clivage de la société ouest-allemande. Certes, ceux qui ont défilé à Bonn sont loin de constituer la majorité du pays. Il n'en est pas moins clair qu'une partie non négligeable de la jeunesse ne comprend plus le langage figé des vieux partis. L'impression s'impose d'ailleurs *que les contestataires d'aujourd'hui* ne sont pas exagérément préoccupés par le péril d'un conflit nucléaire. Ils sont opposés, tout autant, à l'hypertrophie industrielle, aux ordinateurs, aux microprocesseurs, et à la chimie alimentaire...

Le fossé qui sépare un homme comme le chancelier du président du S.P.D., M. Brandt, est apparu clairement. Alors que M. Schmidt estime indispensable de maintenir une attitude très ferme envers l'Union soviétique pour qu'une négociation sur le contrôle des armements ait des chances d'aboutir, M. Brandt songe avant tout à ne pas repousser les pacifistes, les « verts » (écologistes) et les divers marginaux dit « alternatifs », qui manifestent contre le gouvernement, et dont l'appui sera nécessaire aux prochaines élections.

Comment, après une manifestation dont l'ampleur a surpris, les choses vont-elles évoluer ? Certains comptent sur la « récupération » des contestataires.

Une seconde possibilité est que le mouvement pacifiste se développe, ce qui ne manquerait pas d'entraîner la chute du chancelier. Certains, dans les milieux politiques, estiment que même dans ce cas les libéraux seraient encore prêts à maintenir leur alliance avec les sociaux-démocrates sous la direction d'un homme comme l'ancien ministre des finances, M. Matthöffer. De telles spéculations, cependant, paraissent pour le moins audacieuses. En réalité, le paradoxe de la situation est que, si les pacifistes opposés au réarmement nucléaire de l'OTAN gagnaient la partie, ils ouvriraient plus probablement la voie à un gouvernement chrétien-démocrate dont *la fidélité à l'alliance atlantique* serait encore bien plus indiscutable que celle de M. Schmidt.

JEAN WETZ.

La déstabilisation allemande

(Suite de la première page.)

En R.F.A., la double référence est 1939 — la guerre déclenchée — et 1945 — la catastrophe, les morts et les ruines qui en ont résulté. Si tant d'Allemands manifestent pour l'idée de paix, c'est en partie parce que tant d'Allemands avaient été conduits à acclamer la guerre.

Puis la permanence d'un mouvement qui a commencé avec l'annonce du réarmement, en 1950, annonce qui a pris à contre-pied toute une génération convaincue que l'antimilitarisme devait être l'expiation du militarisme. Il y a bel et bien continuité entre les « ohne mich », les « sans moi » des années 50 et la foule de Bonn, en passant par le « non » du manifeste des savants atomistes en 1956 et l'ensemble du courant antinucléaire : alors que, en France, l'atome a surtout une connotation positive, en particulier à cause de la sacro-sainte idée d'indépendance nationale, en Allemagne, l'atome civil a été contaminé par le symbole totalement négatif de l'atome militaire.

Mais pourquoi l'étendue de la démonstration de Bonn et de la sympathie qu'elle a rencontrée ? Parce qu'on manifeste plus facilement en Allemagne qu'en France ? Certes. Et il s'agit de manifestations de toute nature. *Avec ou sans violence*. Avec affirmation, de la part des jeunes, d'une marginalité agresive, ou, *comme la semaine dernière à Francfort*, toutes générations confondues, pour empêcher paisiblement la construction d'une nouvelle piste d'aérodrome portant atteinte à l'environnement. Le contraste est d'importance : la manifestation est tantôt refus du système politique, tantôt affirmation d'esprit démocratique, la démocratie ne devant pas seulement s'exprimer les jours de vote. La marche sur Bonn unifiait les deux visées, constatation qui invite à ne pas attacher trop d'importance au très réel effort de pénétration et d'organisation du petit parti communiste et de ses moins petites organisations satellites.

Si les deux visées ont pu converger, ce n'est pas seulement à cause de l'objet de la manifestation, c'est aussi à cause des ratés dans le fonctionnement des institutions. De l'institution parlementaire, dans laquelle le grand parti de la majorité ne représente plus guère l'espoir, ne donne plus guère le goût de la participation. De l'institution judiciaire, qui donne trop souvent raison aux administrations traitant en déviants, en ennemis, des esprits simplement critiques ou, phénomène plus grave, des jeunes motivés par une éthique exigeante. Ainsi, un tribunal vient de confirmer le refus du gouvernement bavarois de laisser devenir enseignante une jeune fille qui prétendait apporter une restriction à sa promesse de fidélité à l'ordre constitutionnel : cette fidélité ne devait pas entrer en conflit avec les exigences de sa foi chrétienne.

Des données multiples

Le cas est doublement caractéristique. A cause de l'étendue toute nouvelle de l'engagement féminin. A cause surtout de la part du sentiment religieux dans le « sans nous » allemand. On l'avait déjà vu au printemps lors du Kirchentag, du rassemblement protestant de Hambourg. On le voit plus encore aujourd'hui où le Sermon sur la montagne est constamment invoqué pour justifier les « pacifiques » face à de belliqueux installateurs de fusées. Ici encore, la comparaison avec la France peut être éclairante : si les Eglises allemandes, la catholique surtout, ne s'étaient pas montrées aussi éloignées des préoccupations de justice, si elles avaient, par exemple, à la veille des élections législatives, parlé, comme les évêques français, du chômage plutôt que de divorce et de tiers-monde plutôt que de finances publiques, la cassure avec une base exigeante n'aurait peut-être pas conduit celle-ci à se référer à l'Ecriture sans trop se soucier de réflexion politique.

Mais il ne s'agit là que d'un *élément explicatif parmi d'autres*. La démocratie allemande est aussi mise en cause par sa propre logique : l'objection de conscience a été d'emblée si bien respectée qu'elle a pu devenir presque la règle, avec une sorte d'aura morale que le service militaire n'a absolument pas. Et l'enseignement de toute une génération de jeunes professeurs et instituteurs présentant la société existante comme intrinsèquement perverse a pu avoir autant d'effets que les dénis de justice et les incompréhensions des notables. Des notables qui, de toute façon, sont eux aussi les adeptes d'un « sans nous » pour la République fédérale puisqu'il doit être bien entendu que celle-ci ne doit prendre aucune responsabilité mondiale, quelle que soit sa puissance économique, en partie parce que le monde extérieur continue à n'accepter qu'une Allemagne timide et dominée.

La peur de la mort atomique joue évidemment un rôle. Mais *elle serait sans doute moins* intense dans un climat politique, social et international différent. Les dirigeants socialistes qui s'entre-déchirent, le chômage qui monte, le bouillonnement polonais qui semble montrer qu'il existe des espaces de liberté possibles sous domination soviétique : les données d'une déstabilisation sont multiples. Dire qu'elle a déjà mis fin à la très profonde stabilité trentenaire de la République fédérale serait pour le moins prématurée : celle-ci a connu d'autres crises morales sans perdre pour autant ses orientations fondamentales. Mais la crise actuelle est sans doute la plus sérieuse.

ALFRED GROSSER.

Belgique

DANS LES FOURONS

Très violents affrontements entre forces de l'ordre et extrémistes flamands

De notre correspondant

Bruxelles. — Il a fallu quatorze escadrons de gendarmerie, plus de deux mille hommes casqués à pied et à cheval et équipés d'autopompes, pour tenir tête pendant sept heures à mille sept cents extrémistes flamands dans la région des Fourons, le dimanche 11 octobre. A certains moments, les affrontements ont été très durs et dix gendarmes ont été pris en otage par les manifestants. Les gendarmes à cheval ont chargé pour libérer leurs camarades : sept d'entre eux ont été blessés, mais le nombre de manifestants atteints n'est pas connu. On l'estime à une vingtaine. Une quinzaine d'extrémistes ont été arrêtés.

La manifestation avait été interdite, mais les extrémistes s'étaient infiltrés dans les Fourons (petite région transférée de la province de Liège au Limbourg flamand en application des lois linguistiques de 1963) en passant par les Pays-Bas. Comme les Wallons avaient annoncé leur intention de contre-manifester, et que le climat était rendu plus nerveux à la suite de l'ouverture de la campagne pour les élections législatives anticipées du 8 novembre, on craignait le pire.

Les gendarmes l'ont empêché, mais les Wallons en fin d'après-midi ont à leur tour franchi la frontière hollandaise pour aller attaquer les autocars des manifestants flamands stationnés aux Pays-Bas. La police hollandaise a tiré des coups de feu, mais personne n'a été blessé. — P. de V.

Pologne

LE GOUVERNEMENT PROPOSE LA CRÉATION D'UNE « COMMISSION PERMANENTE GOUVERNEMENT-SYNDICATS »

Varsovie *(A.F.P.)*. — *Le conseil* des ministres polonais a fait, le 10 octobre, une ouverture en direction de Solidarité en proposant à toutes les centrales syndicales de créer une *« commission mixte permanente gouvernement-syndicats »* pour trouver des solutions aux problèmes du rationnement, de l'approvisionnement de la population et des hausses des prix que l'administration se propose d'introduire dans le cadre de la réforme économique.

Cette proposition a pour but d'éviter les conflits entre le gouvernement et Solidarité, notamment sur les questions du rationnement des denrées alimentaires et de la *« valse des étiquettes »*.

L'ouverture est d'autant plus significative qu'elle intervient après le premier congrès de Solidarité et à quelques jours d'une nouvelle réunion plénière du comité central du P.C.

Elle a été précédée d'un article de *Trybuna Ludu*, qui préconise des modifications dans le fonctionnement de l'Etat, soumis, selon lui, à une *« érosion accélérée »*. Pour sortir la Pologne de la crise et sauvegarder son indépendance, un *« consensus national est indispensable »*, écrit le quotidien, qui va jusqu'à évoquer la possibilité de créer, à l'avenir, un *« gouvernement de coalition »* avec la participation des principales composantes : le parti, l'Eglise et Solidarité.

EUROPE

Grande-Bretagne

Après l'explosion d'une voiture piégée à Londres

Les autorités redoutent une nouvelle campagne terroriste de l'IRA

De notre correspondant

Londres. — Les autorités britanniques craignent une nouvelle campagne de terrorisme en Grande-Bretagne après l'attentat dont la responsabilité à été revendiquée par l'IRA, et qui a fait un mort et une quarantaine de blessés, samedi 10 octobre dans le centre de Londres. Il était un peu plus de minuit quand a explosé une bombe à fragmentation télécommandée placée dans une camionnette stationnant à proximité d'une caserne des gardes irlandais, au moment où un autobus ramenait des soldats ayant terminé leur garde à la tour de Londres. La caserne est située à Chelsea, dans un quartier résidentiel et très fréquenté. Une femme de soixante et un ans a été tuée ; vingt-trois soldats et dix-sept civils ont été blessés, dont huit très grièvement, par les pointes de fer placées dans la bombe.

Mme Thatcher, qui a visité dimanche les lieux de l'attentat, après s'être rendue au chevet des blessés, a déclaré : « *Les gens qui ont fait cela sont des assassins ; c'est l'attaque la plus bruntale que j'ai jamais vue. Jamais, jamais je ne leur accorderai le statut politique, jamais.* »

C'est la première fois qu'un attentat de l'IRA fait une victime en Grande-Bretagne depuis mars 1979, quand Airey Neave, porte-parole du parti conservateur pour l'Irlande du Nord, avait été tué par l'explosion de sa voiture dans le parking du Parlement.

La police recherche cinq hommes qui auraient pu participer à l'action, minutieusement préparée. La camionnette avait été achetée un mois auparavant. Garée la nuit précédente à proximité de la caserne, elle a été amenée sur le lieu de l'attentat une quarantaine de minutes avant le passage de l'autobus, qui regagnait la caserne chaque jour à la même heure. Le fil de la télécommande courait le long d'un échafaudage pour aboutir, une centaine de mètres plus loin, dans un immeuble en réfection. L'homme qui a déclenché l'explosion devait donc, selon la police, avoir une vue parfaite de la scène. Il ne pouvait ignorer que des passants, y compris des enfants, risquaient d'être victimes de la bombe. Sans doute la cible choisie était-elle un symbole : le bataillon des gardes irlandais fondé en 1900 par la reine Victoria recrute essentiellement — mais pas exclusivement — en Irlande du Nord et en République d'Irlande. Bien qu'il soit une unité régulière de l'armée britannique, il ne sert pas en Ulster, pour éviter les représailles contre les familles, et se consacre à des tâches de représentation.

Quelques heures après l'explosion, la responsabilité de l'attentat a été revendiquée par l'IRA dans un communiqué publié à Dublin : « *L'attaque est due*, dit ce texte, *à l'état de guerre existant entre le gouvernement britannique qui occupe l'Irlande et le peuple irlandais opprimé qui s'exprime à travers l'IRA.* » Après une période d'accalmie liée aux grèves de la faim, le terrorisme ne va-t-il pas reprendre en Grande-Bretagne même ?

Union soviétique

● *Un mécanicien, M. Boris Lesnov*, qui avait pénétré dans l'ambassade américaine à Moscou, le matin du 11 octobre, s'est vu refuser l'asile et a quitté l'ambassade après cinq heures de pourparlers. « *Je vais finir ma vie dans un hôpital psychiatrique* a-t-il déclaré aux journalistes occidentaux avant d'être arrêté. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Haïti

UN NAVIRE AMÉRICAIN PATROUILLE POUR REFOULER LES RÉFUGIÉS VERS L'ILE

Miami (Floride) (*A.F.P.*). — Un navire garde-côte américain a pris position, samedi 10 octobre, entre Haïti et Cuba, à la limite des eaux territoriales haïtiennes, pour empêcher les candidats haïtiens à l'émigration de se rendre aux Etats-Unis, a-t-on appris à Miami. Le *Hamilton*, qui patrouille dans le « *passage du vent* », est aidé dans ses recherches par un hélicoptère et des avions.

Les gardes-côtes mettent ainsi en application la décision, passée le 29 septembre par M. Reagan, d'empêcher l'immigration illégale des réfugiés haïtiens qui arrivaient au nombre d'un millier par mois ces derniers temps. Il s'agit, en coopération étroite avec le gouvernement haïtien, de refouler, au besoin par la force, les réfugiés vers l'île caraïbe.

[Haïti s'est engagé à ne pas poursuivre les candidats à l'émigration ainsi refoulés, mais il est difficile de vérifier l'application de cet engagement, qui n'a d'ailleurs qu'un caractère officieux. Washington, de son côté, affirme que les authentiques réfugiés politiques seront admis aux Etats-Unis mais on voit mal comment ce « tri en haute mer », par ailleurs très choquant, pourra s'effectuer.]

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADE

A la suite de la publication dans *le Monde* du 3 octobre d'une information transmise par l'Agence France-Presse, nous avons reçu la mise au point suivante de l'ambassade d'Haïti en France. « *Contrairement à ce que votre journal a annoncé, M. Sylvio Claude n'a pas été grièvement blessé et n'a fait l'objet d'aucun sévice corporel le 28 septembre 1981. D'ailleurs, M. Sylvio Claude, qui s'est pourvu en cassation, n'a pas été condamné pour « outrage au chef de l'Etat par voie de presse », mais bien pour incendies volontaires, et complot contre la sûreté de l'Etat.* »

El Salvador

LE GOUVERNEMENT REFUSANT LE « DIALOGUE » PROPOSÉ PAR LES RÉVOLUTIONNAIRES

La perspective d'un règlement politique du conflit est plus éloignée que jamais

Les forces armées salvadoriennes ont été mises en état d'alerte en prévision d'une recrudescence des actions de la guérilla, a-t-on appris le 10 octobre dans la capitale de la petite république d'Amérique centrale. Les perspectives d'un règlement politique du conflit paraissent, en effet, totalement bloquées : la junte de gouvernement, soutenue par les Etats-Unis et le Venezuela, est favorable à un « dialogue entre les partis, conduisant à des élections libres avec la participation de tous les courants idéologiques » ; le Front d'opposition et le Front Farabundo Marti de libération nationale (F. D. R. - F. M. L. N.), en revanche, sont partisans d'un « dialogue conduisant à une solution négociée du conflit, avec la participation de toutes les forces représentatives ».

Ce lundi 12 octobre, le président du Guatemala, le général Romeo Lucas, devait arriver à San-Salvador. L'idée d'une coordination politique et militaire entre les trois Etats du nord de l'Amérique centrale (Honduras, Guatemala et Salvador) fait son chemin. Le gouvernement sandiniste du Nicaragua, qui avait pris, le 7 octobre, l'initiative de lire à la tribune des Nations unies un « message du F.D.R.-F.M.L.N. à la communauté internationale », paraît de plus en plus visé.

Notre correspondant à Mexico, de retour d'un reportage au Salvador, fait ici l'historique des tentatives manquées pour trouver une solution pacifique à une guerre civile non déclarée, qui a déjà provoqué la mort de plus de vingt-cinq mille personnes.

De notre correspondant

Mexico. — La première proposition de recherche d'une solution négociée de la guerre civile salvadorienne remonte à septembre 1980. Elle émanait de la conférence épiscopale du Salvador, qui proposait sa médiation entre la junte militaro-civile et l'alliance F.D.R.-F.M.L.N. Les insurgés avaient alors refusé cette offre, car, disaient-ils, « *le médiateur n'est pas neutre et l'un de ses membres a même le grade de colonel* ».

La première offre de dialogue faite, au nom de la junte, par M. Duarte « *à toutes les forces politiques* » date, elle, du 25 novembre 1980. Mais, quarante-huit heures après ce geste, cinq membres de la direction du F.D.R. (les « politiques » de l'alliance de gauche) étaient enlevés, torturés et assassinés. Le F.D.R. faisait savoir à la suite de cet attentat qu'il n'était disposé à négocier qu'avec les Etats-Unis. Le 17 décembre, M. Bowdler, alors sous-secrétaire d'Etat pour l'Amérique latine de l'administration Carter, transmettait une proposition de négociation au F.D.R. par l'intermédiaire de l'archevêque intérimaire de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas.

Le 10 janvier 1981, les révolutionnaires lançaient leur « offensive » qualifiée de « générale ». Lorsque leur représentant se rendit au rendez-vous, il ne fut pas reçu : c'était à quelques jours de la fin du mandat du président Carter, alors que celui-ci annonçait, d'autre part, la reprise de l'aide militaire à la junte.

Juste avant de lancer son offensive, la guérilla avait créé, le 30 décembre 1980, une « commission politico-diplomatique » (C.P.D.) chargée d'étudier les conditions de formation d'un gouvernement démocratique révolutionnaire et d'élaborer, dans ce cadre, une politique internationale. Il n'était pas, à ce moment-là, question de dialogue, tant les insurgés comptaient sur les armes pour décider de l'avenir. L'aspect diplomatique était considéré alors par les révolutionnaires comme un simple moyen d' « isoler la junte » et de « gagner du temps ».

Des « concessions prévisibles »

Cet état d'esprit est résumé dans une proposition en date du 3 février, et rédigée par trois membres de la C.P.D. Ce texte, tombé entre les mains des forces de sécurité de la junte, fut utilisé, deux mois plus tard, par celle-ci, afin de prouver que les révolutionnaires n'avait aucune intention sérieuse de dialoguer : le mot « *manœuvre* » apparaît quatre fois en dix lignes ! Les trois signataires proposaient au « *commandement général* » du F.M.L.N. d'accepter une « médiation », tout en reconnaissant le danger de cette « manœuvre » : les militants pouvaient l'interpréter comme une capitulation. Ce texte ne fut d'ailleurs jamais discuté, car deux gouvernements latino-américains amis firent aussitôt et clairement savoir que cette position était indéfendable. En outre, le président Reagan venait de lancer sa grande offensive diplomatique au Salvador, faisant de ce petit pays un test de sa nouvelle politique internationale « musclée ».

Une évolution s'est alors amorcée. Dans un document daté du 26 février, la C.P.D. affirme qu'après analyse elle est parvenue à la conclusion que « *la proposition de médiation n'est pas une simple manœuvre tactique, mais qu'elle est conforme au dessein stratégique de la révolution salvadorienne... résultat de dix ans de lutte armée* », et trouvant appui « *dans un pouvoir militaire que l'ennemi est incapable de vaincre* ».

Faute d'une définition claire de la ligne stratégique, ajoutait le document, il sera impossible d' « *organiser le travail avec les gouvernements, d'avancer des propositions concrètes pour mettre en pratique cette ligne* ».

A cette époque, le F.D.R.-F.M.L.N. prévoyait deux étapes : la médiation devrait d'abord s'engager grâce à la participation de « personnalités » (une de l'Internationale socialiste, une de la démocratie chrétienne européenne, une des Etats-Unis et une d'Amérique latine), puis elle se poursuivrait avec les gouvernements. Sur cette base jugée plus « responsable », les révolutionnaires ont obtenu le soutien du Comité pour l'Amérique latine de l'Internationale socialiste, réuni à Panama le 26 février.

Fin mars, la commission politico-diplomatique a encore affiné ses positions. Il est pour la première fois question de « *concessions prévisibles* » et de « *situation militaire équilibrée* ». L'objectif assigné à la médiation est de « *créer les conditions d'un règlement négocié du conflit* ».

L'issue d'un tel processus, selon la C.P.D., ne serait pas la « *prise du pouvoir* » par le F.D.R.-F.M.L.N., mais une « *modification* » des relations de pouvoir permettant « *une pacification temporaire du pays, et qui amorcerait une ouverture démocratique réelle* ».

Début avril, M. Wischnewski, vice-président du S.P.D. allemand, se rend en Amérique centrale, à la demande de M. Brandt. A San-Salvador, il remet une proposition concrète du F.D.R.-F.M.L.N. à la junte, avec date, lieu et thèmes d'une éventuelle médiation. Fin avril, le président et le vice-président de la junte, respectivement M. Duarte et le colonel Gutierrez, rejettent la proposition. De leur propre initiative, ou sous la pression de Washington ? Les insurgés acceptent alors l'idée avancée par les Allemands d'un « *dialogue privé direct* » avec la junte, mais elle est également rejetée. En juin, le Canadien M. Broadbent entreprend le tour des capitales intéressées dans l'espoir de relancer la médiation, mais sans succès. Une mission du Parlement européen connaît le même résultat.

De son côté, le président mexicain, M. Lopez Portillo tente de convaincre ses homologues vénézuélien et américain de l'intérêt d'une solution négociée. Il s'est, dans les deux cas, heurté à un refus motivé par la peur d'affaiblir la position de la junte.

La déclaration franco-mexicaine

Les conversations franco-mexicaines, qui devaient conduire à la déclaration conjointe sur le Salvador, ont commencé au mois de juin à Paris, à l'initiative des Latino-Américains. Elles ont continué au Mexique en juillet, pendant la visite de M. Cheysson. Au cours de son voyage en Amérique centrale, le ministre des relations extérieures a rencontré son collègue salvadorien, et des membres de la commission politico-diplomatique du F.D.R.-F.M.L.N.

La position des insurgés, qui reprenaient, à la mi-juillet, l'initiative sur le terrain, a encore évolué, notamment sur la question des élections — élément évidemment indispensable pour que le gouvernement français accepte de les reconnaître comme « *force politique représentative disposée à assumer des obligations, et à exercer les droits qui en découlent* ». Dans un document de travail élaboré le 27 juillet, la C.P.D. estime que c'est à présent la junte qui se livre à une « *manœuvre* » politique en proposant des élections dans les conditions actuelles. Il s'agit, selon les insurgés, d'une « *formule magique et simpliste dans le meilleur des cas* ». Mais, ajoute la C.P.D., « *nous inclinons plutôt à penser qu'il s'agit d'une position rhétorique face à la pression internationale en faveur d'une solution politique* ». La C.P.D., pour sa part, considère « *que ce processus électoral n'a de sens que s'il est l'expression de la volonté du peuple, et si existent les conditions, le climat, qui lui permettent d'exprimer librement sa volonté* ». « *Ces conditions*, affirme-t-elle, *ne sont pas remplies du fait du maintien de l'état de siège, de la censure, des assassinats quotidiens par les groupes para-militaires et la publication par l'armée d'une liste de « terroristes internationaux » sur laquelle figurent les principaux leaders de l'opposition.* »

Le F.D.R.-F.M.L.N. propose, lui, l'arrêt immédiat de l'envoi de tout armement, munitions ou personnels militaires de la part d'autres Etats ; il réclame un minimum d'ouverture démocratique conduisant à l'établissement d'un climat propice à la recherche d'une solution négociée, ainsi que le respect de la Convention de Genève ; il pense, enfin, qu'il serait « *positif d'arriver à un engagement de cessez-le-feu* ».

Les objectifs des révolutionnaires sont : la formation d'un nouveau gouvernement et la définition d'un nouveau cadre juridique politique, l'établissement d'un nouvel ordre économique, selon les principes de l'économie mixte et la création d'une « *armée de type nouveau* », condition indispensable, pour les insurgés, au déroulement d'élections libres et au respect de leur résultat. Sur la base de toutes ces propositions, conclut le texte de la commission politico-diplomatique, « *nous considérerons que la médiation internationale est le seul mécanisme viable pour parvenir à une solution négociée du conflit. Car il est nécessaire d'avoir des témoins de la volonté politique réelle des protagonistes du conflit* ».

La volonté de recherche d'une solution politique par les révolutionnaires est maintenant clair, mais elle n'implique pas un renoncement à la lutte armée. Cette volonté se heurte au refus des groupes dirigeants les plus influents du Salvador, et n'a aucune chance d'aboutir si les Etats-Unis n'en tiennent pas compte. Or il semble qu'à Washington on ait pris conscience de la complexité du problème. Et la possibilité d'une négociation commence à être envisagée. En tout cas, les Etats-Unis n'ont le droit qu'entre deux solutions : frapper fort ou négocier.

FRANCIS PISANI.

● *L'opposition est prête à accepter une médiation du Honduras* pour un dialogue avec le gouvernement en vue d'aboutir à une solution politique au conflit armé au Salvador, a déclaré le président du Front démocratique révolutionnaire, M. Guillermo Ungo. Dans une interview accordée depuis les Nations unies à New-York, au journal hondurien *La Tribuna*, le leader de l'opposition salvadorienne a rendu hommage à la position exprimée récemment au Mexique par le président du Honduras, le général Policarpo Paz Garcia, « *qui a souligné de façon positive sa neutralité vis-à-vis de la situation au Salvador* ». Le Nicaragua, avait récemment offert ses bons offices. Ils avaient été rejetés par la junte de gouvernement de San-Salvador.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Des squatters déportés en août au Transkei ont pu regagner la province du Cap

De notre correspondant

Johannesburg. — Des centaines de personnes, parmi celles expulsées de Nyanga en août et transportées de force dans le Bantoustan « *indépendant* » du Transkei (*le Monde* du 26 août) sont de retour dans la province du Cap. L'opération s'est amorcée sans incident dans la nuit du mercredi 7 au jeudi 8 octobre à Umtata, capitale du Transkei. La quasi-totalité des six cents squatters, qui s'étaient réfugiés dans deux églises de cette ville, ont pris place dans des autobus mis à leur disposition par les autorités du Bantoustan. Celles-ci avaient averti depuis deux mois Pretoria qu'elles renverraient les squatters « *chez eux* », ne pouvant leur offrir ni emploi, ni logement, ni aide.

Mercredi, devant le Parlement du Cap, M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a reconnu qu'à la suite des raids policiers et des déportations, une dizaine de mères de famille avaient été séparées de leurs enfants, le cas d'une quarantaine d'autres restant « *douteux* ». Des autobus affrétés par le gouvernement sud-africain ont été envoyés le 21 septembre à Umtata afin de ramener les cinquante femmes à Nyanga, mais après quelques bousculades, ils sont repartis vides. En accord avec les mères concernées, les squatters, qui prétendent avoir tout laissé à Nyanga, qui un parent, qui des biens personnels, qui des papiers importants ou un emploi sûr, ont exigé d'être tous rapatriés. Depuis, a expliqué M. « Pik » Botha, « *nous avons abandonné notre offre d'aide aux mères de famille, mais les négociations seront reprises prochainement* ».

Une sorte d'indemnité de compensation d'environ 200 000 francs a été versée au « *gouvernement* » du Transkei, à charge pour lui de la redistribuer aux déportés de Nyanga. Il semble que ledit « *gouvernement* » ait affecté une partie des fonds à d'autres fins...

L'affaire de Nyanga, et surtout la manière brutale dont elle a été temporairement « *réglée* », avait soulevé une grande indignation. L'ambassadeur de France en Afrique du Sud, M. Dorin, avait tenté de lancer une démarche humanitaire globale des chefs de mission diplomatique auprès des autorités. La tentative avait échoué du fait du refus de certaines ambassades (américaine notamment) de s'y associer. M. Dorin avait ensuite été l'objet d'une « *réprimande* » des autorités sud-africaines, suivie d'une violente campagne de presse et de menaces de mort anonymes.

Cependant, réunis à nouveau le 7 septembre, les chefs de mission ont transmis au gouvernement sud-africain un texte plus sévère encore, sur lequel les autorités ont gardé le secret. « *Nous tenons à exprimer notre sérieuse inquiétude concernant la manière inhumaine dont a été traité le problème des squatters de Nyanga* », écrivent en substance les diplomates, à l'exception de ceux du Portugal, de l'Argentine et du Paraguay qui, selon le mot de l'un d'eux, considèrent que cette affaire « *ne les regarde pas* ».

PATRICE CLAUDE.

Tchad

Le problématique retrait libyen

Peut-on encore sérieusement envisager que les troupes libyennes seront contraintes à se retirer du Tchad dans les mois qui viennent, ainsi que le souhaite Paris (*le Monde* du 6 octobre) ? Si l'on en croit des sources informées à Yaoundé (Cameroun), aux termes d'un accord passé, le 17 août, entre N'Djamena et Tripoli, le projet tchadien d' « armée nationale intégrée » (ANI) bénéficie du concours actif de la Libye, qui se serait engagée à contribuer à la formation de deux mille soldats par an pendant cinq ans et la mise en place des « organes directeurs » de l'ANI. Cet accord aurait été communiqué fin septembre aux chefs militaires des différentes factions du GUNT (Gouvernement d'union nationale de transition) par le ministre tchadien de la défense.

D'autre part, selon des sources dignes de foi, les Libyens auraient récemment installé une garnison de deux mille hommes, « conseillés » par une cinquantaine de Soviétiques, à Am-Timan, dans le Salamat, province frontalière du Centrafrique. Enfin, dans un entretien publié mercredi par *le Quotidien de Paris*, le ministre des affaires étrangères du GUNT, M. Acyl Ahmat, a déclaré que les attaques, en septembre, des Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, dans l'est du Tchad, avaient conduit à l'abandon du « calendrier », établi par N'Djamena et Tripoli, « *du départ de l'armée libyenne* ». « *Les troupes libyennes resteront au Tchad tant que nous serons menacés par la coalition égypto-soudanaise sur notre frontière de l'Est* », a-t-il ajouté.

Selon certaines informations, M. Goukouni Oueddei, président du GUNT, devait annoncer, après sa réception à l'Elysée, le 17 septembre, l'amorce d'un retrait des troupes libyennes. En tout cas, il n'en a rien fait lors de la conférence de presse qu'il a tenue le lendemain dans la capitale française. La prise en main par les Libyens de la future armée nationale, le quadrillage croissant du Tchad par les forces de Tripoli et les propos de M. Acyl Ahmat, donnent à penser que le colonel Kadhafi n'est pas près d'évacuer son « glacis tchadien ».

J.-C. POMONTI.

Le Monde

politique

A la « base » du parti socialiste

I. – « Les gens se faisaient des idées »

par JEAN-YVES LHOMEAU

C'est vrai, l'air paraissait plus léger. Puis est venu l'été, dans la foulée. L'air était toujours plus léger. Septembre a embrumé le printemps socialiste. L'usine, le bureau, l'école, n'ont pas changé. Ou alors, c'est à peine perceptible.

« Les gens sont contents d'avoir un gouvernement de gauche, mais se demandent s'ils ont bien fait. Et puis les patrons sont toujours là... Les gens se faisaient des idées. Avec la gauche au pouvoir, on se disait : « Le patron va filer doux. » Ce n'est pas le cas. On a beau dire au patron : « Faudra changer votre fusil d'épaule », la réponse est toujours la même. Ça n'a pas changé. » M. Lionel Chicot, trente-deux ans, électricien, militant dans une section d'entreprise de la fédération du Loiret, adhérent du P.S. depuis 1977 (ex-courant Rocard), ne livre pas là son opinion personnelle. Il s'efforce de traduire ce que l'on dit autour de lui.

Ses camarades n'ont pas entendu de réfexions très différentes de celles qu'il rapporte. *« Le patron et l'ouvrier, c'est comme deux chèvres, tête contre tête, sur le pont. Ça pousse des deux côtés »*, dit Lucien Merlin, ouvrier métallurgiste, délégué du personnel C.G.T., au P.S. depuis 1957, hors courant, un grand gaillard de cinquante-quatre ans qui trompe son monde avec le genre « baba cool » que lui donnent ses très longs cheveux. Il n'est pas vraiment « cool », Lucien Merlin, du moins quand il parle rapports de forces à l'intérieur de son entreprise. Le patron est toujours là, bien sûr, mais le rapport de forces lui est moins favorable qu'hier. C'est du moins comme cela que le délégué C.G.T. voit les choses : *« En 1978, il nous disait : « Vous avez voté et vous avez perdu. » Aujourd'hui, il est acculé. »*

« Les copains », comme il dit, n'en sont pas réduits à crier *« on a gagné, on a gagné »* – manifestation d'impuissance, – ainsi que le font les personnages du dessinateur Reiser qu'un patron rigolard salue d'un rituel *« bonjour, bonjour, les travailleurs ! »*. Ils ont effectivement gagné, et bien plus que les élections. A la veille du premier tour des législatives, trente-cinq personnes étaient menacées de licenciement dans l'entreprise. L'inspecteur du travail a refusé, le ministre du travail aussi.

« Les copains » ont voté à gauche *« pour sortir de la crise »*, mais ils savent que *« ça va être dur »* et qu'il leur faut patienter. La base, pourtant, *« poussait »*. Un peu trop fort, peut-être ? Lucien Merlin raconte que, lors d'une récente réunion de l'union départementale de la C.G.T., *« les responsables ont passé leur temps à prévenir : « Attention, en criant, vous faites le jeu de la droite ! Il ne s'agit pas non plus de se mettre les mains dans les poches en disant* amen. *Mais il faut savoir qu'aujourd'hui le dialogue est possible. » « Les copains »* ont compris : ils ne vont pas *« casser la baraque. »*

Pourtant, si l'on en croit ce que rapportent la plupart des *militants* élus, responsables du parti, ils auraient quelques raisons d'être tentés de le faire. La montée de l'inflation et celle du chômage inquiètent. Ceux qui sont le plus durement frappés ne réagissent pas toujours avec la passivité dont on les soupçonne parfois.

M. Jacques Daudin, quarante ans, arboriculteur – il fait de la pomme et de la poire, sur un peu moins de 4 hectares, près de Châteauneuf-sur-Loire, dans le Loiret, – militant socialiste depuis deux ans, sympathisant depuis une quinzaine d'années, a fait passer une petite annonce chez les commerçants locaux, au début du mois de septembre. Il cherchait du personnel pour le ramassage des fruits. M. Daudin a reçu trente-quatre réponses en deux jours. Il a embauché dix de ces candidats à la cueillette, un *métier* fatigant qui vous brise les reins. *« Tous chômeurs et tous Français. Ils ont tous accepté d'être déclarés. C'est nouveau. Il y a quatre ou cinq ans, on ne trouvait personne »*, note-t-il.

Parmi les dix, il y avait deux maçons et une psychologue à la recherche de son premier emploi. Le plus jeune avait dix-huit ans, le plus âgé vingt-sept ans. L'un d'entre eux a expliqué au « patron » : *« Je touche plus au chômage qu'ici. Mais on en a tellement marre d'aller pointer... Ramasser les pommes pendant six semaines, ça vaut mieux que de rester dans son H.L.M. »*

Le chômage, on le voit là où jusqu'à présent il restait caché. *« Aller pointer dans une commune rurale, c'est atroce. Tout le monde vous connaît. Ça se voit »*, constate Roger Coly, cinquante-huit ans, militant socialiste depuis 1979, *« paysan authentique »*, comme il dit, puisqu'il a choisi de se contenter de ses 19 hectares de cultures céréalières dans le Loiret plutôt que de s'endetter et de travailler plus.

Bien sûr, il y a un *« acquis du chômage »*. Tous les militants socialistes l'expliquent. Mais les chiffres parlent, et l'on ne peut rien contre ce qu'ils expriment. *« Le premier million avait fait choc dans l'opinion. Le deuxième, psychologiquement, ce sera grave »*, estime M. Claude Dupont, premier adjoint au maire communiste de Montargis, président du district de l'agglomération montargeoise. Dans la ville et ses environs – sept cantons – deux mille demandes d'emplois non satisfaites étaient recensées en septembre 1980. Un an plus tard, les trois mille ont été dépassées. Au début du mois de septembre, le directeur de l'agence locale de l'emploi notait *« un certain désenchantement »* chez ceux qui croyaient que la gauche allait faire des miracles. *« Les gens disent qu'il n'y a pas beaucoup de changement »*, rapporte-t-il.

« Les travailleurs retournent à leurs interrogations après une période euphorique. Notre réussite passera par la diminution du chômage et de l'inflation. Mais il ne faut pas qu'on nous reproche de n'avoir pas réalisé en quelques mois ce que d'autres n'ont pu faire en vingt-trois ans ». Tous les militants socialistes semblent partager ce constat et cette analyse formulés par M. Lucien Cabirol, conseiller municipal de Toulouse, militant du P.S. (courant Mitterrand) depuis 1971.

Chômage, inflation, ces deux cancers de la vie économique animent toutes les conversations. L'inflation dévore les avantages accordés aux revenus les plus modestes. Les premières mesures sociales mises en place par le gouvernement ? Elles sont positives, évidemment, note M. Yvon Deschamps, secrétaire de la fédération du Rhône. Positives, qui oserait dire le contraire ? *« Mais la hausse des prix a déjà grignoté tout cela »*, note ce militant du courant Mitterrand qui a adhéré en 1973. M. Sébastien Canseil, maire de Woippy, 15 000 habitants, dans la banlieue de Metz, est tout à fait d'accord. Les gens qu'il rencontre lui disent : *« A quoi ça sert d'augmenter nos salaires, s'ils sont bouffés par l'inflation ? » « Le thème est exploité par la droite*, dit-il, *mais c'est aussi une réalité. »*

Les haricots du premier cassoulet

L'inquiétude face à la montée du chômage et de l'inflation, la plupart des militants socialistes semblent la partager avec ceux – les salariés qu'ils côtoient – dont ils expriment les craintes et, parfois, les déceptions. Mais ils disposent au moins d'arguments pour se convaincre que *la gauche ne peut pas tout faire* en un jour et qu'elle ne détient pas de recette miracle. Le gouvernement a des excuses, et, au premier rang d'entre elles, la situation dont il a hérité, le « fardeau » de la gestion Giscard-Barre.

Des excuses, on en trouve encore pour ne pas trop s'émouvoir des « flottements » qui se sont manifestés au gouvernement pendant les premiers mois de son existence et des déclarations cacophoniques de certains ministres et secrétaires d'Etat. *« Vous n'avez pas fait brûler les haricots de votre premier cassoulet ? »* demande M. Jaime Rodriguez, secrétaire du comité de la ville de Toulouse ; ce mitterrandiste de la première heure – militant de gauche depuis 1957, il a adhéré au P.S. en 1971, lors du congrès d'Epinay – absout sans réclamer la moindre pénitence les *« petites erreurs d'apprentissage »* du gouvernement. *« Péchés de jeunesse »* dans un parti qui a gagné alors qu'il ne s'y attendait pas, estime M. Poulain, maire de Briare, quarante et un ans, ex-P.S.U., membre du P.S. depuis les municipales de 1977. La nouvelle génération des ministres n'a pas eu l'occasion de *« faire ses classes »*, remarque M. Claude Bernardin, conseiller municipal de Lyon, militant depuis 1971 qui se situe dans le courant Mauroy.

« Ils apprendront leur métier », *dit un militant du Boulonnais*. Ces *« tâtonnements »* rappellent à M. Maurice Poujade, maire d'Orvault (Loire-Atlantique), les difficultés d'adaptation qu'ont dû affronter les *« bleus »* du parti socialiste lorsqu'ils ont investi de nombreuses mairies aux municipales de 1977. Des contradictions ? *« Tant mieux ! C'est la liberté et c'est pour cela que nous sommes dans ce parti »*, affirme M. Raymond Delfolie, quarante-trois ans, ouvrier qualifié, adhérent depuis 1977 (courant Rocard), syndiqué à Force ouvrière, qui milite à Fontaines-sur-Saône (Rhône). Et puis, après tout, *« des couacs bien vécus peuvent être autant d'éléments pour un débat devant les citoyens »*, ajoute M. Yvon Deschamps, secrétaire de la fédération du Rhône.

Tous les *« couacs »*, pourtant, ne sont pas passés par pertes et profits. C'est le cas, notamment, des déclarations de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, sur l'éventualité d'accorder le droit de vote aux immigrés à l'occasion des *élections municipales ou sur des* prises de position de M. Charles Hernu, ministre de la défense, à propos de la durée du service militaire.

Têtes de Turc

Le droit de vote aux étrangers a provoqué des réactions de rejets violentes, y compris parmi les militants socialistes. *« Si c'est comme ça, on rend notre carte »*, M. Poulain, maire de Briare, a entendu cette réflexion – *« passionnelle »*, dit-il – dans sa section. Ce projet, même s'il est encore lointain, a été *« très mal accueilli »* dans la population, affirme M. Nicolas Schiffler, député de Moselle, suppléant de M. Jean Laurain, ministre des anciens combattants. *« J'ai eu droit à une levée de boucliers*, explique-t-il, *à une sorte de résurgence du racisme, y compris chez d'anciens immigrés assimilés. »* D'autant que, dans cette région, le pourcentage de population immigrée est élevé. Il en est ainsi à Woippy, dont le maire, M. Cansell, entend, trop souvent pour son goût, des réflexions de ce genre : *« Ici pour obtenir quelque chose, il faut être arabe ou turc ! »*

« Une tête de Turc », il en faut dans tous les gouvernements. Aujourd'hui, c'est le tour de M. Charles Hernu, ministre de la défense. A cette différence près qu'il ne fait pas rire du tout ceux des militants socialistes qui lui reprochent ses maladresses ou, pis, des prises de position contraires aux grands principes qu'ils ont défendus lorsqu'ils étaient membres d'un parti d'opposition. La réticence de M. Hernu à envisager un service militaire à six mois est mal comprise dans la section de La Madeleine, près de Lille. Elle est dénoncée partout ailleurs.

« Quand je l'ai entendu dire qu'il n'était pas question des six mois, mon sang n'a fait qu'un tour ». M. Lionel Chicot, trente-deux ans, militant ouvrier dans le Loiret, enrage. Il n'est pas le seul. M. Gérard Ronzano, cadre administratif en Loire-Atlantique, qui a rejoint le P.S. parce qu'il estimait que son combat *« pacifiste et écologiste »* y serait plus efficace que dans une formation marginale, est *« profondément déçu »*. Le ministre de la défense, selon lui, *« tourne complètement le dos au programme socialiste »*. *« On reproche à des militants de parler sans mandat. Lui ne se gêne pas*, dit-il. *On continue de flatter le nationalisme des Français. la politique de défense passe bien parce qu'ils ont été élevés, depuis plus de vingt ans, dans des idées cocardières. Ce n'était pas au parti socialiste de poursuivre dans cette voie. »* Celui-là reprend une argumentation que l'ancienne opposition connaît bien : *« un sous-marin nucléaire, c'est la fourniture de blé pour l'Afrique pendant un an »*.

Les « têtes de Turc », on les a aussi choisies parmi ceux qui représentaient le pouvoir ancien, soit directement, comme les préfets, soit au travers des médias. M. Luc Soubré, conseiller municipal de Toulouse, qui fut militant de la Convention des institutions républicaines avant d'adhérer au P.S., a remarqué que ses amis de la « base » ont été attentifs aux changements de la télévision. *« Peut-être parce que c'était comme au guignol*, dit-il. *On voyait tomber les têtes et les coups de bâton. » « Nous ne faisons pas de chasse aux sorcières*, ajoute-t-il, *mais nous n'acceptons pas les journalistes inféodés au pouvoir giscardien. Tous ces gens qui rampaient devant M. Elkabbach ne vont pas donner maintenant des leçons de démocratie à Desgraupes ! »* M. Régis Rousset, quarante-quatre ans, ouvrier rectifieur à Villeurbanne, syndicaliste à Force ouvrière, militant socialiste (courant Mitterrand) depuis 1977, verrait très bien Jean Lefèvre, ancien présentateur du journal de 20 heures à TF 1, *« vendre des cravates à Saint-Nizier »* (1). *« Il faut le temps que ça change*, dit-il. *On jugera dans six ou sept mois quand on nous débarrassera des feuilletons américains et de Guy Lux. »*

Le temps : ce mot revient fréquemment dans les conversations socialistes. Le temps de réformer, le temps d'agir et celui d'obtenir quelques résultats sur les questions les plus graves et les plus difficiles, chômage et inflation. Tous sont d'accord pour admettre que l'une des missions principales des militants socialistes sera d'expliquer aux *électeurs impatients pourquoi* le changement n'est pas aussi brutal que les rêveurs l'espéraient. Pour expliquer aussi, il faudra du temps.

Prochain article :

« SURTOUT, NE PAS BAILLER D'ENNUI »

(1) A Lyon, de nombreux camelots s'installent autour et devant l'église Saint-Nizier.

Enquête de CATHERINE LAURENS à Toulouse, JEAN-CLAUDE MURGALE à Nantes, GEORGES SUEUR à Lille, et de notre correspondant régional à Lyon CLAUDE RÉGENT.

POLITIQUE

Les congrès fédéraux du P.S. tirent les conclusions de la nouvelle répartition des influences au sein du parti

Les congrès fédéraux du parti socialiste se sont réunis, samedi 10 et dimanche 11 octobre, afin de se prononcer sur la motion unique de synthèse qui sera soumise au congrès national, à Valence, les 23, 24 et 25 octobre prochain. Les membres du courant C (courant Rocard) se sont ralliés à cette motion cosignée par les trois autres courants (A, B et E, c'est-à-dire les courants Mitterrand, Mauroy et CERES).

La répartition des influences de ces courants au sein des commissions exécutives fédérales avait été négociée à l'avance, fédération par fédération. La direction nationale avait recommandé de prendre pour base l'accord intervenu au terme du comité directeur du 12 septembre entre les courants A, B et E. Cet accord, qui réduit à 15 % l'influence du courant Rocard, s'est traduit par l'affaiblissement de ce dernier dans les commissions exécutives fédérales.

L'application stricte de cet accord pouvait permettre de penser que les amis de M. Rocard étaient en position de perdre le contrôle de trois des sept fédérations dans lesquelles ils sont prépondérants. Ils ont obtenu de fortes majorités dans les Yvelines et le Maine-et-Loire, mais, dans l'un et l'autre cas, les votes sont contestés. La fédération du Loiret ne se prononcera que le week-end prochain. Selon les propositions de la direction nationale, les rocardiens devraient perdre la majorité absolue dont ils disposaient au sein de la commission exécutive, mais conserver le poste de premier secrétaire fédéral.

A Paris, bien que l'influence du courant A (Mitterrand) ait été renforcée, le CERES de M. Chevènement garde le contrôle de la fédération.

MORBIHAN : l'apaisement

De notre correspondant

Lorient. — Commencé dans la confusion, les injures, les violences verbales, le conseil fédéral du P.S. du Morbihan, qui s'est tenu dimanche à Pontivy, s'est finalement terminé par un accord. Il aura cependant fallu plus de six heures de négociations au lieu des deux heures de débat prévues, en présence de M. André Laignel, député de l'Indre, désigné par le bureau exécutif national, pour tenter de trouver une issue au conflit qui dure depuis de longs mois.

Comme l'avait dit le matin même, M. Jean-Yves Le Drian, maire de Lorient, les socialistes morbihanais ne pouvaient sortir de l'impasse qu'à la condition d'« *abandonner la guerre des tranchées* », de « *préparer Valence et non pas Verdun* ». A l'ouverture des débats, une liste volontairement limitée à seize noms alors qu'elle aurait pu en rassembler vingt-cinq réunissait les partisans des courants Mitterrand, Maurois et CERES. Une autre liste, complète celle-là, mais non assortie de motion, donc inéligible, était présentée par le courant rocardien, le mieux implanté dans le département.

Une commission des résolutions a trouvé un accord en portant le nombre de sièges à la commission exécutive fédérale à vingt-six, ce qui permettait de donner aux « rocardiens » un siège de plus. La nouvelle commission exécutive fédérale se compose de neuf représentants du courant Mitterrand, de trois membres du courant Maurois, de quatre membres du CERES et de dix membres du courant rocardien.

A la fin du congrès, M. Jean-Yves Le Drian a estimé que la décision prise mettait fin aux « *difficultés* » de la fédération du Morbihan, le résultat n'ayant été obtenu que par « *le dépassement du sectarisme, l'abandon des volontés hégémoniques de certains et le respect des réalités militantes dans leur diversité* ».

Selon M. André Laignel, les instances nationales du P.S. feront, dans les semaines qui viennent, un « *geste d'apaisement* ». Chacun a immédiatement pensé à la « réhabilitation » de M. Jean Giovannelli, député de la 6e circonscription, qui avait été candidat lors des élections législatives malgré l'avis contraire de la direction nationale. Cet acte d'indiscipline contraint M. Giovannelli à siéger, à l'Assemblée nationale, parmi les députés non inscrits. M. Giovannelli souhaite être intégré au groupe socialiste.

JEAN-YVES MANACH.

Élections municipales

SOMME : Ailly-sur-Somme (1er tour).

Inscr., 2 531 ; vot., 805 ; suffr. expr., 727. Liste d'union de la gauche. MM. Louis Levasseur, P.C., 704 voix, Hubert acq, P.S., 650, et Serge Caillou, P.S. 643 : *3 sièges.*

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal après la démission de ses fonctions de maire de M. Daniel Tabary (P.C.), qui a décidé de conserver son mandat de conseiller municipal. Trois sièges étaient à pourvoir : ceux de Marcel Davion (P.C.), *décédé* ; de Patrick Duhamel (P.S.), *décédé*, et de M. Jean-Jacques Bonnard (P.S.), *démissionnaire*.

Pour ce scrutin partiel, seule la liste d'union de la gauche, soutenue par la municipalité, était en lice.]

● A BUSSIERE-BADIL (DORDOGNE), où le premier tour d'une élection municipale partielle était organisée dimanche 11 octobre à la suite du décès du maire, Charles Glangetas (sans étiq.), Mme Paulette Decraene (P.S.), secrétaire de M. François Mitterrand, a été élue par 226 voix contre 181 à M. André Glangetas (sans étiq.), fils du maire décédé. Il y a eu 407 suffrages exprimés et 407 votants sur 451 inscrits.

● A ALLASSAC (CORREZE), M. Jean Aillot (P.S.) a donné sa démission de maire après avoir été mis en minorité au sein de son conseil municipal composé de dix P.S., huit P.C. et trois div. droite. Afin de relancer l'activité des ardoisières de sa commune, M. Aillot avait contacté un industriel qui acceptait d'en prendre l'initiative à condition que lui soit versée une aide financière de 150 000 francs. Les conseillers municipaux n'étaient pas hostiles à ce projet, mais ils estimaient que l'opération ne devait pas coûter plus de 50 000 francs. — *(Corresp.)*

La situation en Nouvelle-Calédonie

TROIS GENDARMES BLESSÉS A POINDIMIÉ

(De notre correspondant.)

Nouméa. — Dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 octobre, une cinquantaine de Mélanésiens ont cherché à pénétrer par la force à l'intérieur de l'hôtel de la Place, situé à Poindimié, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie. Trois des gendarmes mobiles qui sont intervenus pour repousser ce groupe ont été blessés.

Tout avait commencé, dans la soirée, quand une dizaine de jeunes autochtones avaient voulu consommer de l'alcool et que le gérant de l'établissement avait refusé, estimant que ceux-ci étaient déjà en état d'ivresse. C'est sans doute pour exercer des « représailles » que les jeunes gens sont revenus avec des renforts vers minuit. Ils ont alors brisé des vitres et des portes en lançant des pierres. Les gendarmes mobiles ont été appelés par le propriétaire de l'hôtel. Au cours de l'affrontement, assez violent, qui s'en est ensuivi, ils ont utilisé des grenades lacrymogènes pour disperser les assaillants. Cet incident, qui a eu lieu dans une commune dont le conseil municipal et le maire sont indépendantiste, traduit le climat de tension régnant dans le territoire depuis l'assassinat du secrétaire général de l'Union calédonienne, le 19 septembre.

LE PREMIER MINISTRE A LILLE : il n'y a pas de place aujourd'hui pour un parti qui s'interroge.

(De notre correspondant.)

Lille. — Comme il était prévisible, la motion unique qui sera présentée au congrès socialiste de Valence a obtenu une écrasante majorité dans la fédération du Nord : 9 401 mandats sur 9 642 exprimés. Pourtant, tout au long du congrès qui a rassemblé plusieurs centaines de délégués à Lille, le samedi 10 octobre, cette quasi-unanimité est apparue nuancée. M. Pierre Mauroy est brièvement intervenu pour affirmer : « *Il faut oublier Metz. Il n'y a pas de place aujourd'hui pour un parti qui s'interroge, alors que nous avons la charge de la France...* »

Les interogations, toutefois, n'ont pas manqué. La procédure employée, en l'absence de débat sur plusieurs motions, pour désigner les dirigeants fédéraux à la proportionnelle, a été vivement critiquée. « *La motion unique, liste unique bloquée, on n'aime pas ça au P.S. !* », a-t-on entendu à plusieurs reprises, en substance, tout au long des débats. M. Allouche, premier secrétaire de la fédération, a réaffirmé : « *Nous ne voulons pas d'un parti monolithique. Les courants de pensée traduisent une réalité ; la diversité n'a jamais nui à notre unité.* »

Autre interrogation, inquiète celle-là : le gouvenement est souvent mal perçu par les Français et singulièrement dans les entreprises, a-t-on dit au cours des débats. Les militants ne comprennent pas ses hésitations sur la politique économique, l'audiovisuel, la durée du service militaire, etc. M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat chargé de l'extension du secteur public, est intervenu pour tenter d'enrayer la montée de cette morosité : « *Serions-nous seulement capables de nous mobiliser dans la défaite et pas dans la victoire ?* a-t-il dit. *Plus que jamais, nous avons besoin de la participation de tous les militants.* »

M. Piere Mauroy a voulu, lui aussi, galvaniser ses amis du Nord : « *L'état de grâce n'est pas terminé. Les Français comprennent bien que la tâche que nous avons à accomplir est énorme : mais nous réussirons.* » — G. S.

M. JOSPIN AUX MILITANTS SOCIALISTES : vous êtes dans le gouvernement.

(De notre correspondante.)

Bourg-en-Bresse. — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a participe, samedi 10 octobre, à Bourg-en-Bresse, à la Fête de la rose, organisée par la fédération de l'Ain. Devant trois mille cinq cents personnes, il a déclaré : « *Le problème du couple gouvernement-parti est important, mais il ne faut pas que les militants se contentent de se regarder dans le miroir du gouvernement ou du parti. Vous êtes dans le gouvernement. Soyez les acteurs du changement de votre propre vie.* »

M. Jospin a, d'autre part, justifié la politique énergétique du gouvernement. « *Compte tenu de nos objectifs économiques,* a-t-il dit, *nous ne pouvions pas courir le risque d'être en rupture de stock énergétique dans quelques années, malgré la diversification des sources d'énergie.* »

M. DEFFERRE : si le Sénat continue de faire de l'opposition à l'ordre du jour...

M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a souligné dimanche 11 octobre au congrès fédéral des Bouches-du-Rhône du P.S. « *les difficultés créées par le Sénat en vue de retarder les discussions sur les réformes décidées par le gouvernement, notamment dans le domaine de la décentralisation (...). Si le Sénat continue de faire de l'oppositon à l'ordre du jour de la loi sur la décentralisation,* a-t-il ajouté, *je demanderai que l'exécutif fixe cet ordre du jour impérativement, comme le permet la Constitution.* »

« Il faut que les partenaires sociaux, l'administration et les élus prennent l'habitude de travailler ensemble », déclare M. Mauroy à Decazeville

De notre envoyé spécial

Decazeville. — Le vingtième anniversaire de la mort de Paul Ramadier, célébré dimanche matin 11 octobre à Decazeville, a fourni à M. Pierre Mauroy des références philosophiques et politiques fort opportunes à la veille du débat sur la motion de censure déposée par l'U.D.F. et le R.P.R., qui devait avoir lieu lundi au Palais-Bourbon. Le premier ministre avait été invité à participer à la cérémonie commémorative organisée au cimetière Miramont sur les hauteurs de la cité minière, par la fédération socialiste de l'Aveyron, et la Société des amis de l'ancien président du conseil, en présence de nombreuses personnalités politiques et de dignitaires du Grand-Orient de France, auquel Paul Ramadier était affilié.

Dans une allocution prononcée sous une pluie battante, M. Mauroy a réaffirmé que la politique du gouvernement ne saurait échapper à « *certaines contradictions* », puisqu'elle vise simultanément deux objectifs : répondre aux « *impératifs de l'heure* », et engager des réformes de « *longue haleine* ». Mais peu importe puisqu'il s'agit de jeter les bases d'une « *nouvelle manière de conduire l'action politique !* » Le chef du gouvernement a souligné que l'action gouvernementale, en dépit de ses méandres apparents, procède d'une « *certaine conception du socialisme et de l'humanisme* ». Une conception dont le « *fil d'Ariane* » conduit les socialistes, de génération en génération, « *à modeler la société pour la rendre plus humaine* », mais dont la traduction dans la vie dépend avant tout du citoyen : « *L'Etat fournit les outils, aux citoyens de s'en servir, et à eux de dire si ces instruments sont adaptés ou s'il faut les transformer.* »

A l'appui de cette argumentation, M. Mauroy a cité de larges extraits du testament politique de Paul Ramadier publié, il y a vingt ans, dans un ouvrage intitulé *les Socialistes et l'exercice du pouvoir*. Il a notamment déclaré : « *Bernstein avait résumé cette démarche en une formule qui plaisait beaucoup à Paul Ramadier :* « Ce qu'on appelle » d'habitude le but final du » socialisme ne m'est rien, le mou» vement, tout. » *Et Paul Ramadier soulignait à juste titre* » : « C'est la grande différence entre » l'esprit socialiste et l'organisa» tion communiste. Les partis » socialistes contemporains n'aspi» rent pas à édifier une cons» truction économique et sociale, » mais à promouvoir des mou» vements d'inspiration collective. » C'est dans cette marche en » avant souple, diverse, harmo» nieuse, que se trouve leur va» leur. L'essentiel est le mouve» ment qui s'adapte sans cesse » aux conditions économiques et » sociales, nécessairement varia» bles (...). Ce mouvement a pour » but la libération humaine. » « *Cette démarche a un nom : la dialectique* », a ajouté M. Mauroy.

Le « flou » et la souplesse

Le premier ministre a alors ironisé sur l'opposition, qui refuse d'admettre un tel langage et, en particulier, sur l'attitude de M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain « *qui n'a manifestement jamais entendu parler*, dit-il, *de la dialectique. C'est en pensant à lui que je voudrais citer cette autre remarque de Paul Ramadier :* « On ne peut pas admettre que » l'humanité vivante s'arrête en » un point final : ce serait sa » mort. La logique dialectique » exige que, dans la société fu» ture, de nouvelles contradic» tions surgissent puisque c'est » de leur opposition que dérive » le mouvement de la société. »

M. Mauroy a poursuivi cet exposé, un peu plus tard, au cours d'une réception à la mairie de Decazeville, en présence des élus locaux de la majorité et de l'opposition. Il a notamment affirmé que le plan gouvernemental d'action contre le chômage apporte quelque chose de « *fondamentalement nouveau dans notre vie politique* », dans la mesure où, au-delà des dispositifs retenus pour aider les employeurs à embaucher, créer les conditions d'une relance de la consommation et susciter une nouvelle croissance économique, « *ce qui est décisif, c'est que, pour la première fois, nous donnons au pays*, dit-il, *les moyens de vivre concrètement la démocratie* ».

M. Mauroy a ajouté : « *Il est temps que les Français cessent d'attendre la solution de leurs problèmes particuliers de je ne sais quelle administration centrale. Il est temps de leur donner les moyens de se gérer eux-mêmes. Il faut que les partenaires sociaux — syndicalistes et chefs d'entreprise — que les représentants de l'administration, que les élus, prennent l'habitude de travailler ensemble. Il faut qu'ils puissent s'asseoir autour d'une table avec la volonté de parvenir à un accord, qu'ils trouvent des solutions opérationnelles à des problèmes concrets. Il faut, d'autre part, que l'Etat apprenne à faire confiance à la démocratie de base, qu'il accepte les contrats qui seront passés, même si cela, doit bousculer certains conformismes administratifs. Il faut que chacun s'habitue à ne plus appeler flou ce qui est souplesse.* »

« Une usine dans la tête »

A propos du projet de budget pour 1982, M. Mauroy a indiqué : « *Nous nous donnons les moyens de la relance. Nous rejetons la politique d'austérité.* » Il a précisé que la réduction, à trente-cinq heures de la dure hebdomadaire du travail devrait, à long terme, contribuer à créer ou à libérer neuf cent mille emplois.

Applaudi à plusieurs reprises par la population decazevilloise qui s'était déplacée nombreuse jusqu'aux abords de la mairie pour écouter, de l'extérieur, ses déclarations, M. Mauroy a, également, évoqué les difficultés économiques du centre minier et, notamment, celles de l'industrie charbonnière, dont l'acuité avait été soulignée, successivement, par MM. Pierre Delpech (ex-P.C.F.), maire de Decazeville, conseiller général, Louis Mazars (P.S.), maire d'Aubin, conseiller général, Jean Puech U.D.F.-P.R.), sénateur, président du conseil général, et Jean Rigal (M.R.G.), député d ela deuxième circonscription. Tous les quatre avaient, notamment, insisté sur la gravité de la situation de l'emploi : trois mille cinq cents emplois perdus depuis 1961, dont deux mille emplois miniers. Le chef du gouvernement a invité les parlementaires à venir discuter des dossiers les plus urgents, prochainement, à l'hôtel Matignon. Il a ajouté qu'en tout état de cause l'Etat s'emploiera à maintenir en activité, les trois usines métallurgiques locales, dont l'existence est menacée par la crise.

Avant de regagner Paris, M. Mauroy s'est adressé, directement du perron de la mairie, aux Decazevillois qui avaient attendu sur place son départ : « *Je sais que votre situation est difficile,* leur a-t-il déclaré. *Je comprends vos difficultés. Laissez-nous quelques mois. On ne vous laisser apas tomber.* » Des mots simples, justes, bien accueillis. Le maire de Lille, d'ailleurs, se sentait un peu chez lui au cœur de ce bassin houiller. Il l'avait dit : « *Dans le Nord, comme à Decazeville, on a une usine dans la tête.* »

ALAIN ROLLAT.

M. Mitterrand en Lorraine

(Suite de la première page.)

Le choix de la Lorraine est évidemment significatif et se veut symbolique. D'une part, parce que cette région compte parmi les plus éprouvés par la crise, et est donc particulièrement concernée par la politique de lutte contre le chômage et de relance de l'activité économique du nouveau pouvoir. D'autre part, parce que sa représentation politique est favorable à la nouvelle opposition. Certes, treize des vingt et un députés de la région (oduze socialistes et un communiste) se réclament de la majorité de gauche, mais le conseil régional est contrôlé par l'opposition, de même que trois des quatre conseillers généraux, seule l'assemblée départementale de Meurthe-et-Moselle étant présidée par un élu du parti communiste.

La Lorraine offre donc au président de la République un cadre économique et politique propice à une double démonstration. En premier lieu, il faut montrer que le gouvernement fait porter son action dans les secteurs qui ont été, selon la gauche, délaissés par le précédent gouvernement. M. Mitterrand a donc prévu de multiplier les rencontres avec les responsables patronaux et syndicaux des secteurs d'activités de la région, dont beaucoup en difficulté : la Filière-Bois à Epinal, le textile à Saint-Dié, la sidérurgie à Pont-à-Mousson et Longwy, le charbon à Carling. Il sera également question de recherches et d'innovations, avec les responsables de l'université de Nancy, et d'agro-alimentaire à Commercy.

Dans tous les cas le président de la République souhaite que chacun s'exprime librement et lui fasse connaître ses revendications. En second lieu, il s'agit de montrer que le chef de l'Etat souhaite le concours de tous, sans exclusive : il devrait non seulement rencontrer les élus de l'opposition, mais aussi, au cours de ses multiples interventions, insister sur la nécessité d'unir la nation pour faire face à la crise.

Le principal discours prévu à Metz devant les assemblées régionales doit donc permettre à M. Mitterrand de rappeler notamment à l'adresse des chefs d'entreprises qu'il est temps d'agir. Le cadre de leur action est désormais fixé ou en voie de l'être : une fois acquisees les nationalisations (qui concernent particulièrement la Lorraine avec les groupes Usinor et Sacilor et le groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson) et une fois réaffirmé le texte relatif aux droits des travailleurs, chacun connaitre les termes d'un contrat à long terme. Les nouvelles règles du jeu étant établies, les chefs d'entreprises seront invités à agir sans tarder. Du moins le réalisme, pense le chef de l'Etat, devrait-il le leur commander, compte tenu du nouveau rapport des forces politiques qui s'est créé aux mois de mai et juin dernier.

A ce message de portée nationale qui était déjà contenu dans la conférence de presse du 24 septembre s'ajouteront des indications plus sectorielles. On prête au chef de l'Etat l'intention d'annoncer la création d'un pré-apprentissage de deux ans pour tous les jeunes sortant du système scolaire à seize ans.

Au total, ce voyage présidentiel comporte quatorze étapes dans quatre grands départements, une dizaine d'allocutions, et deux grands discours. Le président de la République a prévu de visiter quatre entreprises : un atelier de Saint-Gobain - Pont-à-Moussin, une centrale thermique des Charbonnages de France à Carling, la coulée continue de l'usine Sacilor à Sédémange, et une coopérative agricole à Bras-sur-Meuse. En fin les deux dîners, l'un à la préfecture de Metz, l'autre à Bar-le-Duc permettront des contacts peut-être plus approfondis avec les élus. Ceux de l'opposition (que le président de la République n'a pas voulu indisposer en évitant Thionville où doit se dérouler dimanche prochain une élection cantonale partielle) devraient être présents. De son côté la presse régionale consacrait dès lundi matin une large place à l'événement et exprimait généralement le souhait que cette visite présidentielle apporte à la Lorraine une « *solide raison d'espérer* ».

A Dompaire, le chef de l'Etat a notamment été accueilli par le général Massu qui avait participé aux combats de 1944 dans cette localité. A Epinal, le président de la République s'est d'abord rendu à la préfecture pour y saluer les corps constitués et les élus, puis à l'hôtel de ville. Il a traversé à pied la place des Vosges, proche de cet hôtel de ville, où une foule dense était venue l'attendre et l'applaudir. Les enfants des écoles étaient nombreux et on notait dans la foule un petit cortège d'objecteurs de conscience. Après les quelques mots d'accueil et d'éloges prononcés par M. Pierre Blanck — le maire socialiste de la ville a mis l'accent sur la nécessité de sauvegarder le potentiel industriel du département. — M. Mitterrand a souligné qu'il commence sa visite par un département marqué « par l'ampleur des difficultés » qu'il traverse. Puis il fait l'éloge successivement de MM. Defferre, Dreyfus, André Henry et Auroux, ainsi que de M. Jacques Delors, dont il a dit qu'il est « *quelqu'un qui a vécu une vie difficile et qui comprend très bien les besoins et les aspirations des couches populaires* ».

« *Cette énumération,* a commenté le chef de l'Etat, *est destinée à marquer que nous ne sommes pas venus ici pour un voyage de simple apparence ; nous sommes venus pour travailler et pour écouter ; puis nous tirerons les conséquences utiles.* » Le président de la République a conclu : « *Il est normal que le chef de l'Etat aille à la rencontre du peuple français pour bien souligner la marque que nous voulons imprimer à notre mandat : nous voulons que renaissent nos énergies, nos capacités et nos moyens. Nous voulons qu'un puissant mouvement populaire permette le redressement national.* » Le chef de l'Etat s'est ensuite entretenu avec les responsables des entreprises et des syndicats de la filière bois avant d'inaugurer un boulevard Léon-Blum, et de partir en hélicoptère vers Saint-Dié.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. FAVARO (P.C.F.) : les Lorrains sont inquiets.

M. Roland Favaro, secrétaire de la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle-Sud, délégué régional du P.C.F. pour la Lorraine, a rendu publique dimanche 11 octobre, une déclaration souhaitant « *la bienvenue* » au président de la République. M. Favaro ajoute : « *Les Lorraines et les Lorrains, satisfaits de la politique engagée, n'en demeurent pas moins inquiets, notamment à propos de l'emploi et du pouvoir d'achat. Aussi nous souhaitons que ce voyage soit l'occasion pour le président de la République de préciser les mesures envisagées sur les questions d'intérêt régional, susceptibles de répondre aux besoins des Lorrains et de la Lorraine, comme la nationalisation de la sidérurgie et des mines de fer, la relance de l'industrie du textile, du charbon ou encore la poursuite des travaux de la centrale de Cattenom.* »

Le Monde

société

EN VIOLATION DE LA LOI

La Ligue des droits de l'homme accuse la gendarmerie d'établir un casier judiciaire parallèle

La gendarmerie nationale dispose-t-elle, en infraction avec la loi, d'un véritable casier judiciaire parallèle dont l'utilisation n'est pas contrôlée ? Il a été en effet constaté, à plusieurs reprises, au tribunal de Rouen, que les services de la gendarmerie procédaient à un relevé systématique des décisions rendues par les magistrats. Ces relevés étaient effectués sur de petites fiches destinées au commandant de compagnie du lieu de naissance du condamné, lequel les transmettait à la brigade du lieu de naissance de l'intéressé. Or la loi du 4 janvier 1980 (article 777, alinéa 3 du code de procédure pénale) dispose que seule une loi peut habiliter une personne quelconque, ou un service de l'Etat ne dépendant pas du ministère de la justice, à tenir un fichier des jugements et des condamnations.

Ces pratiques — dont la matérialité a été notamment établie le 11 septembre — sans aucun doute destinées à la constitution d'un fichier, ont ému les membres de l'Association pour la protection des libertés au regard de l'informatique (APLI), émanation de la Ligue des droits de l'homme, qui déclarent qu'elles constituent une voie de fait. Estimant qu'il s'agit là *« d'une atteinte à la vie privée, à l'identité humaine et aux libertés individuelles et publiques »*, l'APLI a saisi le président du tribunal de grande instance de Rouen qui, le 16 septembre, avait ordonné la désignation d'un huissier, Mᵉ Louis Savoye, afin de constater si de telles fiches étaient bien établies et si elles étaient utilisées en vue d'un traitement automatisé ou non.

La loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique dispose, en effet, dans son article 15, que les fichiers automatisés nominatifs *« opérés pour le compte de l'Etat, d'un établissement public ou d'une collectivité territoriale (...) sont décidés par un acte réglementaire et après avis motivé de la commission nationale de l'informatique et des libertés »*. Or, la CNIL affirme n'avoir jamais été consultée ni avoir eu connaissance de l'existecne d'un tel fichier Est-ce à dire que celui-ci est essentiellement manuel ?

En tout cas, ce fichier existerait bien puisque le 6 octobre M. Jacques Thyraud, président de la CNIL, informait Mᵉ Jean Martin, président de l'APLI, que le ministre de la défense — dont dépend la gendarmerie nationale, — M. Charles Hernu, lui avait fait savoir que *« les informations relevées dans les greffes des tribunaux sont destinées à un fichier alphabétique de renseignements ayant pour objet de faciliter la tâche des gendarmes appelés à effectuer des enquêtes ou des recherches concernant les personnes nées ou résidant dans leur circonscription »*. M. Thyraud précisait que le ministère de la défense estimait agir *« dans le cadre de ses attributions légales »*.

Mᵉ Savoye, qui disposait d'un mois pour rendre son rapport, n'a cependant pu exécuter sa tâche et constater l'existence du fichier, puisque le colonel commandant la circonscription du département de la Seine-Maritime ne lui a pas permis de procéder aux investigations ordonnées par le président du tribunal. Le colonel lui a fait valoir que *« les modalités d'application des lois par la gendarmerie sont décidées uniquement par la direction de la gendarmerie et de la justice militaire »* et qu'il allait soumettre *« cette affaire »* à ceux-ci.

Une réunion interministérielle

Quelques jours plus tard, le ministre de la défense assignait en référé Mᵉ Jean Martin, président de l'APLI, devant le président du tribunal de grande instance de Rouen, afin que celui-ci prononce l'incompétence des tribunaux de l'ordre judiciaire et renvoie le plaignant devant les tribunaux administratifs. M. Hernu estime que seule cette juridiction est compétente en la matière, puisque l'APLI *« n'a apporté aucun élément de quelconque nature, aucun indice, aucune preuve ni commencement de preuve permettant de penser que l'administration aurait commis à son égard une voie de fait portant atteinte à la liberté individuelle »*. Le ministre ajoute que, *« à supposer même que le fonctionnement d'une administration présente des anomalies, celles-ci ne constitueraient pas nécessairement une voie de fait... »*, puisque *« la gendarmerie exerce une surveillance active et persévérante sur les repris de justice, les condamnés libérés, et doit s'assurer que ceux auxquels la défense a été signifiée (...) ne séjournent pas dans les lieux qui leur sont interdits »*.

Ce procès devrait avoir lieu, mercredi 14 octobre, au tribunal de Rouen. Il ne sera pas statué au fond, mais de la décision qui sera prise découleront des conséquences importantes. Les tribunaux de l'ordre judiciaire disposent, au contraire des tribunaux administratifs, de moyens d'investigation importants. S'il est établi de façon formelle que la gendarmerie dispose d'un fichier pénal officieux, ce manquement à la loi est assorti de sanctions pénales sévères, et dans ce cas, le ministre de la défense lui-même en est responsable. Ce dernier a d'ailleurs demandé l'avis du Conseil d'Etat sur l'interprétation de la loi de 1978 relative à l'informatique et celle de 1980 sur le casier judiciaire, et entend se soumettre à la réponse qui lui sera donnée. Une réunion interministérielle a, d'autre part, eu lieu, lundi matin 12 octobre, entre la chancellerie et le ministre de la défense, pour essayer de définir une position commune.

Même si M. Hernu affirme vouloir se soumettre à la loi *« dans le respect des nécessités du service public et des libertés individuelles »*, l'existence d'un casier judiciaire parallèle est illégale, car il est facile d'imaginer quelle utilisation peut être faite d'une telle source de renseignements. C'est pour cela que des dispositions rigoureuses régissent la tenue du casier judiciaire sur lequel seul le ministère de la justice a autorité.

MICHEL BOLE-RICHARD.

« LES ARMÉNIENS ONT ENCORE UN ÉTAT DE LIBERTÉ A CONQUÉRIR » déclare M. Charles Hernu

M. Charles Hernu, ministre de la défense et maire (P.S.) de Villeurbanne, qui assistait samedi 10 octobre, dans cette ville, à une manifestation organisée par la maison de la culture arménienne de Décines (Rhône), a prononcé une brève allocution dans laquelle il a précisé qu'il s'adressait à l'auditoire *« en tant que membre du gouvernement français »*.

M. Hernu a notamment déclaré : *« Le ministre d'Etat M. Gaston Defferre annoncera qu'en ce qui concerne votre communauté les forces de police doivent prendre toutes les dispositions pour assurer votre sécurité. Devant les menaces que vous recevez de gens qui appartiennent, disent-ils, à l'Europe, et que moi je disais, hélas ! à l'OTAN, n'organisez pas votre communauté si digne et disciplinée en comités d'autodéfense, car il serait dangereux d'entrer dans une escalade. Il appartient cependant à la République de vous protéger. Lorsqu'il y a des agressions, il faut toujours se demander qui est le véritable agresseur. Est-ce que c'est un peuple rescapé d'un génocide qui agresse les Turcs, ou alors les Turcs les agresseurs ? En ce qui concerne le peuple juif un chancelier d'Allemagne s'est mis à genoux pour s'excuser des crimes des nazis. Quand un Turc le fera-t-il aussi ? Il est évident que les Arméniennes et les Arméniens ont encore un état de liberté et de reconnaissance à conquérir. »*

Ces propos, tenus peu après la prise d'otages de Paris le 24 septembre au consulat de Turquie par un commando de l'armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie (ASALA) ont été enregistrés avec satisfaction par le Comité de défense de la cause arménienne (C.D.C.A.) qui, tout en se distinguant de l'ASALA, *« constate avec satisfaction que le gouvernement français d'aujourd'hui ne cède pas aux pressions intolérables de la Turquie »*.

Selon le C.D.C.A., dont une délégation a été reçue par le ministre de la communication le mois dernier, un projet de réalisation d'un « Dossier de l'écran » par Antenne 2 sur la question arménienne serait *« en voie d'aboutir »*.

AVEC SIX CENT MILLE ADHÉRENTS

Les effectifs du Secours populaire français ont doublé en dix ans

De notre correspondant

Tarbes. — Le 18ᵉ congrès du Secours populaire français (S.P.F.) vient de s'achever à Tarbes. Six cents délégués y ont pris part. Le congrès a été dominé par le rapport présenté par M. Julien Laupretre, secrétaire général.

M. Laupretre a souligné que *« rien ni personne ne pourra jamais remplacer l'indispensable solidarité populaire »*, puis il a mis en relief *« l'extraordinaire avancée du Secours populaire français ces dernières années »*. En 1977 et 1978, a-t-il indiqué, 55 344 800 F avaient été recueillis par les comités. En 1979 et 1980, ce chiffre a atteint 91 841 200 F.

Les secours matériels — médicaments, vêtements, linge, couvertures, meubles, jouets — sont évalués à 37 043 700 F. En 1979 et 1980, 742 235 journées de vacances ont été offertes à 52 998 enfants déshérités parmi lesquels 1 586 handicapés. La campagne des « oubliés des vacances » a touché 14 715 personnes âgées. Il y a eu plus de 125 000 distributions de vêtements, l'organisation de centaines de braderies, 85 000 bénéficiaires de distributions de fruits et légumes sauvés de la destruction, le parrainage de 300 maisons de retraite de club de personnes âgées et centres d'enfants. Les « Pères Nooël verts » qui ont joint plus de 200 000 foyers, les innombrables actions pour les enfants de chômeurs victimes de conflits sociaux, d'accidents, ont touché près d'un million de personnes en deux ans. Dans le monde entier 3 425 tonnes de lait, vaccins, antibiotiques, matériel spécialisé pour handicapés, couvertures, matériel scolaire ont été distribuées et 2 millions de repas ont été offerts aux cantines populaires au Chili, cependant que 300 000 personnes des pays entier, 3 425 tonnes de lait, vacpauvres ont été secourues, ainsi que 340 000 réfugiés.

M. Laupretre a annoncé que les effectifs du Secours populaire — désormais représenté dans tous les départements — allaient dépasser 600 000 membres à la fin de l'année (on en comptait 40 700 en 1961 et 281 209 en 1971).

Champion du bénévolat

Affirmant que le S.P.F. peut revendiquer le titre de *« champion du bénévolat »*, il a rappelé qu'il ne fonctionne qu'avec 80 personnes appointées. M. Laupretre a fixé quatre objectifs aux comités et aux collecteurs : la présence du S.P.F. sur les lieux de travail ; la part de la jeunesse dans les activités de l'association ; la place des enfants dans les campagnes de solidarite ; l'édition à la fin de cette année d'un nouveau mensuel de la solidarité intitulé *Convergence*.

Il a enfin rappelé que le Secours populaire reste disponible pour toute démarche ou appel commun avec la Croix-Rouge française, le Secours catholique, la Cimade et d'autres associations lorsque la situation est telle que *« les Français se réjouissent de les voir parler sur le même ton pour agir ensemble »*.

GILBERT DUPONT.

● *Le premier anniversaire de l'attentat de la rue Copernic* a été célébré, dimanche 11 octobre, à la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris. La cérémonie était présidée par le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat. On notait la présence de Mmes Simone Veil, présidente de l'Assemblée européenne, et Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale, MM. Meïr Rosenn, ambassadeur d'Israël en France, Alain de Rothschild, président du consistoire central, le pasteur *Jean-Pierre Chrétien*, secrétaire général de la Fédération protestante de France et Mgr Daniel Pézeril, évêque auxiliaire de Paris.

POLICE

Dans le Val-de-Marne

Un inspecteur est tué par un jeune cambrioleur

Milan Palcek, vingt cinq ans, qui a reconnu être l'auteur du meurtre d'un inspecteur de police dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 octobre, était toujours interrogé, ce lundi matin, par la brigade criminelle qui a obtenu une prolongation de sa garde à vue.

Il était minuit un quart, dans la nuit de samedi à dimanche, quand M. Jean-François Druo, trente huit ans, inspecteur de police de la 4ᵉ brigade territoriale, réveillé par sa femme qui venait d'entendre un bruit insolite près de leur maison à Saint-Maur (Val-de-Marne), a découvert deux individus qui essayaient de se dissimuler. L'inspecteur, selon sa femme, les a sommés de se rendre en les menaçant de son arme. L'un d'entre eux, Milan Palcek, s'est précipité sur l'inspecteur et lors d'une bagarre, s'est emparé de son arme. L'inspecteur, père de deux enfants, a été tué de trois balles. Avant de s'enfuir, le meurtrier a également tiré dans la direction de Mme Druo, mais l'a manquée. C'est une ronde de police qui a permis d'arrêter Palcek qui a avoué son crime dimanche soir.

Milan Palcek, né à Montfermeil (Seine-Saint-Denis) est connu de la police. Il a déjà été condamné pour vol et a été mêlé à différentes affaires de tentatives d'homicides et d'attentats à la pudeur.

Les réactions

L'affaire de Saint-Maur a suscité des réactions de trois syndicats de policiers :

● Le Syndicat national autonome des policiers en civil (S.N.A.P.C.) : *« Nous constatons une fois de plus que l'actuelle délinquance n'héstte plus, lorsqu'elle se sent en difficulté, à utiliser les moyens de défense, allant même, comme nous venons de le constater, jusqu'à tuer. »*

● Le Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) : *« Les policiers se trouvent aujourd'hui confrontés à un nouveau type de délinquance qui se traduit par une recherche systématique de l'affrontement avec la police. Si, devant cette forme de délinquance, il n'existe pas de consigne de laxisme, comme le dit le préfet de police de Lyon, il n'existe pas non plus de consigne de fermeté... »*

● La Fédération professionnelle indépendante de la police : *« Il est grand temps que nos dirigeants se ressaisissent après une période d'extrême clémence et évitent ainsi que des policiers soient sacrifiés sur l'autel de la sécurité publique. »*

∴

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a fait part de son « émotion », ajoutant : *« Je rends hommage au courage de ce policier et je m'incline devant sa dépouille, en priant sa famille d'accepter toutes mes condoléances. »*

PRESSE

A l'occasion de leur congrès national

LES JOURNALISTES C.G.C. EXPRIMENT LEUR INQUIÉTUDE

Le syndicat des journalistes C.G.C. (Confédération générale des cadres) a tenu son congrès national à Melun les 9, 10 et 11 octobre. A l'issue de leurs travaux, les journalistes ont voté une motion de synthèse dans laquelle ils expriment leur inquiétude face aux *« menaces qui pèsent sur la liberté de la presse par le biais d'une réactivation de la SNEP. Une éventuelle nationalisation des centres d'impression donnerait à l'Etat le double monopole de l'information écrite et audiovisuelle. »* La motion *« met en garde les parlementaires sur le faux débat prétendant libérer l'audiovisuel du pouvoir politique alors que celui-ci a été installé plus solidement que jamais au sein des diverses sociétés et craint que la vague de recrutements actuelle ne s'accompagne d'une plus grande vague de licenciements au printemps prochain, au moment du vote de la loi sur l'audiovisuel »*. Les journalistes C.G.C. ont également évoqué le problème des radios locales, souhaitant que *« le traitement de l'information y soit exclusivement assuré par des journalistes professionnels »*. Les problèmes propres à la vie des journalistes ont été également longuement évoqués par cette motion qui a déclaré par ailleurs : *« Le syndicat des journalistes C.G.C., devant l'ampleur et la répétition des coups de force dans les entreprises émanant d'éléments extérieurs à la profession, demande à tous les journalistes de prendre conscience de ces dangers et de s'organiser dès maintenant pour assurer leur liberté. »*

● Les journalistes C.G.C. ont réélu leur bureau national comme suit : président, Marc Coulet (*Var-Matin*) ; secrétaire générale pour Paris, Françoise Varenne (*le Figaro*) ; secrétaire général pour la province, Louis Cagnol (*Nice-Matin*) ; délégué général pour Paris, Daniel Pautrat (TF 1) ; délégué général pour la province, Maurice Goffinet (*l'Est républicain*) ; trésorier, Jacques Rebèche (cadres et maîtrise).

LE PREMIER MINISTRE FAVORABLE A LA CRÉATION D'UNE MAISON DE LA PRESSE AU GRAND PALAIS

M. Pierre Mauroy, premier ministre, recevant l'Association des journalistes parlementaires, le 9 octobre, s'est déclaré favorable à la création d'une maison de la presse à Paris. Située dans le cadre du Grand Palais, elle recevrait à la fois les journalistes français et étrangers.

En novembre 1979, M. Jean-Philippe Lecat, alors ministre de la culture et de la communication, avait confié à M. Jean Gelamur, P.-D. G. de Bayard Presse, une mission chargée d'étudier ce projet. Le rapport déposé en juillet 1980 était resté sans effets.

La police doit être considérée par les Français comme leur défenseur naturel

déclare M. Gaston Defferre

Remettant samedi 10 octobre des décorations à quatre policiers des Bouches-du-Rhône blessés, en septembre, lors d'une intervention contre un forcené, M. Gaston Defferre a développé sa conception du rôle de la police dans la société.

Le ministre de l'intérieur a notamment déclaré :

« La population des villes grandes et petites attend de la police qu'elle protège des menaces de tous ordres. Or, si la police peut agir de façon préventive et répressive, elle ne doit pas être rendue responsable des causes profondes qui, en certains cas, créent ou contribuent à créer l'état d'insécurité. »

« Le gouvernement doit donner à la police les moyens de son action. » Il a ainsi renoncé à réunir un comité interministériel à Paris au sujet des violences dans les banlieues lyonnaises. Un groupe de travail comportant des représentants de tous les ministères sera réuni à Lyon.

M. Defferre a rappelé que le projet de budget pour 1982 prévoyait le recrutement de six mille policiers supplémentaires alors que *« le gouvernement précédent n'en avait prévu que mille »*. *« Je veux*, a-t-il dit, *que l'on voie des policiers en uniforme dans les rues nuit et jour. »*

Il a ajouté : *« Tous les délinquants doivent être poursuivis sans faiblesse (...) Personne n'a droit à une indulgence ou à une sévérité particulière en raison de sa nationalité ou de sa race. » « Je constate que mes instructions n'ont pas toujours été transmises à tous les échelons de la hiérarchie et jusqu'à la base. J'ai décidé de prendre les mesures nécessaires pour qu'au moins une fois par mois, les instructions soient connues du haut en bas de l'échelle. »* M. Defferre a aussi évoqué la nécessité d'un *« dialogue permanent pour qu'un climat de confiance réciproque s'établisse entre la police et moi »*.

Au sujet d'éventuels incidents, il a déclaré : *« Le ministre de l'intérieur doit couvrir ses subordonnés (...) quand survient l'accident ou l'incident. Je couvrirai les policiers qui, dans l'exercice de leurs fonctions, en appliquant mes instructions, risquent d'être mis en cause personnellement ou professionnellement par suite d'incident ou d'accident. Je les défendrai si cela est nécessaire »*.

M. Defferre a conclu : *« Les rapports entre la nation et la police doivent être exemplaires avec un gouvernement à direction socialiste. La police doit être considérée, par les Françaises et les Français, comme leur défenseur naturel. Il doit exister non seulement une véritable confiance mais aussi une véritable sympathie »*.

JUSTICE

L'INDÉPENDANCE DE LA MAGISTRATURE

La réhabilitation d'Alfred Dreyfus

par JEAN-DENIS BREDIN (*)

La Cour de cassation célèbre, avec trois mois de retard, l'anniversaire du plus fameux arrêt qu'elle ait rendu. Le 12 juillet 1906, à midi, le premier président Ballot-Beaupré lisait, au nom des chambres réunies, l'arrêt qui annulait la condamnation prononcée contre Alfred Dreyfus par le conseil de guerre de Rennes : « *...dit que c'est par erreur et à tort que cette condamnation a été prononcée...* »

La Cour de cassation a raison de commémorer cette décision comme une victoire du droit sur l'arbitraire, de la vérité sur la raison d'État. Elle lui fait honneur.

Et sans doute ce soixante-quinzième anniversaire permet-il aujourd'hui l'évocation chaleureuse des vertus judiciaires. Il est vrai que, résistant aux pressions, aux menaces, aux insultes, les magistrats de la chambre criminelle, et notamment le président Loew, le rapporteur Bard, puis les magistrats des chambres réunies, poursuivirent implacablement, en 1898 et 1899, l'enquête qui devait aboutir à la première révision du procès Dreyfus. Il est vrai que ces juges n'étaient, pour la plupart, quand ils commencèrent leur travail, ni convaincus de l'innocence de Dreyfus ni même favorables à sa personne : c'est le respect du droit et de la procédure, le souci de la vérité, l'attention aux droits de la défense, en bref l'attachement à la justice, qui les conduisirent vers la révision. Il est vrai que, en 1899, puis en 1906, la Cour de cassation constata par deux fois l'innocence de Dreyfus, et qu'elle fut, dans sa majorité puis dans son unanimité, indifférente aux vœux du gouvernement et aux clameurs de l'opinion publique.

Mais la célébration de cet événement ne doit pas nous cacher que l'affaire Dreyfus ce fut aussi, durant douze ans, l'histoire des pressions exercées par le pouvoir politique sur les juridictions. En 1894, c'est le ministre de la guerre qui arrache au conseil de guerre la condamnation attendue de lui. En 1898, c'est le gouvernement qui, pour satisfaire l'opinion et résister à la pression parlementaire, charge le premier président de la Cour de cassation d'une « enquête » quasi policière sur les magistrats de la chambre criminelle, seulement suspects de s'engager dans la voie de la révision. En janvier 1899, c'est le garde des sceaux du très médiocre gouvernement Dupuy qui, au mépris de tout principe, propose au Parlement de dessaisir la chambre criminelle de l'affaire Dreyfus pour la transmettre aux chambres réunies. « *Regardez vers vos circonscriptions* », dit-il aux députés pour les persuader de réaliser ce coup d'Etat judiciaire. Et c'est, malgré les adjurations de Millerand et de Waldeck Rousseau, le vote en mars 1899 par les deux chambres de la loi rétroactive qui dessaisit la chambre criminelle. « *Loi d'apaisement* », affirme hypocritement le président du conseil. Loi destinée à empêcher la révision du procès Dreyfus. Il faudra la fermeté des chambres réunies, leur solidarité avec la chambre criminelle pour déjouer ce mauvais coup.

Mais à y regarder de près, à partir de 1903, la justice et l'Etat marchent au même pas. « *L'arrêt de révision est devenu inévitable* », observe justement Joseph Reinach. Les quatre gouvernements successifs de Waldeck Rousseau, de Combes, de Rouvier, de Sarrien ne cachent pas leur sympathie dreyfusarde. En 1906, l'arrêt de révision se situe dans un projet commun où se confortent mutuellement le pouvoir judiciaire, le pouvoir politique, et la majorité de l'opinion publique. Il est un acte de justice plutôt qu'un défi d'indépendance.

Ainsi, l'affaire Dreyfus nous rappelle cette vieille tradition française héritée de la monarchie, constante à travers toutes les républiques : pendant douze ans, le pouvoir politique n'a pas cessé de vouloir plier le pouvoir judiciaire au gré de ses commodités. Que la Cour de cassation ait énergiquement résisté en 1899, qu'elle ait rendu, en 1906, un arrêt de vérité et de réparation, que les noms de Loew, de Bard, de Ballot-Beaupré évoquent pour nous le souvenir de juges très courageux ne doit pas nous faire oublier la rude vérité du mépris où la justice a été tenue en France par le pouvoir politique. Et nous ne pouvons pas nous réconforter dans l'évocation des grands juges : l'indépendance de la justice ne peut tenir au mérite des hommes, au souci de leur devoir, à leur amour du droit, à leur abnégation.

L'indépendance ne devrait pas être célébrée comme un devoir difficile, mais vécue comme une pratique ordinaire. Cela obligerait à une nouvelle pédagogie du pouvoir politique et de l'opinion : afin que l'indépendance du juge soit sincèrement voulue, si même elle est gênante, et non tenue pour un rituel. Cela obligerait à un changement des institutions : nos lois réalisent dans les faits un subtil équilibre entre l'indépendance et la subordination, très propice à l'exécutif. Cela obligerait surtout à beaucoup d'inventions et d'efforts, pour donner au juge le statut économique, social et, aussi, le statut intellectuel sans quoi la vertu risque de n'être qu'un repliement inutile. Car, l'indépendance n'est pas faite pour le juge : comme son privilège, son ascèse, son royaume. Elle est destinée à servir la société, parce qu'elle est un instrument irremplaçable de la liberté et de la justice.

(*) Avocat, professeur à l'université Paris-I.

Libres opinions

Les juges et l'État

par YVES LEMOINE (*)
et JEAN-PIERRE MIGNARD (**)

EN affirmant, à maintes reprises et ici même (*le Monde* du 28 août), que le souci déterminant du gouvernement en matière judiciaire était l'indépendance des juges, le garde des sceaux a pérennisé, malgré lui, cette vieille idée qu'un corps de juges indépendants suffisait à administrer une bonne justice. Il est amené à faire un choix entre un droit dynamique ; et une institution, statique ; et, ce disant, il opte pour la seconde.

Or la véritable novatrice d'un gouvernement de gauche ne serait-elle pas de définir l'utilité sociale des juges plutôt que de conforter leur liberté statutaire, au demeurant moins que jamais menacée ?

Nous portons, comme le responsable de la justice française, un diagnostic de crise sur l'institution judiciaire, mais, alors que M. Badinter semble la réduire à la crise des rapports du corps judiciaire avec l'Etat, nous la comprenons comme la crise d'une justice faite par et pour les gens d'en haut contre et sans les gens d'en bas.

La justice des temps du gaullisme et du giscardisme ne fut pas servile, *contrairement à l'idée reçue, trop simple pour être exacte.* Elle fut le reflet d'une société conservatrice et, de bon gré, un de ses meilleurs instruments.

Il ne fut pas un seul jugement dicté aux juges : des affaires algériennes à Ben Barka, des arrêts de chambre sociale à la justice du 23 mars, des flagrants délits à l'extradition, toujours les juges anticipèrent le vœu de l'Etat.

La crise du système judiciaire fut paradoxalement riche d'un espoir politique en nous laissant entrevoir ce que pourrait être une autre justice. Or, jamais les proches de l'institution, à quelques professionnels près, ne s'attachèrent à la défense et illustration d'un statut d'indépendance pour les juges mais à la difficile et exigeante restitution de la justice à l'ensemble du corps social. On ne remédiera guère à cette crise par la restauration d'une institution soudainement idéalisée mais plus certainement par la novation du contrat liant les juges au peuple, dont ils sont les mandataires, et de l'autorité duquel ils parent leurs décisions.

Que savons-nous, en effet, de l'usage que la droite judiciaire fera de son indépendance ? Car il y a une droite judiciaire, à l'influence certaine dans le corps, et, pour bien la connaître, nous pouvons affirmer qu'elle ne jouera pas le jeu. Comment expliquer, sinon, la décision indépendante de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris donnant un avis favorable à l'extradition du militant autonomiste basque, Achega Aguirre, contre les réquisitions du parquet général, c'est-à-dire malgré les sentiments du ministre ?

Tout gît là : l'indépendance, tant proclamée, le courage, tant réclamé, et l'inamovible conservatisme, mais mobilisés cette fois contre le changement.

Le gouvernement de François Mitterrand est une nouvelle donne historique pour ce pays. Il doit l'être pour sa justice. Que l'on nous comprenne bien, il ne s'agit à aucun moment de dicter une conduite aux juges, ce qui constituerait une régression fatale. Mais devenus hommes des fractures dans un pays mutant, d'en faire des hommes d'inquiétude et non de certitude, des hommes de progrès et non d'acquis, des hommes exorables au service d'une loi irréductiblement ennemie des fatalités.

Laissons la droite gloser sur l'indépendance. Définissons plutôt l'utilité sociale des juges. C'est, nous le pensons, le souhait du peuple du 10 mai. Là est le changement : que le juge utile à la cité ne soit plus le comptable des peines mais l'inventeur des possibles.

Il était nécessaire qu'un homme de droit et de morale succède à l'intrigue pour garder les sceaux mais, ce préalable accompli, il faut encore plus pour que réformes se fassent car : « *Personne ne » déchire d'un habit neuf un morceau pour le mettre à vieil habit, » autrement, il déchire l'habit neuf et le morceau qu'il en a pris » n'assortit pas au vieux.* » (Luc, V, 36.)

(*) Magistrat.
(**) Avocat au barreau de Paris.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

JUSTICE

UN CONGRÈS A METZ

Une nouvelle formation pour mille futurs avocats

De notre envoyé spécial

Metz. — La réforme des études d'avocats s'applique, à partir de cette année, à un millier d'étudiants en droit. Après les rudes débats suscités par cette réforme, les centres de formation professionnelle, dont les dirigeants se sont réunis les 9 et 10 octobre à Metz, semblent diversement préparés à leurs nouvelles tâches.

Jusqu'à l'année dernière, les futurs avocats devaient obtenir, à l'issue de leur maîtrise en droit, un certificat d'aptitude (CAPA), suivi d'un stage de trois ans minimum chez un confrère déjà installé. Consacré pour une faible part à des cours, ce stage, précédé d'un examen assez peu sélectif, ne leur permettait pas d'affronter à armes égales les magistrats, beaucoup mieux formés, ni de résister à la concurrence accrue de leurs confrères étrangers. La réforme mise au point à l'initiative de M. Peyrefitte consiste à ajouter à la maîtrise de droit une année d'études précédée d'un CAPA première partie et sanctionnée par un CAPA deuxième partie.

Critiquée par des étudiants et le Syndicat des avocats de France (gauche), qui lui reprochent d'accentuer la sélection par l'argent, cette réforme entre en vigueur dans quelques semaines, les opposants n'ayant pas obtenu de M. Badinter le moratoire qu'ils réclamaient.

A la tête, jusqu'à son entrée au gouvernement, d'un cabinet d'affaires florissant, le ministre de la justice, qui est aussi professeur de droit, est partisan d'une meilleure formation. Un avenir *« riche de promesses »* attend, selon lui, la profession, à condition, a-t-il déclaré au *Républicain lorrain* du 9 octobre, qu'elle veuille bien s'intéresser « aux champs *d'action nouveaux* [qui] *s'ouvrent dans des domaines aussi variés que le droit de la consommation, le droit communautaire, la consultation en matière fiscale, sociale, etc.* ». Sur ce point, le ministre de la justice ne partage pas l'opinion de M. Peyrefitte, qui estimait qu'il y avait trop d'avocats. Pour M. Badinter, ils manquent seulement de dynamisme.

Les opposants au nouveau système et ceux qui redoutaient que la réforme n'entraînât des charges trop lourdes pour la profession ont néanmoins obtenu des assurances :

1) L'Etat versera, en 1982, un peu moins de 10 millions de francs pour la formation des futurs avocats. Cette contribution permettra de financer entre un tiers et la moitié du coût de cette formation. Le principe de cette contribution avait été acquis sous M. Peyrefitte ;

2) Cinq cents bourses annuelles seront versées aux élèves avocats : deux cents, de montants divers, au titre de la formation permanente, et trois cents de 11 000 F aux non-salariés (les promotions de nouveaux avocats sont de mille environ) ;

3) Les examens auxquels seront soumis les futurs avocats ont été modifiés (1). Une épreuve de rattrapage a notamment été instituée pour l'examen final et il n'y a plus de notes éliminatoires en langues pour le CAPA première partie (cette décision, prise sous la pression de certaines organisations étudiantes, contredit, évidemment, le souci de former des avocats « européens »).

Impréparation

La rentrée approche. Elle aura lieu début décembre à Paris, où le centre de formation a acquis des locaux qui accueilleront cinq cents étudiants environ. Pour faire face à leurs nouvelles obligations, certains centres se sont regroupés, passant de trente et un à vingt-deux. Les discussions qui ont eu lieu à Metz démontrent un état de préparation inégal. Il faut mettre au point de nouvelles formules pédagogiques, trouver des avocats ou des entreprises acceptant d'accueillir les élèves pendant cinq à six mois (les cinq autres mois sont consacrés à des cours théoriques et pratiques). Tout cela repose pour une part sur un bénévolat, et un certain flottement est perceptible.

Cette impréparation relative s'explique par le fait que certains responsables de centres se sont demandé si la gauche n'allait pas remettre en cause une réforme mise au point par M. Peyrefitte. Un certain retard en est résulté. De plus, les barreaux, jaloux de leur indépendance, n'ont guère eu d'échanges, de sorte que l'expérience des uns n'a que rarement profité aux autres. Certains avocats, notamment parmi les plus jeunes, mettent en cause l'Association des centres de formation professionnelle du barreau, organisatrice du congrès de Metz. Ils souhaiteraient renforcer le rôle du nouvel organisme chargé de gérer les fonds que l'Etat consacre à la formation, l'INFORBA (Institut national pour la gestion de la formation professionnelle du barreau). Emanation de la profession, cet organisme, qui n'a pour l'instant qu'un rôle financier, pourrait étendre sa compétence au domaine pédagogique.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Décret du 28 septembre 1981 signé par M. Badinter, modifiant le décret du 2 avril 1980 pris par M. Peyrefitte.

MÉDECINE

UN COLLOQUE A ROISSY-EN-FRANCE

Les réanimateurs et la mort

Pendant deux jours, à la fin de la semaine dernière, des spécialistes se sont retrouvés, à Roissy-en-France (Val-d'Oise), pour la sixième réunion interrégionale Nord d'anesthésie - réanimation et oxyologie (secours d'urgence). Les thèmes, cette année, étaient anesthésie et laser, oxyologie et télécommunications et, enfin, anesthésie, réanimation et mort.

M. S... a cinquante-cinq ans. Ouvrier agricole, analphabète, il vit seul. Un jour, ses deux bras sont happés par la prise de force de son tracteur. Les muscles thoraciques sont arrachés et il subit des lésions costales. On doit l'amputer d'un bras, l'autre est le siège d'une luxation et de lésions vasculaires et nerveuses. Après un mois de traitement, on lui propose une alimentation normale. Il refuse. Il vomit sur commande, repousse tout signe d'amitié. Un jour enfin, il accepte de se nourrir. Trois mois plus tard, il se donne la mort. Mme D..., elle, a soixante-treize ans, vit avec une éventration et des diahrrées permanentes. Un jour, elle a un accident de la route et, elle aussi, refuse de s'alimenter et vomit quand elle veut. Rien ni personne ne peut la faire changer d'attitude, ni l'équipe médicale ni son fils. Puis il arrive que l'on découvre qu'on lui fait prendre une surdose de médicaments. Rendue furieuse par l'incident, Mme D... accepte de reprendre contact avec la vie. Aujourd'hui, cet épisode n'est plus qu'un mauvais souvenir.

Ces deux cas ont servi d'illustration à une intervention sur la responsabilité des anesthésistes-réanimateurs : faut-il, en effet, forcer à vivre un patient qui ne veut plus lutter ? Pour M. Rapin (service de réanimation du C.H.U. Henry-Mondor à Créteil), *« le rôle des anesthésistes-réanimateurs est de donner toutes les chances au malade, qui décide ensuite d'en faire ce qu'il veut »*. Mais, le plus souvent, le malade ne peut exprimer ses désirs et la plupart des orateurs ont plaidé en faveur de cet *« acharnement thérapeutique »* que certains préfèrent appeler *« réanimation lourde prolongée »*. Les témoignages en ce sens se sont succédé. Manifestement, à Lariboisière (Paris), l'équipe formée par MM. Goldstein, Lemarchand et Echter se souviendra longtemps de deux femmes d'une trentaine d'années hospitalisées après des prises trop fortes de médicaments et sauvées malgré une succession d'accidents cérébraux, respiratoires et cardiaques étalés sur plusieurs jours. Beaucoup les avaient estimées perdues : *« La chance a voulu, au moins pour l'une qu'il soit 2 heures de l'après-midi, que l'on ait voulu se battre et que nous soyons parvenus à convaincre les chirurgiens »*. Aujourd'hui, toutes deux vivent, l'une suit une rééducation pour séquelles neurologiques.

En revanche, à Paris, à l'hôpital des Enfants malades de s'interroge sur l'opportunité de faire supporter une anesthésie à des enfants handicapés majeurs dans un souci orthopédique essentiellement fonctionnel, aux résultats souvent aléatoires : *« L'anesthésiste-réanimateur doit-il considérer le handicapé majeur simplement comme un malade à haut risque ou doit-il poser le problème du « tribut » et du prix à payer » par la malade, sa famille et l'équipe médicale, pour une amélioration fonctionnelle qui peut se révéler aléatoire ? »*

Droit et devoir

L'équipe de M. Ossart, chef de travaux au C.H.U. d'Amiens, a choisi l'exemple des tétraplégiques. Ces personnes entièrement paralysées mais ayant gardé toutes leurs facultés intellectuelles pour plaider l'euthanasie : *« Avons-nous le droit et le devoir de laisser l'individu vivre son destin ? Avons-nous le droit d'accepter e'euthanasie passive, et dans quel cas ? »*

La réunion a permis, d'autre part, de rappeler le rôle important joué par les anesthésistes-réanimateurs pour les prélèvements (en vue de greffes ou de transplantations) qui s'effectuent sur les malades en coma dépassé et dans des délais brefs, comme le prélèvement rénal et le prélèvement oculaire ? Mais, elle aura surtout mis en évidence une législation funéraire très insuffisante, aboutissant, entre autre, quotidiennement à des successions de constats de décès mal établis et par des personnes pas toujours habilitées à le faire. De même, les dernières lois permettant aux familles de réclamer leur mort dix-huit heures après le décès empêchent trop souvent la pratique d'autopsies. Or, sans elles, il est impossible de connaître, avec exactitude, les causes exactes des décès et de vérifier les diagnostics établis.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Des Sahraouis hospitalisés en France.* — A l'initiative de M. Jack Ralite, ministre de la santé, un premier groupe de cinq malades sahraouis a été pris en charge dans les hôpitaux français à compter du 5 octobre. On précise au ministère de la santé que *« cette démarche humanitaire s'inscrit dans l'esprit de solidarité à l'égard du peuple sahraoui et de ses souffrances »*.

● RECTIFICATIF. — Dans le Monde de la médecine du 7 octobre, une erreur de transmission nous a fait attribuer à M. Philippe Kourilsky, biologiste de l'Institut Pasteur, la direction du laboratoire d'immunologie de Marseille-Luminy qu'assume son frère, M. François Kourilsky.

SCIENCES

LE PROJET DE BUDGET POUR 1982

L'effort public de recherche devrait croître de 29,1 %

La recherche et les programmes de développement technologique se voient accorder dans le projet de budget pour 1982 une nette priorité. En effet, l'ensemble des dépenses civiles de l'Etat (hors budget annexe des P.T.T.) pour la recherche et le développement doivent atteindre, en 1982, 25,41 milliards de francs (1), contre 19,68 en 1981. Le taux d'augmentation (29,1 %) est très supérieur à l'inflation. En 1981, où la recherche avait obtenu un budget jugé *« bon »*, la croissance avait été de 16,8 % par rapport à 1980.

Pour la recherche fondamentale et appliquée — enveloppe interministérielle de recherche, — le projet de budget prévoit 6 023 MF (millions de francs) d'autorisations de programme (+ 31,7 %), à fin de permettre une remise à niveau des moyens des laboratoires ainsi que la réalisation de plusieurs grands équipements. Il faut cependant noter que les crédits de paiement — sommes dont disposeront les laboratoires pour les dépenses à régler en 1982 — ne se montent qu'à 4 999,6 MF, en progression nettement moins rapide (14,7 %).

Présentant, lundi 12 octobre, le projet de budget, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de la technologie, s'est déclaré *« conscient du problème »*, et a indiqué qu'il *« recherchait des solutions »*.

Les dépenses ordinaires — nouvelle appellation des crédits de fonctionnement — sont chiffrées à hauteur de 16 389,8 MF. Là aussi, la progression est nette (+ 26,4 %), traduisant d'importantes créations de postes : la recherche disposera de 1 580 emplois budgétaires supplémentaires : 620 chercheurs, 630 ingénieurs, techniciens et administratifs (ITA), 30 agents pour l'administration centrale du ministère; 300 postes restent non affectés, qui constitueront une réserve interministérielle. La loi de finances pour 1981 n'avait prévu que 625 créations d'emplois, 410 chercheurs et 215 ITA ; le collectif budgétaire de 1981 devait doubler ce total en ajoutant 145 chercheurs et 480 ITA.

Les programmes de développement technologique sont, depuis le budget de 1981, sortis de l'enveloppe interministérielle de recherche. Ils recevront, en 1982, 6 679,1 millions de francs en autorisations de programme (+ 40 %) et 2 443,2 millions de francs en dépenses ordinaires (+ 25,3 %). Cent quarante-sept créations de postes sont prévues au titre de ces programmes — contre dix en 1981.

Le budget ne fait pas apparaître de priorités marquées, M. Chevènement voulant attendre pour leur définition les résultats du colloque national sur la recherche et la technologie. L'analyse du budget par secteurs donnée ci-contre montre que les taux de progression sont assez voisins. Celui du Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.) est plus faible, car le programme de développement de l'électronucléaire voit ses crédits stagner.

En revanche, le Commissariat à l'énergie solaire (Comes) connaît une forte progression. On note aussi le fort accroissement du Fonds de la recherche et des autres moyens d'intervention mis à la disposition du ministère. Ce qui permettra de donner une impulsion dans les domaines couverts par les six missions d'études créées cet été — biotechnologies, utilisation rationnelle de l'énergie et énergies nouvelles, filière électronique, robotique, emploi et amélioration des conditions de travail, coopération scientifique et technique avec les pays en développement.

M. Chevènement compte aussi soutenir fortement l'innovation industrielle par les crédits de la Délégation à l'innovation et à la technologie (DIT) et par ceux de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar). Celle-ci reçoit vingt-deux des cent quarante-sept postes prévus au titre du développement technologique afin de développer ses antennes régionales.

Un gros effort est aussi fait en faveur de l'information scientifique et technique, dont les crédits progressent de 40 %.

(1) A ces 25,4 milliards s'ajoutent un financement militaire d'environ 17,6 milliards, 3,15 milliards venant des P.T.T. et 6 milliards d'autres origines — salaires des universitaires pour l'essentiel. Cela porte l'effort public de recherche-développement à plus de 52 milliards.

LES PRINCIPALES DOTATIONS

Voici, en millions de francs (M.F.), les principales dotations du projet de budget du ministère de la recherche et de la technologie : autorisation de programmes (A.P.) et dépenses ordinaires (D.O., ex-crédits de fonctionnement). Le pourcentage est l'augmentation du total A.P. + D.O. par rapport à 1981 :

- **Moyens d'intervention du ministère (Fonds de la recherche, D.G.R.S.T., MIDIST, DIT, ANVAR) : A.P., 1 615 M.F. ; D.O., 368,1 M.F. (49,1 %).**
- **C.N.R.S. : A.P., 1 378,4 M.F. ; D.O., 4 567,8 M.F. (25,2 %).**
- **INSERM et Institut Pasteur (santé) : A.P., 428 M.F. ; D.O., 765 M.F. (25,6 %).**
- **INRA (agriculture) : A.P., 295 M.F. ; D.O., 1 214,2 M.F. (23,9 %).**
- **C.E.A. (atome) : A.P., 2 015,6 M.F. ; D.O., 3 256,2 M.F. (17,8 %).**
- **CNES (espace) : A.P., 1 818,5 M.F. ; D.O., 327,1 M.F. (27,9 %).**
- **CNEXO (océan) et Institut des pêches : A.P., 299 M.F. ; D.O., 194,3 M.F. (26,4 %).**
- **COMES (solaire) : A.P., 280 M.F. ; D.O., 20 M.F. (50,5 %).**
- **ADI et INRIA (informatique) : A.P., 312 M.F. ; D.O., 127,4 M.F. (33,4 %).**
- **Recherche outre-mer : A.P., 150 M.F. ; D.O., 626 M.F. (24,5 %).**

D'autre part, certaines dépenses sont portées aux budgets d'autres ministères :

- **Dépenses de recherche (divers organismes) : A.P., 1 332,6 M.F. ; D.O., 1 235,6 M.F. (24,6 %).**
- **Grands programmes (aéronautique civile, plan d'informatisation) : A.P., 2 778 M.F. ; D.O., 18,3 M.F. (63 %).**

FAITS ET JUGEMENTS

Trafic d'armes : trois arrestations en Belgique.

Bruxelles. — Trois arrestations ont eu lieu samedi 10 octobre au soir dans la province belge du Hainaut, dans le cadre de l'enquête sur l'affaire de trafic d'armes entre la Belgique et la France découvert le 4 octobre, apprend-on à Bruxelles de source policière (*le Monde* daté 11-12 octobre). La première arrestation a été celle de M. Luc Vendecassaye, à Saint-Sauveur, chez qui un stock d'armes légères a été trouvé au cours d'une perquisition. Les deux autres personnes arrêtées sont MM. Ernest Dezeutter et Roger Schoep, qui résident également dans la province du Hainaut.

Selon la police, les armes étaient achetées à Bruxelles et devaient être livrées dans la région bordelaise. Les numéros d'identification étaient effacés dans un atelier de Saint-Sauveur. Quelque cent cinquante armes légères auraient déjà été envoyées en France par cette filière au cours de trois voyages. — *(A.F.P.)*

DÉFENSE

Le projet de budget militaire pour 1982

« Des mesures dérisoires », selon I.D.S.

« Les vingt mesures pour les soldats : des avancées encourageantes mais insuffisantes quant à la solde et à la gratuité des transports. Un flou artistique quant aux droits et aux libertés. Qu'est-ce qui va changer ? 1 F, par jour, de relèvement du prêt du soldat, c'est une mesure dérisoire. Cela porte la solde à 345 F par mois. Cela maintient donc les appelés dans une situation d'assistés. » C'est l'opinion que vient d'émettre, sur le projet du budget militaire pour 1982 (*le Monde* du 9 octobre), le mouvement Information pour les droits du soldat (I.D.S.), proche de la FEN et de la C.F.D.T.

« Nous nous félicitons, bien sûr, des mesures améliorant les conditions de vie des soldats, notamment la prime du service en campagne, la gratuité des transports sur le réseau ferré ouest-allemand et les permission pour les appelés servant en Allemagne fédérale, et les agriculteurs », ajoute cependant I.D.S. *« L'annonce de la création de commissions d'hygiène et de sécurité dans toutes les unités répond à nos préoccupations. Elles ne pourront jouer leur rôle, de même que les commissions régimentaires actuelles, que si leurs membres sont librement élus, ce que proclamait le projet de loi socialiste. »*

« Seuls, des délégués élus librement par les soldats permettront de faire des commissions une structure de concertation et un instrument de prise en charge par les militaires de leurs conditions de vie. Le droit à l'organisation et à des conditions de vie décentes pour les soldats est une réalité dans la majorité des pays d'Europe. La France, malgré les mesures annoncées, restera largement à la traîne », conclut I.D.S.

● *Le secrétaire américain à la défense*, M. Caspar Weinberger, se rendra le 14 ou le 15 octobre à Paris pour prendre contact avec le ministre français de la défense, M. Charles Hernu. Au cours de cette journée dans la capitale française, le secrétaire américain à la défense pourrait être reçu par le président de la République

RELIGION

L'ORIGINE DU SAINT-SUAIRE DE TURIN EST TOUJOURS INEXPLIQUÉ

New-London (Connecticut) *(A.P., U.P.I.)*. — Après avoir étudié pendant trois ans le Saint-Suaire de Turin, une quarantaine de chercheurs américains ne peuvent toujours pas expliquer par quels processus physico-chimiques la double image — un homme vu de face et un homme vu de dos, allongés tête-bêche — s'est fixée sur le tissu de lin, ni dire la nature des « taches » sépia très clair dont cette image est faite.

Les méthodes d'analyse les plus modernes utilisées ont tout juste établi qu'il n'y avait aucune peinture ni pigments, ni teintures, ni huiles, ni épices, ni substances biochimiques produites par un corps humain vivant ou mort, à l'exception de traces d'hémoglobine qui marquent les blessures les plus importantes.

La précision extraordinaire de l'image montre que celle-ci représente un homme qui a subi les mêmes souffrances que Jésus, telles que les décrivent les Evangiles. Les détails, anatomiques et autres, excluent toute possibilité que le Saint-Suaire soit l'œuvre d'un peintre, même de génie.

Il reste à dater le Saint-Suaire, dont l'existence n'est prouvée qu'à partir de 1357, année où il apparaît à Lirey (près de Troyes). D'ici à quelques années, une datation au carbone 14 sera peut-être possible lorsque la méthode fondée sur l'analyse de minuscules échantillons sera fiable.

De toute façon, comme l'a souligné un des chercheurs américains, les méthodes scientifiques ne pourront jamais prouver l'identité du crucifié du Saint-Suaire.

● *La revue « Paradoxes »*, éditée par M. Jean-Marie Dedeyan, 120, Champs-Elysées, 75008 Paris, vient de publier un numéro spécial sur l'Eglise de France, auquel une trentaine d'auteurs ont collaboré.

En raison de restrictions budgétaires

LA NASA POURRAIT RENONCER A L'EXPLORATION SPATIALE DES PLANÈTES URANUS ET NEPTUNE

Malgré l'incontestable succès scientifique des missions Voyager vers Jupiter et Saturne, la NASA envisage de renoncer à leur suite prévue, qui était le passage de Voyager-2 près d'Uranus en 1986 et près de Neptune en 1989. L'Office américain du budget lui a demandé en effet de diminuer de 367 millions de dollars sa demande budgétaire pour l'année fiscale 1982, et de un milliard de dollars pour chacune des deux années suivantes. La mise au point de la navette spatiale se révélant plus longue et plus coûteuse que prévu, ce sont les programmes scientifiques qui subiront l'essentiel des restrictions budgétaires.

Déjà, la NASA a abandonné la mission d'études des pôles du Soleil, organisée conjointement avec l'Agence spatiale européenne, malgré les protestations de celle-ci et les pressions diplomatiques des pays européens. Elle a aussi renoncé à envoyer une sonde vers la comète de Halley, qui passe tous les soixante-quinze ans au voisinage de la Terre. Contrairement aux Européens, aux Soviétiques et aux Japonais, les Américains seront donc absents à ce rendez-vous spatial en 1986. La mission VOIR vers Vénus restera pour longtemps à l'état de projet. Et la seule mission planétaire restante, la mission Galileo, vers Jupiter, déjà repoussée de 1985 à 1987, pourrait aussi être abandonnée.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الأصل

T POUR 1982

e recherche

de 29,1

Une nouvelle formule d'Assurance Accident

Votre épouse recevra 7000 F par mois pendant toute sa vie.

Avec le contrat Rentavenir de la Compagnie New-Hampshire.

Voici les principaux avantages de ce nouveau contrat d'assurance :

■ Votre épouse recevra une rente de 7 000 F par mois (84 000 F par an) pendant toute sa vie si vous décédez à la suite d'un accident. ■ De plus votre épouse recevra un premier versement égal à 10 fois le montant de la rente mensuelle, soit 70 000 F. ■ Vos enfants recevront cette rente pendant les vingt premières années de son versement si leur mère disparaît prématurément. ■ Vous êtes assuré 24 heures sur 24, dans le monde entier, pour votre vie privée, vos activités professionnelles ou sportives et tous vos déplacements.

Votre épouse bénéficie d'une protection financière durant toute sa vie.

Rentavenir prévoit le versement d'une rente mensuelle à l'épouse de l'assuré si ce dernier décède à la suite d'un accident. Si par exemple, la veuve d'un assuré vit 35 ans après le décès de son mari, elle recevra tous les mois et pendant 35 ans, une rente de 7 000 F. Mais, 35 ans n'étant qu'un exemple, elle touchera cette rente aussi longtemps qu'elle vivra.

Vos enfants percevront cette rente s'ils devaient devenir orphelins de père et de mère.

Quel que soit leur âge, Rentavenir continue de leur être versée en totalité, jusqu'à la fin d'une période de 20 ans qui commence le jour du premier versement de la rente à l'épouse.
Un exemple : si le conjoint survivant décède 3 ans après l'assuré, les enfants recevront à la place de leur mère, la rente mensuelle pendant 17 ans.
Si les parents décèdent simultanément, les enfants bénéficient automatiquement de la rente pendant 20 ans. Ils sont par conséquent protégés dans tous les cas jusqu'à ce qu'ils atteignent au moins leur majorité.

Votre contrat peut bénéficier de certaines dispositions concernant la réévaluation des garanties.

La Compagnie vous proposera tous les deux ans d'augmenter la rente prévue dans votre contrat pour tenir compte de la hausse des prix. En cas d'accord, votre cotisation sera, bien entendu, majorée dans la même proportion.

IMPORTANT

Le premier versement sera égal à 10 fois le montant de la rente mensuelle.

Un décès accidentel est par définition totalement imprévisible. Pour faire face aux problèmes financiers immédiats, Rentavenir a prévu en plus, un premier versement égal à 10 fois le montant de la rente. Dès le 2e mois c'est le montant normal de la rente qui sera versé.

Pour permettre à votre épouse de disposer de ressources certaines, il est préférable de choisir une rente plutôt qu'un capital.

La solution traditionnelle est d'assurer un capital sur la tête du chef de famille.
Mais est-ce toujours satisfaisant ?
Qu'advient-il de ce capital ?
S'il est placé, les intérêts financiers sont-ils assez élevés pour aider efficacement la famille ?
S'il est entamé, combien de temps cela durera-t-il ?
Avec la solution Rentavenir, ces questions ne se posent plus. En déterminant aujourd'hui la rente mensuelle dont disposera votre épouse vous êtes certain que votre assurance remplira bien la mission que vous lui assignez.

Vous bénéficiez d'une formule de souscription particulièrement économique.

D'abord parce que Rentavenir peut être souscrite directement auprès de la Compagnie par un très grand nombre de personnes dans un court délai. Les frais de toute nature sont donc réduits au minimum et vous en profitez.

Ensuite parce que le tarif de Rentavenir est sans surprise. Il vous est communiqué dès maintenant et vous n'avez pas à craindre de majorations en raison de votre profession.

Enfin parce que Rentavenir vous assure pour le risque auquel vous êtes le plus exposé : l'accident. Vous n'avez pas à payer pour des à-côtés inutiles ou coûteux et votre contrat ne fait pas double emploi avec ceux que vous possédez déjà.



... une nouvelle formule d'assurance qui garantit efficacement l'avenir de la famille...

Enfin un contrat clair que vous pouvez étudier sans engagement pendant 30 jours.

Les conditions générales de Rentavenir répondent clairement aux questions que vous pouvez encore vous poser. Tout y est prévu : la définition précise des risques assurés, les modalités de règlement de la rente, la protection de vos enfants s'ils deviennent orphelins, etc.

Les exclusions habituelles ont été limitées au maximum et portent seulement sur : la guerre civile ou étrangère, l'explosion atomique, certains actes de terrorisme ou de sabotage et les accidents qui découlent du fait intentionnel de l'assuré (suicide, état d'ivresse, usage de stupéfiant, participation active à des rixes).

Vous ne recevrez la visite d'aucun démarcheur et si, après examen, votre contrat ne vous convenait pas, vous n'auriez aucune explication à nous fournir.

Retournez-nous dès aujourd'hui votre demande de souscription sans engagement.

Ne laissez pas échapper cette occasion d'étudier gratuitement et sans engagement un contrat d'assurance qui garantit à votre épouse une rente mensuelle jusqu'à la fin de sa vie.

Rentavenir est unique sur le marché français et après la date limite nous ne pourrons plus vous garantir dans les mêmes conditions. Aussi, agissez dès aujourd'hui. Complétez la demande de souscription ci-dessous et adressez-la sous enveloppe non affranchie à :

Compagnie New-Hampshire
Libre Réponse n° 4334 75N
75851 Paris Cedex 17

Vous recevrez gratuitement votre police Rentavenir pour étude et vous aurez 30 jours pour donner suite ou non.

La New-Hampshire

Notre Compagnie, fondée aux États-Unis en 1869, gère à travers le monde plus de 900.000 polices. En 1980, elle a versé près d'un milliard de francs à ses assurés au titre de leurs contrats. Elle fait partie de l'American International Group implanté dans 135 pays et dont les fonds gérés s'élèvent à plus de 33 milliards de francs.

A ce même groupe appartient la Société EURAVIE, Compagnie Européenne d'Assurances sur la Vie, entreprise régie par le Code des Assurances au capital de 5.000.000 F entièrement versés. La rente prévue par Rentavenir sera constituée auprès de cette Société qui en assurera le versement.

Compagnie d'Assurances
New-Hampshire
24, avenue de la Grande-Armée
75017 Paris. Tél. : 773.56.52

Rentavenir en 5 points.

1/ Une garantie accident, partout dans le monde, 24 heures sur 24, vie privée et professionnelle.

2/ Des rentes mensuelles payées à votre épouse pendant toute sa vie.

3/ Un premier versement égal à 10 fois le montant de la rente.

4/ Une rente versée pendant 20 ans minimum même en cas de décès prématuré de votre épouse.

5/ Une rente réversible au profit de vos enfants.

La New-Hampshire vous propose 3 rentes mensuelles

Votre cotisation mensuelle en fonction de votre âge (taxe et frais de gestion compris)	Option n° 1 Rente mensuelle 7 000,00 F	Option n° 2 Rente mensuelle 5 000,00 F	Option n° 3 Rente mensuelle 3 750,00 F
	Le premier versement sera égal à dix fois le montant de la rente mensuelle		
de 18 à 34 ans	149,50 F	128,00 F	98,00 F
de 35 à 49 ans	140,00 F	120,00 F	91,50 F
de 50 à 69 ans	127,00 F	109,00 F	83,50 F

* La date limite ci-dessous sera prorogée en cas de perturbation dans l'acheminement du courrier.

* DATE LIMITE 26/10/81

RENTAVENIR — 08161 XX 703

DEMANDE DE SOUSCRIPTION SANS ENGAGEMENT

COMPAGNIE D'ASSURANCES NEW-HAMPSHIRE

Entreprise régie par le Code des Assurances - Capital social : 5 640 640 $
R.C. PARIS B 775 758 618
24, avenue de la Grande-Armée - 75017 PARIS - Tél. 773.56.52

Souscripteur (âge limite pour souscrire : 69 ans)
NOM .... Prénom ....
N° .... Rue ....
Ville .... Code postal ....
Date de naissance .... Taille .... Poids ....
Profession ....

Bénéficiaire * ....
Nom de jeune fille .... Prénom .... Age ....
* Si le bénéficiaire n'est pas votre épouse prière de le préciser ici.

Option choisie. Je désire recevoir un contrat établi pour une rente mensuelle de :
7 000 F ☐ 5 000 F ☐ 3 750 F ☐ (cochez la case correspondant à votre choix).

QUESTIONNAIRE MÉDICAL CONFIDENTIEL

1 - Souffrez-vous actuellement d'une infirmité, d'une gêne fonctionnelle d'un membre ou d'une maladie infectieuse ou chronique? ☐ OUI ☐ NON

2 - Une Compagnie d'Assurances vous a-t-elle refusé ou surprimé un contrat d'assurance "vie" ou "accident" au cours des cinq dernières années? ☐ OUI ☐ NON

Je suis informé que selon le Code des Assurances toute fausse déclaration (ou omission) volontaire peut entraîner la nullité du contrat.

Conformément à la loi Informatique et Liberté (78.17 du 06.01.78), je dispose d'un droit d'accès et de rectification pour toute information me concernant sur votre fichier clientèle en m'adressant au Service Commercial de la NEW-HAMPSHIRE.

Date .... Signature ....

N'envoyez pas d'argent avec votre demande de souscription

Le Monde

sports

FOOTBALL

LES QUALIFICATIONS POUR LA COUPE DU MONDE EN AFRIQUE

Option pour l'Algérie, espoir pour le Maroc et le Cameroun

L'Afrique, qui avait eu droit à un représentant en Coupe du monde de football en 1970 (le Maroc), en 1974 (le Zaïre) et en 1978 (la Tunisie), aura, pour la première fois, deux qualifiés en 1982. Ce seront les deux vainqueurs des demi-finales entre le Nigéria et l'Algérie (10 et 30 octobre), le Maroc et le Cameroun (15 et 29 novembre).

Samedi, l'Algérie a pris une option, sans doute décisive, sur la qualification en s'imposant, par 2 à 0, à Lagos. Une défaite mal acceptée par les cent dix mille spectateurs, qui ont provoqué des incidents nécessitant l'intervention de la police en fin de match. Dans le même temps, les deux autres demi-finalistes étaient en France, où les Marocains effectuent une tournée du 5 au 14 octobre, tandis que les Camerounais sont réunis en stage à Cannes, depuis le 23 septembre jusqu'au 18 octobre.

La Coupe du monde de football fait encore rêver Just Fontaine. Pas celle de 1958 en Suède, où il avait marqué les treize buts qui font toujours de lui le recordman des buteurs. Celle de 1982 en Espagne, à laquelle il espère participer comme entraîneur de l'équipe nationale du Maroc. C'est en décembre 1979 que Just Fontaine a pris ses nouvelles fonctions. L'Algérie, qui était en état de guerre avec le Maroc par Polisario interposé, venait de s'imposer par 5 buts à 1 à Casablanca. Un affront durement ressenti dans tout le pays. Le roi Hassan II avait aussitôt dissous la fédération de football et nommé une commission provisoire, composée de membres du gouvernement et de la jeunesse et des sports, pour proposer et préparer des réformes de structures. Puis il avait invité Just Fontaine à Marrakech, sa ville natale. Le Maroc devait disputer trois mois plus tard, en mars, la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations à Lagos (Nigéria).

« Le roi m'a dit : prenez les joueurs en stage et préparez-les pour que nous ne soyons pas ridicules, raconte Fontaine. *Vous avez carte blanche. »* Pour cette mission, le meilleur buteur de la Coupe du monde avait quelques atouts. A son prestige personnel et à l'autorité liée à sa désignation par le roi lui-même, il ajoutait sa connaissance de la mentalité marocaine pour avoir vécu vingt ans dans ce pays, avant de partir faire carrière en métropole.

Avec une équipe rajeunie, mais sans Fontaine, victime d'un accident de la circulation avant son départ pour Lagos, le Maroc avait pris la troisième place de la Coupe d'Afrique, battu 1 à 0 en demi-finale par le Nigéria qui avait ensuite dominé l'Algérie 3 à 0 en finale. Satisfait, le roi avait reconduit l'expérience pour préparer la Coupe du monde 1982.

« Mes problèmes sont très différents de ceux de Michel Hidalgo, explique Just Fontaine. *Il peut rassembler les joueurs quatre jours avant un match international, car le stage ne sert qu'à mettre au point quelques données tactiques et à la préparation psychologique. Au Maroc, tous les footballeurs sont amateurs. Aucun ne gagne plus de 1 000 francs par mois, sauf en stage où ils touchent 500 francs par semaine plus les primes de résultat. Pendant la saison, ils s'entraînent trois à quatre fois par semaine pendant la pause de midi avant de retourner à leur travail. Avant chaque grand rendez-vous, je dois donc organiser des stages d'un mois — deux mois et sept matches pour la demi-finale contre le Cameroun, — comme pour préparer une saison, car il faut remettre les joueurs en condition physique, corriger leurs défauts techniques et aborder les problèmes tactiques. »*

Le manque de moyens financiers et son corollaire, l'insuffisance de cadres techniques qualifiés, sont à l'heure actuelle les deux entraves les plus graves à la progression du football africain. La Fédération internationale accorde bien une assistance technique, mais elle ne peut pas envoyer les meilleurs entraîneurs retenus dans leur pays respectif. *Les* trois autres équipes demi-finalistes avec le Maroc sont entraînées par des étrangers : l'Algérie par le Soviétique Eugeni Rokov, qui a succédé, le 20 juillet, au Yougoslave Rajkov, le Nigéria par le Brésilien Otto Gloria, depuis deux ans, et le Cameroun par le Yougoslave Granco Zutic, depuis le 12 juin 1980. Rares sont pourtant les entraîneurs étrangers qui restent durablement. Soit parce qu'ils renoncent d'eux-mêmes devant les difficultés à surmonter, soit parce qu'ils échouent pour ne pas avoir su ou voulu adapter leurs connaissances aux caractéristiques du football africain.

Pénurie d'éducateurs qualifiés

Cette pénurie d'éducateurs qualifiés dans un football toujours en friche est encore plus dommageable pour les jeunes, le plus souvent livrés à eux-mêmes, dans les rues ou sur les terrains vagues. Cette école forme encore des artistes incomparables pour leurs arabesques balle au pied, leurs jongleries, mais débouche trop souvent sur la recherche de l'exploit personnel. Il en résulte un décalage entre la valeur individuelle des joueurs et le rendement modeste des équipes. *« Même au niveau de la sélection nationale, je dois encore leur apprendre des notions élémentaires pour le jeu sans ballon ou les appels »,* déplore Just Fontaine.

Les confrontations avec les équipes professionnelles tournent dès lors le plus souvent au désavantage des Africains. Avant de se rendre à Nancy, le 13 octobre, le Maroc s'est imposé à Marseille (1-0), mais a été battu par Paris-Saint-Germain. De même, par Auxerre (4-0), L'Algérie s'est inclinée (3-0) à Alger devant le Paris-Saint-Germain. De même avant de rencontrer l'Algérie, le Nigéria a été sévèrement défait par les Queen's Park Rangers (3-0), Sheffield Wednesday (3-1) et Brighton (5-1), des clubs de milieu de tableau du championnat anglais.

Depuis 1954, où une sélection du Maghreb réunie autour de Ben Barek (trente-sept ans alors), avec Mahjoub, Zitouni, Ben Tifour, Boubekeur, etc., avait battu l'équipe de France par 3 à 2 dans une rencontre organisée au Parc des Princes au profit des sinistrés d'Orléansville, le football africain a perdu le contact avec l'élite mondiale. *« Autrefois,* se souvient Fontaine, *plus d'une centaine de joueurs originaires d'Afrique opéraient dans les clubs français et avaient une préparation de professionnels. Aujourd'hui, les Africains sont des étrangers, mais pour se renforcer les clubs préfèrent prendre des vedettes européennes ou sud-américaines déjà consacrées et souvent très chères. L'élite africaine est toujours aussi douée, et si elle paraît en déclin c'est parce qu'elle est handicapée au niveau de la formation. »* D'ailleurs, n'est-il pas symptomatique de constater que les deux vedettes actuelles de l'équipe d'Algérie, le défenseur bordelais Nordine Kourichi et l'attaquant parisien Mustapha Dalheb ont toujours vécu en France : le premier y est né et le second y est arrivé à deux ans.

Faute de recettes suffisantes pour sortir de l'amateurisme, un espoir peut venir, comme en Algérie, des grandes entreprises d'État ou privées qui, par un système de parrainage, offrent aux clubs quelques ressources supplémentaires et aux joueurs une formation et des aménagements d'horaires. C'est peut-être à ce prix que le football africain justifiera les deux places qu'il vient d'obtenir parmi les vingt-quatre équipes appelées à se disputer la Coupe du monde.

GÉRARD LBOUY.

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera l'Irlande le 14 octobre, à Dublin, aura la composition suivante : Castaneda ; Janvion, Mahut, Lopez, Bossis ; Christophe, Girard, Larios ; Couriol, Platini, Bellone.

CYCLISME

BLOIS-CHAVILLE : réapparition de Raas

Déjà vainqueur du Grand Prix d'Automne en 1978, le Néerlandais Jan Raas, ancien champion du monde, a gagné dimanche 11 octobre Blois-Chaville, dernière classique française de la saison routière. Il a fait ainsi une tardive réapparation après un comportement des plus discrets depuis le printemps. Patrick Bonnet, qui avait tenté sa chance à 2 kilomètres de l'arrivée, s'est classé sixième, et premier Français. Roger de Vlaeminck et Saronni sont quant à eux les grands battus de la course. Ils ont été surpris par l'attaque décisive déclenchée dans la vallée de Chevreuse, c'est-à-dire dans un secteur où il convenait de se montrer vigilant.

Marquée par une longue échappée de Pierre Bazzo et du Suisse Serge Demierre, cette épreuve a confirmé le renouveau du cyclisme helvétique. Celui-ci n'a certes pas retrouvé la place qu'il occupait il y a trente ans à l'époque de Kubler et de Koblet, mais avec Robert Dill-Bundi, champion olympique de poursuite, Daniel Gisiger, vainqueur du Grand Prix des Nations, Fuchs, vainqueur de Liège-Bastogne-Liège, Freuler, révélation du Tour de France, Breu, Mutter, Lienhard, qui ont tous obtenu de bons résultats cette année, et maintenant Demierre, il est redevenu l'un des premiers d'Europe.

Blois-Chaville, qui ne réussit pas à faire oublier Paris-Tour, a souffert de l'absence de plusieurs vedettes, dont Maertens, Moser et Hinault. Le Breton se dit saturé d'efforts. Il a réalisé une saison fort brillante ; on ne saurait affirmer pour autant qu'il a été d'une densité exceptionnelle. — J. A.

AUTOMOBILISME

« Une première » pour Michèle Mouton

En gagnant, samedi 10 octobre, le 23e Rallye de San-Remo, la Française Michèle Mouton et sa coéquipière italienne Fabrizia Pons ont signé un succès doublement historique. C'est en effet la première fois qu'un équipage féminin gagne une manche du championnat du monde des rallyes depuis sa création en 1973. C'est aussi le premier succès d'une Audi Quattro dans une épreuve comptant pour le championnat du monde des marques. Equipée de quatre roues motrices et d'un moteur turbo, la voiture de la firme ouest-allemande a conservé sur l'asphalte l'avance prise sur terre, malgré l'offensive menée par le Finlandais Ari Vatanen, qui, au cours de la dernière nuit, prit tous les risques avant d'être accidenté et de perdre dix-huit minutes.

En 1978, Michèle Mouton avait déjà inscrit son nom au palmarès du Tour de France automobile. Ses débuts en compétition remontent en fait à 1972 quand son père, un assureur niçois, lui fit cadeau d'une « Alpine-Renault » pour prendre part au rallye Paris-Saint-Raphaël féminin.

Dès lors, Michèle Mouton, une sportive éclectique qui pratique également le volley-ball, le tennis, la natation et le ski, fera de la course automobile sa principale activité. Avec une réussite presque immédiate puisqu'elle fut notamment championne de France « Grand Tourisme » en 1974, championne d'Europe en groupe III l'année suivante, avant de s'imposer dans le Tour de France puis dans le rallye de San-Remo. Après cette dernière victoire, la charmante Azuréenne, âgée de trente ans (elle est née le 23 juin 1951 à Grasse), avait déclaré : « Il n'est pas question d'hommes ou de femmes. Le pilote Mouton a gagné, un point c'est tout. »

ATHLÉTISME

Dopée à son insu

L'athlète suédoise Linda Haglund, quatrième du 100 mètres des Jeux olympiques de Moscou, a révélé, samedi 10 octobre, à Stockholm, avoir été dopée l'été dernier et avoir, pour cette raison, renoncé à plusieurs compétitions internationales. Selon Linda Haglund, son entraîneur finlandais, M. Pertti Helin, lui avait administré à son insu des anabolisants en prétendant la soumettre à une cure de vitamine pour faire disparaître des douleurs dorsales.

L'affaire devait être découverte à la suite d'un contrôle médical effectué lors des championnats de Suède, au début du mois d'août dernier. Après avoir reconnu les faits, M. Helin fut aussitôt congédié par la championne dont il surveillait la préparation depuis une dizaine d'années. M. Ulf Kielund, président de la Fédération suédoise d'athlétisme, a estimé que Linda Haglund ne risquait pas de sanction puisqu'elle avait été abusée. Pour sa part, M. Pertti Eraekare, président de la Fédération finlandaise, a annoncé, à Helsinki, que son organisation allait se saisir du cas de l'entraîneur Pertti Helin. — (A.F.P.)

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatrième journée)

Le Mans b. *Villeurbanne	74-71
*Orthez b. Caen	90-88
*Monaco b. Limoges	89-88
*Tours b. Antibes	100-88
Vichy b. *Mulhouse	96-75
*Roanne b. S.F. Evry	83-82
*Challans b. Avignon	85-70

Classement. — 1. Orthez, 12 pts ; 2. Limoges, Le Mans, Tours et Monaco, 10 ; 6. Vichy, Villeurbanne, Antibes, Mulhouse et Challans, 8 ; 11. Avignon et Roanne, 6 ; 13. S.F. Evry et Caen, 4.

Football

COUPE DU MONDE

La Pologne a assuré sa qualification à la prochaine Coupe du monde en battant la République démocratique allemande par 3 à 2, le 10 octobre à Leipzig. La R.D.A. et Malte sont éliminés. Etaient déjà assurés de leur participation : l'Argentine, l'Espagne, le Brésil, le Chili, le Pérou et la Belgique.

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Deuxième division)
(groupe A)

*Toulouse b. Cannes	1-0
*Thonon et Nîmes	2-2
*Orléans et Marseille	2-2
*Fontainebleau b. Saint-Dié	1-0
*Toulon et Grenoble	1-1
*Béziers b. Ajaccio	2-0
*Libourne et Gueugnon	3-3
*Paris F.C. b. Blois	3-2
*Cuis.-Louhans b. Martigues	1-0

Classement. — 1. Toulouse, 18 pts ; 2. Thonon, 17 ; 3. Marseille, 16 ; 4. Fontainebleau, 15 ; 5. Béziers, 14 ; 6. Nîmes, Toulon, 13 ; 8. Orléans, Gueugnon, 12 pts, etc.

(Groupe B)

*Rouen b. Angoulême	1-0
*Reims et Angers	1-1
*Limoges b. Nœux	3-0
*Dunkerque et Le Havre	0-0
Mulhouse b. *Montluçon	2-1
*Rennes b. Abbeville	5-0
Guingamp b. *Besançon	2-1
*Stade Français et Quimper	1-1
*Châteauroux b. Calais	5-0

Classement. — 1 Rouen, 20 pts ; 2. Reims, 18 ; 3. Nœux, 17 ; 4. Mulhouse, 16 ; 5. Le Havre, Rennes, 15 ; 7. Guingamp, Angers, 13 pts, etc.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(quatrième journée)

Poule A

Bayonne bat *Castres	28-19
*Brive bat Toulon	24-10
Nice bat *Avignon	13-9
La Voulte bat *Béziers	19-10
*Biarritz bat Oloron	18-9

Classement. — 1. Bayonne, Brive et Nice, 12 pts ; 4. Avignon et La Voulte, 8, etc.

Poule B

La Rochelle bat *Auch	16-15
*Tarbes bat Bourg	15-9
Aurillac bat *Bagnères	6-3
*Grenoble b. Mont-de-Marsan	24-6
*Carcassonne bat Romans	19-6

Classement. — 1. La Rochelle, 12 pts ; 2. Tarbes, 11 ; 3. Aurillac et Grenoble, 10 ; 5. Romans et Mont-de-Marsan, 8, etc.

Poule C

*Agen par Narbonne	21-12
*Albi bat Montauban	11-6
*Dax bat Bègles	10-6
*Boucau bat Mazamet	13-7
Lourdes bat *Valence	16-6

Classement. — 1. Agen, 12 pts ; 2. Narbonne, 10 ; 3. Dax, Boucau, Lourdes et Montauban, 8, etc.

Poule D

*Toulouse bat Graulhet	10-9
*Angoulême bat Tulle	15-14
Montferrand bat *Tyrosse	21-18
*Pau bat Perpignan	12-11
*Périgueux bat Nîmes	36-10

Classement. — 1. Montferrand, 12 pts ; 2. Angoulême, 10 ; 3. Pau, 9 ; 4. Graulhet, Perpignan et Toulouse, 8, etc.

Tennis

TOURNOI DE BARCELONE
175 000 DOLLARS
Demi-finales

Lendl (Tch.) b. Noah (F.) 6-0, 6-3.
Vilas (Arg.) b. Dibbs (E.-U.) 1-6, 6-4, 6-2.

Finale

Lendl b. Vilas 6-0, 6-3, 6-0.

Voile

COURSE AUTOUR DU MONDE

Après « Flyer » (Pays-Bas) barré par Cornelis Van Rietschoten, « Charles-Heidsieck-3 » (Alain Gabbay), « Kriter-9 » (André Viant), « Challenger » (Leslie Williams) et « Alaska-Eagle » (Neil Bergt), le ketch français « Euromarché » skippé par Eric Tabarly est arrivé en sixième position, samedi 10 octobre au Cap (Afrique du Sud), terme de la première étape de la troisième course autour du monde.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

1980

HANDBALL

Des Coupes d'Europe qui coûtent cher

Après avoir gagné le match aller 27-25 à Lisbonne, Gagny s'est nettement imposé, 32-22, samedi 10 octobre, à Argenteuil, et disputera les huitièmes de finale de la Coupe d'Europe. Les champions de France connaîtront leur prochain adversaire le 14 octobre.

L'introduction d'une nouvelle règle — exclusion de deux minutes dès la première faute — tendant à faire du handball un sport moins brutal, — a, semble-t-il, eu d'heureux effets sur le comportement des joueurs, qui se sont gardés de toute violence.

En Coupe d'Europe des clubs féminins, le PUC, qui avait gagné le match aller 14-8, a obtenu, au gymnase Jean-Sarrailh, sa qualification en battant le club belge de Vielenspiegel Borgerhout 18-13.

Cette année encore, le handball ne fera pas fortune avec la Coupe d'Europe. Si la fièvre monte à Saint-Etienne, à Nantes ou à Bastia à l'occasion des matches importants de football, rien de pareil pour un sport qui est loin de susciter l'engouement et dont les salles — corollaire naturel — ne sont pas conçues pour accueillir la grande foule.

La recette — 6 000 F — du match entre Gagny et Lisbonne est de ce point de vue la preuve que le handball est bien l'un des parents pauvres du sport français. De quoi faire sourire tous les organisateurs de spectacle. Sur les six cents spectateurs, cinq cents environ ont acquitté un droit d'entrée, dont une majorité de jeunes à qui 15 F seulement étaient réclamés.

Six mille francs, à quoi il faut ajouter l'indemnité — 7 000 F — versée par Antenne 2, qui a retransmis en direct quarante-cinq minutes de la rencontre, et le montant des placards publicitaires pour avoir une idée de la recette, soit moins de 20 000 F.

Colonne dépenses, les calculs sont aussi simples. L'hébergement de la délégation portugaise, la location d'un car, les frais de déplacement des deux arbitres suisses, leur séjour et leur indemnité ont coûté 20 000 F. De leur côté, la Fédération internationale et la Fédération française ont prélevé respectivement sur la recette 3 et 25 %.

Le déplacement par avion à Lisbonne des joueurs français ayant représenté 30 000 F, on s'aperçoit que, compte tenu de la subvention exceptionnelle attribuée par la municipalité, lors de chaque tour de la Coupe d'Europe, les dépenses — 51 000 F — dépassent les recettes. Déficit peu important certes, mais qui se renouvellera au moins une fois à l'occasion des huitièmes de finale et qui obligera les dirigeants à se retourner... vers les édiles municipaux.

« Un gouffre »

« Nous faisons de la corde raide, estime le président, M. Jean Valenet, *aussi bien avec la Coupe d'Europe qu'avec le championnat. »* Pour importante qu'elle soit, la subvention de 105 000 francs, les recettes annuelles de 35 000 francs, les cotisations de 40 000 francs et la dotation de 10 000 francs de la jeunesse et des sports ne permettent pas à Gagny de rouler sur l'or. *« Car, avec un budget de 200 000 francs environ,* dit encore M. Valenet, *il faut faire vivre vingt-six équipes qui représentent quatre cents licenciés ; deux équipes jouent en nationale, dont les féminines qui ne font aucune recette. »* Au total, ça ne fait jamais que 500 francs environ par an et par licencié.

Pourtant, comme tous les clubs français, Gagny ne fait pas de folies et réduit ses frais de déplacement : il voyage par le train en deuxième classe ; après un match, il rentre dans la nuit en couchettes pour avoir à éviter de payer des frais d'hôtel. Bref, pour les joueurs de handball, les conditions de transport ne se sont pas améliorées depuis vingt-cinq ans.

Pour boucler son budget, Gagny se félicite alors d'avoir trouvé une firme d'articles de sport qui habille entièrement l'équipe seniors et une grande banque nationale qui apporte depuis peu une aide de 30 000 francs.

Il reste donc peu de place pour la fantaisie, et la seule que se sont récemment offerte les joueurs de Gagny pour fêter leur titre de champions de France, en juin dernier, a été un voyage de quinze jours aux Antilles dont le financement a été assuré par la recette d'un match important. Les épouses, en revanche, ont payé le juste prix du billet d'avion et du séjour.

Si Gagny fait de la corde raide, le handball y vit néanmoins. Mais que dire alors de l'équipe féminine du PUC qui a disputé samedi l'autre match de Coupe d'Europe ? *« C'est un gouffre »,* affirme l'entraîneur, Camille Cottin, ancien joueur de l'équipe nationale, à propos de cette compétition. *« Nous n'avons pas un sou et ce ne sont pas les cotisations — de 180 à 290 F — malgré leur coût qui nous permettent de vivre. »*

Au PUC, ce sont effectivement les sections riches qui subviennent aux besoins des autres. Le handball est de loin le plus mal loti : l'an passé, les sections hommes et femmes ont accusé un déficit de 100 000 francs, 50 % du déficit général du club !

GILLES MARTINEAU.

SPORTS ÉQUESTRES

Laurent Élias, champion de France de saut d'obstacles

Laurent Elias, vingt-huit ans, champion de France de saut d'obstacles version 1981 : ce nom ne saurait éveiller des échos sonores dans les mémoires cavalières, la réputation du nouveau lauréat n'ayant guère dépassé jusqu'à ce jour la Ligue du Limousin, dont il dépend. Nullement intimidé par le voisinage des authentiques vedettes auxquelles il était opposé, il a remporté le titre, dimanche 11 octobre, sans que, il est vrai, le débat ne s'élève bien haut sur la piste du Grand Parquet de Fontainebleau, transformé par la pluie en bourbier. On doit associer étroitement à sa victoire le robuste et champêtre étalon *Guenou*, alezan de robe assez terne, le type achevé du bûcheur n'ayant visiblement aucun souci d'organiser ses loisirs. Pour sauter, *il saute*, mais, à la longue, il apparaît un peu monotone et l'on voudrait quelquefois un rythme plus disert à sa consciencieuse foulée. Cet ensemble de qualité moyennes ne l'en a pas moins porté irrésistiblement au succès.

Le parcours, sinueux sans exagération, l'état du sol excluant les exercices d'acrobatie, comprenait treize obstacles dont un double, un triple et une rivière, au total seize efforts. Le ciel ayant enfin fermé ses écluses, le public était nombreux, l'ambiance, et c'est tant mieux, plus proche d'une kermesse de village que d'un concours hippique huppé.

Côté piste, la première déception nous vint du pur-sang *Faolo d'Escla*, monté à ravir par Christophe Cuyer et, néanmoins, coupable d'un petit scandale. Comment qualifier autrement son refus de franchir le deuxième élément du double et, l'ayant enfin sauté de finir avec douze points de pénalité ?

Autres cléints sérieux au titre, Gilles Bertran de Balanda (*Grand Cœur*), Jean-Marc Nicolas (*Hazard*), Frédéric Cottier (*Flambeau C*) et, surtout, Etienne Laboute lequel, avec la grise *Fidélité*, avait pris, la veille, une sérieuse option en s'adjugeant la deuxième épreuve qualificative. Malheureusement, la jument, insouciante des règles établies ou dictant elle-même sa loi ou écœurée de travailler dans la glu, accumulait les erreurs, privant son cavalier de toute chance à la couronne.

Le championnat s'est disputé en deux manches au terme desquelles il y eut barrage entre Frédéric Cottier, tenant du titre, et Laurent Elias. Ces cavaliers ayant été les seuls à terminer, par deux fois, la boucle sans faute. Premier à partir, le tout blond, le tout rose Laurent Elias, préférant à l'aventure la prudence, se bornait à galoper, comme à la promenade, sans forcer l'allure : résultat, zéro absolu. Les pronostiqueurs n'en prédisaient pas moins sa défaite, persuadés que Cottier, l'expérience jouant en sa faveur, écraserait, au chronomètre, son rival le plus intime. Mais, *Flambeau C*, ayant accroché le deuxième élément du triple, la cause était entendue. Compte tenu des gains additionnés au cours des épreuves précédentes, Cottier pour cette contre-performance, se voyait relégué à la troisième place, Jean-Marc Nicolas se faufilant à la deuxième, sur *Hazard*, son petit alezan, chaud comme la braise.

Un mot à propos du championnat de France des cavalières. Depuis qu'elles ne comptent plus dans leurs rangs des championnes comme Michèle Cancre et Janou Lefebvre, ces dames n'ont guère l'occasion de briller. Révérence parler, elles ont, généralement, plus d'estomac que de talent, plus de témérité que de savoir. L'engouement populaire ignorant les nuances, a salué avec sympathie l'exhibition, d'ailleurs très méritoire, de Catherine Bonnafous, la nouvelle championne de France, en selle sur le tout bon *I love You*.

ROLAND MERLIN.

Le Monde

culture

LETTRES

Le premier rapport de la commission « Pingaud-Barreau » sur le livre et la lecture

Après avoir rencontré cent cinquante professionnels et syndicalistes, tenu dix-sept séances de travail collectif et un colloque régional à Avignon et à Marseille, la commission du livre et de la lecture « Pingaud-Barreau » chargée par M. Jack Lang, ministre de la culture, de « proposer les orientations et les modalités de mise en œuvre de la nouvelle politique du livre », a déposé ses premières conclusions. Elle doit, en effet, selon les termes de sa mission, soumettre au ministre « pour le 1er octobre, des propositions de mesures urgentes et prioritaires susceptibles d'être prises immédiatement dans le domaine réglementaire et budgétaire », et un rapport couvrant tous les aspects de la politique du livre au 1er janvier prochain.

Mise en place le 22 juillet dernier, la commission n'a disposé que de peu de temps pour étudier l'ensemble complexe des problèmes du livre et souligne, en conséquence, le caractère provisoire de son premier rapport qui, ajoute-t-elle, « n'engage qu'elle-même ».

De fait, elle se propose de parler prochainement de l'imprimerie, des relations de l'édition et de la presse écrite, de l'enseignement de la littérature, d'approfondir certains points de son rapport concernant la traduction, l'édition scientifique, les bibliothèques d'entreprise, la diffusion des ouvrages français à l'étranger, la formation des professionnels du livre, la lecture publique, et de soumettre des solutions à long terme au « problème épineux de la distribution », etc.

Mais, d'ores et déjà, elle donne à M. Lang un catalogue de cinquante-cinq propositions, qui, si elles ne sont peut-être pas toutes applicables immédiatement, préfigurent, cependant, ce que pourrait être une « autre politique » en faveur de la lecture et de la création littéraire. — B. A.

Un bilan et des propositions

En tout bien tout honneur, le rapport de la commission (1) commence par l'« héritage » laissé par la présidence de M. Giscard d'Estaing. Aspects positifs d'abord : vote d'une loi accordant aux écrivains le bénéfice général de la sécurité sociale, création de la Direction du livre et de la lecture publique, renforcement du Centre national des lettres grâce à des ressources nouvelles, rapport Granet sur l'édition et la diffusion des « œuvres de qualité », rapport Delafosse sur la distribution du livre. Malheureusement, ces rapports — celui de M. Granet fut mis au pilon... — ne se traduiront pas par la mise en œuvre d'une politique « cohérente » à la mesure de l'enjeu culturel. Au contraire, l'arrêté Monory de février 1979 qui « libère » les prix, fait du livre *« un produit comme les autres »* avec les conséquences néfastes que l'on sait pour l'avenir de la librairie et de l'édition de qualité.

DES MAISONS DU LIVRE ET DE LA CULTURE ?

La commission voudrait voir multiplier les expériences d'animation autour du livre et de l'écrit dans les bibliothèques, les librairies, les établissements culturels, etc., à l'initiative de « délégués régionaux ».

Plus concrètement, elle suggère aux pouvoirs publics la création, dans le cadre du plan intérimaire, de plusieurs Maisons du livre et de la culture d'un type nouveau. Un complexe bibliothèque-médiathèque-centre de documentation-librairie et, éventuellement imprimerie, serait l'élément fondamental de ces établissements, et non plus la salle de spectacle. La commission n'exclut pas qu'autour de ce complexe s'agrègent salle d'exposition, salle de spectacles ou de cinéma, cafétéria, etc. Elle annonce des propositions précises, à ce sujet, dans son rapport final.

L'équipement des bibliothèques connaît, jusqu'en 1974, une phase ascendante avant d'être réduite à la portion congrue. Exemples : le nombre de mètres carrés construits et subventionnés de bibliothèques municipales passe de 46 000 en 1974 à moins de 10 000 ensuite ; six bibliothèques centrales de prêt (B.C.P.) sont créées entre 1975 et 1980, aucune en 1981 ; les moyens de fonctionnement et d'achat des bibliothèques universitaires ne cessent de décroître. *« Jamais dans le passé, la lecture publique n'avait été si mal traitée ».*

En revanche, le nouveau gouvernement, en un *« changement spectaculaire »* par rapport à l'orientation précédente, a décidé *« d'accroître fortement, dès 1982, les crédits de la lecture publique »*. Et depuis le vote de la loi du 10 août dernier, *« tous les Français, à partir du 1er janvier prochain, paieront le même livre au même prix (à 5 % près) quel que soit le lieu où ils l'achètent »*. Les rapporteurs observent toutefois que la *« fixation d'un prix unique pour le livre n'est pas toujours bien comprise* [et] *se heurte à de fortes résistances et à des arguments économiques. »* Ils suggèrent donc au ministre de la culture de lancer une campagne d'information pour *« expliquer au public les raisons politiques et culturelles »* qui ont motivé la loi. Ce qui fait l'objet de leur première proposition.

● *Pour la mise en œuvre d'une politique globale du livre*, inspirée par une *« logique culturelle »*, dans la perspective de la décentralisation et de développement des crédits, la commission estime qu'il faut renforcer immédiatement les effectifs (quarante personnes actuellement) de la direction du livre. De même, la compétence de la direction devrait être étendue à l'ensemble des problèmes du livre et de la lecture publique qui relèvent trop souvent d'autres organismes. Il faut faire de la direction « l'intermédiaire privilégié » des professionnels. La commission propose aussi de créer une mission d'études auprès de la direction du livre pour étudier la reconstitution d'un « service central des bibliothèques ». Il paraît indispensable à la commission de *« régionaliser l'action de la direction »* et de nommer, de ce fait, des délégués régionaux.

Il paraît souhaitable à la commission que le Centre national des lettres, qui a la charge des actions ponctuelles en faveur de la création, de l'édition et de l'anication autour du livre, soit géré *« autant que le droit le permet »* par les professionnels, que soient regroupées en son sein l'organisme de gestion de la sécurité sociale des écrivain (AGESSA), et une *Maison du livre*, à créer, susceptible d'accueillir l'ensemble des professionnels du livre. Pour diversifier davantage les ressources du centre, il convient de supprimer *« toutes les exemptions à la redevance sur l'édition des ouvreges de librairie »* et de relever le seuil d'exonération de 200 000 F à 500 000 F du chiffre d'affaires dont bénéficient les petits éditeurs. Le produit de la taxe sur la reprographie devrait être affectée à l'achat de tous les genres de littératures et pas seulement à l'acquisition d'ouvrages scientifiques et techniques. Toujours inspiré d'un souci de décentralisation, le rapport propose la création de « commission régionales du C.N.L. » pour l'aide à la création, à l'édition et à la diffusion du livre et que revevraient une partie des ressources recueillies par le fonds national du livre.

● *Le statut social et économique de l'écrivain à la création* font l'objet de plusieurs suggestions. Ainsi, la commission invite à élaborer une nouvelle définition de l'écrvain « travailleur » au regard de la législation sociale et fiscale, en tenant compte de *« l'unicité »* de ses diverses activités, et à envisager un étalement de trois à cinq ans des prélèvements fiscaux sur les droits d'auteur et la suppression de toute imposition sur le montant des prix littéraires. *« Ou alors,* souligne non sans pertinence la commission, *il faudrait imposer les gagnants du loto... »* Les aides à la création dispensées par le C.N.L. devraient être étendues à *tous les genres littéraires, les bourses aux jeunes écrivains,* portées à deux ans, et les *années sabbatiques, allongés jusqu'à* deux et trois ans.

Elle propose *« l'insertion des créateurs dans la vie culturelle »* sous la forme de contrats d'animation, *« permettant aux écrivains de participer à l'activité des biliothèques et des centres culturels »*, et de leur réserver *« certains emplois culturels »* mis à la disposition des associations. Elle convie enfin les organismes culturels (centres dramatiques, radio-télévision, INA...) à inaugurer une politique de *commande aux auteurs* qui pourrait être fixée dans leurs cahiers des charges.

● *En ce qui concerne l'édition*, la commission propose la mise en place par le système bancaire *de modalités de crédits à moyen terme et taux bonifiés* pour faciliter la création et la relance des entreprises et la *réduction du taux de la T.V.A. de 7 à 4 %*, comme pour la presse. Pour favoriser l'impression des petits tirages et les petites réimpressions, elle demande le *développement des crédits d'aide à l'équipement des imprimeurs*, la possibilité, pour le C.N.L., d'octroyer des *subventions non remboursables à tous les genres d'édition et des aides à cinquante premiers livres* chaque année, ainsi qu'une bourse pour les auteurs, sur dossiers présentés par les éditeurs. Elle invite aussi à accroître et à régionaliser *l'aide aux revues.*

● *Pour l'édition d'ouvrages scolaires*, elle demande le *doublement des crédits à la gratuité* d'achat inscrits au budget du ministère de l'éducation nationale afin de ramener à quatre ans la durée d'utilisation des manuels contre huit aujourd'hui, et la possibilité donnée à chaque élève de conserver chaque année un ouvrage de son choix. Elle propose aussi la modification des règles de l'appel d'offre pour que les établissements scolaires se fournissent auprès des libraires du département ou de la région, aussi bien pour les manuels que pour les ouvrages à destination des bibliothèques.

● *En ce qui concerne l'édition scientifique*, elle suggère la création d'un groupe de travail ayant pour fonction de coordonner la politique de l'édition et celle de la recherche à l'occasion du colloque organisé par les ministère de la recherche scientifique.

● *La distribution.* — Après avoir invité les éditeurs et les libraires à se concerter sur la question délicate des contrats d'office et de *« leur bon usage »*, la commission aborde la distribution, *« problème clef du livre français »*. Dans ce « rapport intermédiaire », elle estime que les questions qui se posent *« sont tellement complexes qu'on ne pourra (comme pour l'office) en venir à bout que dans le cadre d'une large concertation interprofessionnelle »* Dans l'immédiat, elle demande l'application au livre des tarifs de presse pour tous les transports par chemin de fer et par route ainsi que la *« réduction des tarifs postaux pour les paquets de livres expédiés par la poste à l'intérieur du* territoire ».

● *Pour la vente des livres au public*, la commission, afin de *« distinguer les divers types de services assurés »*, demande au service des études et recherches du ministère de la culture de dresser *« une carte des points de vente du livre »* en France. Elle propose, à titre exceptionnel et pendant les six premiers mois d'adaptation (du 1er octobre 1981 au 1er avril 1983) à la loi sur le prix unique du livre, l'utilisation des crédits à taux bonifiés du Crédit général des P.M.E. à l'intention des librairies traditionnelles qui pourraient être mises en difficulté par les achats anticipés dans les grandes surfaces. Elle propose aussi, comme pour l'édition, des crédits à moyen terme et à taux bonifiés en faveur de la *« création et de la modernisation des librairies »*. Elle invite enfin les municipalités à faciliter le maintien ou l'installation des librarlies dans le centre des vlles par la garantie de loyers modérés, en prenant à charge une part du loyer ou en louant des locaux communaux.

LA CENSURE

« *Un gouvernement socialiste doit saisir l'occasion d'une définition de sa politique culturelle pour lever définitivement des menaces dont le bien-fondé et les conséquences sont étrangères à ses préoccupations* », déclare la commission, après avoir rappelé que « *divers textes (...) maintiennent en France un régime de censure* ». Ainsi, l'outrage aux bonnes mœurs, les interdictions destinées à protéger la jeunesse, la compétence du ministre de l'intérieur sur les écrits de provenance étrangère (et leur traduction), l'offense aux autorités étrangères, sont autant de menaces qui planent sur le livre, les auteurs et les éditeurs.

En conséquence, la commission se prononce pour la suppression de toute forme de censure sur le livre et demande la révision des articles 283, 287 et 289 du code pénal, l'abrogation des articles 14, 36, 37 de la loi du 29 juillet 1881 et la révision de l'article 14 de la loi du 16 juillet 1949, modifié par la loi du 4 janvier 1967.

● *L'exportation du livre français.* — L'exportation du livre français, dont le chiffre d'affaires, *« dépassant largement le milliard, représente dix fois plus que celle de tout l'audiovisuel et du cinéma »*, pourrait être meilleure si les professionnels n'avaient affaire à des administrations plus « concurrentes » que « complémentaires ». Ainsi, le ministère des relations extérieures souhaiterait disposer du Fonds culturel, géré par la direction du Livre et doté de crédits destinés à soutenir l'exportation. La commission demande, remplaçant le CIRCE, *« la création d'un organisme interministériel »* qui coordonnerait les activités d'exportation. La commission demande, remplaçant le CIRCE, *« la création d'un organisme interministériel »* qui coordonnerait les activités d'exportation sous l'autorité de la direction du Livre. Elle suggère l'assouplissement, en faveur du Livre, des *« délais de paiement »* — fort longs — de l'assurance COFACE, et l'octroi par le Fonds culturel de subvention aux sacs postaux avion sur certaines destinations « privilégiées », c'est-à-dire le monde arabe (l'Algérie en particulier), l'Amérique latine et l'Afrique. Elle demande une aide à la *« création de maisons d'édition dans les pays francophones et à la traduction du livre français »* dans certaines langues et pour certains ouvrages scientifiques et techniques entre autres.

● *La lecture* soulève une série de problèmes très complexes que la commission compte approfondir ultérieurement. Mais elle constate et déplore l'« extrême disparité » des bibliothèques qui *« ne constituent actuellement ni un système cohérent ni un réseau, mais un ensemble informel d'institutions inégales et sans liens entre elles »*. Dans un premier temps, elle propose de créer un *Conseil national des bibliothèques* auprès de la direction du livre avec des conseils régionaux et *« la mise en place, dans ou avec cinquante bibliothèques municipales, de centres de documentation »*. Elle suggère la création *« à titre expérimental de dix bibliothèques saisonnières de vacances »* en liaison avec des bibliothèques publiques et des associations.

Elle souligne la nécessité « d'un plan d'urgence » qui permettrait de passer de 600 000 m2 à 1 million de m2 de bibliothèque, de 10 % de lecteurs à 20 % par rapport à la population, de deux à six prêts par habitant. Ce plan qui exigera une *« énergique mobilisation collective »*, indique, d'ores et déjà, *« une campagne d'explication et d'information sur la lecture publique et destinée aux élus »*, financée par le C.N.L.

La commission propose que le financement des bibliothèques municipales dont les dossiers sont prêts (50 000 m2) et de celles prévues pour 1982 (20 000 m2) soit inscrit au budget de 1982, l'État prenant en charge 50 % du coût *réel* de l'investissement. La dotation de fonctionnement devrait être portée à 20 % des dépenses des villes, pour inciter notamment au recrutement de personnel qualifié. Les bibliothèques se verraient octroyer une subvention de 50 % pour le renouvellement ou l'achat de petit équipement.

Le gouvernement a décidé de mettre en place dès 1982 les bibliothèques centrales de prêt qui manquent dans dix-sept départements. Si la commission approuve cette décision, elle craint toutefois que son application ne se heurte à de *« sérieuses difficultés techniques »* dans certaines régions. Elle demande pour la fin du plan intérimaire de deux ans, en 1983, un renforcement des B.C.P. les plus défavorisés et le doublement des effectifs (dix au lieu de cinq personnes) pour les nouveaux établissements.

La commission, soulignant le « retard accumulé » dans la constitution des collections et des abonnements, propose une augmentation « sensible » des crédits d'acquisition des bibliothèques universitaires.

Elle demande la mise en œuvre d'un *« plan de lancement de centres de documentation et d'information dans l'ensemble des établissement secondaires, avec des moyens de fonctionnement adéquats »*. Ce plan nécessiterait à terme la création de onze mille postes supplémentaires. Des aides financières devraient être accordées aux établissements primaires qui souhaitent créer des « bibliothèques centres documentaires ».

La commission ropose qu'il soit procédé à un recensement et à une étude des conditions de fonctionnement des bibliothèques d'entreprises, et que l'enquête envisagée dans ce domaine par les services du ministère de la culture, en liaison avec les syndicats et le ministère du travail, soit *« rapidement menée à bien »*.

● *La formation du personnel du livre.* — Le rapport souligne la nécessité d'une *« harmonisation des carrières »* du personnel de la lecture publique, permettant le passage de fonctionnaires communaux dans la fonction publique et *vice versa*. En conséquence, la commission propose la création d'écoles spécifiques comportant un tronc commun pour toutes les professions du livre (bibliothécaires, documentalistes, libraires et employés, métiers de l'édition).

Enfin, la commission Pingaud-Barreau invite la Direction du livre à organiser, pour 1982, *« une fête du livre nationale et décentralisée »*.

McLUHAN AU SECOURS DE GUTENBERG...

Que peut-on faire pour que les deux formes de culture dispensées par l'audiovisuel et par l'écrit se complètent au lieu de se concurrencer ? En réponse à cette interrogation, la commission souhaite que les sociétés de radio et de télévision définissent une véritable politique littéraire, « qui viserait à la fois à faire mieux connaître le travail littéraire, les œuvres et les idées, et à donner aux publics le goût de lire. », *et désignent un conseiller littéraire. Celui-ci aurait pour tâche d'assurer une liaison avec les professionnels du livre et de la lecture, d'animer et de coordonner les émissions littéraires de la chaîne. De même, une « dimension livre » devrait être donnée, autant que possible, dans les émissions non littéraires, cette orientation s'appliquant aussi aux stations régionales.*

Sans remettre en question les émissions existantes, elle suggère la réalisation d'émissions littéraires d'un type nouveau, d'émissions vidéo sur le patrimoine littéraire, qui seraient ensuite distribuées sous forme de vidéo-cassettes dans les écoles et les établissements culturels. Elle propose aussi le passage de bande publicitaire en faveur du livre. Elle constate, enfin, la présence « quasiment nulle » du livre sur les radios périphériques...

(1) La commission est ainsi composée : président, Bernard Pingaud ; rapporteur, Jean-Claude Barreau ; rapporteur adjoint, Philippe Reliquet ; membres : Catherine Clément, Christian Echard, Christian Bourgois, Jean-Pierre Ramsay, Jean Hassenforder, Marie-Madeleine Tschann, Georges Jean, Jean-Claude Marrey, Max-Philippe Delatte, Cécil Guitard.

JAZZ

La semaine de François Mechali

François Mechali est un bassiste complet : aussi aisé dans la technique classique de l'instrument, que dans les approches insolites de la musique contemporaine ; il a travaillé avec Antoine Duhamel, Georges Aperghis, Daniel Tosi...

François Mechali est un musicien patient. Depuis des années, on le sait discrètement essentiel aux groupes qu'il traverse, le Cohelmec en premier lieu, qu'il anime avec son frère. On connaît aussi l'énorme part de « sideman » qu'il a prise avec les meilleurs solistes américains et européens. François Mechali n'a pas, pour autant, voulu se lancer intempestivement dans « sa » musique et son rôle de compositeur. C'est cependant la légitime tentation des bassistes modernes : leur capacité technique la leur permet, et la relative ignorance des compositeurs à leur égard les y pousse.

Maintenant qu'il est allé au bout de ses expériences de groupe ou de duo, François Mechali se sent apte à proposer son idée de la musique. Pas sous la forme d'un orchestre, mais sous celle de rencontres d'instruments, de timbres, de recherches et de personnalités, avec des musiciens très divers, et pendant une semaine entière. — F. M.

★ François Mechali avec : Radu Malfatti (ce lundi 12 octobre), André Jaume (le 13), Philippe Maté (le 14), Christian Lété et Siegfried Kessler (le 15), Dominique Lofficial et Merzak Mouthana (le 16), J.-F. Canape, Gérard Marais et Fr. J.-L. Mechali (le 17), au 28, rue Dunois (75013), à 20 h. 30.

★ Discographie récente : « Conversations » avec Bob Guérin, « Garcia Lorca et autres poèmes », avec Violetta Ferrer, avec Lol Lol Coxhill (disques Nato 5, 7 et 10).

VARIÉTÉS

Anna Prucnal au Théâtre de la Ville

Le précédent récital d'Anna Prucnal (« Rêve d'Ouest, rêve d'Est ») au Théâtre de la ville était fascinant. On la voyait littéralement courir pour être elle-même pleinement, entre ses extravagances scéniques et ses envolées lyriques virant brusquement, au détour d'une phrase, à la dérision ; entre ses chansons de déchirement et de révolte, de passion et d'espoir et sa manière d'être agressive et violente, d'affirmer fièrement sa liberté et de chanter de vieilles chansons slaves.

Ce beau souvenir d'une personnalité riche et complexe joue un peu contre le nouveau spectacle d'Anna Prucnal toujours affiché au Théâtre de la Ville, mais, fait exceptionnel, pour quatre semaines cette fois.

La voix vibrante, qui s'emporte par à-coups et part en cascades avant de reprendre tranquillement un cours plus contenu, émeut toujours, comme sont admirables et son énergie et sa vitalité. Anna Prucnal chante dans son actuel répertoire la nostalgie et de très belles chansons d'amour. Elle a gommé plusieurs aspects émotionnellement forts de son personnage de Polonaise de Varsovie entrée en dissidence, et, du fait de ces absences, son spectacle paraît rouler un peu à vide, suspendu en l'air, et son impétuosité prend alors parfois le risque d'être caricaturale.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre de la Ville, 18 h 30.

مكذا من الأصل

MUSIQUE

A Salzbourg

Un opéra de Cerha sur un texte de Bertolt Brecht et « Falstaff » mis en scène par Karajan

Nul n'est prophète en son pays : l'Autriche avait peu fait jusqu'à présent pour la gloire de Friedrich Cerha (prononcer Tsér-ha). Il a connu pourtant un bref moment de célébrité internationale pour avoir rendu possible dans sa totalité, à Paris, la représentation de la *Lulu* d'Alban Berg, achevée par ses soins. Dernier fidèle de l'école de Vienne, mais surtout de Berg, sans imiter ni plagier le style, il a fait un opéra d'un texte de Brecht, le premier Brecht jamais représenté à Salzbourg...

Malgré son titre, l'œuvre ne doit rien à la Mésopotamie antique : *Baal* n'est, pour l'auteur, que le nom de sonorité généreuse d'un révolté social, artiste en rébellion contre l'environnement de la bourgeoisie et qui vit une manière de « saison en enfer ». Il affirmera son opposition au milieu qui l'a engendré et qui le nourrit en étant, avec une sensibilité maladive à la fois artiste, voleur et assassin. Vingt-trois tableaux différents, « *vollkommend durch-komponiert* » entièrement composés de façon continue, à la manière des opéras de... Mozart, où les nombreux textes parlés sont associés à une musique de fond plus qu'à un « *continuo* ».

Un travail d'orfèvre

La *mise en scène* d'Otto Schenck, qui, audace à Salzbourg, montre même deux jeunes femmes dévêtues, se déroule comme un film, avec ses enchaînés, un peu *dans le style* de Kurt Weil, associant les airs, les ensembles, les ballades, les lieder et quelques souvenirs d'éclats wagnériens. Brecht, qui avait eu l'intention d'écrire *particulièrement pour* Salzbourg une « *totentanz* » (une danse des morts), est apparu ici sous des couleurs tragiques, mais pour trois représentations seulement, assurées avec *distinction* par von Dohnanyi, étoile montante du pupitre. Servie par le grand talent de Théo Adam, à la tête d'une distribution de plus de vingt artistes (dont la grande Martha Mödl), l'œuvre doit entrer au répertoire de Vienne, et il faut lui souhaiter une belle carrière.

L'autre nouveauté c'était *Falstaff*, version, d'une qualité que l'on a peu vue, d'un opéra dont la présentation (New-York, Berlin, Paris dans notre souvenir) ou l'exécution oscillent toujours entre la farce clownesque et l'ennui d'une *gaieté forcée*.

Verdi, qui l'écrivit dans le secret, pendant quatre ans, et pour son plaisir, était resté fidèle au caractère aimable du divertissement shakespearien.

La *baguette* de Karajan, pour honorer cette partition raffinée, accomplit ici un travail d'orfèvre. L'orchestration brillante autant que recherchée de l'histoire du « Pancione », les chœurs du dernier acte, l'admirable enchevêtrement des voix (le final du second tableau — la scène entre Falstaff et Ford), sont servis avec distinction, élégance et naturel. Le jeu parfait et la voix pure de Christa Ludwig (Quickly), l'élégance et l'assurance de Kabaiwanska (Mrs. Ford), le timbre frais du jeune ténor Araiza, la juvénile innocence de Janet Perry (Nannetta), rivalisent avec l'autorité bonhomme et sans vulgarité de Giuseppe Taddei (Falstaff) ou les passions mesurées de Rolando Panerai (excellent Ford). La scène du parc de Windsor est plaisante, sans excès.

Le seul problème semble avoir, une fois de plus, été posé par l'énormité de ce plateau salzbourgeois, qu'il a fallu réduire à l'intimité par un ingénieux système de panneaux qui, au moyen de projections latérales, complètent en extérieur les lieux que représente le théâtre. Si le charmant jardin de boulingrins du deuxième tableau évoque une demeure princière qui serait celle de Ford, l'auberge est un vaste, trop vaste caravansérail et la maison de Ford un immense palais. La *mise en scène* s'en ressent quelque peu. Saluons au passage l'excellente régie du spectacle salzbourgeois, qui ne rompt jamais le rythme de la *représentation*.

La personnalité de Taddei, son esquisse d'un Falstaff un peu pitoyable, brave homme, berné mais sympathique, et somme toute heureux de son sort, malgré ses mésaventures, s'impose et donne une qualité rare à cet opéra : la simplicité. Et les Philharmoniker de Vienne ont répondu à l'attente de leur chef mieux qu'en d'autres occasions. Verdi lui-même n'écrivait-il pas : « *En art, ce qui compte c'est la sincérité et non la mauvaise foi* » ? Salzbourg, cette année, a exaucé les vœux du maître de Sant'Agata.

En attendant les nouveautés de l'an prochain — *Fidélio*, dirigé par Maazel et mis en scène par L. Lindtberg, *Cosi fan tutte*, dirigé par Muti et mis en scène par M. Hampe, — on a retrouvé avec *joie la presque parfaite Flûte enchantée* (Ponnelle, Levine), privée malheureusement de l'excellent Eric Tappy, les inimitables mise en scène et distribution d'*Ariadne auf Naxos* (Dorn-Rose et Sawallisch remplaçant Böhm au pupitre), les miroirs et les illusions magiques des *Contes d'Hoffmann* (Ponnelle-Halmen-Levine, avec, toujours éclatant, José van Damm), *l'Enlèvement au sérail*, si joliment détaillé par Lorin Maazel, déjà nouvel intendant de l'Opéra de Vienne.

L'hommage à Böhm

Cette année est aussi celle de la disparition, en plein milieu du Festival, du « professeur », le maître Karl Böhm, qui s'était vu de son vivant dédier déjà le grand foyer du « Grosses Festsfielhas » et à qui Salzbourg, avec affection, a su rendre un ultime hommage.

Les festivaliers entendirent les paroles, étranglées par l'émotion, qu'Herbert von Karajan, dans l'un des grands concerts de la saison, dédiait à la mémoire de son collaborateur, de son ami. Debout, l'assistance écouta cette *Musique maçonnique funèbre* de *Mozart*, que le grand chef avait lui-même dirigée pour l'enregistrement de ces Wiener Philarmoniker à qui le liait l'amitié de tant d'années de travail, et l'usage *familier* du parler viennois.

Puis ce fut, le 26 août, pour près de neuf mille auditeurs pressés dans le Dom de Salzbourg, le *Requiem* de Mozart avec *Levine* et les artistes qui tous avaient travaillé pour Böhm.

Au cours des grands concerts conduits par Maazel, Muti, Neuman (avec la Philharmonie tchèque), von Dohnanyi, Sawallisch remplaçant Böhm pour deux symphonies de Schubert, Solti (avec le Chicago Symphony), *Levine*. Herbert von Karajan a dirigé sa « découverte » Anne-Sophie Mutter dans le concerto de Brahms, où sa technique infaillible et un son véritablement séraphique restent, comme nous en avions déjà eu l'impression pour Beethoven, un peu en deçà des profondeurs de *l'œuvre*, ce qui n'est que le prix d'un prodige juvénile.

Mais le triomphe du maître de Salzbourg aura sans doute été ce concert, déjà entendu à Berlin, où, du premier clavecin, Karajan conduit avec une rigueur chaleureuse le *Troisième Brandebourgeois* — puis, avec les chœurs toujours admirables que prépare Walter Hagen-Groll, la *Symphonie des Psaumes*, dont la lente respiration devient comme un seul souffle qui s'empare de *la salle* avant que se déroule le subtil écheveau des *Métamorphoses* de Strauss, qui passe pour le morceau favori du maître, ce dont on douterait difficilement à l'entendre dans toute sa finesse. Il est vrai que Karajan conduit ici ses chers Berlinois et qu'il obtient de « son » orchestre exactement tout ce qu'il *veut exprimer*.

La France était présente avec Michel Beroff (Schumann, grand succès), François Duchâble (Bartok), ainsi que les grands du piano (*Ashkenazy*, *Brendel*, Weissenberg, Eschenbach et Frantz), mais il faut faire mention spéciale de Pollini, qui, après Chopin et Bartok, a fait applaudir Nono... et même un « encore » de Schönberg.

Cerha, Brecht, Nono, Schönberg, Hindemith (programme de Mme Janowitz), le dégel serait-il commencé à Salzbourg ?

FRANÇOIS MEILLEAU.

Les « flagrants » délits de l'architecture

(Suite de la première page.)

Le ministre a surtout demandé que les experts examinent les projets « *en amont* », qu'ils se rendent souvent sur place afin de susciter une « *pédagogie réciproque* » avec les élus, et que, au-delà des cas d'école, ils essaient de se « *forger une doctrine* ».

« *Il n'est pas commode de dire le droit, même quand il existe un code*, estime, en juriste, M. Lang. *C'est encore plus difficile lorsque les règles esthétiques figurent au fin fond de nos subjectivités additionnées et séparées.* »

La composition de la commission (des fonctionnaires, des architectes des monuments *historiques*, mais aussi des praticiens en exercice, des représentants d'associations, qui « entendent » les élus concernés puis votent à *huis clos*), ses traditions de travail, la complexité du jeu de piste administratif que suivent les projets, les pesanteurs réglementaires et humaines et les divergences esthétiques, font de cette procédure un outil souvent ambigu et décevant.

Assister à une réunion de la commission, c'est *découvrir* les « flagrants délits » de l'architecture, comprendre, en amont, pourquoi telle construction, sur le terrain, choquera les uns, décevra les autres, n'en satisfera aucun.

Les grandes erreurs, monumentales, sont généralement évitées (parfois, dans le passé, elle ne l'ont pas été) ; mais il est difficile de faire de la création positive quand chacun est libre d'exprimer un avis exactement contraire au précédent, et que la synthèse est impossible.

Les pioches sacrilèges d'Avignon

L'ordre du jour de la réunion du 28 septembre, à laquelle le ministre assista partiellement, était, dans son ordinaire, significatif. Elle devait examiner, éplucher, juger enfin, une passerelle sur le Rhône qui débouchera à Lyon, en face du palais de justice de Baltard ; un projet de construction de logements et de commerces à l'ombre de la cathédrale de Bourges, là où l'opinion, outrée, avait empêché, il y a quelques années, la construction d'une massive chambre de commerce, après que les démolitions eurent dégagé une vue nouvelle et intéressante du monument.

Le dernier dossier que nous prendrons en exemple concernait la restauration et la transformation (pour des logements de luxe) de l'ancienne vice-gérence qui flanque, vers le sud, le Palais des papes d'Avignon.

Avignon, où l'abondance de beauté n'a pas retenu les pioches sacrilèges, n'en est pas à sa première inquiétude. Le quartier de la Balance, en face du palais, était, il y a vingt ans, une généreuse savane de pierres où quelques vieilles dames somnolaient dans de sombres demeures tandis que les gitans campaient dans *les larges interstices* d'une ville en déshérence. On a voulu mettre bon ordre à tout cela ; des bagarres idéologiques entre restaurateurs et novateurs, les calculs de rentabilité, les modes aussi, ont conduit à de curieux jugements de Salomon : ici on répare ; en face, on démolit, si bien que personne ne voyait de sa fenêtre *une rue homogène*. Aujourd'hui, à côté des grands ensembles à balcons et loggias, on restaure dans le détail des pâtés entiers autrefois condamnés. Avignon aussi a renoncé au pari de l'architecture « franchement contemporaine », comme on dit pudiquement, tentée notamment avec les immeubles de *Daniel Badani, ou l'hôtel de Roger* Taillibert.

Le dossier soumis à la commission concerne un lieu particulièrement sensible, *cette ruelle qui, au* pied du palais, s'enfonce dans le rocher des Doms, si étroite qu'on doit attendre que la voie soit libre *pour s'y engager*. La *vice-gérence* est là, grosse bâtisse solide et discrète, peu ouverte sur l'extérieur comme sont, souvent, ces maisons-*forteresses*. De la place, on voit une rampe, une terrasse à mi-pente, quelques arbres, une verrière colorée et un peu rouillée, qui rendent familier et pittoresque ce reste de laisser-aller, dans un lieu si solennel, si attendu. Longtemps, une pancarte « à vendre » a complété ce curieux collage de bric-à-brac banlieusard, sublime parasite.

Pour la mairie, l'affaire est claire : « *C'est un taudis en pleine ville.* » *Il reste trois logements occupés sur* vingt-cinq. La ville aurait voulu acheter l'ensemble, mais n'a pas pu (Avignon fait déjà beaucoup d'efforts dans le domaine culturel) ; elle dit avoir supplié un promoteur de le faire.

Le promoteur et son architecte ont proposé de restaurer l'essentiel et de transformer une partie du bâtiment, celle qui est visible de la place, justement. Pour garer en souterrain dix-huit voitures (alors que de vastes parkings publics sont tout proches), ils reconstruisent la rampe *d'accès, et l'architecte du projet* estime avoir proposé quelque chose de « *pas très différent de ce qui existait auparavant* ».

Entre soi

Les experts ne l'entendent pas de cette oreille : l'un affirme que « *la rampe actuelle est intéressante dans le détail de son exécution* » et qu'on ne peut la remplacer par le « *mur de l'Atlantique* ». Un architecte explique, avec des croquis, la structure de cette succession de terrasses, cette « chronologie en gradins ». La responsable du *service des monuments* historiques affirme qu'« *on ne fera rien de mieux que ce qui existe* ». Les « inculpés », l'élu, l'architecte, sont sortis. On parle, entre soi.

Tandis qu'un ténor en appelle au « *courage de faire une véritable architecture, mais laquelle ?* », après avoir affirmé que « *la France ne doit pas être vouée à un folklore qui ne s'avoue pas* », le doyen des inspecteurs des monuments historiques évoque la « responsabilité globale » de la commission et demande qu'on choisisse entre conservation et création, refusant l'« *eau tiède* ».

« *Dans ce site déjà blessé, peut-on accepter ce projet d'une prétention offensante ?* » Les larmes aux yeux, il évoque l'atmosphère de cette ville, « *à cause de quoi Vilar était là et, avec lui, des milliers de personnes* ». « *Dans ces endroits où se sont accumulées tant de richesses de vie urbaine, il n'y a plus qu'à rester là le maximum de temps jusqu'à ce qu'un cataclysme les sépare.* »

Dans ce cénacle, on parle rarement d'argent, sinon pour affirmer que les « *remarquables restaurations voisines ont pu être faites au prix des H.L.M.* » et être rapidement contredit par un responsable régional qui dément et annonce que c'était « *trois fois le prix-plafond* ».

Alors, quelqu'un parle de trouver pour un tel bâtiment une « *utilisation publique conforme à sa nature* » et éviter ainsi de le « *remanier très fortement* ». Il faudrait, dit l'un, « *formuler un cahier des charges précis, examiner en détail les quatorze bâtiments* »...

Heureuse Italie !

Pourtant, plusieurs experts sont déjà allés sur place. Pourtant, l'affaire traîne depuis de longs mois. Pourtant, les élus sont sortis, et ne rentreront pas. Avant de décider de ne pas décider, et de commander *de nouvelles études (qu'il faudra* financer, pour épauler la municipalité), un historien évoque les heureux pays, l'Italie bien sûr, où « *de grands architectes ne répugnent pas à intervenir, dans de tels sites, par une « création subtile »*. Mais, au fait, y a-t-il des commissions, en Italie ?

MICHÈLE CHAMPENOIS.

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE METRO, La Roquette (805-78-51), 20 h. 30.
LA VIE EST TROP COURTE, Daunou (261-69-14), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart, 20 h. 30 : Orchestre du conservatoire de Paris, dir. P. Stoll (Giovanetti, Franck, Beethoven). 19 h. : Poésie en Afrique du Sud ; 21 h. : Grande narration du père Duchesne ; Théâtre, 20 h. 30 : 75e anniversaire de Samuel Beckett : La dernière bande.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Locandiera.
Centre Pompidou (277-12-33).

Les autres salles

Centre d'Art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert - Breton.
Comedie Caumartin (742-43-41), 21 h. Reviens dormir à l'Elysée
Essaion (278-46-42), 8 h. 30 : Blaise Cendrars.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 Elle voit des nains partout ; 22 h. : Anatole.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h : les Amis ; 22 h 15 : Jacques ou la soumission ; Théâtre Noir ; 22 h. 15 : Louise la pétroleuse — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino ; Salle Gabriel (225-20-74) ; 21 h. : le Garçon d'appartement.
Nouveautés (770-52-76), 21 h Ferme les yeux et pense à l'Angleterre
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Teewz et les vipères.
Poche - Montparnasse (548-92-97) 21 h. Accordez vos violons.
TAI - Théâtre d'essai (278-10-79). 22 h : la Métamorphose ; 20 h. 30 : l'Ecume des jours
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-50-27). 20 h. 30 : Henri IV.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 21 h. 15 : Le Grand Ecart ; 22 h. 30 : Hé, dis Jeannette ; 23 h. 45 : le Vampire de Perraultbad.
Blancs-Manteaux (887-15-84) I, 20 h 15 Areub = MC2 ; 22 h. 30 Des bulles dans l'encrier ; II. 21 h 30 Attachez vos ceintures : 22 h 30 Pit et Rik
Café d'Edgar (320-85-11) I 20 h 30 Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 Mangeuses d'hommes : 23 h. : Electro-choc.
Coupe-Chou (272-01-73) 20 h 30 le Petit Prince
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : D. Michel.
Le Fanal (233-91-17). 20 h. . Un ouvrage de dames 21 h 15 F Blanche
Le Petit Casino (278-36-50). I — 21 h Douby . be good : 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ? II 20 h 30 Trois filles d'Eve.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 F Brunold . 21 h 30 Il en est.. de la police ; 22 h 30 : Teleny
La vingt-cinquième heure (439-38-59), 21 h. 30 : Théophile.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Achetez François.
Deux-Anes (606-10-26) 21 h. : C'est pas tout rose.

Le music-hall

Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : Roula Safar.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Yves Montand.
Potinière (261-44-16), 20 h. 45 : Alex Métayer
Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 : Ahmed Ben Dhiab.

La danse

Elysée Montmartre (606-38-79), 20 h 30 : Grand ballet de la Martinique.
Palais des Congrès (758-21-34), 20 h. 30 : Ballet du XXe siècle (Eros Thanatos)
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : L. Brunel, R. Chopinot, R. Kovich.

Les concerts

LUCERNAIRE, M. Felcman (Bach, Haydn, Schumann, Scriabine).
THEATRE 13, 21 h. : F. Luz (Debussy, Fauré, Ravel, Roussel, Poulenc).

Lundi 12 octobre

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Kasandkiev (Nikiprovetsky, Tetraktys, Taira).
LUCERNAIRE, M. Teleman (Bach,
THEATRE ATHENEE, 21 h. : G. Vichnevskaïa, M. Rostropovitch (Tchaïkovsky, Grieg, Prokofiev).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Cl. Helffer (Bartok, Beethoven).
FIAP, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).
LUCERNAIRE, 21 h. : M. Felcman (Bach, Haydn, Schumann, Scriabine).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : M. Laferrière Jazz Dixieland
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h. 30 : Toots Thielmans.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : F. Mechali, R. Malfatti.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Simon Elliot.
Jazz Unité (276-44-26), 21 h. : Vienna art orchestra.
New Morning (523-51-41), 21 h. 30 : Memphis Slim.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : Bétina.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Golden Gate Quartet.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : New Jazz Off.
Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. : R. Kohan.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Chapelle de la Sorbonne, 20 h. 30 : Rama Ravi.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ballet de l'Opéra de Hambourg et l'Orchestre de l'Ile-de France, dir. : A. Presser (Strauss).

En région parisienne

Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74). 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'importance.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
(Relâche)
BEAUBOURG (278-35-57)
15 h. : le Trésor, de G. W. Pabst ; 17 h. : Châteaux en Espagne, de R. Wheeler ; 19 h. : Emitaï, de S. Osmane.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86)
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Ang.) (*). V ang Normandie, 8e (359-42-18) — V.f UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97)
L'ANNEE DES TREIZE LUNES (All., v.o.) (**), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)
L'ANNEE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.), Ciné'Ac Italiens, 2e (296-80-27)
A NOUS LA VICTOIRE (A.), V.o. : UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) . Magic-Convention, 15e (828-20-64) — V.o Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) , UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Tourelles, 20e (636-51-98)
L'ARME A L'ŒIL (A., v.o), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
AU-DELA DU REEL (A.) (*), V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) — V.f Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f . Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) , Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) , Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) , Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A v.o) · St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Point Show 8e (225-67-29) —V.f : Impérial, 2e (742-72-52)
BEAU-PERE (Fr) (*) Forum, 1er (297-53-74) ; Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Ch.-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) , Passy 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) , Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
BELLES BLONDES ET BRONZEES (Fr) Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) , Maxéville, 9e (770-72-86) , UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr) Opéra-Night, 2e (296-62-56)
LA BOUM AMERICAINE (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
CHARULATA (Ind., v.o) ; Studio Git le Cœur, 6e (326-80-25)
LA CHASSE SAUVAGE DU ROI STAKH (Sov., v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80)
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.), Ciné'Ac Italiens 2e (296-80-27)
LE CHOIX DES ARMES (Fr) (*). Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE DERNIER METRO (Fr). Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr), Panthéon, 5e (354-15-04)
EXCALIBUR (A.). v.o., Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f., UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A) (*), v.o., Movies, 1er (260-43-99) ; Quintette 5e (354-35-40) , Marignan, 8e (359-92-82) , Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Calypso, 17e (380-30-11) H sp. ; v.f : Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
FAME (A. v.o.), Saint-Michel, 5e (326-79-17)
LA FEMME D'A COTE (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) , Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) , Broadway, 16e (527-41-16) , Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
GARDE A VUE (Fr), Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) , Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) , Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
LA GRANDE ZORRO (A., v.f.), 2e (742-60-33)
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; la Pagode, 7e (705-12-15)
LES HOMMES PREFERENT LES GROSSES (Fr). Berlitz, 2e (742-60-33) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) , Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) , Berlitz, 2e (742-60-33) , Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) , St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Secrétan 19e (206-71-33)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
INSEMINOID (A v.o.) (**) UGC-Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) , UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
JAZZ SINGER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
LORRAINE CŒUR D'ACIER (Fr.) : Forum 1er (297-53-74)
MADAME CLAUDE 2 (Fr. (**) : Rio-Opéra, 2e, (742-82-54) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Maxéville, 9e (770-89-52) ; Miramar, 14e (320-89-52)
MALEVIL (Fr.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98)
MOI CHRISTIANE F. (All. v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f · Marivaux 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)
NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)
OUTLAND (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f · Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f UGC-Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) , Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) , Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) · Secrétan, 19e (206-71-33).
PUTAIN D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr) · Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88)
REGARDS ET SOURIRES (Ang., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Racine 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
REINCARNATIONS (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
REPORTERS (Fr) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
TAIS-TOI QUAND TU PARLES (Fr., Tun.) Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) , Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
THE ROSE (A., v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12)
THIS IS ELVIS (A., v.o.), Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Boîte à films, 17e (622-44-21). H Sp
TROIS FRERES (It., v.o), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) . Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Kinopanorama 15e (306-50-50)
LA VIE CONTINUE (Fr.), Caméo 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; UGC-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-18-45)
LA VIE EN MAUVE (A., v.o.), Epée de bois, 5e (337-57-47)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77) ; V.f Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES FILMS NOUVEAUX

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES, film français de Marguerite Duras. — Action-République, 11e (805-51-33)
L'AMOUR NU, film français de Yannick Bellon — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
FREDERICK WISEMAN, C'EST AUSSI L'AMERIQUE. (High School, Law and order, Hospital, Basic Training, Essene, Juvenile Court, Primate, Welfare, Meat, Canal Zone, Sinaï field Mission, Manœuvre, Model). films américains de F. Wiseman — V.o. : Olympic, 14e (542-67-42)
LA MALEDICTION FINALE, film américain de Graham Baker (*) — V.o : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) — V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
POLYESTER, film américain de John Waters — V.o . Paramount-City (562-45-76). V.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) , Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
RUST NEVER SLEEPS, film américain de Bernard Shakey — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) . Athena 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
TARZAN, L'HOMME SINGE, film américain de John Derek — V.o : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-64-44)
THE FOUR SEASONS, film américain, de Alan Alda — V.o U.G.C-Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08) . U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)
IRAN, UN PRINTEMPS EN HIVER, film français d'Ali Akika. — Escurial, 13e (707-28-04).

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99)
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H Sp.
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES CRIMINELS (A., v.o.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
2001 L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
GIMME SHELTER (A., v.o). Vidéostone, 6e (325-60-34).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) (**), U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A. v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HARA-KIRI (Jap. v.o) : Movies, 1er (260-43-99) ; Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Entrepot, 14e (542-67-42).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19)
LABYRINTHE MAN (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Escurial, 13e (707-28-04). H. Sp.
LOULOU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39)
MA FEMME EST UNE SORCIERE (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**), Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). H. Sp.
LES MONSTRES (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10).
MONTY PYTHON (SACRE GRAAL et LA VIE DE BRYAN) (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MUSIC LOVERS (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).
ORANGE MECANIQUE (Angl.) (**) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Rotonde, 6e (633-08-22). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69)
LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It., v.o) (**) · Olympic-Halles, 4e (278-34-15)
LA SCANDALEUSE DE BERLIN (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
SI DISNEY M'ETAIT CONTE (A., v.f.) : Royal Disney, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
SOUDAIN, L'ETE DERNIER (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
TAXI DRIVER (A.) (**) (v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71) H. Sp. — V.f. : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY FOLLIES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
THEMROC (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) H. Sp.
UN ETE 42 (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-32-37).
LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LES CHAINES ET LE PUBLIC

Le grand chambardement...

C'est lourd, la masse, le tas des téléspectateurs, ça pèse des tonnes, c'est casanier, c'est pantouflard, ça ne se déplace qu'à contre-gré, qu'à contre-cœur. Les nouveaux responsables des programmes en savent quelque chose. Il fallait les voir au lendemain de leur nomination, ils étaient tout feu tout flamme, ils allaient tout chambouler, les séries, les films, les variétés, ils allaient multiplier les magazines, ils allaient améliorer notre grossière et ordinaire pâture, ils allaient nous ouvrir les vastes champs de la culture, ils allaient même — air connu — faire bouger les speakerines, images démodées, sexiste, de la femme-objet.

Et il fallait les entendre répondre, un mois plus tard, aux questions outragées, angoissées, d'un échantillon du public réuni la semaine dernière au Palm-Beach de Cannes par Radio-Monte-Carlo. Au premier rang, un gamin de douze ans, élève de cinquième. A lui le coup d'envoi. Qu'est-ce qu'il veut, ce petit bonhomme, qu'est-ce qu'il souhaiterait voir à la télé ? Ben... davantage de films avec Louis de Funès et Pierre Richard, des films comiques quoi, parce que les films de violence, lui et ses copains, ils aiment bien, mais les parents ont parfois la fâcheuse idée d'accrocher le rectangle blanc et de les envoyer se coucher. Déjà que le film du dimanche soir, ils le ratent souvent sous prétexte que le lendemain c'est lundi...

Silence consterné du côté des trois chaînes représentées par MM. Harris, Wynn et Moati. Visiblement gêné par le mauvais goût de son rejeton, le père lui souffle à mi-voix : allons voyons, il n'y a pas que ça, n'aimerait-il pas aussi avoir droit à un journal quotidien destiné aux jeunes ? Ah ben oui... peut-être... enfin... En face, on se jette sur la balle, on l'attrape, on se la repasse, enchanté, les quinze-vingt ans, le rock, la musique pop, on ne pense qu'à ça. Antenne 2 en profite pour annoncer des soirées dominicales réservées aux grands adolescents et aux jeunes adultes.

Les adultes un peu moins jeunes n'auront qu'à aller voir ailleurs ! A propos, la quatrième chaîne cinéma à péage, dans la salle, on serait plutôt d'accord. Ouais, ouais, piaille le gosse. L'animatrice lui arrache le micro... Parlons d'autre chose. Bon, alors, Bouvard, à midi, rares sont les gens qui peuvent suivre son émission. Ne pourrait-on la passer plus tard ? On essayera, on ne promet rien, il faut bien que quelqu'un remplisse cette case.

Et les Carpentier ? Est-il possible qu'on les ait virés ? C'est insensé ! Non, non, rassurez-vous, ils restent, ils seront là une fois par mois. Reconnaissez cependant qu'ils servent de faire-valoir aux quinze grands, toujours les mêmes, du show-business et que... Peut-être bien, seulement nous, les Vartan, les Mathieu, les Montand, on n'a pas tellement l'occasion de les rencontrer ailleurs qu'à l'écran. et «Dallas» ? «Dallas», ce n'est pas que les invités de R.T.L. y tiennent tellement, voyez-vous, non, mais leurs enfants de cinq à cinquante-cinq ans ne peuvent pas s'en passer. Ne vous inquiétez pas, «Dallas» revient. Poussant encore plus loin l'hypocrisie, Harris, évidemment débordé par le flot des réclamations, a décidé d'y voir une corrosive satire de la société américaine !

Et pour finir : pourrait-on nous présenter des films érotiques en début de soirée, à 20 h. 30 par exemple ? Désolés... Ça non !

CLAUDE SARRAUTE.

Lundi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Cinéma : Que la fête commence.
Film français de B. Tavernier (1974), avec P. Noiret, J. Rochefort, J.-P. Marielle, C. Pascal, M. Vlady, N. Garcia. (Redif.)
En 1719, le prince Philippe d'Orléans assure la régence du royaume de France. Il gouverne avec l'abbé Dubois, qui est, aussi, son compagnon d'orgies. Un nobliau fomente une révolte de la Bretagne contre le pouvoir.
Un grand film historique français, recréant, par une mosaïque de faits vrais, à travers plusieurs actions entrecroisées, la vie sous la Régence, du haut en bas de l'échelle sociale. Perfection du scénario, de la mise en scène et de l'interprétation.

22 h 15 Dialogue sur un portrait : Philippe Noiret.
De D. Varenne.
Avec la participation de J.-P. Darras, Ph. de Broca, B. Tavernier, L. Ventura entre autres. Des extraits de Zazie dans le métro *de L. Malle, de* Ravissante *de R. Lamoureux, etc.*

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Magazine : Spécial Sadate.
La situation au Proche-Orient après l'assassinat du président Anouar El Sadate.

22 h 10 Variétés : Ballets Erev Tov.
Avec The Karmon Dancers and Singers. Réal. : N. Hiltrop.

22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma (cycle le polar du lundi) : la Môme vert-de-gris.
Film français de B. Borderie (1952), avec E. Constantine, D. Wilms, H. Vernon, J.-M. Teunberg, D. Moreno. (N.)
Un agent du F.B.I. vient à Casablanca pour démasquer une bande de trafiquants cherchant à s'emparer d'un convoi d'or. Il rencontre une séduisante chanteuse de boîte de nuit.
Premier film français d'une série inspirée par les romans policiers de Peter Cheney. Bien démodé aujourd'hui. Seul intérêt : Eddie Constantine dans le personnage de Lemmy Caution qui le rendit célèbre.

22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le lot n° 249, d'après Conan Doyle.
21 h. L'autre scène ou les vivants et les dieux : Regards sur une *Chine familière.*
22 h 30, Nuits magnétiques : Radiotopsie. Marie Vanaret, l'histoire d'une jeune femme new wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de l'auditorium 105) : « Musique pour orchestre à cordes », de Kazanjiev, « Intermezzo aquarella », de Minchev, « Tetratkys », de Nikiprovetski, « Pénombres 1 pour deux guitares et douze cordes », de Y. Taira, « Sinfonietta n° 2 », de Tansman, par la Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Vassil Kazanjiev, avec J. Desloges, saxophone, J. Horreaux et J.-M. Trehard à la guitare.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les chants de la Terre, musiques traditionnelles d'Asie, d'Afrique et de l'océan Indien ; 23 h., Solistes français d'aujourd'hui : J.-P. Drouet, percussionniste (Reibel, Berio, Risset) ; 9 h 5, Les domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 13 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 Jeu : Réponse à tout.
22 h 25 Une minute pour les femmes.
Des décibels qui ne nous veulent pas du bien.
12 h 30 Midi première.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; Manger, plaisir ou nécessité : Anna Karenine ; Mémoire en fête ; Stress... détresse ; Découvertes TF 1 ; Tout feu tout femme ; Les recettes de mon village ; Elles comme littérature, rencontres.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 53 Avis de recherche.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Dickie Roi.
Réal. : G.-A. Leirone. Avec : Dave, J. Benguigui, P. Delfau.
Dickie, anéanti par le suicide de Dan, trouve refuge dans un château.
21 h 30 Magazine d'actualité : Sept sur sept.
22 h 30 Regards entendus.
Balthus.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Jocelyne ou les années du cancer.
15 h 5 Série : *Un privé dans la nuit.*
15 h 55 En direct de l'Assemblée nationale.
16 h 30 Itinéraires.
La face cachée de la Nouvelle-Calédonie : les Canaques.
17 h 20 Fenêtre sur... Les fantasmes.
La Tranchée.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat'z-amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : le Parrain (1re partie)
Film américain de F. Ford Coppola (1972), avec M. Brando, Al Pacino, J. Caan, R. Duval, S. Hayden, R. Conte.
Première partie : *Le chef d'une des « familles » siciliennes les plus puissantes du gangstérisme new-yorkais, entre en conflit avec les autres, pour avoir refusé de couvrir un trafic de drogue.*
Tiré d'un roman à très gros tirage de Mario Puzo. Mise en scène efficace dans le spectacle, l'action et le folklore de la Mafia (ce mot, n'est, volontairement, jamais prononcé). Aucune critique sociale et politique. Un succès commercial fabuleux.
22 h Débat : La Mafia aux Etats-Unis.
Avec MM. F. Ianni, conseiller de la commission américaine sur la justice criminelle, P. Salinger, directeur de la chaîne A.B.C., R. Goldstock, directeur de la Lutte contre l'organisation du crime de l'Etat de New-York, J. Kwitny et R. Colombani, journalistes.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Ligue contre le crime et pour l'application de la peine de mort.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : l'Emeraude tragique.
Film américain d'A. Marton (1954), avec S. Granger, G. Kelly, P. Douglas, J. Ericson, M. Vye, R. Tafur.
Un ingénieur américain découvre, en Colombie, une mine d'or que des bandits lui disputent. Il met en danger une plantation de café appartenant à une jeune femme dont il s'est épris. Aventure et amour, mise en scène banale, malgré quelques séquences à effets spectaculaires.
22 h 5 Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h, Sons : Irak.
14 h 5, Un livre des voix : « le Grand Coucher », de *G. Dupré.*
14 h 47, Magazine international : L'aide aux plus pauvres : Comment gérer New-York.
16 h 20, Actualité : Deux regards sur le dix-huitième siècle.
16 h 50, Départementale : à Cahors.
18 h 30, Feuilleton : Pour Dieu et le roi, de *M. Schilovitz.*
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : le psychodrame.
20 h, Dialogues franco-espagnols : L'architecture et la *ville, avec A. Grumbach et O. Bohigas.*
21 h 15, Musiques de notre temps : Radiotopsie, le magicien d'air Mans-Walter Muller Architeck.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30, Points contrepoints : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Œuvres de Tchaïkovsky, N. Gade, Mozart, Stravinski, Brahms, Roussel, *Glazounov* ; 18 h 2, Le club du jazz : Les concerts.
18 h 30, Quotidien concert (en direct du Studio 106) : portrait par petites touches, « Sonate en si mineur », « Soirée de Vienne » et « Quinzième Rhapsodie hongroise », de F. Liszt, par F.-J. Thiollier, piano ; 20 h. 5' Premières loges : G. Lauri Volpi, ténor, interprète des œuvres de Bellini, Offenbach, Verdi.
20 h 30, Concert (Abbaye de Royaumont, 21 juin 1981). Œuvres de Tomkins, Tallis, Sheppard, Byrd Weelkes, par The Tallis Scholars.
22 h, Ouvert la nuit : Les Mémoires de la musique (Donatoni, Rachmaninov, Skalkottas, Haydn, Chopin, Ligeti).

VU

« LA GRANDE AFFICHE »

Sur la scène brillent trois beaux pianos. D'un clavier à l'autre, avec des sourires ou des grimaces de connivence, trois chanteurs se renvoient des couplets signés Trenet, Ferré, Mireille, Brel, ou telle mélodie des Beatles : Alain Souchon, Michel Berger et Robert Charlebois s'amusent. Ils jouent la comédie des vieux airs. Et c'est drôle, joli.

Un peu avant pour leurs propres numéros ou ceux des autres chanteurs invités il n'y avait qu'un seul piano, tantôt noir, tantôt blanc ; un peu après il n'y aura plus de piano du tout. Les décors montés dans le théâtre du Palace, lui-même transformé en décor, les décors changent beaucoup au cours de « la Grande Affiche » de Claude Fléouter et Bernard Bouthier. Ce qui ne varie pas, c'est leur idée, leur fil conducteur. Pour cette première de leur nouvelle formule de « Variétés », on retrouve d'une chanson à l'autre Evelyne Dress et Jean-Pierre Cassel.

En un sketch de quelques instants, les acteurs poursuivent un lucide marivaudage, tour à tour mélancolique et ironique. D'un épisode au suivant, ces deux-là content l'histoire des amours compliquées : car les hommes en 1981 ne savent pas encore vraiment en quoi les femmes qui leur plaisent ne sont plus pareilles à celles qui furent leurs mères. Pas de quoi en faire un roman, mais sûrement un prétexte à mettre en scène des chansons. Il y en a toujours une qui coïncide. Il y en a ici tout un lot. Elles tombent juste et leurs interprètes sont filmés avec attention.

MATHILDE LA BARDONNIE.

● *Deux nominations* viennent d'intervenir officiellement à TF 1, confirmant ce qu'avait déjà annoncé M. André Harris, le directeur des programmes de la première chaîne, il y a un mois (*le Monde* du 11 septembre). M. Pierre Bouteiller, producteur et animateur à Radio-France, chargé ces derniers temps de l'information du week-end sur France-Inter, est désormais responsable du département Variétés de TF 1. M. Olivier Barrot, qui fut conseiller artistique à la S.F.P. en 1978 et dirige depuis 1979 une société privée de production de télévision, est chargé pour sa part du département Fictions de la première chaîne.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Ralph HODARA sont *heureux d'annoncer* la naissance de leur petite-fille
Julie Agathe,
le 6 octobre 1981,
chez Daniel et Carole KOSOSSEY.
34, rue du Docteur-Blanche,
75781 Paris Cedex 16.

Décès

— M. et Mme José D. Ocampos,
Mme Guido Boettner,
Mme Louis-Maria Ocampos et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère
Mme veuve Henri BALANSA,
née Suzanne Troncy,
survenu à Villarica (Paraguay), le *29 juillet 1981.*

— M. et Mme Philippe Hervé,
Leurs enfants, leurs neveux,
Et toute la famille,
Les associés et le personnel de la Société Nouvelle Frangal,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Michel HERVÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rappelé à Dieu le 10 octobre 1981, à Mamers, dans sa soixante-dix-huitième année.
Les obsèques auront lieu le mardi *13 octobre 1981,* à 15 heures, en l'église Notre-Dame de Mamers.
25, rue du Docteur-Godard,
72600 Mamers.
1, place Monge,
75005 Paris.
1 bis, rue Ernest-Renan,
72600 Mamers.

— Mme Lina Jacobi,
son épouse,
M. et Mme Benjamin Jacobi,
M. et Mme Daniel Jacobi,
M. Emmanuel Jacobi et Mme Marie Rieffel-Cabanes,
M. et Mme Joël Jacobi,
M. et Mme Michea Jacobi,
Dan, Emmanuelle, Laurent, Amélie, Muriel et Eva,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Fred Hofnung et leurs *enfants,*
Tous ses parents et alliés,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. David JACOBI,
survenu le 7 octobre 1981, à Simiane-Collongue (13), dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Le défunt ayant fait don de son corps à la science, une cérémonie à sa mémoire sera organisée à Arles (13) ultérieurement.

— M. et Mme Stéphane Félix et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Félix et leurs enfants,
M. et Mme Jean Cavaroz et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme veuve Rubin KHOUVINE,
née Yvonne Delaunay,
ancien chef de service à l'Institut de biologie physico-chimique
(*Fondation Edmond de Rothschild*),
directeur de recherches au C.N.R.S.,
prix Charles-Meyer,
survenu le 10 octobre 1981, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Montrouge, le mercredi 14 octobre, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. René LERAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 5 octobre 1981, dans sa quatre-vingt-seizième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Paris dans la *plus stricte intimité conformément* au désir exprimé par le défunt.
De la part de sa femme Hélène Leray, de sa famille et de ses amis.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Gustave-Zédé,
75016 Paris.

— Mme Pierre Leroy,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Leroy et leurs enfants,
Mme Marie-Christine Leroy et ses enfants,
M. et Mme Jacques Leroy et leurs enfants,
ses enfants et *petits*-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Pierre LEROY,
survenu subitement à Montargis, à l'âge de soixante-huit ans, le 8 octobre 1981.
Les obsèques ont eu lieu le lundi 12 octobre 1981, à 15 heures, en l'église Notre-Dame, à Braine (Aisne).

— Tours.
Mireille et Jacques Saint-Cricq,
ses enfants,
Nathalie et Olivier,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean MEUNIER,
née Raymonde Beguet,
combattante volontaire
de la Résistance,
médaille de la Résistance,
survenu dans sa soixante-seizième année.
Les obsèques civiles auront lieu le mardi 13 octobre, à 15 h. 30, au cimetière La Salle à Tours-Saint-Symphorien.
Condoléances au cimetière.
Cet avis tient lieu de faire-part.
32, *rue Lakanal,*
37000 Tours.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Victoria Naim,
Martin Monestier,
Eric Lepointe,
Joseph et Charles Henri de Pirey,
ses enfants,
Les familles de Pirey, Pissaro, Bonis-Charencle, ses parents et alliés, ont la douleur de faire part de la disparition de
MARIANNE-MONESTIER,
femme de lettres - journaliste.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue de la Terrasse,
75017 Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, à Paris.

[Originaire de la Montagne Noire, *Marianne Monestier, mère de sept enfants,* sans être féministe, avait consacré aux femmes de tous les pays son activité d'écrivain et de journaliste.
Elle avait créé à « *Marie-Claire* », puis à la Radiodiffusion française, un service de conseils aux femmes, qui fut pendant longtemps une sorte de refuge pour tous « les chiens perdus sans collier » de la capitale.
Ecrivain, elle avait publié de nom*breux livres, notamment : « les Jésuites* et l'Extrême-Orient » (Table ronde, 1956), « le Grand Docteur Blanc » (Table ronde, 1959), « Femmes d'hier et de demain, d'ici et d'ailleurs » (Plon, 1969), « Femmes *dans la Résistance* — Elles étaient cent et mille » (Fayard, 1972).]

— Mme Isidor Rosengart,
sa femme,
M. Lucien Rosengart, son fils,
M. et Mme Samuel Dembo,
Mme Dora Feverstein,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part *du décès de*
M. Isidor ROSENGART,
survenu subitement le 8 octobre 1981.
Les obsèques auront lieu le mardi 13 octobre 1981, à 16 h. 15, au cime*tière de Pantin-Parisien (entrée par* la porte principale).
55, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

Remerciements

— Mme André Planson,
Le docteur et Mme Dominique Sabouraud et leur fils François,
profondément touchés par les nombreuses marques d'affection et d'amitié qui leur ont été adressées lors du décès de
M. André PLANSON,
prient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de trouver ici leurs très sincères remerciements.

Anniversaires

— A ceux qui ont gardé le souvenir de
Claude DESCOMPS
et de son œuvre, le neuvième anniversaire de sa mort est rappelé.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Jean MOMMESSIN,
une messe sera célébrée le dimanche 18 octobre 1981, en l'église de La Coupée, à 8 h. 30 (Charnay-lès-Mâcon), en association avec les officiers de réserve de Mâcon, Charolles, Montceau-les-Mines.
Priez pour lui.

— En ce quatrième anniversaire du rappel à Dieu de
Albert PLA,
ingénieur
des Arts et Manufactures,
une pensée est demandée à ceux qui ont gardé son souvenir, en union *avec la messe qui sera célébrée* à Carcassonne le 13 octobre.
11, boulevard Paul-Sabatier,
11000 Carcassonne.

Avis de messe

— On nous prie d'annoncer qu'une *messe* à la mémoire de
M. André MORILLON,
décédé le 8 septembre 1981, sera célébrée le jeudi 15 octobre, à 18 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy (10, rue de l'Annonciation), à Paris-16e.

Bienfaisance

— Le Secours de France, à qui M. Jacques Soustelle, ancien ministre, vient d'adresser un message d'encouragement, rappelle sa « grande *mission fraternelle et nationale* en faveur des combattants de l'Algérie française (anciens prisonniers politiques, harkis...), pour les réfugiés du Sud-Est asiatique — dans les *camps et hors des camps* ».
Adresser les dons au Secours de France (9, rue Bernoulli, 75008 Paris. Tél. LAB 71-68. C.C.P. Paris 16590-11 D

Communications diverses

— La Centrale catholique des conférences de Paris organise une session de week-end d'initiation aux techniques de groupe sur le thème : « La connaissance de soi », les samedi (après-midi) 17 et dimanche 18 octobre 1981, au foyer La Ruche (8, rue *Alexandre-Parodi, 75010 Paris*). Renseignements : Centrale catholique des conférences de Paris (24, rue Saint-Roch, Paris-1er. Tél. 260-56-32).

— Loge L'Equerre n° 4. Régime écossais rectifié. Jeudi 22 octobre, à 19 h. 30. « La Bienfaisance en notre temps ». Sur invitation.
L.N.F. : B.P. 81, 75160 Paris Cedex 04. — Envoi de la charte de la *Maçonnerie* traditionnelle libre sur demande.

— Le Centre Jouffroy pour la réflexion monétaire organise, le *29 octobre* 1981, à 14 h. 30, au 88 bis, rue Jouffroy, Paris-17e, une « table ronde » sur le thème : « La hausse des taux d'intérêt en France est-elle inévitable ? », avec la parti*cipation de MM. Aftalion, Y. Laulan,* M. Lutfalla, G. Maarek, G. Nancy et J. Riboud.
Renseignements et inscription : Renée Chodez (88 bis, rue Jouffroy, *75017 Paris. Tél. 622-10-50.*

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Un remboursement négocié du « trop perçu » des pensions

Le principe qui consiste à payer les pensions à terme échu entraîne parfois des phénomènes de « trop perçu ». Parmi les multiples situations qui peuvent occasionner ce versement indu, les plus fréquentes ont lieu à l'occasion du décès d'un pensionné.

« Comme les prestations sont payées en fin de trimestre, si nous ne sommes pas prévenus assez tôt, nous versons l'intégralité de la somme. Nous demandons ensuite le remboursement de la partie comprise entre la date du décès et la fin du trimestre — sauf si le décès a lieu après le 20 du mois », expliquent les services de l'assurance-vieillesse.

Cette demande de remboursement impressionne fréquemment les veufs quand ils la reçoivent : envoi recommandé (pour interrompre la prescription qui est de deux ans), le ton est juridique. La missive indique également le montant et l'origine du « trop-perçu » ainsi que les possibilités de contester le bien-fondé de cette décision auprès de la commission de recours gracieux.

Mais, il faut savoir que l'administration prend en compte la situation de son débiteur. La récupération de l'intégralité des sommes indûment versées n'est pas systématique. Par exemple, si la personne âgée débitrice touche l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité, ou si ses revenus n'excèdent pas le plafond de ressources retenu pour son attribution, elle sera, d'office, exonérée de sa dette. Ce plafond est actuellement de 21 300 F par an pour une personne seule. Si ses ressources sont comprises entre ledit plafond et son double (soit entre 21 200 F à 42 600 F), la commission de recours gracieux sera automatiquement saisie du dossier afin d'envisager un abattement.

Mai, au-delà de ces montants, il y a peu de chances d'obtenir une diminution des sommes réclamées, sauf cas particulier qu'il ne faut pas manquer de signaler.

Et, lorsqu'elle examinera le dossier, la commission tiendra alors compte des revenus, mais aussi des charges de famille, de l'importance des sommes en jeu, éventuellement de la « bonne foi présumée » du demandeur et surtout de son âge. On peut affirmer, en quelque sorte, que la bienveillance de la commission augmente parallèlement avec l'avance en âge de son débiteur.

En 1980, la commission de recours gracieux de la Caisse nationale d'asurance-vieillesse pour la région d'Ile-de-France a rejeté un tiers des demandes. Mais l'administration s'efforce de s'entendre avec l'intéressé sur les modalités du remboursement qui peut s'échelonner sur quatre ans.

De plus, lorsqu'un accord pour un remborusement a été trouvé, il est toujours possible de saisir, à tout moment, la commission pour lui faire part d'une gêne imprévisible. Elle étudiera à nouveau la situation.

Ainsi donc, le passage devant la commission de recours gracieux est loin d'être négligeable. Et les caisses conseillent à leurs ressortissants de ne pas hésiter à présenter leur dossier (1).

(1) La demande doit être adressée au président de la commission de recours grâcieux de la Caisse régionale d'assurance maladie pour la province — et de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse pour la région parisienne — par lettre recommandée dans un délai de deux mois à pour contester le bien-fondé de partir du jour de la notification la décision.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12.11.1981 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13.X.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le lundi 12 octobre à 0 heure et le mardi 13 octobre à 24 heures :

Dans le rapide courant perturbé qui persiste de l'océan Atlantique à l'Europe, la perturbation située lundi au début de journée à l'entrée de la Manche traversera notre pays avec sa zone pluvieuse. Les petites ondulations suivantes glisseront vers le golfe de Gascogne, puis la Méditerranée en bordure de l'air froid instable d'Ecosse, qui envahira la France par le nord.

Mardi matin, le temps sera encore couvert et pluvieux de l'Atlantique au sud des Charentes aux Pyrénées, ainsi que sur le Sud-Est et la Corse. Ce type de temps s'éloignera ensuite vers le Sud, et l'on observera la généralisation d'un temps frais et instable. Il sera caractérisé par des averses séparées par de courtes éclaircies. Ces averses plus fréquentes de la Manche orientale au nord du Massif Central et des Alpes se produiront sous forme de neige vers 1 200 mètres d'altitude. Les versants montagneux exposés au nord-ouest verront une forte nébulosité ; par contre des éclaircies plus belles se développeront près du golfe du Lion. Les vents, qui s'orienteront au nord-ouest, seront modérés en général, mais encore assez forts sur la Manche et le Pas-de-Calais.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 22 et 12 degrés ; Biarritz, 19 et 17 ; Bordeaux, 20 et 14 ; Bourges, 13 et 6 ; Brest, 15 et 8 ; Caen, 14 et 7 ; Cherbourg, 12 et 5 ; Clermont-Ferrand, 17 et 5 ; Dijon, 14 et 6 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 13 et 6 ; Lyon, 18 et 6 ; Marseille, 25 et 12 ; Nancy, 13 et 5 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice, 30 et 15 ; Paris-Le Bourget, 14 et 7 ; Pau, 18 et 16 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 15 et 9 ; Strasbourg, 17 et 7 ; Tours, 16 et 9 ; Toulouse, 19 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 14 degrés ; Amsterdam, 13 et 7 ; Athènes, 26 et 20 ; Berlin, 11 et 7 ; Bonn, 12 et 5 ; Bruxelles, 11 et 6 ; Le Caire, 30 et 21 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 12 et 7 ; Genève, 16 et 5 ; Jérusalem, 22 et 13 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 12 et 6 ; Madrid, 26 et 11 ; Moscou, 14 et 11 ; Nairobi, 29 et 19 ; New-York, 15 et 8 ; Palma-de-Majorque, 28 et 15 ; Rome, 25 et 15 ; Stockholm, 12 et 2 ; Dakar, 23 et 26.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

MARDI 13 OCTOBRE

« Les passages de Saint-Eustache au passage du Grand-Cerf », 14 h. 30, façade de l'Eglise, Mme Allaz.

« Les métiers de la mode », 15 h., 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Mme Bachelier.

« Saint-Germain-en-Laye, hôtel de Noailles », 15 h., sortie R.E.R., Mme Chapuis.

« Ateliers de l'hôtel des Monnaies », 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques)

« Histoire du Cinéma », 15 h., Palais de Chaillot, entrée des monuments français (approche de l'Art).

« Hôtel des Ventes », 15 h., métro Richelieu-Drouot, sous l'horloge, Mme Ragueneau.

« L'Ile de la Cité », 15 h., métro Cité, marché aux fleurs, Mme Thyss (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtels du Marais », 15 h., métro Pont-Marie, M. Jaslet.

« Le Marais », 14 h. 45, métro Pont-Marie, M. de La Roche.

« Quartier du « Tout-Paris », à l'époque romantique », 15 h., 12, rue de La Rochefoucauld.

« Culte de la patronne de Paris à Saint-Etienne-du-Mont », 15 h., entrée de l'église (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, devant la poste (Tourisme culturel).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française, le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

MERCREDI 14 OCTOBRE

« Les arènes et les thermes de Cluny racontés aux enfants », 14 h. 30, métro Monge, sortie sur la place, Mme Colin.

« Musée du Vieil Argenteuil », 15 h., devant la gare d'Argenteuil, Mme Bachelier.

« Palaiseau », 15 h., métro Palaiseau-Villebon.

« Saint-Séverin et son quartier », 15 h., devant l'église, Mme Guillier.

« Hôtel de Sully, la Place des Vosges », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« La Renaissance italienne : Florence », 15 h., musée du Louvre, vestiaire gauche (Approche de l'art).

« Collection des pierres précieuses et semi-précieuses à l'Ecole des mines », 15 h., 60, bd Saint-Michel, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h. 30, 29, rue de Rivoli, Mme Ferrand.

« Montmartre », 15 h., face église Saint-Pierre, Mme Hager.

« Chez un tourneur d'étain », 15 h., métro Arts-et-Métiers, M. Jaslet.

« Art Baroque en Bohême », 18 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais, « Fastes du gothique », 18 h. 30, Galeries nationales du Grand Palais (ministère de la culture).

« La Sorbonne, le quartier Latin », 15 h., place de la Sorbonne, devant l'église.

« Appartements royaux du Louvre », 15 h., Cour Carrée, pavillon de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Des Arènes de Lutèce au Jardin des plantes », 14 h. 30, métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais, Place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Les Halles, la tour de Jean Sans-Peur, la Cour des Miracles », 14 h. 30, 16, rue Etienne-Marcel (Le vieux Paris).

CONFÉRENCES

MARDI 13 OCTOBRE

14 h. 30, 80, rue Taitbout, salle de la Soltec, Mme Guigue : « Art et civilisations de l'Egypte » (Le Monde et son histoire).

20 h., 3, rue Bobillot, M. Thoenig : « L'holistique et la mutation de l'homme » (Université holistique).

20 h. 30, 26, rue Bergère, J. Dubuis : « La réalité de l'alchimie face aux légendes » (L'Homme et la Connaissance).

MERCREDI 14 OCTOBRE

20 h. 30, 26, rue Bergère, J.-M. de Kermadec : « Les cycles du calendrier dans l'astrologie chinoise et l'expression du Tao » (L'homme et la connaissance) (projections).

BREF

AUDIOVISUEL

LE CATALOGUE DE L'INA. — L'Institut national de l'audiovisuel annonce la sortie, en octobre, d'un catalogue de sept cents émissions de télévision, destiné principalement aux publics des secteurs éducatif, culturel et social.
Ces émissions représentatives de la production télévisée française, de son origine à 1981, seront accessibles par location ou, sous certaines conditions, par achat, dans le cadre des accords particuliers signés entre l'INA et les diverses catégories d'ayants droit.

★ 23, boulevard Jules-Ferry, 75011 Paris. Tél. : 355-41-81.

CHASSE

RANDONNEURS ET CHASSEURS. — A la suite de plusieurs réunions, les représentants des chasseurs et les responsables de la Fédération française de la randonnée pédestre ont étudié en commun une sorte de « modus vivendi » visant à améliorer les rapports qui doivent exister entre les différents utilisateurs de la nature. Bien que les chasseurs opèrent essentiellement en fin d'automne et en hiver, de nombreux randonneurs parcourent encore de nombreux sentiers à cette époque.

Les conseils donnés par les deux organisations portent sur la sécurité, l'information et le respect réciproque que les utilisateurs de la nature se doivent entre eux.

COLLOQUES

DECENTRALISATION ET COMMUNICATION EN ILE-DE-FRANCE. — L'Association française des relations publiques organise une convention sur le thème « décentralisation et communication en Ile-de-France » les 23 et 24 octobre à Versailles. La convention est ouverte à tous.

★ 8, rue Jean-Goujon, 75008 Paris. Tél. : 359-52-41.

AMENAGEMENT ET NATURE. — Les dixièmes journées d'étude Aménagement et nature auront pour thème « Conditions nouvelles, qualités de vie et décentralisation dans l'espace rural ». (Impact des techniques nouvelles, des nouveaux services, des possibilités et contraintes nouvelles et incidences de la décentralisation sur les conditions et la qualité de la vie en milieu rural.) Elles seront organisées les 22, 23 et 24 octobre, au couvent de la Tourette, près de l'Arbresle (Rhône).

★ Aménagement et nature, 21, rue du Conseiller-Collignon, 75016 Paris. Tél. : 520-15-60.

DEVELOPPEMENT MICRO-REGIONAL ET REGIONALISATION. — Cet atelier rural d'automne organisé par le groupe de recherche pour l'éducation permanente (GREP) aura lieu du 26 au 29 octobre au centre socio-culturel de Mittelwihr (Haut-Rhin). Les participants analyseront à partir d'expériences françaises et étrangères de développement micro-régional (intercommunal ou de « pays ») les problèmes posés et les processus les mieux à même d'assurer ce développement.

★ Renseignements et inscriptions au GREP, 13-15, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 824-50-36.

ENTRAIDE

PARRAINER DES ENFANTS DU TIERS-MONDE. — Afin de subvenir aux besoins essentiels d'enfants de pays en voie de développement (nourriture, vêtements, scolarisation, soins), le Centre française de protection de l'enfance recherche des familles françaises pour parrainer ces enfants. Le don de parrainage (180 francs par trimestre) doit être assuré pendant un an au minimum. Le service « Parrainages tiers-monde » du C.F.P.E., 97, boulevard Berthier, 75017 Paris (tél. : 380-26-53) fournit les renseignements.

CENTRE D'HEBERGEMENT. — L'Union française pour le sauvetage de l'enfance, 53, rue de Réaumur (Paris 2e) va créer, 50, avenue Jean-Jaurès, à Cachan (Val-de-Marne), un centre d'hébergement pour femmes en détresse d'une capacité totale de trente-cinq lits dont onze pour des mères majeures et vingt-quatre pour des enfants de la naissance à seize ans. Ce centre sera destiné à accueillir des femmes aptes au travail accompagnées de leurs enfants de moins de seize ans, qui se trouvent provisoirement dans une situation difficile.

FORMATION PERMANENTE

RECTIFICATIF. — Dans nos éditions du 9 octobre dernier, nous avons attribué, par erreur, au séminaire sur la « physiologie de la voix », organisé par l'AFDAS, les coordonnés de l'ISSA. Les coordonnées de l'AFDAS sont les suivantes : 20, rue Fortuny, 75017 Paris. Tél. : 227-95-93.

STAGES

SCIENCES ET TECHNIQUES. — La Commission armées-jeunesse organise des stages scientifiques et techniques dans des laboratoires, centres d'essais, directions techniques dépendant de la défense, destinés aux étudiants des universités et aux élèves des I.U.T. et des écoles d'ingénieurs. Ces stages sont rémunérés. Les dossiers de candidatures doivent être déposés avant le 31 janvier 1982.

★ Les étudiants peuvent s'adresser au service de liaison étudiants-entreprises des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et les élèves des grandes écoles au service des stages de leur établissement.

STAGE DU C.H.E.A.M. — Le quarante-deuxième stage de perfectionnement du Centre de hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes commencera le 4 novembre et durera jusqu'au 16 juin 1982. Les conférences, sous forme de tables rondes consacrées aux problèmes actuels d'ordre social, politique, administratif et économique des pays du tiers-monde, auront lieu un jour par semaine, le mercredi.

Ce stage est réservé aux fonctionnaires et agents de l'Etat présentés par leurs administrations et aux cadres du secteur privé présentés par leurs établissements.

★ Secrétariat du C.H.E.A.M., 13, rue du Four, 75006 Paris. Tél. : 326-96-90.

CONDUCTRICES - AMBULANCIERES. — L'Association des cadets de l'armée organise deux dimanches matin par mois la formation de jeunes femmes âgées de dix-huit à vingt-cinq ans pour servir de conductrices-ambulancières de réserve du service santé des armées en cas d'évènements graves. Le permis de conduire est souhaitable.

★ Renseignements et inscriptions le samedi après-midi et le dimanche matin aux Cadets de l'armée, conductrices - ambulancières, quartier Dupleix (place Dupleix) jusqu'au 21 décembre.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 11 octobre 1981 :

DES ARRETES

● Portant ouverture à titre expérimental d'un service de libre appel automatique et fixation de la tarification applicable à ce service.

● Portant autorisation de la mise en service du diffuseur de La Réole de l'autoroute A 61 Bordeaux-Narbonne.

ÉCHECS

● *La cinquième partie du championnat du monde d'échecs*, qui devait être disputée samedi, a été reportée à lundi, à la demande de Kortchnoï, qui est mené par 3 à 0.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMÉMORATION DES EXÉCUTIONS DU MONT-VALÉRIEN

En dépit du mauvais temps, de cinq cents à six cents personnes ont célébré samedi 10 octobre, au Mémorial national de la résistance du Mont-Valérien (Hauts-de-Seine) le quarantième anniversaire des premières exécutions de patriotes perpétrées par les troupes allemandes d'occupation. M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, présidait cette cérémonie placée sous l'égide du comité national du souvenir des fusillés du Mont-Valérien et de l'Amicale des familles de fusillés et à laquelle la majeure partie des associations de résistants et anciens combattants avaient délégué leurs représentants et leurs drapeaux.

Le 29 août 1941, le capitaine de vaisseau Henri d'Estienne d'Orves est parmi les premiers résistants à tomber sous les balles du peloton d'exécution. Après lui, quelque quatre mille cinq cents Français paieront de leur vie le « crime » d'être né juif ou d'être communiste, comme par exemple Gabriel Péri, membre du P.C.F. et journaliste à *l'Humanité*, Moïse Bursztyn, l'un des fondateurs de *Presse nouvelle*, journal progressiste, Jacques Solomon, chargé de cours au Collège de France, Jacques Decour, le fondateur des *Lettres françaises*, et tant d'autres.

Aujourd'hui encore, on peut voir non loin du mémorial la petite chapelle où les condamnés passaient leurs derniers instants. Dans la crypte, un tombeau vide attend la dépouille du dernier des compagnons de la Libération. A quelques pas de là se trouve la Butte-des-Fusillés, petite clairière où avaient lieu les fusillades.

[« L'Humanité » du lundi 12 octobre note que « malgré de multiples démarches des organisateurs, aucune chaîne de radio-télévision ne s'était déplacée » pour rendre compte de cette cérémonie. Le quotidien communiste ajoute : « La présence d'un ministre n'a rien changé à l'exécrable habitude de ne pas informer comme il convient sur cette manifestation au caractère hautement national et patriotique. »]

● *M. Jean Laurain*, ministre des anciens combattants, a réaffirmé, dimanche 11 octobre, à Marseille, qu' *« il n'était pas question d'une révision du procès du maréchal Pétain, ni du transfert de ses cendres à Douaumont »*.

Le ministre, qui assistait à la séance de clôture du vingt-sixième Congrès national des combattants volontaires de la résistance, en compagnie du secrétaire d'Etat à la défense, M. Georges Lemoine, a, d'autre part insisté sur la nécessité de *« régler par la concertation et le dialogue »* les problèmes attenant notamment au service du travail obligatoire (S.T.O.) en Allemagne au cours de la dernière guerre. Il a, d'autre part, rappelé son intention de *« donner un souffle nouveau à son ministère »* en orientant celui-ci *« vers la construction de la paix »*, et appelé les anciens combattants *« à participer aux travaux de la commission de l'information historique pour la paix »* que son ministère entend créer prochainement.

M. Laurain a rappelé *« l'éclat exceptionnel »* qu'il souhaite donner, en 1982, à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, *« en organisant une fête nationale d'abord, mais également une fête internationale et européenne, avec la participation de mouvements d'anciens combattants et de jeunes étrangers, notamment Allemands »*.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3 036

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II					■		■		
III									
IV								■	
V			■						■
VI					■				
VII					■				
VIII	■		■			■			
IX						■		■	
X		■		■			■		
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Un homme à la recherche de la vérité. — II. Laitue très arrosée. Alternative. — III. Rossini la situe à Alger. — IV. Terme latin renvoyant aux calendes grecques. — V. Chef d'ambassade. Démonstratif. — VI. Prend la main d'une femme et l'épouse. Tapageur, il indispose plus la vue que l'oreille. — VII. Logement pour diplomates. Le gros bonnet au turban. — VIII. Se ronge au cours d'une chienne de vie. Fait souvent le boulot à lui tout seul. — IX. Le favori du tiercé. — X. Interjection. Un canard l'est au grand jour et un poulet discrètement. — XI. Parachute ou parasite.

VERTICALEMENT

1. Opération permettant à la flotte de faire surface. Romain à Orange. — 2. Note grave au ton généralement aigu. — 3. L'un fut ivrogne, l'autre Terrible. A court d'effets. Oiseau. — 4. Naturelle, pour Darwin. — 5. Rouge invisible dans la Grande Bleue. Indicatif impératif. — 6. Son jus peut se déguster à l'ombre de sa frondaison. Interjection. — 7. Baigneur sacré du bassin de Bombay — 8. Chevalier authentique ou chevalière en toc. Permet à certains de bénéficier d'une retraite anticipée. — 9. Arrivée dans le désordre. Point chaud dans un milieu glacial.

Solution du problème n° 3 035

Horizontalement

I. Chef d'orchestre. — II. Aigue. Ara. Poêle. — III. Réassurance. Ils. — IV. Lei. Ec (sécession). Alènes. — V. Ed. Erythème. — VI. Tif. Eau. Œta. — VII. Toiles. Ilotes. — VIII. Enée. Un. Trône. — IX. Evasé. Berg. Sel. — X. Serre. Rumeur. Gi. — XI. Usurpée. Ras. — XII. Ne. II. Riel. Tôle. — XIII. Itinérant. Jouer. — XIV. La. Etel. Epelé. — XV. Elissa. Issue. On.

Verticalement

1. Carpette. Sénile. — 2. Hie. Dionée. Etal. — 3. Egal. Fièvre. — 4. Fusée. Lear. Inès. — 5. Désirée. Seulets. — 6. Sue. Réa. — 7. Rareté. Rural. — 8. Crachat. Burin. — 9. Han. Eu. Tempêtes. — 10. Cam. Irréel. P.S. — 11. Spéléologue. Jeu. — 12. To. Eon. Tôle. — 13. Reinettes. Roue. — 14. Elle. Ae. Egale. — 15. Esse. Liseron.

GUY BROUTY.

Le Monde

ECONOMIE

Dévaluation, premières mesures de contrôle des prix

Enfin des yeux s'entrouvrent

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

Le « réajustement » de la valeur du franc et le rétablissement des contrôles sur certains prix, décisions longtemps différées, étaient impliqués par les objectifs proclamés de la politique gouvernementale. Mais les déclarations officielles dénotent encore de graves erreurs d'analyse sur l'inflation et, partant, sur les remèdes à lui apporter.

GAUCHE en juin, dévaluation en octobre : c'était l'été de grâce 1936.

La dévaluation et les contrôles de prix de 1981 (pardon, le « réajustement monétaire » et les « gels » et limites de prix), saluons-les pour leur lucidité et leur courage.

Ils éliminent enfin les deux *contradictions mortelles du programme* du gouvernement. Donc la certitude d'échec qu'il contenait *avant*. A *condition*, toutefois, que les conséquences en soient bien tirées.

Mais admirons d'abord leur courage. Sur les contrôles, celui de se contredire à huit jours d'intervalle, puisque le chef de l'Etat avait déclaré, dans sa conférence de presse du 24 septembre : « *Nous ne comptons pas revenir sur la liberté des prix.* » Quant à la dévaluation, dont le gouvernement répétait depuis trois mois qu'elle n'était pas nécessaire et qu'il ne la ferait pas, on peut choisir d'admirer soit la contradiction, soit plutôt *son absence héroïque au prix final* majestueux de presque toutes les réserves françaises de *monnaies étrangères*, car elle *fut* en réalité faite par les capitaux qui, la craignant, ont fui le *franc*, vidant ainsi les caisses et par là l'imposant.

Ces actes et déclarations, avec bien d'autres, posent le problème essentiel des relations entre notre pouvoir et la compréhension du fonctionnement de l'économie.

La logique centrale de la situation est pourtant simple et claire.

On veut combattre efficacement le chômage. Pour cela, une relance appuyée est nécessaire — elle doit même dépasser celle qu'induirait l'actuel projet de budget pour 1982. Mais elle crée un déficit de balance des paiements et un accroissement de la hausse des prix (après un abaissement passager des coûts dû à une meilleure utilisation des capacités). L'équilibre des paiements extérieurs impose donc une baisse de la valeur internationale du franc (un emprunt à l'étranger ne fait que retarder cet effet, car il faudra dégager un surplus pour rembourser).

Cette baisse accroît encore la hausse des prix dans le pays, mais de façon très étalée dans *le temps (1 % de plus la* première année pour l'actuelle dévaluation française). L'inflation, *surtout tirée par la relance*, va vers des niveaux élevés qui créent incertitudes, incompréhensions, arbitraires, frustrations, conflits, anomie économique, anxiétés, suscitant un profond et vaste malaise social. Des indexations n'y peuvent pas remédier assez, et elles accélèrent encore les prix. La seule possibilité restante est de freiner la galopade de ceux-ci par des contrôles et une politique des revenus.

Emploi, dépréciation et *contrôles vont donc ainsi* nécessairement ensemble. M. Barre refuse les deux derniers, donc le premier. M. Delors *veut le* premier, donc aussi les deux autres.

Mais cette politique des valeurs (change, prix, salaires) peut être menée plus ou moins habilement, avec d'importantes différences. Et le passé donne des leçons pour l'avenir.

Ainsi, le taux *de change* devrait glisser progressivement plutôt que changer par à-coups. *Cela évite la spéculation* (les différences entre taux d'intérêt compensant les variations des *monnaies) et les divers coûts* causés par la dévaluation brusque. Et les ajustements du *système monétaire européen* nécessaires pour qu'il permette cela ne sont pas plus difficiles à obtenir que ceux qui viennent de l'être. Nous aurions ainsi pu garder nos réserves, bien utiles pour contrer les fluctuations spéculatives du franc néfastes aux échanges, aux prix et à l'emploi.

Quant à la politique des prix et revenus, lancée en juillet elle aurait évité trois mois de forte inflation, maintenant incrustée dans les anticipations qui rendent plus difficile toute politique anti-inflationniste.

Mais les nouveaux dirigeants avaient, jusqu'à récemment, totalement ignoré les coûts sociaux de l'inflation. Couronnant d'innombrables déclarations, la *conférence de presse présidentielle* du 24 septembre magnifia cette carence. La lutte contre la *hausse des prix, nous y fut-il dit*, se fera par « *la réactivation de la concurrence* », « *la croissance sociale* » et « *la réduction des inégalités* ».

Or qui souhaite le succès de la politique globale lancée doit absolument connaître les faits élémentaires suivants.

Les relations entre le savoir et le pouvoir

Tant l'observation de l'ensemble du monde et de son histoire que l'ensemble des analyses faites au sujet de son économie ne montrent aucune causalité résultante ni de la situation de la concurrence ni des inégalités vers l'inflation, et elles montrent plutôt une causalité positive de la croissance vers celle-ci.

Plus précisément, les hausses de coût, de demande, et leurs prévisions, font monter les prix dans les secteurs concurrentiels comme dans ceux à monopole. Les prix de concurrence sont plus sensibles aux coûts et ceux de monopole à la demande, en un sens. Mais cette différence est sans conséquence dans un processus inflationniste global comme le nôtre. Elle donne quelque avantage à la concurrence pour la relance, qui tire l'inflation par la demande. Mais il est très faible et transitoire. Certes, par ailleurs, une démonopolisation de secteurs fait par elle-même relativement baisser les prix. Mais chaque telle action est une baisse une fois pour toutes : cette politique n'affecte donc guère le processus de hausse continue des prix qu'est l'inflation. Ces baisses ne peuvent d'ailleurs faire gagner que fort peu sur le niveau général des prix. Et la hausse des prix ac*tuelle ne résulte pas d'une* extension des secteurs à monopole.

D'autre part, inégalités et inflation entretiennent entre elles de multiples rapports, avec des influences dans tous les sens. En résultat global, le monde et son histoire montrent tous les cas de figure. En particulier, des *pays occidentaux plus égalitaires* que la France ont des inflations fort semblables, comme la Suède et l'Australie. Et des pays plus inégalitaires ont une excellente stabilité des prix, comme le Portugal de Salazar. Et si les pays de l'Est ont à la fois, en certains sens, moins de hausse des prix et quelque peu d'égalité économique, c'est seulement parce que le système de marché y est secondaire.

Quant à la croissance, induite par relance de la demande, elle provoque, certes, une petite baisse des coûts moyens, par meilleure utilisation des capacités, au début, mais l'accroissement de la hausse des prix qu'elle suscite l'efface vite et subsiste en permanence.

Le président de la République a par ailleurs parlé de la « reconquête du marché intérieur ».

Mais évincer des importations, c'est ôter du travail aux producteurs d'exportations nécessaires pour les payer.

De plus, un marché est par définition un échange volontaire. Cette « conquête » doit donc s'entendre moins au sens militaire qu'en celui de la littérature amoureuse classique : une séduction. Et, pour l'emporter sur ses concurrents, il faut, à qualité égale, vendre moins cher. Donc abaisser soit les coûts de production, dont le gros sont des salaires, soit le taux de change du franc. Ce qu'il a bien fallu commencer à faire huit jours plus tard.

Des conclusions essentielles s'en dégagent, quant aux relations entre savoir et pouvoir économiques, entre science et politique. Tout d'abord, le système d'information et de conseil du président de la République en matière d'économie est défaillant. C'est très dangereux. Heureusement, de l'expertise économique fraye son chemin au ministère des finances. Mais celle de l'ensemble du pouvoir politique ne laisse pas d'inquiéter. Or la connaissance du fonctionnement économique n'a jamais été aussi cruciale. A cause de l'espoir. Et parce que les élections ayant plus que jamais avancé dans la solution du problème du pouvoir, celui du savoir devient la pierre d'achoppement principale.

(*) *Professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.*

Le mauvais exemple

C'EST dans une voie dangereuse que, sous le couvert de la rigueur, s'est engagé le gouvernement. Il espère sinon casser *l'inflation, du moins en ralentir la progression par* quelques mesures autoritaires sur les prix dont la plus importante est le blocage des tarifs des services pendant six mois. Le sens de la manœuvre est clair : il s'agit, en pesant sur l'indice des prix à la consommation, de modérer les revendications de salaires, l'objectif proclamé étant que leur augmentation, de même que celles des prix, soit limité à 10 % pendant l'année 1982.

A cela près qu'il n'avait pas annoncé d'objectif chiffré pour la hausse des revenus et que, en ce qui concerne les prix, il avait fixé une *norme de référence de 6,5 %, M. Raymond Barre avait, en sep*tembre 1976, inauguré sa politique de lutte contre l'inflation en se fondant sur le même calcul. Il avait bloqué l'ensemble des prix pour *trois mois et, pour faire bonne mesure, avait décidé d'abaisser le* taux de la T.V.A. Ainsi espérait-il contrarier les « anticipations inflationnistes » (le concept mis à la mode par les théories subjectivistes *américaines) des « agents économiques » et, en tout premier lieu,* celles des salariés.

Il ne se passe pas de semaine sans que le gouvernement fasse allusion au « *lourd héritage* » *dont il a pris la charge*. On aurait aimé que ce rappel obsessionnel du passé le conduisît à réfléchir sur les erreurs commises par son prédécesseur, afin de ne pas les répéter. Pourquoi, *puisque le point d'arrivée du « plan* Barre » n'a pas été jugé satisfaisant, se replacer sur la même ligne de départ ? Se ralliant aux thèses illusionnistes de M. Giscard d'Estaing, M. Raymond Barre avait encore *décidé*, en septembre *1976*, de ne pas accroître de plus de 6,5 % les tarifs publics pendant l'année suivante. Ce qui fut fait. Il en résulta une nouvelle et sensible augmentation *des subventions au secteur public (elles avaient doublé de 1972 à 1976)* que le même M. Barre, par la suite mieux inspiré, s'employa, non sans succès, à contenir après les élections législatives de mars *1978*.

Mot pour mot, le gouvernement socialiste reprend aujourd'hui, sur ce chapitre, le même discours incantatoire. « *En matière de tarifs publics, l'Etat donnera l'exemple en cantonnant leur hausse moyenne entre 8 % et 10 % en 1982* », lit-on dans le communiqué officiel du conseil des ministres de mercredi dernier. Cette modération, qui va se traduire par des pressions accrues sur le budget, est en réalité dangereuse. En consentant par avance une nouvelle et forte aggravation du déficit du secteur public traditionnel, l'Etat donne non pas un bon mais un mauvais exemple qui coûtera très cher.

Le projet de loi de finances prévoit pour l'an prochain un total de 43,5 milliards de francs de subventions au secteur public en question, contre les 36,7 milliards qui étaient inscrits au budget de *l'exercice en cours. Il faut savoir que cette prévision a été établie* sur l'hypothèse d'un relèvement de l'ordre de 12 % à 13 % des tarifs en 1982. En réduisant ce dernier pourcentage de 3 à 5 points, *l'Etat va s'infliger un manque à gagner qu'il ne pourra guère* compenser que par la création monétaire ou, ce qui ne serait pas mieux, par l'emprunt à l'étranger à des taux élevés. M. Jacques *Delors était plus sage quand, au mois de juillet dernier, il relevait* les tarifs de l'E.D.F. et de G.D.F. de respectivement 15 % et 22 %.

Reste encore à poser une importante question. Le gouvernement maintient la liberté des prix industriels mais adresse simultanément aux chefs d'entreprise une « recommandation de hausse moyenne de 8 % ». Ce désir devra-t-il être interprété comme un ordre par les dirigeants des groupes industriels en cours de nationalisation ? Si tel devait être le cas, c'est une nouvelle source de déficit et donc d'inflation (artificiellement réprimée pendant un certain temps) qui risquerait de s'ouvrir.

PAUL FABRA.

Sony à Bayonne

La gestion sociale à la japonaise bien accueillie par les salariés

Les Japonais intensifient leurs implantations d'usines en Europe. Mais ils ne se contentent pas de créer des emplois. Ils *exportent également leur gestion sociale, tout en l'adaptant aux* conditions locales. L'usine de Sony, à Bayonne, est la dernière-née de ces entreprises japonaises « superperformantes ». Que *s'y passe-t-il ? La greffe prend-elle ?*

APRES avoir pris des parts de plus en *plus* importantes des marchés européens, les Japonais sont, depuis *quelques années*, passés à *l'étape* suivante : s'implanter au cœur des marchés conquis... pour y *élargir* leurs parts.

L'implantation la plus récente est l'usine de Sony à Bayonne, qui emploie 370 personnes. C'est aujourd'hui en France la plus grande entreprise à capitaux *japonais*. Elle est *intéressante* par une double volonté de francisation à 100 % (l'encadrement *est français) et de gestion* sociale « différente ». A la japonaise ? C'est trop dire, mais *inspirée de* la maison mère et adaptée à la mentalité française.

Il s'agit d'une unité produisant des cassettes-radio, dépendant de la division Sony Magnetic Products du groupe Sony. La division a déjà six usines au Japon, une à Dothan (Alabama) et une au Mexique. Manquait l'Europe, où Sony a 10 % du marché des cassettes et vise les 20 %. Marché prometteur, puisqu'il croît de 20 % par an, malgré la crise.

La France a été choisie pour des raisons propres à la bonne réussite de Sony France, filiale créée en 1973, lancée par une équipe japonaise, qui a passé les rênes à une équipe entièrement française en 1978. Quant au site de Bayonne, il répondait à tous les critères posés par Sony France à la DATAR :

● Ce n'était pas une zone industrielle ; le terrain, situé à la sortie de Bayonne, sur la route de Cambo, appartenait à la municipalité. Dominant la vallée de la Nive, ce ne sont que collines verdoyantes *tout autour*. C'est le type même d'« usine à la campagne » ;

● Les liaisons étaient faciles avec Paris : aérodrome de Biarritz à 4 km, autoroute à la sortie du premier virage ;

● Et surtout c'était une région à prédominance rurale, où il est plus facile de trouver des femmes (pour 80 % le personnel ouvrier est féminin) sans passé syndical trop « marqué ».

« *Afin de créer un climat social différent, nous tenions beaucoup à nous installer sur un terrain aussi « vierge » que possible, là où ne s'étaient pas cristallisés des problèmes sociaux antérieurs* », explique Yves Ragougneau, directeur de Sony France.

Le personnel a donc été trié sur le volet, à la suite de tests minutieux (*intelligence*, dextérité manuelle et visuelle) dans un centre psychotechnique.

« *Selon des critères politiques* », disent les syndicats. M. Claude Graciet, secrétaire général de l'union locale C.G.T. de Bayonne, s'étonne de ce qu'une ancienne vice-présidente du tribunal prud'homal de la ville, qui avait donné satisfaction aux tests (on le lui avait dit), n'ait pas été engagée, de même qu'une militante C. G. T. de l'entreprise Depex à Biarritz (bouillottes).

La « motivation » du personnel

A quoi M. Jean-Pierre Dorguin, directeur de l'usine, réplique : « *Nous nous sommes essentiellement fondés sur les tests, mais il est évident que d'autres critères ont pu jouer. Aucun employeur ne s'amuse à prendre des gens qui ont perturbé la marche d'une usine.* »

Toujours est-il que les demandes ont afflué dès l'annonce. Sur les milliers de dossiers envoyés par l'A.N.P.E. de Bayonne, il est resté, après un premier filtrage par Sony, 1 200 candidats, dont 700-750 ont passé les tests... pour environ 300 postes d'O 2.

Jean-Pierre Dorguin : « *A l'issue des tests, nous avons formé des groupes de douze, en respectant une pyramide des âges regroupant des jeunes et des adultes. Ces douze ont passé deux jours ensmble. Nous leur avons présenté le groupe Sony dans le monde et nous leur avons dit : Sony, c'est différent. A vous de le découvrir. Nous ne leur avons pas dit que nous voulions créer une entreprise à la japonaise. Nous avons simplement ouvert la porte... En général, elles sont restées ensemble, sauf quelques-unes qui ont changé de groupe.* »

Progressivement, la production s'est mise en route. Là aussi, l'efficacité japonaise a fait merveille :

— Novembre 1979 : Sony Corporation *décide* du choix de Bayonne ;

— Mars 1980 : la première pierre est posée ;

— *Novembre* 1980 : les *opérations* de moulage commencent ;

— Décembre 1980 : les premières cassettes sont montées ;

— Juillet 1981 : l'objectif de production est atteint, trois millions de cassettes par mois.

Seulement 10 % de la production sont pour la France : 25 % vont au Japon, 10 % en Afrique et 55 % dans les autres pays européens.

La pleine capacité a donc été *atteinte en six mois* (quatre, si l'on compte le moment où le personnel était au complet).

Cadences infernales ?

A écouter la rumeur publique à Bayonne, « *c'est dur* ». Selon *quelques ouvrières rencontrées*, vêtues de blouses et de bonnets bleus anti-poussière, portant leur nom en badge (certaines y ont ajouté la transcription japonaise) : « *Il faut effectivement travailler, mais c'est une question d'habitude, et comme nous travaillons en groupe, c'est plus supportable. Nous arrivons même à parler entre nous. Et si c'est trop rapide, ou si nous avons une débutante avec nous, nous arrêtons la ligne. En revanche, ce qui est intéressant et qui nous change de nos emplois précédents, c'est que nous sommes responsables de la qualité. Nous contrôlons à chaque stade le produit qui nous arrive et nous savons que si nous avons laissé passer un défaut, ça retombe sur tout le groupe. Il n'y a pas de sanctions, mais c'est ennuyeux, car nous nous sentons solidaires.* »

Y a-t-il une émulation entre les groupes ?

Nécessairement, puisque les objectifs et les résultats sont affichés tous les jours. D'un groupe à l'autre, on compare.

« *Je ne parle pas de cadences*, souligne Jean-Pierre Dorguin, *mais d'objectifs de production. Au début, au moment de la montée en production, je ne voulais pas entendre parler de quantité, mais de qualité. La progression en quantité a été une conséquence de la progression en qualité.* »

GUY DE FARAMOND.

(Lire la suite page 22.)

La nationalisation des banques pour quoi faire ?

L'audition publique, organisée mardi dernier par la Fondation de la qualité de la vie (1), qu'anime Mme Jarreau, sous la présidence de M. Daillet (député U.D.F., Manche) et par M. Edmond Alphandery (député U.D.F., Maine-et-Loire), sur le thème « La nationalisation des banques, pour quoi faire ? », aura été l'occasion d'une critique en règle du projet gouvernemental, qu'un auditoire, composé en majorité de banquiers et de chefs d'entreprise rassemblé dans les locaux de l'annexe de l'Assemblée nationale, entendit sans déplaisir.

D'ENTREE de jeu, M. Alphandery, qui devait traiter avec M. Christian Pierret, député socialiste des Vosges, du sujet « Les banques et le contrôle de l'activité économique », exprima sans ménagements les craintes de l'opposition. L'extension du secteur public n'allait-elle pas, immanquablement, aboutir à l' « étatisation ? ». Si, au point de départ, on proclamait très haut la volonté de décentralisation, le point d'arrivée ne serait-il pas la création en France, d'une « sorte de Gosbank » ? Vouée à l'échec, l'entreprise serait, au surplus, selon l'orateur, de nature « totalitaire ».

Estimant nécessaire de « dépassionner » un débat auquel il ne participa malheureusement qu'à ses débuts (il dut ensuite se rendre en séance), M. Pierret déclara : *« Nous n'avons pas à nous justifier, mais à expliquer notre action. »* Pour lui, la nationalisation des banques doit servir une politique industrielle et aider au développement des P.M.E. A ces arguments devenus rituels dans le camp socialiste, il en ajouta d'autres : c'est ainsi que la nationalisation devrait permettre, selon lui, un abaissement du coût du crédit. Cette dernière affirmation ne fut pas davantage démontrée que beaucoup d'autres qu'on entendit pour ou contre le projet gouvernemental. Ce que M. Pierret devait décrire comme le « pragmatisme » du gouvernement, M. Jean-Maxime Lévêque, président-directeur général du Crédit commercial de France, le présenta comme une « politique de crédit totalement improvisée ».

L'intérêt principal d'une discussion qui resta, de bout en bout, véhémente et soutenue fut de faire ressortir les enjeux de la réforme envisagée et aussi les ambiguïtés qui caractérisent les relations de la banque avec ses clients. A droite comme à gauche, on déplora l'insuffisance des fonds propres des entreprises. La nationalisation devrait aider à y remédier grâce à l'extension des prêts participatifs qu'elle devrait rendre possible. C'est du moins ce qu'affirma M. Pierret. Peut-on cependant attendre une véritable solution de l'extension d'une formule qui, l'expérience semble le montrer, n'est guère plus qu'un gadget financier de plus. La question n'est-elle pas mal posée ? Qui dit insuffisance des fonds propres dit par-là même surendettement. En conséquence, ce n'est probablement pas d'un rôle accru de la banque que l'on peut normalement attendre un renforcement de la structure en capital — ô paradoxe d'une controverse censée opposer partisans du capitalisme et socialistes ! — des entreprises.

Président-directeur général de la société Majorette et président de l'association Entreprise et Crédit, M. Emile Véron devait remarquer que *« le financement à titre permanent des entreprises, ce n'est pas le métier du banquier »*. A une époque où la signification propre du concept de liquidité (faculté pour un débiteur de mobiliser sans perte les fonds nécessaires pour faire face à ses obligations) a été obscurcie par des théories subjectivistes et où les nouveaux crédits ne servent qu'à rembourser les anciennes dettes, il n'est pas sûr que le propos de M. Véron puisse être entendu comme il devrait l'être.

Pour M. Jean-Maxime Lévêque, qui se fit l'infatigable défenseur du secteur privé, *« la forme la plus réelle de la décentralisation, c'est précisément la banque privée qui l'offre »*. Au-delà des prises de position politiques, il s'agit là en effet d'une façon de poser le problème que l'on ne peut éluder. A droite comme à gauche, on reconnut que l'Etat dispose déjà de grands pouvoirs sur le crédit. Mais de cette constatation on tira, bien sûr, des conclusions opposées. A quoi bon nationaliser dans ces conditions ?, demandèrent chacun sur son registre propre M. Lévêque et M. Foursant, professeur d'économie et de finances à l'ESSEC. L'expérience n'a-t-elle pas montré que sous le régime actuel l'Etat utilisait mal ses pouvoirs ? Telle semblait être la réponse qui fut faite à la question posée par les adversaires de la nationalisation.

Du moins cette nationalisation pourra-t-elle être utile au contrôle de la création monétaire ? Pour M. André Foursant, appelé à présenter un exposé sur ce sujet, il est illusoire de le penser. On peut au contraire redouter que le contrôle monétaire sera rendu plus difficile, les critères de rationalité risquant d'être supplantés par des critères de caractère administratif. Pour M. Dominique Strauss-Kahn, professeur de sciences économiques à l'université de Paris-X, qui défendit les couleurs du socialisme, la politique monétaire ne doit être considérée que comme un aspect particulier d'une politique d'ensemble. Il faut refuser de se placer dans le cadre conceptuel façonné par cinq années de gouvernement Barre, pour ne pas remonter plus loin. La future politique monétaire, toutefois, continuera de faire appel aux instruments déjà utilisés, tels que l'encadrement du crédit et la sélectivité. Mais la sélectivité actuelle s'exerce mal, ou plutôt elle s'exerce à travers le marché, c'est-à-dire d'une façon brutale. La sélectivité de l'avenir sera affinée et appliquée — pourquoi pas ? — secteur par secteur.

Concrètement, que signifie l'idée selon laquelle les crédits devront être distribués en fonction des objectifs fixés par la planification ? Ce fut là encore l'objet d'échanges de vues et de réflexions désabusées. Faut-il penser que les crédits ne seront plus distribués en fonction de la situation de l'emprunteur et des sûretés qu'il est en mesure d'offrir, mais d'abord et surtout en fonction d'objectifs déterminés en quelque sorte par-dessus la tête de l'entreprise par les planificateurs ? *« Quels que soient les critères que vous choisirez, vous serez bien obligés d'en revenir à celui de la rentabilité »*, s'exclama M. Véron.

Le projet de loi du gouvernement ne dit mot sur le rôle que jouera dans l'avenir l'Institut d'émission. L'économiste libéral M. William François rappela que les pays où la gestion monétaire est la plus rigoureuse et l'inflation la plus faible, tels que l'Allemagne fédérale et la Suisse, sont aussi ceux où la Banque centrale jouit d'une réelle autonomie par rapport au pouvoir central. Ajoutons qu'il serait injuste de reprocher aux seuls socialistes de ne pas se préoccuper de cette question pourtant fondamentale : « Qu'est-ce qu'un libéralisme qui ne s'inspire pas du principe de la division des pouvoirs ? » Ne revenait-il pas aux partisans du libéralisme avancé de poser la question comme elle devrait l'être dans notre pays ? La sagesse serait peut-être d'équilibrer la nationalisation des banques commerciales par la restitution d'une autonomie authentique à la Banque de France. Tel n'est pas le chemin qui est pris.

(1) Fondation de la qualité de la vie, de la sécurité et de la consommation (25, rue de la Bienfaisance, Paris-8e).

Cette audition publique était animé par notre collaborateur Paul Fabra.

LA RÉSORPTION DU CHOMAGE AU JAPON

Les jeunes diplômés acceptent des emplois de « cols gris »

par MURIEL JOLIVET (*)

Parmi les différentes raisons qui expliquent le faible taux de chômage au Japon, il en est une qu'on ne mentionne pas très souvent : les jeunes diplômés nippons acceptent d'occuper des emplois dits de « cols gris », qui ne correspondent guère à leur qualification supposée.

LE Japon peut se vanter d'avoir un taux de chômage exceptionnellement bas, puisque le ministère du travail l'évaluait à 2 %, ce qui fait un total de 1 140 000 chômeurs pour 116 211 800 habitants en 1980.

Cette même année, 1 million 57 352 jeunes envahissaient pourtant le marché du travail, parmi lesquels 55 % avaient le niveau du bac, alors que 39,1 % avaient effectué un cursus universitaire de quatre ans (41 % de jeunes gens contre 12,2 % de jeunes filles) ou de deux ans (23,6 % de jeunes filles contre moins de 3 % de jeunes gens), ceux n'ayant que le niveau du brevet constituant une infime minorité (4 %) (1). Le nombre des étudiants ayant été multiplié par 3,7 au cours des vingt-quatre dernières années, on n'observe plus guère qu'un écart d'environ 10 % entre les jeunes gens diplômés du deuxième cycle du lycée ou *kotogakko* et ceux de l'Université.

En dépit de la multiplication des emplois de « cols blancs », juste conséquence de la croissance économique, l'élévation considérable du niveau de la main-d'œuvre n'a pas été sans créer un excédent de l'offre par rapport à la demande. Pour ne considérer que le cas des diplômés de l'Université, alors que 81,1 % d'entre eux obtenaient, en 1961, un emploi spécialisé ou de bureau, ce chiffre descendait à 75,3 % en 1971, pour ne plus atteindre que 69,2 % huit ans plus tard. C'est au commerce — secteur jusqu'alors réservé aux diplômés des lycées (premier et deuxième cycle) — que cette main-d'œuvre « surqualifiée » a surtout profité. Ce secteur a beau recouvrir un éventail de professions variées (vendeur dans un grand magasin, marchand de voitures ou même « ingénieur des ventes »), les trois quarts des diplômés de l'Université, employés dans ce secteur, le sont plus ou moins au titre de vendeurs. Ces jeunes, recyclés par la force des choses dans des emplois ne nécessitant pas leur niveau d'études, sont connus sous le nom de *« grey collars »*, ou « cols gris », car ils n'entrent pas plus dans la catégorie des « cols blancs » que dans celle des « cols bleus », mais constituent un groupe intermédiaire, proche des premiers par leurs compétences et des seconds par le contenu de leur travail. Hormis les emplois de vendeurs, on trouve des diplômés occupant des emplois de policiers, de facteurs, de serveurs dans un restaurant ou même de chauffeurs de taxi.

Ce phénomène des « cols gris » n'est pas nouveau. Déjà, lors de la grande dépression, alors que seuls 50 % des étudiants trouvaient à se faire embaucher, l'auteur de *Sarari man monogatari* (Histoire des salariés) (2), prévoyait les désillusions des paysans qui se ruinaient pour envoyer un de leurs fils étudier à la capitale. *« Ils tomberont de haut,* écrit-il, *le jour où ils recevront une lettre leur annonçant qu'il a fini par trouver un emploi de conducteur de tramway ou de policier. »*

S'il y a, à l'heure actuelle, un certain flottement quant aux emplois associés au terme de « cols gris », plus de 90 % des étudiants sont assez lucides pour reconnaître que ces emplois continueront à augmenter à l'avenir. Reste à savoir comment ils envisagent de réagir face à cette éventualité. Seuls 9 % d'entre eux ont répondu à l'occasion d'un sondage datant de 1978 qu'ils « aimeraient beaucoup » exercer un emploi de « col gris ». Il s'agit d'un pourcentage marginal qui préfère sans doute ne pas intégrer une entreprise paternaliste, tel Tanaka Yasuo, l'auteur du best-seller *Nan tonaku kurisutaru* (« Une sorte de cristal (3) »), qui « choisit » de travailler comme pompiste chez Mobil Oil au sortir de l'université. Mais si 43 % des étudiants accepteraient « sous conditions » d'exercer un tel emploi, il n'en demeure pas moins que le pourcentage de refus n'excède pas 28 %, alors que 71,1 % « accepteraient de s'y plier d'une manière ou d'une autre ».

Nous touchons là à certains traits de caractère typiquement japonais tels que l'adaptation aux circonstances, même si ces dernières sont loin de coïncider avec les aspirations personnelles, ou encore le respect de tout métier — au Japon, il n'y a pas de sot métier — joint à la conviction que tout travail bien fait ne peut manquer d'être une source de satisfaction. Une autre enquête a donné pour 1975 le résultat suivant : 95 % des jeunes gens diplômés de l'Université s'estimaient cette année-là satisfaits de l'entreprise où ils venaient d'être nommés, pourtant 50,5 % d'entre eux reconnaissaient que leur nomination ne coïncidait pas avec leurs aspirations premières.

Le fatalisme des jeunes est habilement « utilisé » par les employeurs qui ont toujours l'excuse de dire qu'ils n'embauchent jamais d'emblée d'anciens étudiants à des emplois de « cols gris », mais que ce sont « les circonstances » qui en décident selon les compétences dont ils font preuve sur le terrain. Un coup d'œil sur les postes qui leur sont réservés atteste cependant que le « risque » d'avoir un emploi de « col gris » est inversement proportionnel à la taille de l'entreprise, ce qui explique en partie la popularité des plus grandes (67 % des étudiants interrogés souhaitent intégrer une telle entreprise). Reste à savoir quels sont ceux d'entre eux qui sont les plus menacés. Si les universités semblent avoir perdu, dans l'ensemble, le pouvoir de garantir une carrière d'élite, toutes ne sont pas concernées. Sur les quatre cent quarante-trois établissements universitaires recensés en 1980 par le ministère de l'éducation nationale, dont le cursus est de quatre ans, les plus prestigieux sont bien connus des employeurs. Tout un réseau sous-jacent, inhérent à la cote de l'université, vient donc nuancer la « valeur marchande » des jeunes diplômés. Et si 20 % des entreprises avouent ne recruter que parmi ceux de « certaines universités », 34 % des entreprises de grande envergure ne cachent pas que c'est là une pratique courante qui leur permet de se réserver le premier choix en puisant parmi les étudiants qui sortent des universités, publiques surtout, ou privées, jouissant d'une excellente réputation.

Nous voyons donc que ceux-là ne sont pour ainsi dire pas menacés par les emplois de « cols gris ».

Il est indéniable que, l'image habituellement associée à ces emplois n'étant pas forcément négative, ce processus de reconversion constitue une soupape précieuse contre le chômage.

(*) Sociologue.

(1) Ce sont les diplômés du *chugakko*, l'équivalent du premier cycle de nos lycées (quinze ans). Bien que facultatif, l'accès au second cycle du *kotogakko* (trois ans de plus) atteint 90 %.

(2) L'auteur, Maeda Hajime (financier), est cité par R. Dore dans *City Life in Japan* (Univ. of California Press, 1963).

(3) Paru en janvier et déjà vendu à un million cent mille exemplaires, ce best-seller décrit la jeunesse des années 80.

Sony à Bayonne

(Suite de la page 21.)

Le directeur de l'usine ajoute que le travail n'est pas monotone, et les ouvrières le confirment : *« Moins que dans les usines où il y a du travail répétitif, car, ici, les risques de défauts sont multiples. Il faut donc faire attention à ce qu'on fait. »*

Pour les O 2 (anciennes O.S. 2), les salaires moyens s'élèvent à 3 360 F × 13, ce qui les situe dans une bonne moyenne, pour la région, de 5 % à 10 % au-dessus de leurs collègues d'usines équivalentes. La direction tient à conserver cette marge à chaque hausse du SMIC.

L'encadrement arrive maintenant à la deuxième étape, qui va s'étaler sur toute l'année 1982. Il tient d'abord à « stabiliser l'acquis », puis à éviter la monotonie née du ronronnement de toute unité qui tourne bien. La direction va donc mettre en place des « équipes de progrès » plus ambitieuses que les fameux « cercles de qualité » japonais. Elle veut faire progresser tout le personnel sur tous les plans : quantité, qualité, satisfaction au travail. La rotation des tâches à l'intérieur de chaque groupe, qui a déjà commencé, va être élargie.

Jean-Pierre Dorguin : *« Nous allons aussi développer chez le personnel l'aptitude à proposer des idées d'amélioration de la productivité. J'ai déjà proposé de récompenser les bonnes idées et les bons résultats de production par des cadeaux de matériel Sony (transistors, etc.), et cette proposition a été bien reçue. »*

Mais le directeur de l'usine est inquiet de l'augmentation attendue de la masse salariale de 25 % en 1982 (relèvement du SMIC qui pousse les salaires minimaux vers le haut, cinquième semaine de congés payés). Ces 25 % ne peuvent être répercutés sur le prix de vente que partiellement. Les concurrents sont en Allemagne (BASF et Agfa), où le taux d'inflation est la moitié du nôtre.

« On ne peut donc jouer, poursuit Jean-Pierre Dorguin, *que sur la productivité et les machines, qui viennent du Japon et ne sont pas encore bien au point. Elles ont été conçues pour tourner huit heures par jour et non pas seize comme ici. Je suis donc en train de recruter des ingénieurs qui vont s'efforcer d'améliorer les équipements et les méthodes de travail. »*

Le climat social de Sony est-il vraiment « différent » ?

Avec un bel ensemble, les ouvrières soulignent le fait que les rapports avec les contremaîtres sont beaucoup plus détendus que dans leurs emplois précédents. *« La maîtrise n'est pas tout le temps sur notre dos. C'est nous qui allons les voir s'il y a un problème. De même avec le chef du personnel et le directeur, très accessibles. »*

L'une dit avoir récemment refusé un emploi dans un hôpital à Hendaye, où elle habite (à 33 kilomètres de l'usine), poste mieux payé, mais où l'ambiance n'aurait pas été celle de Sony. Une autre, habitant Saint-Jean-de-Luz (à 20 kilomètres de Bayonne), a refusé du travail dans une entreprise de matériel chirurgical de la ville, pour « rester avec l'équipe ».

Elles tiennent aussi à rétablir la vérité : *« On a écrit n'importe quoi sur nous ; que nous chantions chaque matin l'hymne au patron, ou que nous faisions de la gymnastique tous ensemble à côté de nos machines. Les gens sont simplement envieux, surtout, hélas ! les milliers de chômeurs de la région. »*

Dans une telle ambiance, la présence de syndicats semble incongrue. De fait, il n'y en a pas. *« Aucun candidat ne s'est présenté »*, disent les ouvrières. *« Nous avons un comité d'entreprise, mais pas de représentation syndicale. »*

Pour les unions locales C.G.T. et C.F.D.T., il y en aura un jour : *« Les problèmes de salaires et de cadences ne feront que croître »*, affirment-elles. La direction elle-même s'y attend et parle de « fortes pressions extérieures ».

Sony-Bayonne peut-il avoir valeur d'exemple ? Jean-Pierre Dorguin : *« Je ne crois pas au cas d'école. Notre avantage, c'est que nous sommes partis de zéro. Placé dans les mêmes conditions, tout chef d'entreprise qui tient à intéresser son personnel à son travail et à le responsabiliser réussirait aussi bien que nous croyons l'avoir fait jusqu'à présent. »*

En tout cas, l'émission de François de Closets, « l'Enjeu », diffusée le 25 juin dernier dans le magazine économique de TF 1, a valu une avalanche de demandes de visites de l'usine de la part d'entreprises, d'organismes de formation, d'universités... et de la presse. Mais les ateliers ne se visitent pas. Sony a été victime d'espionnage industriel dans son usine américaine et a depuis fermé ses portes sur ses secrets de fabrication. Ce qui a contribué à créer un mystère autour de l'usine de Bayonne.

Au Japon, l'expérience est suivie de très près. La direction de la maison mère a, en effet, hésité avant de choisir la France. C'est le francophile Keizaburo Tozawa, président de la division Sony Magnetic Products, qui a fait le forcing auprès de ses pairs pour obtenir la décision. Apparemment il prenait un risque, puisque, à l'issue de l'inauguration de l'usine, le 9 avril dernier, où il venait de constater que les objectifs seraient atteints, il a dit à son patron, Akio Morita, cofondateur de Sony en 1945, et actuel numéro un : *« J'ai sauvé la face. »*

Pour Jean-Pierre Dorguin, il y avait aussi un pari à gagner. Ancien cadre de Rhône-Poulenc, il a découvert le Japon au cours de ses voyages d'affaires et rencontré des Japonais à tous les niveaux. Il dit avoir été séduit par leur sens du travail en équipe et par l'efficacité des décisions prises en consensus (le fameux « ringi »).

Quand on est venu le chercher, il a accepté la direction de l'usine pour deux raisons : parce qu'elle était gérée par des Français et parce que, connaissant les Japonais, il a voulu prouver que leurs préjugés défavorables à l'égard de nos ouvriers n'étaient pas fondés. Les techniciens qui sont venus aider à installer les machines ont été surpris par la conscience professionnelle des ouvriers et techniciens français. Ils avaient l'expérience de l'usine de l'Alabama...

Des négociations sont en cours avec le ministère de l'industrie pour d'autres implantations d'usines japonaises...

GUY DE FARAMOND.

هكذا من الأصل

Entre vents et marées

par JACQUELINE GRAPIN

La guerre du patronat aura-t-elle lieu ?

JOUER les patrons les uns contre les autres pour en venir à bout, ne suffisait-il pas d'y penser ? Le « mur de l'argent », les vieilles « cent familles », le « patronat secret », tout cela a assez duré. D'ailleurs les chefs d'entreprise eux-mêmes *trouvent qu'un siècle, ça suffit.* Comme il n'y a pas de milieu plus individualiste que le leur (ce qui, en France, n'est pas peu dire), et que la défense de leurs intérêts sérieusement menacés reste malgré tout un facteur de solidarité puissant, de belles batailles sont en perspective.

Inévitablement, le patronat, qui n'est plus l'inspirateur du gouvernement mais plutôt sa tête de Turc, se trouve maintenant obligé de *mettre au point* une dialectique vigoureuse, toute nouvelle pour lui, afin de limiter les dégâts que la prééminence politique d'autres catégories socioprofessionnelles lui promet. Le moins qu'on puisse dire est qu'il est loin d'y être prêt. En *même temps, dans son sein* même, les affrontements, les dissidences, les oppositions et les « rabibochages » pullulent au point qu'on peut se demander *si ce n'est pas le C.N.P.F., cette* grande institution si apparemment solide, qui va faire les frais de toutes ces délicates opérations.

Le hasard, qui en l'occurrence ne fait pas impunément les choses, a prévu que M. François Ceyrac, âgé de soixante-sept ans, président du C.N.P.F. depuis 1973, et dont le mandat a déjà été renouvelé exceptionnellement une fois pour trois ans, devrait se voir désigné un successeur à la fin de cette année. Son fauteuil symbolise donc les douloureux choix qui se présentent au monde patronal. Le 15 décembre prochain, l'assemblée générale du C.N.P.F. se réunira pour exprimer son vote ; deux mois auparavant, le 15 octobre, c'est-à-dire dans quelques jours, les candidatures auront dû être déposées. Entre-temps, le conseil *exécutif* aura émis son avis, ce qui, en termes clairs, signifie qu'il devrait dire aux délégués présents à l'assemblée générale ce qu'ils doivent voter. De mé*moire d'homme, on n'a jamais* vu, dans cette enceinte, d'affrontement électoral interne. Tout se règle « entre gens de bonne compagnie ».

Or voici que M. Yvon Chotard, vice-président « social » du C.N.P.F. depuis 1973 (entendez : *chargé des négociations avec les* syndicats), se déclare candidat ; sur quoi M. Yvon Gattaz, président du mouvement ETHIC (entreprises à taille humaine industrielles et commerciales en fait autant, « à la demande de ses amis ». L'un personnifie la continuité, l'autre la nouveauté. Comme si, saisi à son tour d'une vague d'aspiration au changement, le monde patronal considérait aussi la possibilité de *jeter son bonnet par-dessus les* moulins.

Bien entendu, dans les palais ministériels, on jubile. Alors que les experts des cabinets appellent couramment les officiels du patronat pour compléter leur information avant l'étude de nouveaux projets, les membres du gouvernement se font un malin plaisir d'inviter solennellement les représentants de tous les groupes patronaux qui peuvent *paraître un tant soit peu dissi*dents, photographes à l'appui. Le summum est évidemment la cour faite au S.N.P.M.I. (Syndicat national de la petite et moyenne industrie), dissident de la C.G.P.M.E. (petites et moyennes entreprises), elle-même quelque peu dissidente du C.N.P.F. « *Le président du S.N.P.M.I. a été reçu seize fois en trois mois officiellement par le gouvernement sur instructions précises données aux ministres, alors que les gestionnaires des cabinets ne s'appuient que sur nous* », fulmine un haut responsable du C.N.P.F., qui ajoute : « *L'alliance de nos nouveaux dirigeants socialistes avec un homme comme M Gérard Deuil, représentatif d'un certain monde traditionnel de la petite entreprise, à la fois généreux et réactionnaire, qui arborait encore au mois de juillet la photo du maréchal Pétain dans son bureau ne pourra pas durer parce qu'elle est contre nature. Du reste, les candidats du S.N.P.M.I. n'ont recueilli que 1 % des voix aux dernières élections prud'homales et consulaires, ce qui suffit à tout dire.* »

Une structure lourde

Quant à la C.G.P.M.E., on se plaît, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, à faire remarquer que, même si cela *ne saute pas aux yeux*, elle fait partie intégrante du C.N.P.F. Son président, M. Bernasconi, est membre du conseil exécutif du C.N.P.F. ; plusieurs de ses diri*geants sont membres des com*missions économiques et sociales de la centrale patronale ; ses adhérents paient aussi leurs cotisations au C.N.P.F. ; et lorsqu'elle dit représenter 1,5 million d'entreprises, ce sont... les mêmes que celles du C.N.P.F. à peu de chose près. « *Même si la C.G.P.M.E. ne signe pas l'accord sur le temps de travail négocié par le C.N.P.F. avec les syndicats, une entreprise du bâtiment est engagée par sa fédération, qui l'a signé à travers nous...* », conclut-on en guise d'exemple, tout en admettant que la position de M. Bernasconi a une valeur « politique et morale ».

C'est dans ces conditions que M. Yvon Gattaz mobilise le 13 octobre au Sofitel-Sèvres les mille cinq cents chefs d'entreprise membres de son groupe pour le congrès ETHIC, le cinquième du genre, où, cette année, l'on se bouscule plus au portillon que l'année dernière... « *Je suis convoqué partout* (entendez à Matignon et dans les ministères) *en tant que président de l'ETHIC, alors j'y vais...* », reconnaît en souriant M. Gattaz, pas dupe. « *Mais nous ne sommes pas très représentatifs des entreprises actuelles parce que nos membres sont plutôt en bonne santé...* », ironise-t-il. Quant à la présidence du C.N.P.F. : « *C'est une affaire de famille, le conseil exécutif est un conclave dont les cardinaux ont fait vœu de silence, vous n'avez qu'à attendre la fumée blanche...* »

Parti en retard dans la course patronale, peut-être parce que comme d'autres il pensait que M. Ceyrac lui-même susciterait un successeur « possible » qui ferait l'unanimité, M. Gattaz pique un sprint dans la dernière longueur. Son mouvement ne parle que de « *l'entreprise citoyenne* » et « *au service de la nation* ». Ses coéquipiers, anciens « rois » de la moyenne industrie, *ont* entrepris, *si l'on ose* dire, un processus de mutation en « citoyens-entrepreneurs ». La journée de mardi se terminera par un grand débat qualifié par ses organisateurs d'« *œcuménique* », parce qu'on y verra en principe, unis et souriants, des représentants des six grandes organisations patronales que sont le C.N.P.F., le Centre des jeunes dirigeants, Entreprise et progrès, le Centre national du *patronat chrétien, la Confédéra*tion générale des petites et moyennes entreprises, et évidemment l'ETHIC, sur le thème : « Une dynamique de l'emploi par l'innovation et l'exportation ».

Mais les guerres coûtent cher, surtout quand on les fait chez soi. Tous les belligérants ici cités savent bien qu'il n'y a en réalité que le C.N.P.F qui dispose dans l'ensemble du pays d'une structure lourde, puissante, qui puisse servir de courroie de transmission — ou de résistance — aux mots d'ordre de la politique économique nationale. Un exemple : la « *reconquête du marché intérieur* ». Comment l'accomplir sans s'appuyer sur les branches professionnelles des industries concernées ? Les organisations patronales qui dépendent du C.N.P.F. sont présentes dans toutes les villes de France, elles contrôlent plus de dix mille mandats de responsables régionaux et locaux dans le pays, gèrent des services de *toute sorte.*

Certes, au sommet, l'édifice vacille. M. Alain Chevalier prévoit de quitter comme prévu, à la fin de l'année, la présidence de la commission économique du C.N.P.F., dont les membres rendront en même temps leurs fauteuils pour permettre de nouvelles nominations. Les anciennes éminences grises de la maison, comme M. Ambroise Roux, ne sont plus *persona grata* dans le nouveau régime. Les Fauroux, Moussa, et autres Gandois, qui *ont dominé de leur personnalité* les travaux économiques des dernières années, sont affaiblis — au moins provisoirement — par la nationalisation de leurs entreprises. Celles-ci resteront-elles membres du C.N.P.F. (comme l'était, par exemple, Renault) ? Si tel doit être le cas, y joueront-elles le rôle de tête de proue ou de... cheval de Troie ? On chuchote que, pour éviter l'affrontement, M. Ceyrac *pourrait être « prolongé » d'un* an. Une seule chose est certaine : à sa manière, le C.N.P.F., lui aussi, va devoir changer.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

● METRIC. UNE MODÉLISATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE.

Patrick ARTUS, Jacques BOURNAY, Pierre MORIN, Alain PACAUD, Claude PEYROUX, Henri STERDYNIAK et Robert TEYSSIER.

Métrique, ce n'est plus seulement un système, mais, deux siècles plus tard, un *modèle* quelque peu anglicisé.

Dans la préface, le directeur de l'INSEE, M. Malinaud, donne les principales caractéristiques de ce premier modèle trimestriel de grande taille : keynésien (comme il se doit encore) quelque peu adouci et, ce qui est plus rassurant, construit, si l'on ose dire, expérimentalement, du moins sur une base statistique révisée en 1978-1979.

Quatre parties, en *sus* de la présentation générale : Demande, Offre, Prix et salaires, Comptes d'agents, transferts et impôts. Dans la nécessité de simplifier éperdument pour saisir, les modèles sont, le plus souvent, plus cinématiques que dynamiques, et négligent quelque peu le facteur élasticité. Cette fois, un chapitre est bien consacré aux tensions-clefs. Nous sommes encore à traduire la vie intime de l'économie. C'est ainsi que « la capacité de production » est, nous est-il dit, représentée par la réponse à l'enquête sur les marges de capacité disponibles, avec embauche. Ainsi, une chose est ou n'est pas, r e d o u t a b l e distinction, qu'il s'agisse de l'entreprise ou de la branche. Et de même, la définition du chômage, par différence, nous paraît bien pure. L'emploi ne tient d'ailleurs, en dépit d'un réel effort, qu'une place insuffisante, par excès d'agrégation. La critique est certes plus facile que la construction, mais une prise en compte des professions et des secteurs nous paraît nécessaire. La seconde nous est d'ailleurs annoncée.

Pour bien des « agents économiques » et notamment les chefs d'entreprise, l'intérêt du modèle réside dans les résultats. A très court terme (horizon de trois mois), celle-ci devrait être assez précise, mais elle s'avère plus décevante, précisément à l'occasion des changements. Regrettons de ne pas trouver ici le tableau rétrospectif des prévisions trimestrielles, formulées par le PIB et pour quelques autres grands postes, et des résultats effectifs. Du reste, une publication récente de l'INSEE, due aux mêmes auteurs, décrit, en toute loyauté, les échecs subis récemment sur quelques points et les raisons.

Seule la prévision ose braver le réel et permet, de ce fait, d'avancer. Tout résultat est alors une satisfaction ou une source de progrès.

La France peut se féliciter d'avoir une si remarquable équipe de *modeleurs*, source de progrès futurs dans la connaissance et — pourquoi pas ? — dans l'action.

★ INSEE. Paris, 1981, 532 pages. 200 F.

● LA PAUVRETÉ UNIDIMENSIONNELLE

Bernard GAZIER à Paris I.

Il s'agit de la pauvreté aux Etats-Unis et, plus particulièrement, des efforts déployés contre elle depuis 1964. Premier initiateur, le président J. Kennedy a été vite relayé par L. Johnson, qui a « *déclaré une guerre inconditionnelle à la pauvreté* » et créé l'Office of Economic Opportunity (O.E.O.).

De cette importante expérience, sont données ici deux réponses : les résultats effectifs et la connaissance qu'on a pu acquérir du phénomène. Si, pour les premiers, la réponse est assez favorable (encore que l'amélioration constatée puisse avoir été due à d'autres causes), les leçons tirées sont loin d'être convaincantes.

Le *poverty gap*, somme nécessaire pour porter tous les ménages au revenu minimal jugé décent, n'avait été estimé, en 1974, qu'à 11 milliards de dollars, mais il en a fallu bien plus dans la pratique. En 1968 déjà, sur 109 milliards de dollars que l'on peut considérer comme attribués au domaine social, les pauvres en ont reçu 49,914 milliards. C'est que, selon les pratiques millénaires, l'aide directe en espèces monétaires ou en aliments a été complétée par des actions sur l'emploi, l'enseignement, la formation, la santé, etc. En particulier, une part importante de l'aide a porté sur les deux services *medicare* et *medicaid*, combattus par M. Friedman, plus attiré par l'impôt *négatif* (solution libérale). Sur ce dernier point, l'expérience la plus récente a été celle de Gary, mais on observe toujours une certaine diminution du travail, au bout, d'où l'opposition des « libertariens », qui, refusant d'accorder toute aide, rejoignent ceux, plus nombreux, qui donnent la première priorité à la reprise de l'activité générale.

Parvenus aux enseignements de cette politique, la plus importante de tous les temps, nous sommes quelque peu déçus. Les scrupules du maître-assistant de Paris-I (qui lui font certes honneur) lui ont inspiré une crainte peut-être excessive de nous livrer un jugement clair. Les commentaires divergents des spécialistes américains couvrent, il est vrai, une zone si large que toute conclusion ferme se voit opposer des arguments de poids.

★ Economica. Paris, 1981. 295 pages. 65 F.

● LES SYNDICATS BRITANNIQUES SOUS LES GOUVERNEMENTS TRAVAILLISTES 1945-1970.

Jean-Pierre RAVIER.

Le conflit entre pouvoir politique de droit et pouvoir de fait syndical est sans doute plus vif en Angleterre, berceau du syndicalisme, comme du système parlementaire, qu'en tout autre pays. Particulièrement intéressant est donc le sujet traité, dans une thèse fort documentée, par M. Jean-Pierre Ravier, que l'éditeur a malheureusement omis de nous présenter.

Il s'agit, en somme, de l'histoire des syndicats pendant ce quart de siècle, particulièrement *sous* les deux gouvernements C. Attlee, de 1945 à 1951, et H. Wilson, de 1966 à 1970.

Bien différentes, d'ailleurs, les deux situations : chef du premier gouvernement travailliste majoritaire, Attlee voit sa tâche facilitée par le plein emploi, contraire aux employeurs, par les besoins de la reconstruction ainsi que — mais l'auteur ne nous le signale pas — par un remarquable service public d'information et par la persistance du rationnement alimentaire, de forte valeur sociale.

Du reste, le plein emploi *pratique* dure jusqu'à la douloureuse année 1969, où tout se brise. Depuis 1960, s'étaient multipliés les accords de productivité, âge d'or d'expansion et de relative paix sociale. En 1969, un travailleur sur quatre est compris dans de tels accords. Wilson travaille à les maintenir, avec l'aide de Barbara Castle, auteur du Livre blanc du projet de loi *In Place of Strife*, qui suit à peu près les conclusions de la laborieuse commission Donovan. Les syndicats répondent par le sévère *Program of A c t i o n*. Après une chaude bataille, Wilson cède, mais les élections de 1970 rendent la majorité aux conservateurs.

Pouvoir politique et pouvoir syndical ne sont pas seuls en jeu : pendant cette période, la base est de plus en plus active, notamment par le canal des délégués d'atelier ; les grèves sont presque toujours sauvages, du moins à l'origine.

La documentation abondante et prise à bonne source permet à l'auteur de combler une sérieuse lacune dans nos connaissances et dans nos bibliothèques.

Forte bibliographie.

★ Presses universitaires de Lyon. Lyon 1981, 277 pages. 80 F.

● LES TABLEAUX DE LA SOLIDARITÉ

Catherine BLUM-GIRARDEAU

Bien plus qu'un rapport au ministre : un témoignage, d'abord des progrès considérables accomplis dans le souci et dans la connaissance des questions sociales, un instrument précieux, aussi, de travail et de progrès. Dans ce recueil très maniable, bien présenté et d'une haute tenue, l'auteur, de *forte* expérience statistique et *sociale*, passe en revue les divers sujets de préoccupation, avec la collaboration active de vingt-sept personnes de diverses spécialités.

Dès l'abord, le titre du premier c h a p i t r e — « ne pas nier les contraintes financières » — témoigne d'une ingénuité de bon aloi, mais une distinction est naturellement à établir entre la documentation proprement dite, prise le plus souvent à bonne *source*, et les commentaires prospectifs, sur des sujets encore à peine vraiment explorés.

Parmi les sujets de satisfaction : quelques allusions, encore timides, à l'orientation de la demande. Il n'est pas *fréquent* d'entendre rapprocher un r e l è v e m e n t du SMIC et le commerce extérieur, loin du globalisme affligeant, qui, depuis quarante ans, concourt largement au cumul inflation-chômage. On sent ici l'intervention, que l'on eût souhaitée *plus poussée*, de M. Baudelot, spécialiste de l'équivalent travail d'une production.

Des réserves, par contre, sur quelques aspects de « l'inégalité des chances ». Le *texte* sur l'enseignement ne tient compte ni de la difficulté proprement statistique du sujet ni des études *profondes* de M. A. Girard à l'INED. Du reste, aucun chercheur de l'INED ne figure parmi les collaborateurs cités.

D'autre part, de sérieuses inégalités ne sont pas mentionnées, notamment celles qui frappent, fiscalement ou non, *la femme mariée*. En particulier, il eût été bien dans le ton d'observer que la femme qui élève quatre enfants, donc quatre pourvoyeurs futurs de retraites, est à peu près privée elle-même de retraite, alors que le ménage sans enfant a ses deux retraites normales. Oubli d'autant plus remarquable que l'optique de ce sujet, social entre *tous*, se limite étrangement au seul travail marchand.

Saluons, en tout état de cause, ce rapport, ce « *tableau* » de haute portée, comme une promesse de lumières et par suite de réalisations.

En annexe, trois « grands tableaux » et quarante tableaux ou graphiques.

★ Economica. La Documentation française. Paris, 1981, 244 pages. 25 F.

● LE MAL DÉVELOPPEMENT EN AMÉRIQUE LATINE : MEXIQUE, COLOMBIE, BRÉSIL.

René DUMONT et Marie-France MOTTIN

L'Afrique n'est pas la seule à être « mal partie ». Le grand agronome, défenseur des travailleurs de la terre, nous présente cette fois, avec sa collaboratrice pour l'« *Afrique étranglée* », trois pays d'Amérique latine. Dans son *Avant-propos*, plein de verve, il justifie l'emploi de l'expression *mal développement*, employée trop souvent, par ailleurs, de façon complaisante ; il s'agit, ici, du contraste entre la *forte* croissance globale — qui va jusqu'à englober le nucléaire et l'informatique — la misère persistance, en *face* de grandes fortunes accumulées. Le développement des pays riches, lui-même, est accusé de « *surgaspillage des ressources rares d'une partie de la planète* ».

Au Mexique, l'urbanisation outrancière est le fruit, si l'on ose dire, d'une déplorable politique agricole. Le monstrueux Mexico, qui effraierait Cortès lui-même, reçoit l'afflux des paysans, trahis par une réforme agraire « sabotée ». Nous ne pouvons cependant suivre les auteurs dans leur critique de la révolution verte, non plus que sur les calculs démographiques.

Tout n'est pas négatif en Colombie, où la *production* agricole a beaucoup progressé et où la peur de la dépossession a conduit des latifundiaires à un certain effort vers une culture intensive. Mais, *ici* encore, le social se sépare tragiquement de l'économique. Cette partie est largement politique.

Au Brésil persiste la sous-alimentation (dénoncée naguère par J. Castro, surtout dans le célèbre Nord-Est, moins féodal, mais *toujours* aussi misérable. Ces carences alimentaires font contraste avec les possibilités considérables du pays ; nous retrouvons ici, avec satisfaction, l'excellent technicien d'agronomie qui dénonce avec précision la production coûteuse de l'alcool carburant, au détriment des vivres. Le *transport* par fer devrait être intensifié. Quelques lances finales contre la Banque mondiale, les 14 000 colloques annuels, les pays *socialistes*, J.-J. Servan-Schreiber, R. Reagan, etc. Le ton vif, chargé d'affectivité, combien sincère, nuit quelque peu à l'efficacité concrète de ce grand travail. Regrets donc de ne pas voir plus étendue la partie constructive, à peine esquissée en fin de volume.

Bibliographie sélective.

★ Seuil. Paris 1981. 287 pages.

● ATLAS ENCYCLOPÉDIQUE DU MONDE.

Michaël KIDRON et Ronald SEGAL.

Excellente démonstration de la part grandissante des questions économiques pour le géographe, même l o r s q u ' i l s'agit d'armements. Soixante-six cartes aux couleurs vives de lecture facile (malheureusement séparées de leurs textes respectifs), dont les sujets pittoresques vont du « club nucléaire » à la « monnaie de singe », en passant par « les paradis des nantis » ou « l'arme alimentaire ». Ton général plutôt pessimiste, du moins sans indulgence.

Outil maniable, clair, de pleine réussite.

★ Calmann-Lévy (traduit de l'anglais). Imprimé à Hongkong. 1981. 90 F.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)
emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

Directeur filiale Nigéria

360.000 F +

Systèmes de télécommunication - La filiale d'un très puissant groupe français appartenant au secteur énergétique, unique dans sa spécialité : conception, commercialisation et installation de systèmes de télécommunication en milieu rural, recherche le Directeur français ou anglo-saxon de son implantation au Nigéria. Basé à Lagos et avec l'appui d'une filiale sœur sur place, il aura à prospecter et négocier auprès des gouverneurs d'Etat et au niveau fédéral, dans une zone à fort potentiel, des marchés de fournitures, d'installation et de maintenance. A cet effet, il devra rechercher des partenaires locaux, monter une société de prestations et la gérer. Ce poste offre une opportunité exceptionnelle à un candidat de premier plan, âgé d'au moins 35 ans, de formation supérieure (scientifique ou commerciale) ayant déjà dirigé une petite ou moyenne entreprise appartenant, de préférence, au secteur électronique. La pratique courante de l'anglais et du français, ainsi qu'une expérience en Afrique Noire sont exigées. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 360.000 francs, assortie de tous les avantages inhérents à une expatriation de longue durée. Une voiture et un logement seront également fournis. Écrire à G. RAYNAUD. *Réf. A/2121MI*

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30



A member of PA International



recherche pour
RIYAD (Arabie Saoudite)

UN INGENIEUR DIPLOME

ayant une solide expérience en

travaux de VRD

Le candidat retenu sera chargé de la conduite des travaux de terrassement, assainissement, pose de gaines diverses, de travaux routiers et d'aménagement du paysage sur un chantier de plus de 5000 villas.

Une expérience comparable acquise à l'étranger serait appréciée.

Bonne maitrise de la langue anglaise indispensable.

Séjours en famille

Merci d'adresser votre lettre de candidature accompagnée de C.V., photo et prétentions à

dumez

Service des Relations Humaines
345, avenue Georges Clemenceau 92022 NANTERRE Cedex
sous la référence MON.009



UNION MARITIME DE DRAGAGE

Filiale du Groupe dumez

recherche pour son Agence du

NIGERIA

UN DIRECTEUR DE CHANTIERS DE DRAGAGE

réf. M 101

ayant une formation d'Ingénieur, expérimenté en travaux de dragage et/ou travaux maritimes.
Il sera chargé du suivi des affaires de l'Agence.

UN CONDUCTEUR DE TRAVAUX expérimenté en dragage

réf. M 102

Pour ces deux postes une très bonne maitrise de la langue anglaise est indispensable.
Séjours en famille assurés.

Adresser lettre de candidature, en précisant la référence du poste choisi avec CV, photo et prétentions à Société dumez - Service des Relations Humaines
345, *avenue Georges* Clemenceau 92022 NANTERRE CEDEX.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Société recherche pour poste Afrique Noire Francophone

ING. AGRONOME CONF.

avec expérience zones saheliennes pour diriger section recherche appliquée.

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo et prétentions à :
C.F.D.T.
13, rue de Monceau,
75008 PARIS.

L'AFRIQUE DU SUD

connaissant un développement sans précédent, offre d'excellentes perspectives d'emploi pour :

INGÉNIEURS ET TECHNICIENS

dans les domaines CHIMIE MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ MÉTALLURGIQUE.
Pour détails, écrire à Attaché (Immigration),
252, Ambass. Afrique du Sud
59, quai d'Orsay,
75007 PARIS.

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Fabricant allemand avec C.A. de plus de 100 millions recherche pour sa nouvelle filiale française une personne respesponsable de l'administration de la Communauté ayant une expérience *administrative* d'au *moins* 5 ans.

Si possible connaissance de la langue allemande.

Adresser CV, certificats de travail, références, prétentions et date d'entrée possible s/nº 108551 M à Régie-Presse
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.



ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
recherche

chef comptable

Pour important chantier en IRAK

age minimum 35 ans
Formation supérieure

Expérience confirmée dans une activité de bâtiment et de travaux publics.

cadres administratifs débutants

Formation : ESSEC, ESCAE et EDHEC

Après formation seraient affectés sur chantiers à l'étranger.

Adresser C.V., photo et prétentions à SOBEA D.R.S. - 280, avenue Napoléon Bonaparte 92506 RUEIL MALMAISON Cedex.



LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS

recherche
dans le cadre de la coopération française pour missions de 1 à 3 ans au MAROC

2 EXPERTS

1º) Conditionnements des produits alimentaires
Réf. 81 DEMB 04
Conviendrait à ingénieur chimiste ou biochimiste ayant une solide expérience dans le domaine du conditionnement des produits alimentaires et possédant une connaissance de la législation en vigueur en France et dans les pays européens dans le domaine du conditionnement.

2º) Conception emballage carton ondulé
Réf. 81 DEMB 05
Pour ingénieur ou technicien expérimenté ayant une expérience acquise en bureau d'études ou unité de fabrication. Il devra adapté les emballages existants ou concevoir les emballages en carton ondulé pour des usages divers.

Env. C.V., photo (retournée) et prétentions, 1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS (sous réf. corresp.)

SOCIÉTÉ ENGINEERING MULTINATIONALE, recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pour filiale PROCHE-ORIENT
- Formation *ingénieur* Grandes Ecoles,
- Langue : anglais,
- Expér. construct. T.C.E. pétrole
- Age minimum 40 ans
- Rémunérat. 325.000/an environ + expatriation.

Env. CV + photo s/réf. 2872 à SWEERTS B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09 qui transmettra.

INGÉNIEUR T.P.

pour DIRECTION AGENCE d'une société Française

en Arabie Saoudite

Anglais obligatoire
Ecrire avec C.V. photo et prét. nº 65340 RUSH Pub., 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris Q.T.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



L'Australie. Le Catering. la prise en charge d'une filiale: une opportunité pour un homme d'action.

Dans le cadre de son expansion, la COMPAGNIE INTERNATIONALE DE RESTAURATION, filiale d'un groupe international très important souhaite poursuivre son développement à l'étranger. Aussi recherche t - elle un homme capable de prendre en charge la totale responsabilité de son implantation en Australie.

Le futur titulaire, placé sous l'autorité de la Direction Générale basée en France, et assisté sur le pays, par une filiale du groupe déjà existante depuis de nombreuses années, aura pour première mission de répondre aux appels d'offres, de mettre en place les opérations pour lesquelles la C.I.R serait retenue (recrutement du personnel, contrôle du démarrage des prestations sur le terrain, suivi budgétaire etc...) et d'assurer le développement administratif, financier et structurel de la filiale.

Le poste convient à un candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure, possédant l'expérience de la conduite des hommes et disposant de réelles qualités d'homme de terrain alliées à celles d'un excellent gestionnaire. La pratique parfaite de la langue anglaise est impérative. La connaissance du catering sera très appréciée. A la rémunération très attrayante s'ajouteront de réels avantages d'expatriation.

Françoise MEYER vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (C.V détaillé + rémunération actuelle) sous réf. 93.

Meyer & partenaires 100, cours Julien, 13006 Marseille (91) 48.36.94

UN PIONNIER POUR L'ESPAGNE

FLUNCH, première chaîne française de restauration en libre service, filiale d'un puissant groupe de distribution, s'implante en Espagne.

A partir de la première unité test qui fonctionne depuis plusieurs mois, nous avons l'ambition de développer une chaîne d'envergure nationale.

La première équipe est sur place. Nous devons aujourd'hui la renforcer. *Nous cherchons un jeune manager (30 ans environ) de formation supérieure*, possédant l'expérience du terrain et des hommes, pour s'intégrer à la direction de notre société espagnole. Sa mission est celle d'un pionnier : participer, avec une équipe particulièrement motivée, à la réussite de notre implantation à travers l'animation des hommes, l'adaptation du produit au marché, la mise au point des systèmes de gestion et de l'organisation.

Sa formation d'origine et ses affinités devraient s'orienter plutôt vers la gestion et l'organisation, mais avec suffisamment d'ouverture et d'envergure pour accéder à un niveau de Direction Générale.

La formation à notre métier sera assurée en France et en Espagne. La première étape significative sera de gérer avec succès une exploitation en Espagne.

La connaissance de la langue et de la culture espagnole sont des conditions impératives de la réussite de cette mission de confiance.

Ecrire avec C.V. à : S.A. FLUNCH
A. BIGOT, Immeuble Péricentre, rue Van Gogh
59650 - VILLENEUVE D'ASQ



CAFETERIA

L'UNE DES PREMIERES ENTREPRISES FRANCAISES D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET D'AUTOMATISMES (6.000 personnes - CA : 1,5 MILLIARD F) FILIALE D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL, recherche pour

LIBREVILLE *(Gabon)*

ADJOINT AU DIRECTEUR DE FILIALE

ESE ou équivalent

Afin de seconder le Directeur de la filiale dans l'ensemble de ses attributions.

REELLE OPPORTUNITE POUR UN INGENIEUR

diplômé d'une Grande Ecole d'Electricité, ayant une expérience (5 ans minimum) de PROFESSIONNEL du suivi d'affaires industrielles (connaissances en réseaux Eau et Electricité appréciées), acquise dans un groupe intervenant dans le BTP ou l'équipement industriel.

Ce poste ouvre d'intéressantes perspectives d'évolution de carrière au sein d'un groupe important.

Assurée d'une discrétion absolue, votre candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et REMUNERATION souhaitée) est à adresser sous référence 8287 à rscg carrières - 48, rue Saint Ferdinand - 75017 PARIS qui transmettra.

rscg carrières

ANDRÉ & Cie S.A.
Leading International
Trading House

Looking for a MARKETING MANAGER
AL- KHOBAR, SAUDI ARABIA

This applies to a dynamic and creative business man to support and further expand existing activities, mainly in the field of Electrification projects, Medical items and to supervise sales ex local stock.

Preference will be given to person with extensive marketing experience and negotiation skills who effected frequent visits and or sejourns in Saudi Arabia.

Age up to 35.

Detailed application with curriculum vitae, certificates, references, picture, please submit to.

ANDRE & Cie S.A.
Case postale
CH-1002 Lausanne/Switzerland.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

JEUNES INGÉNIEURS, RÉORIENTEZ VOTRE CARRIÈRE VERS DES ACTIVITÉS PLUS ÉVOLUTIVES.

Au sein d'ENERTEC, la Division «Électricité Distribution» regroupe, dans son établissement de **Chasseneuil du Poitou**, ses activités de recherche et de développement. Elle désire accroître son potentiel d'innovation et recrute pour cela des

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

ÉLECTROMÉCANICIENS - Réf. M/01
- chargés de l'industrialisation de produits électromécaniques de grande série, y compris le lancement en fabrication (réalisation de prototypes et suivi de produits);
- encadrement de techniciens;
- formation ENSI, et expérience de 2 à 5 ans en matériel de comptage souhaitée.

ÉLECTRONICIENS - Réf M/02
- chargés d'assurer l'étude complète ou partielle de produits électroniques de moyenne et grande série, ainsi que de leurs moyens de tests;
- formation SUPELEC, TELECOM, INPG; débutants acceptés;
- connaissances en micro-électronique et micro-informatique.

Notre Groupe ouvre d'importantes perspectives d'évolution en France et à l'étranger pour des candidats de bon niveau.

Candidatures et CV sont à adresser sous la référence correspondant aux postes à

ENERTEC
Schlumberger

P. COTON
Service du Personnel
B.P. 23 - 86360 Chasseneuil.

HAVAS CONTACT

INGENIEUR "ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL"

Région Lyonnaise

Une Société (C.A. : 1,2 Milliard - effectif 3.700 personnes), filiale d'un important groupe industriel international, elle-même spécialisée dans la fabrication de câbles isolés pour le transport de l'énergie et de la communication recherche un INGENIEUR «ENGINEERING ET DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL» pour sa Division Câbles de Bâtiment. Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, il sera chargé, en liaison avec le Bureau d'Études et le service fabrication de concevoir les équipements de production et les matériels de manutention pour optimiser le processus et les performances de production. Dans cette optique, il définira le cahier des charges des systèmes prévus, déterminera le coût des investissements nécessaires et en analysera la rentabilité. Il suivra la réalisation du projet et participera à son démarrage. Le candidat retenu, âgé d'au moins 25 ans, de formation Ingénieur Polytechnique, Mines, Centrale, E.S.E., possèdera deux à trois années d'expérience industrielle acquise dans une fonction semblable.
Ecrire sous référence 448/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

ERIA ECA AUTOMATION

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(550 personnes, C.A. 130 MF)
partenaire d'un groupe industriel international.

Dans le cadre de l'expansion de son
AGENCE DE LILLE
recherche

INGENIEURS-Informaticiens

- plus de 3 ans d'expérience.
- pratique en contrôle de process, temps réel, suivi de production,
- connaissances SOLAR 16, PDP 11, VAX, HP 1000, HP 3000,
- lieu de travail : Dunkerque, Lille, Nord Picardie.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 1007 à :
ERIA - ECA AUTOMATION
Service du Personnel-315, bureaux de la Colline
92213 Saint Cloud Cedex

P.R.

THOMSON-BRANDT
GGP

Ingénieurs mécaniciens et micromécaniciens. De la technique vers le management.

Premier constructeur français en électroménager et électronique grand public, notre Groupe multinational s'est fixé un programme encore plus ambitieux - Une large politique de décentralisation des centres de production nous conduit à développer l'effectif de nos ingénieurs, en région Rhône Alpes, en Bourgogne, en Pays de Loire.

Vous êtes l'un d'eux, si, débutant ou presque, (Centrale, A et M, INSA...) vous êtes prêt à vous investir successivement dans les fonctions suivantes :

- ETUDES
- MÉTHODES
- ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS
- AUTOMATISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION.

Des postes variés donc... Et formateurs, qui vous permettront de vous étoffer pour accéder d'ici 4 - 6 ans à la responsabilité de l'une de nos unités de production (200 à 300 personnes)

Vous êtes invités à adresser votre dossier de candidature (avec lettre manuscrite et photo) en précisant la région de votre choix sous réf. 81170 à

Selecom 225 rue du fbg Saint Honoré 75008 PARIS

SOCIÉTÉ 180 PERSONNES, C.A. 80.000.000 F
indépendante, dynamique et solide

LYON

offre situation à

Ingénieur MÉCANICIEN

diplômé ECAM ou similaire

3 ans mini d'expér. pratique dans l'industrie, goût pour la polyvalence et le concret, contacts faciles pour relations extérieures, connaissances en robinetterie, hydraulique ou chauffage appréciées.

LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS ELABORÉS POUR LE BATIMENT, L'ADDUCTION D'EAU ET LE CHAUFFAGE (conception, dessin, protos, essais, admission, notices, exposés, participation à la mise en place de fabrication en série).
Recherche appliquée.
TRAVAUX D'ORGANISATION ET DE PRODUCTION.

Ecrire sous référence n° 6.272

HAVAS CARRIERES
B.P. 205.69214 Lyon Cedex 1.

emplois internationaux emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer) (et departements d'Outre Mer)

PROCUREMENT MANAGER

MULTINATIONAL ORGANISATION LONDON.

INMARSAT is an intergovernmental organisation currently establishing a worldwide maritime satellite communications system.

The Procurement Manager, reporting to the Director of Administration and Finance, will assist in the development and implementation of policy procedures relating to the acquisition of all goods and services for the organisation. This will include preparation and administration of all contracts, bid and tender management, direct source procurement and a full range of support services.

The position calls for an innovative man or woman with considerable experience in the administration and control of contracts and procurement, preferably gained within an international manufacturing or industrial enterprise, ideally in the telecommunications, aerospace or electronics field.

The successful candidate will be based in London and enjoy a tax-exempt salary of between £13,600 - £26,000 plus benefits which can include a rent allowance and, after the first year, home loan facilities, a lump sum settling-in payment, a dependants allowance and an education allowance for children; private medical scheme, transport and removal costs.

For further information and an application form, please write to the Director of Administration and Finance Division, INMARSAT, Market Towers, 1 Nine Elms Lane, London SW8 5NQ.

Application forms must be returned to the Directorate by 15th November, 1981.

INMARSAT

Somaïr Niger

Important complexe minier et industriel, filiale de COGEMA, employant environ 1.600 personnes, recherche pour son Siège Social à NIAMEY son CHEF DE DEPARTEMENT

RELATIONS HUMAINES

responsable, en collaboration avec la direction des exploitations, de la promotion et de l'animation de la politique dynamique du personnel. Ceci inclut tous les aspects de la fonction et notamment la gestion individuelle et prévisionnelle (plans de formation, recrutements, africanisation). Ce poste directement rattaché au secrétariat général convient à un cadre de haut niveau justifiant à la fois d'une formation supérieure permettant de dominer les aspects juridiques et d'une expérience probante acquise depuis plusieurs années dans un poste similaire

Les conditions d'expatriation sont celles de cadres supérieurs : logement de fonction, voiture de service, congés 2 mois/10 mois, transfert sans limite d'épargne, assurances diverses, affiliation au régime des Assedic...

Ecrire avec CV explicite sous la référence SO/RH

CETAGEP
30, avenue Amiral Lemonnier - 78160 Marly-le-Roi

Pour mener une **importante réalisation industrielle** en

AMERIQUE LATINE

société française d'ingénierie recherche

Ingénieur haut niveau

qui sera sur le site

Directeur opérationnel

responsable de la coordination de l'ensemble des travaux « clé en main ».

Connaissance de l'Espagnol indispensable.

Disponibilité rapide. Résidence chantier.

Ecrire en précisant sur l'enveloppe la réf. 1723/992 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

H.E.S.-TOYODA

Filiale de H. ERNAULT-SOMUA

spécialisée dans la fabrication de fraiseuses et de centres d'usinage à commande numérique

recherche

pour son usine située en Côte-d'Or

UN RESPONSABLE MÉTHODES

Ingénieur ou BTS confirmé, dont les connaissances couvrent l'ensemble des techniques d'usinage, de montage mécanique, de cablage électrique ainsi que celle de la programmation de machines à commande numérique.

Il devra maîtriser parfaitement les techniques modernes d'évaluation des tâches et d'organisation du travail et sera chargé de dinger l'équipe existante dans la mise en place des moyens de production adaptés aux nouveaux produits.

Adresser C.V. et prétentions à
H.E.S.-TOYODA
Service du Personnel
32-36, Avenue de l'Europe
78140 VELIZY

bleu

Vous aimeriez

Vivre en province

au sein d'une entreprise en expansion et peuplée d'hommes passionnés et optimistes?
Vous souhaitez être le «moteur» du développement de nouveaux produits nécessitant les talents d'un homme d'études, de recherche et de développement?
Vous êtes déjà

Ingénieur électronicien de laboratoire/développement

Vous sauriez vous passionner pour un poste créé pour appuyer le développement de produits faisant appel à l'électronique, donc à un spécialiste des microprocesseurs qui oeuvrera dans un environnement jusque là dominé par l'électromécanique dans le domaine de la régulation et du contrôle. Alors, venez nous rejoindre à Bourges. Mais avant tout faisons rapidement connaissance.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 39 219/M

IPPA



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Dans le cadre de son expansion en France et à l'étranger, un important Groupe Industriel renforce ses équipes par la création de plusieurs postes basés dans un site particulièrement attrayant de la région Rhône-Alpes.

Chef du service assurance qualité

Réf. 81.750/M

Chargé de l'étude et de la mise au point d'un programme d'assurance qualité rigoureux et formalisé, il est responsable de son application, du contrôle et du suivi depuis la conception des systèmes jusqu'à leur mise en service. Outre l'organisation et la gestion d'un service groupant une dizaine de personnes, il développe un état d'esprit qualité chez ses collaborateurs, partenaires et fournisseurs.

La réalisation d'un matériel de haute technicité exige pour ce poste un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole (ESE, IEG . . .) ayant des compétences techniques spécialisées (électronique) et des compétences spécifiques au domaine de la qualité (statistiques, probabilités, analyse de la valeur, métrologie) ainsi qu'en gestion et en administration. Pratique de l'anglais (au moins lu). Une expérience de trois ans environ dans un poste similaire (responsable ou adjoint) est nécessaire.

Ingénieurs assurance qualité

Réf. 81.800/M

Collaborateurs du précédent, leurs activités principales se situent dans toutes les phases de la réalisation du matériel, de l'appel d'offre au montage sur les sites ; leurs interventions sont aussi bien techniques que technico-administratives. Ils contrôlent les dossiers d'études, les spécifications d'approvisionnement, supervisent l'exécution et les résultats des essais de première réalisation, vérifient le déroulement de la fabrication en usine et du montage sur les chantiers, rédigent des procédures, etc..

Deux postes sont ouverts à des ingénieurs, même débutants (un électronicien et un électrotechnicien).

Ingénieurs d'affaires

Réf. 81.850/M

Assistés par des spécialistes (BE, Services Financiers. . .), ils prennent en charge la conduite de projets complets depuis l'appel d'offre et la négociation jusqu'à la mise en service d'équipements et de systèmes électriques et de régulation destinés à l'industrie. Responsables techniques, commerciaux et financiers de ces affaires, ils possèdent de bonnes connaissances en électrotechnique et, de préférence, une première expérience professionnelle similaire. Pratiquant la langue anglaise, ils sont appelés à effectuer des déplacements à l'étranger.

Tous ces postes présentent de l'intérêt et des satisfactions professionnelles dans l'immédiat ainsi que de réelles perspectives d'avenir.



Adresser lettre man. et CV précisant la rémunération actuelle à Jean GUYOT Sélé-CEGOS Rhône-Alpes - 76 bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE en indiquant la référence choisie. Réponse et discrétion assurées.

Abidjan, Barcelonne, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Tunis, Turin

---

France Construction

Filiale de PROMOTION IMMOBILIERE du GROUPE BOUYGUES, en pleine expansion complète son organisation et recrute des

COLLABORATEURS de HAUT NIVEAU (HEC, ESC, DROIT, DECS) à NICE et NANCY

pour leur confier des postes de

DIRECTEURS REGIONAUX

GESTIONNAIRES DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

La dimension et les performances de notre Groupe offrent de réelles perspectives de carrière.

Adressez votre candidature sous référence CD/CR à :
FRANCE CONSTRUCTION - Tour Amboise -
204, Rond Point du Pont de Sèvres - 92100 BOULOGNE

MARKETING INDUSTRIEL

Au sein d'ENERTEC, la Division «Électricité Distribution» regroupe, dans son établissement de **Chasseneuil du Poitou,** ses activités de recherche et de développement. Elle souhaite renforcer sa pénétration des marchés et recherche pour cela un jeune

DIPLOME D'ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Ses fonctions d'**Ingénieur Produit Export** l'amèneront à assurer l'analyse et le suivi d'appels d'offres internationaux de matériel électromécanique et à effectuer la prospection et l'étude de nouveaux marchés potentiels.

Une expérience industrielle de 2 à 3 ans, de préférence dans des métiers techniques, est souhaitable.

Anglais indispensable; Espagnol ou Allemand souhaités.

Quelques déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Candidatures et CV sont à adresser sous référence 72574 à

ENERTEC
Schlumberger

P. COTON
Service du Personnel
B.P. 23 - 86360 Chasseneuil.

HAVAS CONTACT



Recherche
pour son Usine de TOURS
(Produits pharmaceutiques)

UN CONTROLEUR DE GESTION

Expérience industrielle souhaitée
Formation DECS ou équivalent

Adresser C.V. et prétentions à
la Direction du Personnel SYNTHELABO
23-25 rue Morane Saulnier
92360 Meudon-la-Forêt

Jeune commercial export

80.000 F

Bourgogne - Cette entreprise française, leader européen dans sa spécialité, filiale d'un grand groupe de transformation de l'acier, recherche un jeune commercial export. Au sein du service export il assumera la prospection commerciale des pays du Moyen-Orient afin de tenir informée son entreprise des marchés à conquérir. Il assurera également le suivi de la clientèle existante. Ce poste conviendrait à un candidat ayant une formation commerciale (DUT ou équivalence) et maîtrisant parfaitement la langue anglaise. Les déplacements fréquents impliquent un sens de l'organisation du travail. Avoir séjourné dans un pays du Moyen-Orient, au titre de la coopération par exemple, serait un avantage indéniable. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience acquise. Ecrire à Ph. LESAGE - PS CONSEIL - 8, rue Bellini - 75782 PARIS cedex 16 - Réf. A/258M

PS Conseil

Commissaire aux Comptes
recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

possédant maîtrise révision légale

Envoyer C.V. et lettre manuscrite à
M. ESCAPIN
20, place aux Aires
06130 GRASSE

Message à un Ingénieur Futur Directeur de FABRICATION

Vous souhaitez entrer dans une société leader dans sa spécialité : la production d'articles semi-durables, haut de gamme, destinés au public et produits en ·

moyenne-grande série

Pour notre usine ultra moderne (600 personnes - 100 kms de Paris) nous recherchons le responsable de notre principal atelier (300 personnes) comportant 2 postes de fabrication proprement dite et 5 lignes de montage.

Il a le potentiel pour accéder très rapidement à la Direction complète des fabrications incluant les autres ateliers ainsi que le développement des procédés et matériels de production.

C'est l'occasion de faire acte de candidature si vous êtes ingénieur et si vous avez au moins 7 ans d'expérience industrielle dont 3 de commandement, par exemple dans une industrie de mécanique ayant un grand souci de qualité (électro-ménager apprécié).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé et rémunération actuelle sous référence M/130/B à notre conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

mcp CABINET Henri PHILIPPE
106 boulevard Haussmann
75008 Paris

MEKTRON FRANCE S.A.

Filiale de Rogers Corporation (U.S.A.)
Société en pleine expansion

recherche

UN DIRECTEUR FINANCIER

Il sera basé à son usine de Château-Gontier (Mayenne).

Il aura pour mission d'assurer et d'animer toutes les activités de comptabilité générale et analytique, ainsi que les activités informatiques de la Société.

Le directeur financier sera attaché directement au président de la Société Mektron-France et travaillera en collaboration étroite avec le directeur financier du groupe européen Mektron.

Le candidat recherché devra avoir une formation supérieure et une expérience industrielle d'au moins 5 ans, de préférence dans une organisation multinationale.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable étant donné le caractère international du groupe européen Mektron.

Adresser C.V., photo et prétentions à
M. J.-J. PRIOUX, Président,

Mektron-France
9, allée des Jachères - SOFILIC 416
94263 FRESNES Cedex

IMPORTANT CABINET
JURIDIQUE ET FISCAL
recherche pour la province

3 collaborateurs confirmés

- *spécialisés dans l'une des branches ci-après :* FISCALITE, DROIT DES SOCIETES, DROIT DU TRAVAIL
- EXPERIENCE PROFESSIONNELLE INDISPENSABLE acquise dans :
  - administration fiscale (inspecteur, vérificateur)
  - services juridiques d'entreprises,
  - notariat,
  - cabinets de conseils juridiques et/ou fiscaux.

Adresser CV manuscrit +photo s/réf. 9508 à :
VALENS CONSEIL - BP 359
75064 PARIS Cédex 02



Europe SA

EQUIPEMENTS PETROLIERS
Usine de SENS (89)
recherche
pour son Département ETUDES

UN INGENIEUR MECANICIEN

Formation complémentaire ENSPM souhaitée (forage et exploitation des gisements).

Anglais courant.

Débutant
ou ayant première expérience professionnelle.

Dégagé des O.M.

Ecrire avec CV et photo ou téléphoner à
FMC Europe S.A. Service du Personnel
Route des Clérimois 89103 SENS CEDEX
Tél. (86) 65.65.45



Division des activités sous-marines
CAGNES-SUR-MER
recherche

UN INGÉNIEUR MÉTHODES CABLAGE

pour un service méthodes fabrication mécanique, cablage et plasturgie :
– méthodes, devis, investissements, maintenance et amélioration du parc *machines*, encadrement de groupes.

Formation mécanique.
Expérience en méthodes cablage dans l'électronique professionnelle souhaitée.
Age 30 ans minimum.

Envoyer *C.V. détaillé* à THOMSON CSF, *réf.* DASM,
Service du personnel, Boîte postale 53,
06802 CAGNES-SUR-MER.

Filiale d'un Groupe International

Nous cherchons pour notre usine de

REIMS

un jeune

INGÉNIEUR CHIMISTE

E.N.S.I.C. NANCY

Ce poste convient à un homme actif et créateur. Il offre une possibilité de carrière intéressante.

Possibilité de logement

Envoyer C.V. manuscrit + photo à
n° 10.999, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra,
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ingénieurs d'affaires

Une société spécialisée en **ELECTRICITE INDUSTRIELLE**, filiale d'un important groupe national, recherche pour **MARSEILLE**, 2 ingénieurs qui, sous l'autorité de la Direction Commerciale, auront la responsabilité de la prospection et du suivi d'affaires auprès de sociétés d'*engineering françaises et étrangères*, maîtres d'œuvre d'usines « clés en main » (sidérurgie, cimenterie, sucrerie, etc.).

Ces postes s'adressent à des jeunes ingénieurs possédant une première expérience commerciale ou technique (chantiers, fabrication), des qualités de contact et d'adaptation, ainsi qu'une grande mobilité géographique.

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Merci d'adresser C.V. + photo sous réf. 922/81 I.S. Conseil - 34, Cours Gouffé - 13286 MARSEILLE Cedex 06.

MEDIA PA



Filiale d'un Groupe international

Nous cherchons pour notre usine de

REIMS

UN JEUNE INGÉNIEUR A.M.

Ce poste fait appel à des qualités d'initiative et est susceptible d'une évolution de carrière intéressante.

Possibilité de logement.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à n° 10.997, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

ORGANISME FINANCIER

CRÉE LE POSTE DE RESPONSABLE DE LA FONCTION MÉTHODES, ORGANISATION

Dépendant directement d'un des directeurs, disposant, au départ, d'une équipe de quatre personnes, il est chargé d'optimiser les processus administratifs et comptables du siège et de nombreuses agences, de faire évoluer l'informatisation, ainsi que des relations avec un centre informatique extérieur.

Région : Val-de-Loire.

Expérience exigée : Service ou cabinet d'organisation administrative, analyse fonctionnelle.

Ecrire sous le n° 7.197 *le Monde* Pub.
service ANNONCES CLASSÉES,
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un ingénieur pour dévenir l'adjoint de notre D.G.

Au sein de notre groupe, nous sommes spécialisés dans la construction et la diffusion de matériels roulants. Un CA de 150 MF et une place de tout premier plan sur ce marché. En raison de notre développement, notre DG veut trouver un adjoint solide auquel il déléguera, dans un premier temps, la coordination de toute l'activité technique (études, méthodes, production, entretien) et des achats.

Ingénieur diplômé (ENSAM, ECL, IDN, etc...), votre expérience industrielle d'une douzaine d'années — pas beaucoup plus — s'est construite à travers des responsabilités techniques variées. Elle nous intéresse particulièrement si vous l'avez acquise, au moins partiellement, dans le secteur aéronautique, civil ou militaire. La production automobile nous intéresse aussi. Mais au-delà du technicien et de l'industriel, nous comptons trouver en vous un homme de communication, un animateur qui crée et va de l'avant car, chez nous, les choses avancent et souvent vite.

Les consultants de SIRCA qui nous aident dans ce choix important vous en diront davantage en vous recevant sur notre groupe et sur les agréments que vous trouverez à nous rejoindre dans ce coin du Centre-Ouest où nous sommes implantés. Sous référence 812 614M, faites-leur part de votre intérêt pour ce poste qui va élargir vos responsabilités et vous ouvrir à des préoccupations de Direction Générale. Notez en terminant que votre connaissance de l'allemand doit être suffisante pour devenir, par la pratique, rapidement opérationnelle.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Nous sommes une importante société de 2000 personnes réparties en 70 agences à travers la France. Notre activité s'étend du négoce de combustibles à la maintenance technique en équipements thermiques et génie climatique. Nous recherchons des

JEUNES ESC

débutants ou 1ère expérience

pour devenir nos

FUTURS RESPONSABLES D'AGENCE

De tempérament commercial, ouverts aux problèmes de gestion administrative et financière, ils auront, dans un premier temps, pour mission d'assister un directeur d'agence.

Après cette période de formation de deux ans dans une de nos agences de province, les personnalités qui auront su, à ce poste, faire preuve de dynamisme, de qualités commerciales et d'aptitudes à animer les hommes, se verront confier un poste de responsabilité dans une de nos antennes en Province.

Postes à pourvoir dans les grands centres de Province.

Envoyer C.V. détaillé et lettre manuscrite sous référence 5917 à : ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
située dans ville avec environnement agréable (ski, nautisme) VALLÉE DU RHONE
recherche

ingénieurs commerciaux

- De formation ingénieur mécanique ou chimie : disposant d'un bon acquis technique soit en mécanique soit en chimie, les candidats doivent être, avant tout, des hommes de contacts très perméables aux techniques nouvelles et disposant d'une certaine mobilité.
- Les 2 postes, l'un pour l'EXPORT, l'autre pour la FRANCE, nécessitent impérativement une bonne pratique de l'anglais, des connaissances en allemand seraient très appréciées.
- Ces 2 postes, nécessités par la maîtrise de notre développement, offrent de réelles possibilités de promotion à court terme vers un niveau de responsabilités et de rémunération très motivantes.

Env. lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. JL 904 à Cabinet J.-B. CONSEIL, B.P. 102, 76050 LE HAVRE CEDEX.

Contrôle de gestion visée direction administrative

Jeune Contrôleur de Gestion, vous maîtrisez parfaitement les techniques du contrôle, de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique. Vous aspirez à davantage de responsabilités et d'initiatives à un niveau d'administration plus globale.

Nous vous proposons de faire évoluer un service en le dynamisant et en le renforçant. Toute l'organisation administrative est à penser en fonction d'une gestion industrielle prévisionnelle qui soit correcte. Vous aurez à remodeler une équipe et vous pourrez choisir vos collaborateurs. Vous rejoignez une équipe de Direction, jeune, efficiente, d'un Etablissement de plus de 2 000 personnes. Notre C.A : 700 MF. Nous faisons partie d'un grand Groupe performant dans la fabrication de produits grand public, caractérisé par ses technologies de pointe et un marketing sophistiqué. Notre forte poussée actuelle sur l'international en est la suite logique. Pour vous sentir en symbiose avec nous, il vous faut le goût du milieu industriel. SUP. de CO., SC. PO. ou SC. ECO, bilingue ou multilingue, vous occuperez un poste d'observation privilégié sur le devenir de l'entreprise. Vous saurez très vite que votre carrière ne sera pas figée et que chez nous les postes peuvent évoluer rapidement.

Nous sommes basés dans l'une des grandes métropoles, très vivante sur le plan culturel et universitaire. Si vous vous sentez concerné par ce poste, veuillez prendre contact avec notre Conseil, le Cabinet CLEAS, qui étudiera avec vous votre candidature. Ecrivez - leur sous réf. 225 M.

CLEAS
6 place de la République Dominicaine 75017 PARIS.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
RÉGION SUD-EST
recherche
pour son service
mise au point galénique

UN INGÉNIEUR CHIMISTE
débutant

Ecrire sous le nº108.475 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE CHIMIQUE DU NORD DE LA FRANCE
recherche
pour son service de propriété industrielle

UN JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

Diplômé du CEIPI ou ayant acquis quelques années d'expérience en propriété industrielle.

Envoyer C.V. et photo, sous nº 29672 M,
RÉGIE-PRESSE,
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INFORMATICIEN
devenez
PROFESSEUR
à L'AFPA

DUT - DEUG - BTS (ou équivalent) en informatique et/ou gestion, en 5 ans de vie professionnelle, vous avez acquis une pratique approfondie des petits systèmes orientés gestion.

Si vous avez approché votre métier par une activité de conseil, organisation ou audit, vous n'en êtes que mieux préparé à prendre un poste de professeur dans la section «Gestionnaires petits systèmes informatiques» du centre AFPA de BORDEAUX - PESSAC.

Vous avez un métier... Transmettez - le !
(Vous serez formé aux méthodes pédagogiques)

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature à F. MUNOZ - AFPA DR - Allée Jean Griffon - BP 4353 - 31055 TOULOUSE CEDEX.



DES METIERS QUI VIVENT !

rscg carrières

Vous êtes attiré par la **conception** et la **réalisation** de machines transfert, robots et par la **gestion** ?

Une première expérience industrielle méthodes et/ou production vous conduit à la recherche d'une réelle opportunité de carrière ? Un important groupe industriel français peut vous offrir de devenir en VENDEE un

Jeune directeur technique
Ingénierie

Rattaché à la Direction Générale, ce gestionnaire aura pour mission l'animation de l'**ensemble** de la fonction : Etudes, montage, sous-traitance, achats, soit une équipe d'une vingtaine d'Ingénieurs et Techniciens.

Le plan de développement évolutif du poste exige du jeune Ingénieur mécanicien/électro-mécanicien recherché, une autorité naturelle s'appuyant sur une compétence technique reconnue, une large curiosité technologique, un sens aigu de la gestion et bien sûr, de solides qualités d'organisation et d'animation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence SEP à notre conseil.

Michel AUBRY 10, impasse Pierre Loti 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

LA VENTE
PAR CORRESPONDANCE
un marché porteur en pleine croissance

QUELLE

une société jeune et en fort développement (1300 personnes - 800 M. de C.A.) filiale d'un groupe international offre à un

ingénieur

DE PRENDRE LA RESPONSABILITE DE SON

Centre d'exploitation informatique

Rattaché au Directeur de l'Informatique, il devra : • assurer la mise en œuvre d'un nouveau matériel (SIEMENS haut de gamme, sous BS 2000) • participer à la mise en place d'une base de données clients et au développement du Télétraitement (60 terminaux), principaux appuis du redéploiement informatique de la société • animer, encadrer et faire évoluer une équipe importante de collaborateurs.

Ce poste conviendrait à un candidat titulaire d'un diplôme d'ingénieur, 30 ans minimum, avec une réelle expérience des problèmes d'un centre informatique.

Le poste est à pourvoir à ORLEANS.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à Madame PROUST
QUELLE - B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Vous êtes rigoureux sans être rigide, vous avez le souci de la qualité et du travail bien fait.

Vous avez une expérience dans le domaine des Circuits Intégrés Logiques et en mesures, alliée à une première confrontation aux problèmes humains qui vous préparent à prendre un poste de

responsable

Vous cherchez à promouvoir ces compétences, nous vous offrons la responsabilité d'une équipe d'Ingénieurs et de Techniciens supérieurs, constituant, à l'intérieur du Département Qualité,

le service qualité produits finis

Nous attendons votre C.V. à E.F.C.I.S. Service Recrutement B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

Importante Société Secteur Alimentaire recherche dans le cadre du développement de son activité PLATS CUISINES

ingénieur développement

Agé au minimum de 28 ans, de formation supérieure (Ingénieur ou équivalent) et ayant acquis de solides connaissances en BIO-CHIMIE ALIMENTAIRE. Responsable de la mise en œuvre des nouveaux produits à développer, il devra concevoir et faire évoluer les process de fabrication en étroite relation avec l'équipe Marketing et les services d'Etudes et de Réalisation de la Société. Une expérience dans un Laboratoire d'Application (conception et essai de produits) ou dans un service Développement est souhaitée.

Poste à pourvoir à NANTES, avec déplacements à prévoir.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 964 M (à préciser sur l'enveloppe) au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

GROUPE IMPORTANT DE TRANSIT ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX
recherche pour ses Agences de
AUXERRE - CHALON S/SAONE, et
AMIENS

chefs d'agence

Vous avez déjà exercé la responsabilité d'un bureau que votre sens commercial, vos connaissances approfondies de la Réglementation douanière, du transit et du transport international ont contribué à développer.

Ayant l'esprit d'équipe et d'initiative, connaissant si possible la langue anglaise ou allemande, vous serez à même de mettre en valeur toutes vos qualités personnelles.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous référence 10927 à
CONTESSE Publicité - 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

QUELLE

Société de VENTE PAR CORRESPONDANCE
recherche

analystes-programmeurs

• niveau MIAGE et solide expérience (acquise, si possible, en SSCI), • habitude des contacts avec les utilisateurs, • connaissances réelles d'une méthode d'analyse (CORIG ou PROTEE), • pratique DB/DC souhaitée, • langage COBOL et ASSEMBLEUR.

Les postes sont à pourvoir à ORLEANS.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions à Madame PROUST - QUELLE - B.P. 100
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Cii Honeywell Bull

Etablissement de Belfort (2300 personnes) recherche des

INGENIEURS
X, E.C.P., E.S.E., A.M. ...

pour renforcer les structures de ses directions études, fabrication et qualité centrale.
Selon leurs expériences et leurs intérêts, nous les orienterons vers des postes de chefs de projet ou de service dans les spécialités suivantes :
- études mécaniques
- robotique appliquée - automatisation
- méthodes et industrialisation
- qualité
- achats
- ordonnancement.

Le développement important de notre domaine d'activité (périphériques d'ordinateurs, terminaux et petits systèmes) offre des postes stimulants et des opportunités de carrière diversifiées dans une région où vous saurez allier intérêt du travail et qualité de vie.
Adresser candidature à R. EGLIN - Cii Honeywell Bull Service Recrutement - 6, avenue des Usines - 90001 BELFORT - Tél. (84) 22.82.00

CONSULTANTS HF

BORDEAUX (Réf. 117). NANTES (Réf. 118)

Nous avons un an d'existence. Notre avenir est devant nous ! Notre **NOTORIETE** *est à faire.* Néanmoins, *nous avons fait un bon démarrage.* Nous voulons rester une petite équipe afin d'être totalement à la disposition des entreprises qui nous consultent. Nous souhaitons nous étoffer à **BORDEAUX** et nous développer vers l'Ouest en nous installant à **NANTES.** Pour ce poste, nous aimerions un Breton connaissant bien le Grand Ouest. Pour Bordeaux, nous voulons un homme du Sud-Ouest. Les candidats retenus auront 35 ans minimum, une bonne culture générale et une excellente présentation. Une expérience commerciale ou technique d'une dizaine d'années en entreprise est indispensable ; durant cette période, vous aurez recruté, formé et animé des collaborateurs. Vous savez écouter et vous avez un très bon esprit d'analyse et de synthèse. Dynamique, méthodique et organisé, vous serez responsable de votre développement de carrière.
Si tel est votre profil, écrivez-nous. Louis de MARCILLAC vous remercie de lui adresser votre C.V. détaillé avec photo sous la référence choisie à BORDEAUX, et vous garantit la plus grande discrétion.



LDM CONSULTANTS
Bordeaux : 91, av. du Général Leclerc. 33200
Paris : 91, rue du Faubourg St-Honoré. 75008

VILMORIN

IMPORTANTE SOCIÉTÉ GRAINIÈRE
recrute

UN(E) ADJOINT(E) AU RESPONSABLE COMPTABLE

- Ce poste comporte responsabilité d'une section de comptabilité générale (4 personnes).
- Convient à candidat justifiant bonnes connaissances comptabilité et fiscalité (niveau DECS ou équivalent).
- Première expérience appréciée.
- Poste basé à LA MENITRE (49).

Adresser C.V. et photo à :
VILMORIN, 49250 LA MENITRE.

Importante société
METZ (57)
(Gros matériels électriques)
rech. pour ses ateliers

INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

Même débutant, dégagé O.M. Après une période de mise au courant de plusieurs mois, celui-ci sera détaché pour une longue période, dans une nouvelle unité *à l'étranger.*
Bonnes connaissances de la langue espagnole indispensable.
Écr. nº 1.448 Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

UNE CHARGÉE DE MISSION

Lille

Cet établissement a créé des sociétés mutuelles dont l'objet est de cautionner les prêts accordés par celui-ci. La Chargée de mission aura pour tâche principale de les représenter auprès des organisations et syndicats professionnels, et de différents organismes officiels.

Elle les animera et participera à leur développement. Son rôle de relations publiques s'étendra à des fonctions administratives et techniques (étude des dossiers financiers...).

La candidate retenue, de formation supérieure scientifique commerciale ou juridique, aura de préférence déjà travaillé dans un organisme de type mutuel ou assimilable et aura des connaissances financières.

La rémunération sera motivante pour une candidate de valeur, prête à se *déplacer,* à être disponible.

Écrire sous référence 228 M, à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS, qui garantit discrétion et réponse.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



AL conseil

SOCIÉTÉ RÉGION BOURGOGNE

Charpente - Chaudronnerie - Tôlerie

RECHERCHE

CHEF DE DIVISION INDUSTRIELLE

Placé directement sous l'autorité du Directeur de la Société, il aura l'entière responsabilité de la politique industrielle. Son activité s'étendra aussi bien aux départements Production, Achats et Etudes, qu'aux problèmes d'investissements, de méthode, de contrôle qualité et d'organisation industrielle.
Le candidat idéal est Ingénieur de formation (ECP/AM ou équivalent) et peut justifier d'une expérience réussie en Production à un haut niveau.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous Nº 7178, « le Monde » Publicité, Service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

L'industrie régionale du bâtiment

recherche

POUR RÉGION RHONE-ALPES

INGÉNIEURS

futur respons. d'exploitation.

Fonction :
- Technique commerciale.

Formation :
- I.N.S.A., E.T.P., A.M.
- Mines d'Alès, É.C.A.M.

Expérience :
- 2 à 3 ans B.E., chantiers ou autres.

Qualités requises :
- *Goût* contacts, dynamisme sens négociations.

Envoyer C.V. manuscrit + photo + prétentions à :

I.R.B. BP 24, 38430 Moirans.

La ville de Chambéry recrute un ADMINISTRATEUR pour l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie (Direction générale : Claire Gibault)

- Expérience indispensable de gestion comptabilité ;
- Connaissance du milieu culturel et musical ;
- Responsable des relations publiques ;
- Connaissance : langue étrangère souhaitée.

Envoyer curriculum vitae à :
M. le Maire de Chambéry
Service du personnel
73000 CHAMBÉRY
avant le 20 OCTOBRE 1981

Scholtès

FABRICANT FRANÇAIS D'ÉLECTROMÉNAGER

recherche

UN DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT DE PRODUCTION

Il a reçu une formation Arts et Métiers, INSA, ENSI (ou équivalent) et est âgé d'au moins 35 ans.

Il a une expérience de fabrication dans des industries de transformation des métaux ou de montage (automobile, électroménager), qui lui a permis de développer ses qualités de meneur d'hommes.

Sous l'autorité de la Direction Générale, il assurera la production d'un établissement de 500 salariés, améliorera la productivité et mènera à bien toutes les études et applications nécessaires.

La connaissance de l'Allemand et de l'Anglais est nécessaire.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo et C.V. en précisant salaire actuel à :
Établissement Eugène SCHOLTÈS
Direction Générale
BP 48 - 57101 THIONVILLE CEDEX

bleu

INDUSTRIE PANNEAUX BOIS

recherche

RESPONSABLE

Usine 200 personnes pour production, entretien général, travaux neufs.

Conviendrait à :
INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Formation A. et M., Électricité, Mécanique ou similaire. Expérience indispensable.

Adresser curr. vitae manuscrit, photo, prétentions à :
SABDEC - B.P. 106, 17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY.

Organisme de financement immobilier région agréable du littoral nord

recherche

SON SOUS-DIRECTEUR

Le candidat, 35 ans minimum, de formation économique et juridique ou diplômé d'une grande école de commerce devra avoir une expérience d'au moins cinq ans de l'immobilier, acquise soit dans la *promotion* soit dans l'exploitation bancaire. Il est impératif *que cette expérience ait intégré* des responsabilités commerciales tant dans la prospection que dans l'animation d'une équipe de vente.

Envoyer C.V. manuscrit détaillé avec *photo* à MAP, 33, rue Linné, 75005 Paris, *qui transmettra.*

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT
recherche pour son siège Région Rhones-Alpes

UN FINANCIER

Forte personnalité, homme d'expérience, il devra :
- gérer la trésorerie des différentes sociétés (prévisions et suivi quotidien).
- superviser les services comptables (assisté d'un chef-comptable).
- préparer les dossiers de financement.
- participer à la mise en place et au suivi d'une gestion budgétaire.

De formation supérieure les candidats devront posséder des connaissances approfondies en comptabilité (niveau DECS minimum).

Préférence sera donnée aux personnes justifiant d'une expérience dans le bâtiment.

Adresser lettre manuscrite C.V., prétentions et photo s/nº T029638M à Régie-Presse 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Entreprise spécialisée de transports et d'emballages d'œuvres d'art, recherche pour Nice collaborateur expérimenté.
Écrire Havas BP 345
06072 Nice cedex
sous référence. : 0910.

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

cherche

TECHNICIEN ou INGÉNIEUR

- 1º *Réf.* L automatisme logique micro-processeur.
- 2º Réf. R instrumentation et régulation des processus de fabrication.

Expérience professionnelle indispensable.
Expérience en pédagogie souhaitée.

Envoyer C.V. + lettre à :

IRA Chemin des Moines. 13644 ARLES.

LYON

Très important organisme de contrôle solidement implanté dans les régions Rhône - Alpes - Auvergne - Bourgogne, recherche

JEUNE INGENIEUR METALLURGISTE

ayant si possible complété sa formation supérieure par une première expérience industrielle.
Appelé à jouer un rôle d'assistance technique au sein des laboratoires de métallographie et essais mécaniques et à conduire lui-même certaines études spécifiques, il aura *également de nombreux contacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur* de l'entreprise.
De bonnes qualités d'expression orale et *écrite* seront donc appréciées.

Les personnes retenues seront reçues à Paris ou à Lyon, les candidatures précisant la rémunération souhaitée *seront* étudiées avec la plus grande discrétion par

josette vanden borre
Recherche et sélection de personnel
Chamandre - 01340 FOISSIAT

média-system

REGION PICARDIE

IMPORTANTE ENTREPRISE RÉGIONALE, BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
recherche

INGÉNIEUR
CHEF DE SECTEUR
Bâtiment, Bâtiments industriels
2 INGÉNIEURS DÉBUTANTS
4 JEUNES DIPLOMÉS I.U.T. GÉNIE CIVIL

Ecrire sous réf. 3.713 à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

RECHERCHE ANIMATEUR (CAPASE-DEUG ou équival.) PREADOS-ADOS VALENSOLLES VALENCE
C.V. 10 octobre à F.O.L.-S.G. B.P. 133 26001 VALENCE
EMBAUCHE 1er NOVEMBRE

FOL 26, recrute pour centre montagne : Lus-la-Croix-Haute, *directeur-gestionnaire permanent,* C.V. à FOL BP 133, 26001 VALENCE.

LE BUREAU DE RECHERCHES GÉOLOGIQUES ET MINIÈRES recherche

1 CHEF DE PROJETS

pouvant assurer la responsabilité de l'ingénierie de projets industriels importants dans le secteur de l'énergie. Les candidats de formation grande école d'ingénieur devront présenter des qualités d'animateur d'équipes pluri-*disciplinaires et une dizaine d'années d'expérience* dont 5 ans dans des fonctions semblables.
Le poste est à pourvoir à ORLEANS LA SOURCE.
Anglais indispensable et espagnol souhaité pour missions fréquentes à l'étranger.

Adr. lettre de candidature, C.V., réf., et prét. au BRGM/DPEL B.P. 6009 45060 Orléans Cedex.

Société industrielle METZ (57) d'importance nationale recherche pour ses services techniques

INGÉNIEUR

(SUPELEC, ENSIEG, ENSEEIHT ou équivalent).
Débutant ou avec expérience, chargé plus spécialement du calcul de machines statiques, de l'exploitation et du développement *informatique* des méthodes de calcul.
Dégagé O.M.
Ecr. nº 1447 Publicités réunies, 112, bd. Voltaire, 75011 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous bénéficiez en tant que salarié d'un congé-formation de 1200 heures.
L'Institut de Gestion Sociale vous propose 7 mois de préparation professionnelle et d'entraînement, à des fonctions d'encadrement, dans les cycles suivants :

management avancé
- option marketing
- option contrôle de gestion

direction de surfaces de vente

gestion des organisations à but non lucratif

- Conçus en relation étroite avec des entreprises, ces cycles sont destinés prioritairement à des cadres ayant une expérience d'au moins 3 ans.
- Ces stages, rémunérés, débuteront le 22 OCTOBRE 1981 et se termineront fin mai 1982.

Les dossiers de candidature doivent être demandés en précisant le cycle à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
25, rue François-Ier, 75008 Paris
Tél. : 723.72.94
DÉPÔT IMMÉDIAT DES CANDIDATURES

---

steria ENTREPRISES

Nous sommes une des premières Sociétés Européennes d'Ingénierie Informatique et nous avons plus de 40 % de croissance annuelle.

Vous êtes

INGENIEUR INFORMATICIEN TEMPS REEL

et vous avez une expérience dans les domaines *de Conception de Systèmes,* Logiciels Techniques sur minis ou micros, Applications Transactionnelles ou Réseaux.

Nous vous proposons de participer à des projets de CONCEPTION et de DÉVELOPPEMENT dans divers secteurs (Banques, Industries, Assurances) et dans des contextes techniques très attractifs :
Télématique (VIDEOTEX), Applications industrielles ou bancaires temps réel, Guichets automatiques, Logiciels d'application sur microprocesseurs, etc...

Lieu de travail : Région Parisienne

Nous vous offrons :
- le bénéfice de solides méthodes de travail dans un environnement de professionnels très expérimentés,
- une formation sans cesse renouvelée, en liaison avec la diversité de nos projets,
- un développement professionnel à la hauteur de vos ambitions.

Envoyez votre curriculum vitae et vos prétentions à :

steria *M. JC. CHANTREAU*
147, rue de Courcelles
75017 PARIS



Rockwell International

recherche

pour faire face au développement d'une de ses filiales située en Banlieue Sud

UN CADRE FINANCIER
(réf. F 1)

plus spécialement responsable de la gestion de la trésorerie de la filiale.

UN CHEF COMPTABLE
(réf. F 2)

chargé de la comptabilité générale (fournisseurs, clients, interco, etc...)

Pour ces 2 postes, à pourvoir très rapidement, et qui constituent une opportunité de carrière pour des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur *désireux d'évoluer* dans un groupe d'envergure, une expérience de la fonction dans une société Anglo-Saxonne est indispensable.

Ecrire en précisant la référence choisie sous numéro 25965 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES (qui transmettra)

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

WATERMAN
DIRECTEUR FINANCES ET CONTROLE

Waterman S.A. est un des leaders mondiaux dans son domaine : les instruments à écrire de qualité. Cette société emploie 700 personnes et réalise un C.A. de 200 millions de francs (dont 35 % à l'export).

Rattaché au P.D.G. le Directeur Financier supervise naturellement les comptabilités (générale, fiscale et analytique), la trésorerie, l'administration générale. Il exerce surtout des responsabilités directes pour tout ce qui touche à la fonction contrôle : élaboration et suivi des budgets, analyse des prix de revient, contrôle de gestion (France et filiales étrangères). Il assure un certain nombre de relations extérieures (banques, analystes financiers, conseils divers).
Il anime un service de 20 personnes

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement économique supérieur (HEC, ESSEC, ESCP, IEP...) ayant une formation financière complémentaire (DECS). Son expérience professionnelle (5-7 ans environ) a été acquise soit à un poste d'auditeur interne dans un grand Groupe soit à un poste de Directeur Financier (ou adjoint) dans une Entreprise industrielle de taille voisine.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4023 CH à

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

RESPONSABLE D'ACHATS INDUSTRIELS

Une des premières sociétés françaises du secteur aérospatial développe de nombreuses activités nouvelles, ce qui l'amène à renforcer son département Achats Approvisionnements en créant un poste de responsable d'Achats pour un de ses établissements important situé à 1 heure de Paris vers l'Ouest.

Directement rattaché au chef de service. Il dirige une équipe de 10 à 12 personnes, chargée de la négociation et de l'administration d'une partie importante des achats de l'établissement.

Nous souhaitons rencontrer un acheteur confirmé qui ait eu si possible une première expérience d'encadrement dans un service Achats d'une société industrielle. Une formation supérieure, une pratique de la langue anglaise et la connaissance de techniques diversifiées peuvent représenter des atouts supplémentaires.

Merci d'adresser sous référence M 1152 Q lettre manuscrite, CV + photo et prétentions à

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris

egor
PARIS LYON MILANO NEW YORK CALGARY MONTREAL TORONTO

média-system

Jeunes Ingénieurs
Informatique - Banque

Une importante Banque recherche pour renforcer son équipe Système de JEUNES INGENIEURS.

De formation Grande Ecole, ou d'un niveau équivalent, ils justifieront d'une ou deux années d'expérience informatique, de préférence orientée système.

Le matériel utilisé est un 3033 IBM sous OS/MVS. La banque dispose par ailleurs de logiciels IMS et VTAM et d'un réseau de télétraitement important incluant des liaisons ordinateurs à ordinateurs.

Des possibilités d'évolution vers l'informatique de gestion ou les télécommunications pourront être étudiées ultérieurement.

Lieu de travail : Paris 2e.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 991 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

IMPORTANTE
SOCIETE FRANÇAISE D'INGENIERIE
travaillant dans le Monde Entier - recherche

INGENIEUR EN INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Ingénieur DIPLOME, ayant quelques années d'expérience dans le domaine de **l'instrumentation** et de la **régulation automatique**, également dans la **mise en oeuvre de systèmes numériques pour le contrôle des procédés** :
- Systèmes de régulation numérique à conduite centralisée
- Automates programmables
- Micro-ordinateur temps réel.

Anglais indispensable.

Poste basé à PARIS.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 8186 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

Etudes et conseil secteur PME

LA CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES, dans le cadre de ses missions d'assistance et de Conseil aux Banques du Groupe, recherche un collaborateur dont la mission sera :
- de mener des études économiques sur des secteurs professionnels à dominante P.M.E.,
- de conseiller et d'assister les Banques Populaires Régionales dans les opérations qu'elles mènent en direction de leur clientèle «entreprises».

Le poste est à pourvoir au sein d'une division déjà rodée à ces méthodes et qui assurera la formation complémentaire nécessaire -

Les candidats devront avoir :
- une expérience de 3 à 5 ans des problèmes économiques et de gestion des PME acquise dans un cabinet de conseil et d'études ou dans un organisme professionnel,
- une formation supérieure scientifique (école d'ingénieurs) ou de gestion (IEP, ESSEC...)

Ce poste implique de nombreux contacts avec les chefs d'entreprise et les milieux professionnels.
Après quelques années dans ce poste, une évolution de carrière dans le groupe est envisageable.
Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un C.V, photo et prétentions seront adressées sous réf. EE à M. CASTETS

Banque Populaire 131 av. de Wagram 75847 PARIS CEDEX 17

rscg carrières

INFOGEM
SOCIETE DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES
recherche

pour compléter ses équipes et participer à d'importants projets sur mini des

INGENIEURS-ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Les candidats retenus devront :
- être diplômés d'études supérieures (Ecole d'ingénieurs, MIAGE)
- avoir une solide expérience en informatique (travail en temps réel, utilisation de bases de données)
- aimer les déplacements France et Etranger
- maîtriser la langue anglaise.

Une formation complémentaire leur sera assurée.

Possibilités d'évolution.

Lieu de travail : PARIS ou LA DEFENSE.

Adresser C.V. et prétentions, à :

INFOGEM - Service du Personnel
BP 26 — 75562 PARIS Cédex 12

TRANSAC Alcatel

LEADER DE LA PERI-INFORMATIQUE FRANCAISE
recherche pour sa
DIRECTION APRES-VENTE

un rédacteur technique

intégré au service Documentation son rôle sera la rédaction des notices techniques de maintenance relatives à nos matériels :
- terminaux intelligents,
- mini-ordinateurs,
- distributeurs automatiques de billets.

Pour ce poste évolutif le candidat aura une formation Ingénieur ou Technicien Supérieur dans le domaine électronique.

Lieu de travail : Bruyères-le-Châtel (proche Arpajon) puis MASSY 91 (5' du R.E.R.).



Ecrire avec CV et prétentions à
Catherine BONNIER
TRANSAC ALCATEL
91680 BRUYERES-LE-CHATEL.

GROUPE BANCAIRE
A VOCATION NATIONALE

recherche

CADRE COMMERCIAL
(CLASSE V)

- formation supérieure et/ou bancaire ;
- expérience de plusieurs années des crédits professionnels aux PME.
- Dépendant de la direction parisienne, son rôle sera avant tout de promouvoir la vente de crédits d'équipement et de crédit bail mobilier et immobilier en liaison avec le réseau d'agences Paris et province.

Adresser C.V., photo et prétentions à N. 1438
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Ingénieurs grandes écoles devenez expert construction

Une profession passionnante, variée et presque... libérale.

Vous avez 32 ans minimum et vous faites partie d'un Bureau de Contrôle d'une Entreprise Générale ou d'un B.E.T. La pratique du chantier vous a permis d'acquérir la maîtrise de la technologie de l'ensemble des disciplines de la construction. Vos qualités de diplomate alliées à votre autorité naturelle vous portent à négocier, convaincre, et diriger des réunions. Sans être forcément compétent en matière d'assurances et de droit de la construction, vous vous intéressez à ces questions et bénéficierez d'une formation complémentaire.
Notre Société, leader en France de l'Expertise Technique de la Construction, est en expansion continue sur un marché en plein développement.
Nous vous proposons des postes d'Ingénieur Expert à CALAIS, LILLE, PARIS et TOULOUSE.

SARETEC

Si l'une ou plusieurs de ces offres vous intéressent, veuillez adresser votre candidature en précisant la ou les villes souhaitées à SARETEC - 9/11, rue Georges Enesco - 94008 CRETEIL CEDEX.

rscg carrières

2 Ingénieurs d'affaires
(15 à 20.000 Fr.)

Pour cette entreprise du bâtiment, vous rechercherez et étudierez les appels d'offres, conduirez les négociations, assurerez le suivi des dossiers en liaison avec les services juridiques, le B.E, etc...
Cette activité de chargés d'affaires vous conduira fréquemment en Afrique et au Moyen - Orient (environ la moitié de votre temps) où vous serez appelés à traiter en anglais).

Il s'agit, dans un premier temps, de missions de trois mois à l'issue desquelles vous sera proposée une embauche définitive.
(Base : proche banlieue parisienne).
Ces missions s'adressent à des hommes d'une quarantaine d'années ayant une expérience commerciale dans le domaine bâtiment et/ou TP. Nous les remercions d'adresser leur candidature à M.C SENECHAL -9, rue Jacques Bingen - 75017 PARIS.

MANPOWER CADRES

rscg carrières

DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ÉQUIPEMENT
D'ILE-DE-FRANCE
recherche

INGÉNIEUR
DÉBUTANT
ou première expérience

Formation :
- Options électronique, Génie électronique, automatismes, des écoles suivantes : *Centrale Lyon, ETP (M.E.), IDN, Ingé*nieurs Marseille.

pour études et réalisation d'équipements de régulation du trafic routier.

Lieu de travail : CRÉTEIL

Adresser C.V. et prétentions à :
DREIF - DESRET
M. Dominique LE DIEU DE VILLE
79 B, Avenue du Mal de Lattre de Tassigny
94010 CRÉTEIL

bleu

Le Groupe I.E. recrute, pour sa filiale INFORMATIQUE ET ENTREPRISE (conseil et services en informatique sur grands et moyens systèmes de gestion), de jeunes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants non formés à l'informatique.

Ils suivront une session de formation à partir du **16 novembre 1981.**

Une première affectation au sein d'équipes entraînées, en relation avec les clients, leur permettra de participer rapidement à des projets diversifiés.

La progression régulière des sociétés du groupe I.E. leur assurera de nombreuses possibilités d'évolution vers des responsabilités de conduite de projets ou de Conseil de Direction.

GROUPE
Candidature et CV sont à adresser sous réf. 457-LM à
INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Leader sur plusieurs marchés de produits de grande consommation, recherche un

acheteur

Ce poste, doté de larges responsabilités, conviendrait de préférence à **INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE**, 30 ans minimum, possédant si posible une première **expérience de la fonction achat** et une très bonne connaissance de la langue anglaise.

Le poste est à pourvoir rapidement à Paris-La Défense.

Adresser candidature, C.V., photo sous référence PORTY (mentionné sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

SOCIETE
D'INGENIEURS CONSEIL PETROLIERS
recherche
pour renforcer son Département Marine

GEOLOGUES GEOPHYSICIENS

(Débutants à 5 ans d'expérience)

Connaissances complémentaires dans domaine marin, géotechnique ou informatique seront appréciées.
Anglais indispensable.

Postes à pourvoir en France, mais nécessitant de courtes missions à l'étranger.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 8442 à PIERRE LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SACER

UN CONTROLEUR COMPTABLE

- **PROFIL :**
  - Très bonnes connaissances comptables (DECS ou BP comptable souhaité)
  - Contact humain.
- **MISSION :**
  - Contrôle de la comptabilité et de l'application des règles administratives dans les établissements régionaux.
  - Cette fonction implique des déplacements fréquents en province (environ 3 semaines par mois - 8 mois sur 12).

Adresser dossier au service du personnel :
SACER 1 rue Jules Lefèbvre - 75009 PARIS

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

dans le cadre de la CREATION de sa Direction CHIMIE

TOTAL
Compagnie Française des Pétroles

recherche

• POUR SA DIRECTION INDUSTRIE DE TRANSFORMATION ET ENGRAIS

le responsable INDUSTRIES de TRANSFORMATION

le responsable ACTIVITES ENGRAIS

Ils participeront à la définition de la politique du Groupe, contrôleront l'exécution des budgets et des plans stratégiques, assureront la coordination de toutes les Sociétés du Groupe impliquées dans leur domaine d'activité respectif, et, d'une manière générale, recueilleront toutes les informations relatives à ces secteurs économiques.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur avec de solides bases en chimie et en mécanique, il aura une connaissance approfondie de la chimie de transformation acquise à travers une expérience professionnelle élargie (développement, production, technico-commercial, ...) *Référence 1 MO 84*

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur il aura environ 15 ans d'expérience dont 5 ans minimum dans le domaine des engrais. *Référence 1 MO 85*

• POUR SA DIRECTION ECONOMIE - PLAN

le responsable des ETUDES GENERALES

Sous la responsabilité du Directeur Economie-Plan, il sera chargé de l'analyse de la situation des Groupes chimiques français et étrangers, de la synthèse des budgets et plans de la Direction CHIMIE et d'une manière générale de toutes études relevant de la compétence de cette Direction.

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur, il aura une expérience de la production et de la gestion générale (économie - finances) lui conférant une connaissance approfondie du secteur Pétrochimie/Plastiques. *Référence 1 MO 86*

CES 3 POSTES SONT BASES A PARIS.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyez lettre manuscrite avec curriculum vitae et photo au Service Recrutement, 5, rue Michel Ange 75781 PARIS CEDEX 16, en précisant la référence.

Masoneilan

recherche pour son siège social à NEUILLY-S/SEINE

chef comptable de haut niveau

LA POSITION :
Sous la responsabilité du Directeur Financier, le titulaire est en charge de la comptabilité générale, de tout le reporting U.S. et du bilan fiscal dans le respect des procédures comptables de la Maison Mère et des règles fiscales françaises.

VOUS :
- Avez une bonne connaissance de la comptabilité et de la fiscalité.
- Avez une expérience minimum de 7 ans, notamment dans la filiale d'une Société Américaine.
- Avez des qualités d'autonomie et d'initiative.
- Connaissez l'anglais.

NOUS :
- Sommes un des Leaders Mondiaux dans notre branche d'activité.
- Faisons partie du groupe américain Mac GRAW EDISON.
- Fabriquons et vendons des vannes de réglage pour toutes industries.
- Employons en France 700 personnes environ.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à
A. SZYMCZAK, MASONEILAN,
107, avenue Charles de Gaulle, 92521 NEUILLY Cedex.

PUBLIAL

Nous sommes un puissant centre de recherche appliquée et d'industrialisation employant 200 ingénieurs travaillant en équipes pluridisciplinaires sur des projets d'équipements de mesure de hautes performances.

Le développement de ces projets nécessite la mise en oeuvre de techniques de pointe dans les domaines de l'électronique analogique, digitale, des microprocesseurs et de la micro-électronique.

Pour faire face à la croissance de notre activité, nos services d'études, d'industrialisation et de production se sont équipés en Conception et Fabrication Assistées par ordinateur et souhaitent renforcer leur potentiel d'innovation et de réalisation de nouveaux systèmes en recrutant des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

diplômés de grandes écoles (SUPELEC, TELECOM, INPG...) débutants ou ayant une première expérience pour des postes à pourvoir en proche banlieue sud de Paris.

Nous recherchons des ingénieurs ayant le sens des responsabilités, dont le dynamisme et les compétences seront des atouts indispensables pour évoluer rapidement vers d'autres postes.

Les niveaux de rémunération sont ceux des industries de pointe et correspondent aux attentes de candidats à fort potentiel.

Vous nous exposerez vos motivations dans la lettre de candidature que vous adresserez avec votre CV + photo, sous réf. 72568/LM, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

un analyste concepteur pour distribuer notre informatique.

Nous fabriquons et distribuons des produits alimentaires sur toute la France, disposons à notre siège (Paris-Centre) d'un 4341 et équipons progressivement nos centres régionaux de HP 3000.

Vous rejoignez notre équipe études, réalisez une application le temps de vous faire la main, puis encadrez, en titre, un groupe d'analystes-programmeurs.

Vous êtes ingénieur ou universitaire, avez acquis en 5 ans, dans une entreprise alimentaire, une bonne pratique du COBOL sur IBM/DOS et êtes rodé à l'utilisation de CICS et DL1. Bien sûr, la connaissance du HP 3000 est un atout.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4054 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

CCF un organisateur confirmé pour refondre nos traitements comptables. Champs Élysées

C'est une refonte « en grand » : comptabilité clients, comptabilité automatique journalière... en tirant parti de moyens techniques et informatiques sophistiqués (TP, DB, etc.).

En liaison avec les organisateurs des autres secteurs de la banque, vous construisez les nouveaux systèmes et organisez leur mise en oeuvre avec les utilisateurs.

Vous disposez d'une formation supérieure (Ingénieur, Sup' de Co, Miage), avez une bonne expérience de l'informatique et pris goût à l'organisation, de préférence en milieu bancaire, si non dans le secteur tertiaire. Ces sept à dix ans d'expérience ont fait de vous un chef de projet accompli, capable de conduire cette refonte.

Notre consultante, Mme S. HOFFMANN, vous remercie de lui écrire (réf. 4053 LM) à « Carrières de l'Informatique ».



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

LE DEPARTEMENT FORMATION PERMANENTE DE
l'I.A.E. DE PARIS
propose aux jeunes de moins de 26 ans et aux femmes remplissant certaines conditions, une formation gratuite et rémunérée à la fonction

Assistant de Gestion

Rentrée 5ème promotion : 23 Novembre 1981.
Niveau d'entrée :
BAC + 3 ou 4 années d'études supérieures.
Enseignement et Stage en entreprise :
du 23 Novembre 1981 au 9 Mai 1982.
Renseignements et inscriptions :
IFAPE - Département Formation Permanente
162, rue Saint-Charles 75015 PARIS
Tél. 558.02.28 - 557.28.41

LES LABORATOIRES D'UNE SOCIÉTÉ DE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (BANLIEUE NORD-EST DE PARIS)
recherchent

JEUNE VÉTÉRINAIRE
ou
JEUNE MÉDECIN

pour travaux de toxicologie

Expérience des laboratoires industriels souhaitée.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae + photo sous référence J 15 à C.G.P., 14, rue Jean-Mermoz, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

administratif comptable

- *DECS ou équivalent,*
- *Quelques années d'expérience,*
- *Mobilité géographique indispensable, pour affectation, après formation, en établissement centre de profit en province ou à l'étranger.*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à N. 1439 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

FEDERATION
MUTUALITE FRANCAISE
recherche d'URGENCE

Informaticien(ne)

orienté vers les problèmes de statistiques.

Bonne connaissance du Fortran exigée, Cobol souhaité.

Le candidat participera à la conception et à la réalisation des projets, leur suivi nécessite des qualités de contacts et quelques déplacements en Province.

Adresser C.V. détaillé, photo (retournée) et prétentions à FNMF, Division des Relations Sociales, 56/60 rue Nationale 75649 PARIS CEDEX 13.

Prendre des responsabilités. Rapidement.

ESC, Sciences Eco, Bac+4

Prendre des responsabilités rapidement, cela vous tente? C'est ce que nous vous proposons. Nous sommes une importante société (10.000 personnes, C.A. 1980 : 12 milliards de francs) et connaissons sur notre marché une forte expansion.

Dans chacune de nos unités, nos responsables sont de vrais «patrons». En toute autonomie et après formation ils définissent leurs objectifs, calculent leurs marges, contrôlent leurs stocks et leurs résultats, sont présents sur le terrain.

Ils déterminent leur politique commerciale (achats et ventes) organisent leurs promotions et leur publicité.

Ils recrutent, animent, informent, forment leur personnel et le motivent par l'exemple.

A ces managers, nous faisons confiance. Entièrement.

Si vous êtes ambitieux, dynamique, efficace, vous nous intéressez parce que vous nous ressemblez.

Nous vous donnerons les moyens de faire vos preuves. Nous saurons reconnaître vos efforts en terme de rémunération mais aussi en vous offrant de réelles possibilités de carrière dans des fonctions opérationnelles ou fonctionnelles.

Des postes sont à pourvoir en **Région Parisienne et en Province.** Adressez rapidement lettre manuscrite, C.V., photo sous référence M 980 à

Communiqué
9, Bd des Italiens. 75002 PARIS
qui transmettra.

Communiqué

---

sema informatique

La division informatique de **sema metra**, groupe européen de conseil, d'études et d'ingénierie - 1900 personnes - 600 MF de CA, recherche un

ingénieur principal *(réf. 10308/M)*

Après une formation approfondie à la méthode MERISE (méthodologie de la décennie 1980 pour la conception et la réalisation des systèmes informatiques), il contribuera à la conduite méthodologique de grands projets et sera chargé de développer l'application de cette méthode au sein d'équipes d'informaticiens. Le candidat souhaité a une formation Grande Ecole et 4 à 8 ans d'expérience en informatique, dont au moins 2 dans le domaine des bases de données et des systèmes transactionnels.

analyste *(réf. 10309/M)*

Sous la responsabilité du Chef de Projet, il sera chargé de la conception et du suivi de la réalisation d'applications de gestion. Le candidat souhaité a une formation supérieure, 3 ans d'expérience et une bonne connaissance de CICS et DL1

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite en précisant la référence à J. Hajage, Sema-Sélection: **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille · Toulouse

Nous sommes une importante société de bâtiment et travaux publics présente dans 25 pays Nous avons recruté 250 Ingénieurs et Cadres en 1980.

Notre Responsable du Recrutement

recherche

son Adjoint

Le candidat retenu aura l'expérience du recrutement et/ou de la gestion de personnel. expérience acquise en entreprise. Il parlera anglais.

Le poste, disponible immédiatement au Siège à **La Défense**, offre des perspectives d'évolution.

Adresser lettre. CV. photo et prétentions sous référence **9295 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

corona

Nous sommes l'associé du géant américain PPG, leader de la technologie de la peinture dans le monde. Forts de cet appui technique et d'une conception différente de la vente, nous réalisons le taux de croissance le plus fort de la profession et nous consolidons nos positions sur 5 grands marchés : Automobile, Carrosserie, Industrie, Grand Public - Bâtiment, Textiles Muraux.

Notre DIVISION AUTOMOBILE recherche un

ingénieur chimiste

RESPONSABLE DU LABORATOIRE ASSISTANCE TECHNIQUE APPRETS,

il assure, auprès des constructeurs automobiles, l'adaptation permanente de ses produits à l'évolution de leurs besoins et il apporte une solution rapide aux éventuels incidents sur chaîne.

Au cours de son expérience - 5 ans au moins dans un domaine industriel, de préférence proche du nôtre - il a été amené à assurer une assistance clientèle et à animer une petite équipe.

Il travaillera en étroite collaboration avec le Chef des Ventes et son équipe.

Si ce poste vous intéresse, écrivez-moi Anne-Marie PASQUET - Peintures CORONA 168, avenue Paul Vaillant-Couturier - 93120 LA COURNEUVE CEDEX

Notre société mondialement implantée et spécialisée dans les différentes opérations du commerce international, recrute pour son siège à PARIS

Attaché de Direction Finances

Qui sera chargé ponctuellement de la réalisation d'études financières et de missions d'organisation administrative et informatique.

Notre candidat titulaire du DECS complet a une expérience préalable d'au moins 2 ans des fonctions financières, informatiques et comptables. Il possède en outre une bonne connaissance de la langue anglaise.

Ecrire avec CV, prétentions à S.G.S. FRANCE Mademoiselle HERVE Division du Personnel 16, rue du Louvre – 75001 PARIS

Important groupe de sociétés d'ingénierie en TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INFORMATIQUE

FRANCE CABLES ET RADIO

Pour promouvoir et développer ses PRODUITS ET SERVICES NOUVEAUX EN TÉLÉMATIQUE offre des opportunités de carrière à des

INGÉNIEURS

(Formation Grande Ecoles)

Si vous avez une expérience de 2 à 6 ans acquise en partie dans l'étude, la conception, la réalisation, la mise au point de systèmes de téléinformatique et la pratique d'une au moins des techniques suivantes :

- Analyse et conception de réseaux ;
- Procédures de transmission de données, norme (X25, X75) ;
- Réseaux à commutation de paquets.

Adressez votre candidature avec curriculum vitae et photo à FRANCE CABLES ET RADIO, Direction du Personnel, 73, rue de Richelieu, 75002 Paris, contact Mme MICHELET au (1) 296-14-77.

Les postes à pourvoir nécessitent une bonne pratique de l'anglais.

IMPORTANTE SOCIETE (MATERIEL MEDICAL ET HOSPITALIER)

engage

UN CHEF DE DEPARTEMENT ADMINISTRATION/FINANCES bilingue français-anglais

Il sera responsable au niveau national de la gestion de nos assurances, des taxes, du recouvrement des créances, des relations avec nos banques et de tous les aspects légaux attachés à la Direction Financière.

Il rapportera directement au Directeur Financier.

Age souhaité - 28 ans minimum.

Cette fonction requiert une formation supérieure (HEC ou équivalent) et une expérience d'au moins 5 ans à un poste de responsable en comptabilité/finances.

D'excellentes perspectives de carrière sont offertes au sein de notre filiale française ainsi que dans le groupe international.

Excellente rémunération.

Veuillez envoyer votre C.V. détaillé sous No 10913, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

Nous garantissons une prise de contact avec tous (toutes) les candidats(tes).

Votre candidature restera confidentielle.

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS - AERONAUTIQUES

recherche

SPECIALISTE TRANSIT

chargé de définir la politique transit de l'entreprise et d'assurer les relations avec les transitaires, il devra rapidement assurer le développement de cette activité pour faire face à l'expansion de l'entreprise sur le marché international.

Le candidat retenu aura une formation supérieure, si possible orientée vers cette activité, et confirmée par quelques années d'expérience dans le trafic aérien international.

Envoyer lettre, CV, rémunération à No 10.940 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

CHEF DE PRODUITS

140.000 F.+ **VIDEO Paris**

Une entreprise française (C.A. supérieur à 300 Millions, en pleine expansion) opérant sur plusieurs marchés de biens de loisirs, recherche un CHEF DE PRODUITS VIDEO. Il sera chargé de promouvoir une gamme de produits vidéo auprès d'une clientèle professionnelle et Grand Public dans le respect des objectifs de rentabilité. Il définira les stratégies commerciales et publicitaires, les prévisions de vente et les budgets. Il se tiendra au courant de l'évolution du marché et de la concurrence. Il déterminera les plates-formes publicitaires en liaison avec l'agence de publicité. Il définira les plans de lancement et de commercialisation des nouveaux produits. Il contrôlera constamment la rentabilité des produits et l'efficacité des opérations commerciales. Il aura un rôle opérationnel en contact avec le réseau de vente. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, de formation supérieure, possèdera quelques années d'expérience de gestion de biens de consommation durables. La connaissance des produits Vidéo serait un atout supplémentaire. Anglais nécessaire. Ecrire s/réf. 450/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur - 75007 PARIS
Discrétion assurée.

M.I.A.G.E débutants - DUT Informatique

La direction Informatique du Printemps recherche des :

Analystes programmeurs

dans le domaine de la gestion.
Complément de formation assuré.
Evolution possible vers un poste d'ANALYSTE CONCEPTEUR ou CHEF DE PROJET.

Adressez vos candidatures à Françoise LEVY 60 rue Caumartin - 75009 PARIS-

Printemps

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES PARIS LA DEFENSE recherche pour son SERVICE JURIDIQUE SECTION DOCUMENTATION

UN(E) JURISTE

Titulaire DEA DROIT CIVIL

Cette personne aura la responsabilité de la gestion et du développement de la documentation juridique destinée aux services sinistres.

Le (la) candidat (e) devra avoir le sens de l'organisation et le goût de la recherche juridique.

Le poste sera évolutif pour un candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. P.V. 101 à no 11334 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Chef Comptable

130 000 +

La filiale pharmaceutique d'un important groupe américain recherche son **Chef Comptable.**

Agé au minimum de 28 ans et **titulaire du DECS,** il possèdera une **expérience sérieuse en comptabilité américaine.**

Ce professionnel aura pour principale mission la **responsabilité et l'animation** opérationnelle d'un service de 7 personnes.

Pour ce poste à pourvoir en proche banlieue Sud, la connaissance de l'Anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence LM 995 à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Important Constructeur de Matériel Informatique recherche des

Ingénieurs Technico-Commerciaux confirmés

Ils se verront confier toutes les activités d'avant-vente, de démarrages et le suivi des comptes dans le secteur des marchés publics ... études de configuration, élaboration de propositions techniques, démonstrations, réalisation de projets et conseils en clientèle. Ils auront une formation Grandes Ecoles ou Universitaire équivalente et une expérience informatique de 2 à 5 ans dans le développement d'applications et la prise en charge de projets. Postes à pourvoir en Région Parisienne (Ouest).

Adresser lettre-manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 6858 à

LTP 31 Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

Société de services informatiques recherche une

PSYCHOLOGUE

3 à 4 ans d'expérience en psychologie appliquée (examens de personnalité, tests psychotechniques...) dans une entreprise ou dans un cabinet de recrutement.

Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV et photo, sous réf. 6872 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

هكذا من الأصل



BUREAU D'ETUDES INDUSTRIELLES ET DE COOPERATION DE L'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

recherche

ASSISTANTS (TES) D'INGENIEUR

I - ÉTUDES DOCUMENTAIRES

Niveau minimum : DEUG Chimie

Le (la) candidat (e) devra pouvoir réaliser des études documentaires et de synthèse dans les domaines de la chimie et de l'énergie, au sein d'une équipe d'ingénieurs d'études.

- Exigé : solide maîtrise du français et de l'anglais, concrétisée par une réelle aptitude à la rédaction de textes (notamment en français) :
- Apprécié : expérience de quelques années dans un domaine similaire par exemple dans un bureau d'études ou dans une société pétrolière ou chimique

2 - INFORMATIQUE (SCIENTIFIQUE)

Niveau minimum : DUT Génie Chimique / DUT Informatique.

Le travail proposé inclut principalement l'exploitation de modèles d'analyse économique et technique dans le domaine de l'industrie pétrolière et de l'énergie (fortran, programmation linéaire).

Le (la) candidat (e) devra pouvoir assurer l'entretien et la gestion des modèles (utilisation d'un mini relié à un (ordinateur central) et participer à terme à la construction de nouveaux modèles.

- Exigé : connaissance minimum fortran.
- Apprécié : expérience dans travail similaire.

Les candidatures et C.V. devront être envoyés sous référence 07 au Chef du Département des Relations Sociales du BEICIP
232 avenue Napoléon Bonaparte - B.P. 213
92505 RUEIL MALMAISON CEDEX

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 3,1 milliards de chiffre d'affaires dont 43% à l'exportation - *Le plus important constructeur français* d'appareillages et d'équipements Haute et Basse Tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique.

propose à des

INGENIEURS COMMERCIAUX Confirmés

de rejoindre ses équipes, pour faire face à son développement en France et à l'étranger.

Notre recherche concerne une large variété de postes :

INGENIEURS DE VENTE à la Direction Commerciale France - Postes à PARIS et MONTPELLIER.

ANIMATEURS DE VENTE FRANCE ET EXPORT chargés de l'assistance à la vente d'une ligne de produits - 2 postes : l'un en automatique à GRENOBLE, l'autre en électrotechnique à REIMS.

INGENIEURS D'AFFAIRES EXPORT pour piloter des projets d'engénierie électrique - Postes basés à GRENOBLE et PARIS.

ASSISTANTS DE ZONE EXPORT Postes basés à GRENOBLE pour les zônes :
EUROPE DU NORD ET DE L'EST (langue : Allemand) — EXTREME ORIENT (langue : Anglais) — AFRIQUE (langue : Anglais)

Les hommes que nous souhaitons rencontrer ont, en plus d'une expérience industrielle et commerciale spécifique, un profil commun : INGENIEURS DIPLOMES - GENERALISTES ou SPECIALISTES EN ELECTROTECHNIQUE, ELECTRONIQUE, AUTOMATIQUE -, ayant une mentalité de "GAGNEURS".

Ecrire avec C.V. et prétentions à MERLIN GERIN - Référence GDL 147 -
Service Gestion Centrale Emploi - 38050 GRENOBLE CEDEX.
Les candidats seront reçus à PARIS ou à GRENOBLE.





BANQUE POPULAIRE FEDERALE DE DEVELOPPEMENT
recherche pour sa filiale PARIS 15ème

UN RESPONSABLE TECHNIQUE

Il aura la responsabilité du service entretien et travaux neufs d'un immeuble moderne de bureaux.

Il assurera le développement d'activité de conseil, d'étude et de formation concernant les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.

Ce poste sera confié à un ingénieur (AM ou équivalent) ou à un officier mécanicien ou polyvalent de la Marine Marchande (30 ans environ).

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
Monsieur DAVID, SOGEST
78, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS

PECHINEY UGINE KUHLMANN

recrute des

INGÉNIEURS et CADRES COMMERCIAUX

(Grandes Écoles Scientifiques et Commerciales)

pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Vérifier l'organisation et les systèmes de gestion des sociétés du Groupe et proposer les adaptations nécessaires dans le but d'améliorer la compétitivité de ces Sociétés.*
- *Ces responsables qui sont de véritables généralistes de l'Entreprise analyseront les situations avec la méthodologie rigoureuse de l'Audit et le comportement du Manager.*

LE PROFIL

- *De formation Grande École Scientifique ou Commerciale, ces Ingénieurs et ces Cadres Commerciaux ont acquis au moins 5 ans d'expérience dans la Fabrication ou l'Entretien, la Vente, l'Administration Commerciale ou la Logistique.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais et d'une autre langue étrangère est indispensable.*
- *Les candidats montrent de véritables dispositions pour les relations humaines.*

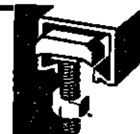
Les postes sont basés à PARIS, mais de fréquents déplacements en France et à l'Étranger sont à prévoir (40% du temps environ). Une formation à la méthodologie spécifique du service d'Audit, aux techniques d'analyse des situations et à la gestion pratique est assurée.

Ces fonctions constituent une bonne préparation pour assumer ensuite des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles au sein du Groupe.



Les dossiers de candidature seront adressés à:
PECHINEY UGINE KUHLMANN
Service de l'Audit interne
23, rue Balzac - B.P. 787-08 - 75360 PARIS CEDEX 08.

HAVAS CONTACT



HALFEN SA

Premier fabricant de rails de fixation pour le bâtiment et les travaux publics, chiffre d'affaires 50 millions en forte croissance régulière, crée à PARIS, le poste de

CHEF de GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

Dépendant du Directoire, il sera chargé : - de la supervision de la comptabilité - de la gestion trésorerie, stocks, comptes clients - de la mise en place d'un contrôle budgétaire et de l'informatisation (IBM 34). Après la phase de démarrage sa mission s'étendra au contrôle de gestion des filiales britannique et italienne. La personne souhaitée aura une formation du type SUP DE CO et/ou DECS complet et une expérience d'au moins 5 ans dans une PMI informatisée avec, en outre, une bonne technicité comptable. L'appartenance de HALFEN S A à un groupe européen implique à terme un travail de coordination internationale, donc, la compréhension de l'allemand et de l'anglais.

Ecrire avec C.V. explicite et prétentions s/réf. HA/CF

CETAGEP

30, Av. Amiral Lemonnier - 78160 MARLY LE ROI

L'une des grandes entreprises françaises de bâtiment cherche, pour assister son directeur comptable au siège à Paris

un responsable comptable de haut niveau *maîtrisant l'anglais* 170 000 F/an

En prise directe avec l'équipe (25 personnes, dont 3 chefs de groupes) et à partir d'une comptabilité décentralisée, il contrôle la comptabilité des sociétés du groupe, participe à la consolidation, apporte aux opérationnels des solutions rapides et efficaces. Il effectue des missions de contrôle à l'étranger (États-Unis, Arabie Séoudite, Nigéria) pour un tiers de son temps.

C'est une bonne *opportunité pour un cadre d'au moins 33 ans, ayant une* excellente formation comptable et fiscale (Sup' de Co + DECS, par exemple), *huit à dix* ans d'expérience réussie dans une affaire de bâtiment ou de second-œuvre, ou à défaut dans une affaire industrielle gérant des chantiers, et connaissant bien la comptabilité anglo-saxonne.

Une grande capacité de travail, un bon sens de l'organisation et de l'animation et un réel esprit d'initiative sont des atouts pour réussir.

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4047 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



LE CARBONE-LORRAINE
Groupe industriel français
à vocation internationale

Recherche pour
Direction Commerciale GENNEVILLIERS

Responsable Marché

ESSEC ou équivalent
DEBUTANT ou 2 à 3 ans d'expérience

chargé, sous les ordres d'un Chef des Ventes, de :

- Définir et mettre en place le plan d'action commerciale
- *Animer la force de vente tant en France qu'à* l'étranger et assurer le contact direct avec les clients les plus importants
- Diriger le personnel affecté à l'administration des ventes.

Connaissance de l'ANGLAIS exigée.
Allemand ou Espagnol souhaité.
Déplacements fréquents en FRANCE et à l'ETRANGER.
Possibilités pour le candidat d'accéder par la suite, selon ses qualités personnelles, à d'autres niveaux de responsabilités.

Adresser CV, photo et prétentions s/réf 443M
Société LE CARBONE-LORRAINE (DPRS)
Tour Manhattan, Cedex 21 F
92095 PARIS LA DEFENSE II



THOMSON-CSF

Ingénieur dévéloppement

Le service développement industriel du département Radio/Emission souhaite, pour satisfaire à son expansion, s'attacher la collaboration d'un nouvel Ingénieur développement.

Il est l'interface entre les services techniques (télé, radio, antennes, etc) et les dessinateurs du bureau d'études. A ces derniers, il apporte informations, suggestions et conseils sur tout projet de nouveau produit ou d'amélioration de produit. Il estime les délais et les coûts.

Ce poste peut être confié à un jeune ingénieur de formation ECL, AM, INSA possédant de bonnes connaissances en électromécanique et électrotechnique. Des notions d'électronique seraient appréciées. De plus il bénéficie, si possible, d'une première expérience en bureau d'études. C'est un homme de méthode et de rigueur intéressé par la conception et l'innovation.

Il est prévu une formation aux produits et aux techniques en cause.

Ce poste est à pourvoir en région parisienne.

SEFOP remercie les personnes intéressées de lui adresser leur dossier sous référence ID 1015 M.

SEFOP
11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



GENERAL FOODS FRANCE
1850 personnes - 1,3 Milliard de C.A.

ingénieur conseil

Interlocuteur privilégié des Départements Finance et Logistique, vous aurez à traiter ou à anticiper *leurs problèmes de supports* d'information et d'aide à la décision, à imaginer des solutions, à négocier auprès d'une Informatique bien équipée (4341 VM / CMS, DL1, CICS) les ressources humaines et techniques nécessaires.

De formation supérieure, vous combinez une bonne connaissance des techniques financières anglo-saxonnes avec une expérience consommée de la conception et de la réalisation de projets informatiques. Enfin vous parlez couramment anglais.

Si un salaire annuel d'au moins 160.000 Frs vous paraît être un bon point de départ pour une carrière au sein d'un groupe multinational, *adresser votre curriculum vitae à*
Philippe VAZ - GENERAL FOODS FRANCE
B.P. 309 - 92500 RUEIL MALMAISON

COFAP

ÉLECTROMÉCANIQUE - EUROPE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Nous sommes une société française de *rang international spécialisée dans du* petit matériel électromécanique de haute technicité.

Nous recherchons un jeune ingénieur ayant bonne connaissance électronique ou électromécanique, capable d'assurer le suivi des affaires chez nos clients fabricants d'ordinateurs installés en Europe

La connaissance de l'anglais et une grande disponibilité pour les voyages sont indispensables.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous référence 25970 M à BLEU Publicité
17, rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
(3500 personnes - 10 Filiales), leader dans sa spécialité, fabriquant des composants destinés à des industries de pointe,
recherche :

INGENIEUR GRANDE ECOLE

Pour concevoir et réaliser des composants spatiaux montés **principalement sur satellites.**

Nous recherchons un GENERALISTE, ayant une dominante en ELECTRONIQUE et en MECANIQUE FINE.

Nous lui demandons :
- une expérience dans le domaine AEROSPATIAL et de préférence dans celui des satellites
- *une capacité à avoir des contacts à haut niveau technique*
- une très bonne connaissance de l'anglais.

Nous lui confierons à terme le poste de

DIRECTEUR DE PRODUITS

couvrant tous les aspects de la fonction, allant de la conception à la vente de produits sophistiqués.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 11.615, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Notre bureau d'études T.P. s'étoffe

Dans le cadre de notre expansion, notre bureau d'études Travaux Publics fait appel à plusieurs ingénieurs Grande Ecole, confirmés et débutants, pour renforcer ses moyens.

ingénieurs confirmés

Vous avez une expérience de 2 à 6 ans acquise dans un bureau d'études spécialisé en structures T.P. et vous connaissez bien le béton armé et le béton précontraint. (Réf. 5690 IC)

ingénieurs débutants

Vous êtes attirés par les Travaux Publics et une première expérience de bureau d'études vous paraît enrichissante. Vous avez étudié les problèmes de structures en béton armé pendant votre formation. Notre expansion et notre souplesse vous permettront d'évoluer éventuellement vers des activités Méthodes ou Travaux. (Réf. 5690 ID)

Dans un premier temps, ces postes sont basés au siège. Ils impliquent une bonne maîtrise de la langue anglaise et le C.H.E.B.A.P./C.H.E.C. constitue un atout supplémentaire.

BOUYGUES

Merci d'adresser votre candidature en rappelant la référence du poste choisi à B. Malagié - BOUYGUES - Direction du Personnel
B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX

Construisez avec nous votre carrière.
Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
DE RENOMMÉE MONDIALE

recherche

UN RESPONSABLE SYSTÈME

Paris Ouest

Menant une politique de décentralisation des moyens informatiques, ce groupe est conduit à développer considérablement l'outil informatique au niveau des différentes unités de production.

Dans le cadre de cette politique, le Responsable du Service Informatique (50 personnes) de l'une des plus importantes usines du groupe est à la recherche du futur RESPONSABLE SYSTÈME sur moyen et gros systèmes IBM.

Outre les tâches classiques d'un Ingénieur Système, le candidat retenu devra être capable :

- de maîtriser une configuration complexe : DOS et OS, multisystèmes interconnectés ;
- d'orienter les choix et évolutions techniques dans tous les domaines des logiciels de base (y compris bases de données et télétraitement) ;
- d'orienter et de préparer les choix des nouveaux matériels ;
- de recruter ses propres collaborateurs et de constituer une équipe de haut niveau.

Ce poste très technique s'adresse à des Ingénieurs grandes écoles (ou niveau équivalent), ayant 3 à 4 ans d'expérience, maîtrisant parfaitement tous les aspects de l'OS/MVS et souhaitant élargir le champ de leurs responsabilités.

Larges possibilités d'avenir pour des candidats de valeur.

Ecrire sous référence 217/M à A.L. CONSEIL,
102, boulevard Malesherbes, 75017 PARIS,
qui garantit discrétion et réponse.

AL conseil

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Un des premiers Groupes français d'ASSURANCES

recherche des

chargés d'études en organisation

intégrés dans un département jeune et en pleine expansion, les candidats retenus réaliseront des missions d'études et de conseil en organisation pour les différents départements de l'entreprise.

Nous souhaitons rencontrer de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (ingénieur, école de commerce, gestion...).

Les postes à pourvoir situés à PARIS offrent de larges perspectives d'évolution à toute personne de valeur.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération souhaitée à No 10.977, CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

ingénieurs logiciels
ou
universitaires

de formation informatique ayant une première expérience du développement d'applications techniques (industrielles, scientifiques, temps réel) sur MINI ou MICRO



THOMSON-CSF INFORMATIQUE

vous propose

de participer à son expansion permanente. Possibilité d'évolution. Avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence DCA 146 S à Françoise TISON
ANSWARE
135 rue de la Pompe - 75116 Paris
ou Tél. 502.10.00 poste 361

MARBEN INFORMATIQUE

Pour assurer le développement de nos prestations de conseil et services de haut niveau, nous recrutons :

3 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS (Réf. 31) TEMPS RÉEL minimum 3 ans d'expérience en logiciel et connaissant l'un des domaines suivants : COMMANDE DE PROCESS, COMMUTATION TÉLÉPHONIQUE, RELATIONS HOMME-MACHINE.

3 INGÉNIEURS EXPÉRIMENTÉS RÉSEAUX ET TÉLÉMATIQUE (Réf. 32) minimum 3 ans d'expérience en logiciel de télécommunication et connaissant l'un des domaines suivants : ARCHITECTURES CONSTRUCTEURS (SNA, DSA), PROCÉDURES DE TÉLÉCOMMUNICATION (BSC, VIP3,...), X25, TELETEX.

Ils devront être capables de prendre, immédiatement ou à court terme, la direction de projets. Intégrés respectivement dans les départements temps réel et réseau, ils acquerront une formation complémentaire et participeront à des prestations de conseil auprès de nos clients, ainsi qu'à des développements de produits.

Écrire sous référence M à :
MARBEN INFORMATIQUE, 123, avenue de VILLIERS, 75017 PARIS.



ingénieur chimiste
partez vendre nos produits

Nous fabriquons et vendons des produits spécialisés pour le traitement de l'eau.
Sur un marché porteur, vous devrez assumer d'importantes responsabilités commerciales tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation, dans les pays du Moyen-Orient.

Ce poste implique des qualités pour négocier avec des partenaires à tous niveaux ainsi qu'une grande disponibilité en raison de déplacements fréquents.
Il nécessite que vous soyez parfaitement bilingue anglais.
Un mot encore : nous apprécierons votre expérience dans la vente de produits industriels mais nous sommes prêts à confier cette mission à un "bon" débutant.

Avant de nous écrire, de plus amples informations vous seront données en appelant 609.95.95 du lundi au vendredi de 8 h à 19 heures sous référence 800.

Vous pouvez également adresser votre dossier de candidature sous référence 800 à EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS

Information Téléphonée
Emplois et Entreprises
609.95.95



SOCIÉTÉ DE DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES

recherche

pour compléter ses équipes et participer à d'importants projets sur mini des

PROGRAMMEURS
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Les candidats seront :
- Titulaires du D.U.T.
- Débutants ou ayant déjà une première expérience sur mini-ordinateurs,
- Aimer les déplacements,
- Connaître la langue anglaise.

Une formation complémentaire leur sera assurée.
Possibilités d'évolution.
Lieu de travail : PARIS

Adresser C.V. et prétentions, à :
INFOGEM - Service du Personnel
BP 26 — 75562 PARIS Cédex 12

Superviser la comptabilité d'un leader

Cette mission, vous vous en doutez, ne saurait être confiée à un débutant. Mais à vous, si vous avez environ 35 ans, si vous détenez un D.E.C.S du équivalent et, dans le meilleur des cas, une formation supérieure. Sans oublier... l'expérience. Nous la voulons solide, concrète, d'environ 10 ans, dans une entreprise ouverte à la comptabilité moderne. C'est au cours de cette expérience que vous vous serez familiarisé à l'informatique. Mais parlons de votre mission : il s'agit d'assurer la qualité des enregistrements et documents comptables, en respectant rigoureusement leurs délais de production, d'élaborer les comptes consolidés en accord avec le service Audit. (Nous avons de nombreuses filiales). Fonctionnellement rattaché en Directeur Administratif Financier, vous pouvez compter sur le professionnalisme d'une quinzaine de personnes, quinze personnes qu'il vous faudra animer. Diplomatie mais fermeté, sens de l'organisation seront donc des qualités nécessaires. 2 mots quand même sur notre société : secteur tertiaire, CA 300 MF, 30% de progression annuelle, basée à PARIS. Une bonne rémunération est prévue pour ce poste clé en sein de notre siège.

Afin de conserver toute la discrétion souhaitée nous avons demandé à Catherine RIVIERE, 15 rue du Colisée 75008 PARIS de nous transmettre les candidatures (lettre manuscrite, C.V, niveau de rémunération actuel et souhaité).

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
PARIS 13ème - recherche
POUR SA DIVISION MESURE

INGENIEUR EXPORT (Réf. A)
Avec expérience dans l'instrumentation et dans l'exportation pour développer ses ventes à l'étranger (25 % du chiffre d'affaires actuellement). Anglais courant exigé, Allemand ou Espagnol souhaité. Voyages de courtes ou moyennes durées. (Europe, Moyen - Orient, Amérique du Sud).

CHEF DE PRODUIT (Réf. B)
(Appareils de mesures électroniques). Une bonne connaissance du marché des instruments de mesure et une formation technique électronique sont nécessaires pour ce poste. Plusieurs années d'expérience sont exigées.

INGENIEUR D'ETUDES EXPERIMENTE (Réf. C)
Diplômé d'une grande école d'électronique, il aura acquis une expérience de quelques années dans le domaine des microprocesseurs (Matériel et Logiciel) sous l'autorité d'un chef de projet. Il participera à l'étude d'appareils de mesures utilisant des microprocesseurs. Une bonne maîtrise de la famille 6 800 et de bonnes connaissances en analogique seraient appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant bien la référence : A, B ou C à No 430 PUBLI - GR - 27 Fg Montmartre - 75009 PARIS, qui transmettra.

UNE SOCIETE D'EXPLOITATION
(1000 personnes) recherche

UN INGENIEUR ELECTRICIEN

ayant des connaissances en électronique. Agé d'une trentaine d'années et ayant environ 5 ans d'expérience, le candidat idéal possède les qualités nécessaires à un chef de service.

Son bureau est à PARIS, mais il intervient régulièrement, par de courts déplacements d'une journée, dans les différents centres d'exploitation situés en province (région Ouest).

Si vous êtes intéressé, envoyez votre CV et rémunération souhaitée sous référence IE à
PARFRANCE Annonces
4 rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

DIPLOMÉS de L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
un emploi, une carrière

La Direction Générale des Impôts offre aux jeunes diplômés une carrière aux possibilités multiples, en prise directe sur les réalités économiques et humaines.
La Direction Générale des Impôts recrute par voie de concours, avec LICENCE, DEUG, DUT, BTS. ...

800 inspecteurs des impôts

Epreuves les 6, 7, 8 janvier 1982. Clôture des inscriptions le 2 novembre 1981.
Formation et affectation possibles en Ile-de-France.

Renseignements et inscriptions, pour Paris et les départements de la région Ile-de-France :

Centre d'Etudes de Paris
15 rue Scribe 75436 Paris Cédex 09,
tél. 266-93-46 poste 326 ou 742-10-00 en permanence : pour les autres départements et notamment la Seine-et-Marne : Direction des Services Fiscaux.



dgi DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

média-system

Société d'installations de détection et d'extinction automatiques d'incendie recherche, dans le cadre de son développement

INGENIEURS D'AFFAIRE

de formation technique supérieure (Ingénieur ou IUT) possédant une première expérience acquise en Entreprise.

Responsables des affaires qui leur seront confiées, ils devront élaborer l'avant-projet, déterminer les prix, entreprendre les relations et les négociations nécessaires à l'aboutissement des dossiers et superviser ensuite la réalisation des chantiers jusqu'aux essais de fonctionnement. Les techniques abordées seront essentiellement *de la Tuyauterie, de l'Electricité, de l'Automatisme et de l'Instrumentation...*

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à envisager.

La parfaite connaissance de l'ANGLAIS écrit, parlé est nécessaire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence 957 au

CABINET JEAN CLAUDE MAURICE
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS

Publicités Réunies

OK pour être votre adjoint à la direction du personnel

Ma formation supérieure avec éventuellement option "Personnel" et mon expérience de 4 à 7 ans en entreprise m'ont convaincu de la nécessité de travailler auprès d'un bon spécialiste de la fonction. A côté de mes responsabilités spécifiques, je vais m'initier au fur et à mesure à tous les rouages de la direction du personnel, suppléant l'un, aidant l'autre, ne négligeant ni le détail d'exécution ni la responsabilité d'une décision. Je préparerai un certain nombre d'études pour faciliter les orientations de la direction générale dans le domaine du personnel.

A Paris, une importante société de services, 800 personnes mais en fait, de par sa spécificité un effectif double à gérer avec de multiples conventions collectives, des catégories de personnel extrêmement diverses, des implantations parisiennes et provinciales, des conditions de travail très différentes, une informatique mise en place en 1973, qui doit être repensée, des recrutements au siège, etc... La nécessité de s'intégrer rapidement dans une équipe dont il faut coordonner les travaux, d'être un homme de rigueur dans une société financièrement saine et dans laquelle tous travaillent beaucoup et vite. D'intéressantes possibilités de contact à *tout niveau. En résumé, l'opportunité d'années prenantes et passionnantes permettant de passer au niveau de* direction du personnel dans cette entreprise ou dans une autre.

Si vos motivations personnelles et ces quelques caractéristiques du poste vous semblent coïncider sur bien des points, pourquoi n'écriveriez-vous pas aux Conseils en recrutement SIRCA sous la référence 814 615M. Merci de préciser vos aspirations et votre délai de disponibilité.

Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

SMITHKLINE

Groupe mondial représenté en France par les Laboratoires Pharmaceutiques SMITH KLINE & FRENCH et GREMY-LONGUET recrute

MEDECIN

DIRECTEUR DES EXPERIMENTATIONS CLINIQUES

rattaché au Directeur Médical France

MISSION :
- participer à l'élaboration des plans cliniques annuels et des budgets afférents
- définir les protocoles expérimentaux (phase III et IV) et assurer leur réalisation en termes de qualité et de temps
- organiser et contrôler l'exploitation des résultats.

PROFIL :
- au moins 5 années d'expérience similaire dans un laboratoire international
- anglais courant indispensable
- connaissances approfondies en statistiques (CESAM)
- aptitude à animer des groupes de travail.

Le poste est proposé par suite de promotion interne. Les développements du Groupe laissent envisager des besoins croissants en spécialistes de haut niveau.

Toutes les candidatures seront traitées avec la plus entière discrétion. Réponse assurée.

Ecrire avec CV, photo, desiderata à Direction du Personnel, Réf. RB, 15, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX CEDEX.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche

PROFESSEURS D'ALLEMAND

MISSION :
- Enseigner et animer des stages intensifs d'allemand à PARIS - en PROVINCE et à l'ETRANGER.
- Préparer le matériel pedagogique.
- Faire de la recherche pour le développement d'utilisation du materiel vidéo dans la formation des adultes.

PROFIL :
- Autochtones diplômes de l'université.
- Possédant une experience :
  - des methodes modernes d'enseignement
  - d'au *moins 3 ans d'enseignement en* France, de preference dans une grande entreprise europeenne.
- Dynamiques, ayant un esprit d'équipe et une grande aptitude aux contacts humains.
- Ayant de bonnes connaissances de la langue française .

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et pre*tentions s/ref. 2790 à P. LICHAU S.A. - BP 220* 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

UN PLAN DE CARRIÈRE PAR ÉTAPES PROGRESSIVES

pour de JEUNES DIPLÔMÉS (Sciences Eco. - ISG - ESCAE...) dans un *Groupe Privé d'Assurances, Paris.*

- En tout premier lieu et après une solide formation vous prendrez en charge la gestion commerciale et administrative d'agences sans titulaire. Ces missions se déroulant sur l'ensemble du territoire seront de durée variable (1 mois à 6 mois).
- Après une période de 3 ans vous approfondirez votre formation commerciale lors d'un passage dans le secteur "animation des ventes."
- Enfin vous orienterez (selon vos goûts et vos aptitudes) votre carrière vers un poste au Siège de la Société ou sur le terrain.

Si cet itinéraire vous attire, écrivez en envoyant C.V. et photo sous référence 758 M à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Etablissement Financier PARIS recherche pour son Secteur CLIENTELE INDUSTRIELLE (PMI)

UN JEUNE INGENIEUR

CENTRALE, MINES ou SUPELEC

ayant une formation complémentaire économique ou financière (DECS ou IAE)

Le candidat doit avoir :
- *le goût* de l'analyse industrielle
- l'aptitude aux contacts de haut niveau.

Une première expérience professionnelle acquise au sein d'une PMI serait appréciée.

Mission :
Au sein d'une équipe restreinte il se verra confier l'étude complète de demandes de crédits impliquant le diagnostic d'entreprise, l'analyse du risque et la préparation de la décision finale.

Il sera en relation constante avec des chefs *d'entreprises, des banques et* des administrations.

Statut bancaire

Envoyer C.V., photo, prétentions, s/réf. 3098 à

PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra

Pour continuer à faire face à notre expansion rapide, nous recherchons plusieurs

INGENIEURS CONSEIL EN INFORMATIQUE

désireux de se perfectionner dans les techniques les plus récentes (réseaux, télématique, C.A.O., robotique, génie logiciel) au contact des spécialistes de notre département « Informatique Avancée ».
- *Travail motivant et varié au sein d'une équipe* jeune.
- Séminaires de spécialisation à intervalles réguliers, en France et aux USA.
- Progression rapide des responsabilités et de la rémunération en fonction des performances.
- Evolution progressive vers le conseil de haut niveau en stratégie informatique.

Profil recherché
- Diplômé X, Mines, Centrale Paris, Supélec, Télécom, Ponts.
- Première expérience de réalisation informatique (2 à 3 ans).
- *Esprit rigoureux et sens des contacts* humains.
- Désir et capacité de progresser rapidement.

ARTHUR ANDERSEN & Cie
CONSEILS EN ORGANISATION

Envoyer lettre de candidature à Arthur Andersen & Cie. Tour Gan - Cedex 13 - 92082 Paris La Défense

---

SOCIÉTÉ AIR - ÉQUIPEMENT

recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES EN ÉLECTRONIQUE DE PUISSANCE

Nous désirons une formation d'ingénieur électronicien, une expérience de 2 à 5 ans, dans les électroniques de puissance à transistors, et, enfin, la connaissance de l'anglais technique (au moins lu).

Cet ingénieur sera chargé de l'étude et de l'industrialisation d'électroniques de puissance à transistors pour des asservissements électriques.

Il aura la responsabilité de ces études, de l'avant-projet jusqu'à l'industrialisation du produit.

Le travail s'effectuera au sein d'une petite équipe.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à Direction du Personnel, 18, rue Basly, 92601 ASNIÈRES.

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉQUIPEMENT D'ILE-DE-FRANCE

recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou première expérience

Formation :
- Options électronique, Génie électronique, automatismes, des écoles suivantes : ECAM, SUPELEC, ENIAM, ENSAIS, ENREA.

pour études et réalisation d'équipements de régulation du trafic routier.

Lieu de travail : CRÉTEIL.

Adresser C.V. et prétentions à :
DREIF - DESRET
M. Dominique LE DIEU DE VILLE
79 B, Avenue du Mal de Lattre de Tassigny
94010 CRÉTEIL

bleu

Filiale d'un groupe pétrolier commercialisant au niveau national des accessoires automobile dans une clientèle de stations services et garages (CA 140 MF) nous recherchons notre

RESPONSABLE MARKETING

qui aura pour mission, en liaison étroite avec le Directeur Général, de :

- Définir une politique commerciale,
- Déterminer des objectifs,
- Assurer la mise en œuvre de cette politique par nos équipes commerciales régionales.

Ce poste basé en région parisienne, conviendrait à un jeune candidat de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP DE CO, etc...), justifiant *d'une expérience réussie* de 5 ans environ dans la distribution.
Des déplacements en France sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel à :
M. LAHAYE - O.E.D.
361, rue d'Estienne d'Orves
92704 COLOMBES Cédex

Importante Société Française d'Ingénierie de niveau international recherche pour son service UTILITES-ENERGIE

UN INGENIEUR DIPLOME

formation AM, IDN ou équivalent

5 à 7 ans d'expérience en calcul et installation de réseaux et générateurs de vapeur.
Anglais indispensable.
*Basé à Paris, il devra prévoir des déplace*ments à l'Etranger.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 8193 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 *Paris*, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

DIVISION EN FORTE EXPANSION d'une très importante société industrielle d'électronique recherche pour embauches immédiates et à terme

INGENIEURS

PHYSICIENS/Doctorat 3e cycle

Expérience éventuelle
Domaine : circuits intégrés - semi conducteurs

INGENIEURS

Grandes Ecoles/Doctorat 3e cycle

Expérience hyperfréquences souhaitée.

Pour postes d'études, développement et fabrication.
Domaine : composants, semi conducteurs professionnels.

Lieu de travail : banlieue SUD.

Envoyer C.V. et photo à P. ARRAULT Chef du Personnel 33, avenue Faidherbe 93100 MONTREUIL.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE D'INGENIERIE recherche pour son Service PROCEDES et PROPOSITIONS

INGENIEUR PROCESS

possédant au moins 5 ans d'expérience

Cet ingénieur sera chargé de la conception de procédés et technologies dans les domaines des acides minéraux, engrais ou gaz de synthèse, Ammoniac.
L'anglais est indispensable.

Basé à Paris, il devra prévoir quelques déplacements à l'étranger.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé, photo et prétentions sous référence 8207 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

BANQUE CREDIT MOYEN & LONG TERME
VOCATION INTERNATIONALE
Quartier OPERA
recherche

ADJOINT (E) CHEF COMPTABLE

Expérience bancaire
Niveau D.E.C.S. ou équivalent
Connaissances Comptabilité Anglo Saxone requises

Envoyer CV prétentions
N° 9894 FRANCACIP
17, rue de la Banque 75002 PARIS

E.N.S.P.M.

Ecole nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs

recherche

UN INGÉNIEUR *DOCTEUR EN SCIENCES* ÉCONOMIQUES

pour enseignement et organisation de séminaires en économie générale appliquée au pétrole.

Envoyer curriculum vitae et prétentions sous n° 10.974 à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Société Cartonnages publicitaires
LONGJUMEAU (91)
50 personnes - Filiale d'un groupe européen,
recrute

DIRECTEUR GÉNÉRAL

En plus des qualités inhérentes à ce poste

Il doit avoir :
- *La pratique de la gestion industrielle.*
- Une expérience commerciale complète.
- Un sens pratique de l'animation et du travail en équipe.
- Une connaissance de la publicité et/ou de l'impression serait souhaitée.
- Age 50 ans minimum.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo, prétentions et date disponibilité à : Monsieur MICHEL - 11, rue Laugier, 75017 Paris.

Importante organisation INFORMATIQUE *recherche :*
un, ou une

ATTACHE (e) DE DIRECTION

De formation juridique supérieure, le candidat (e) retenu participe étroitement à l'étude des grands problèmes d'ordre économique, social et juridique du monde de l'informatique.
Ce poste exige :
- une première expérience dans des fonctions similaires
- des compétences en Droit des sociétés, Droit social, Droit du travail
- une facilité à traiter des sujets très diversifiés
- des aptitudes à l'expression écrite et orale
- des capacités d'organisation
- *une habitude des contacts et négociations* avec les différentes administrations

Lieu de travail : Paris 9è
Merci d'adresser votre C.V. + photo + rémunération actuelle, sous réf. 774 M à :

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
(C.A. 4 milliards de francs, intégralement à l'exportation)
SITUÉE A NEUILLY-SUR-SEINE
recherche

UN CADRE : RESPONSABLE DE SON SERVICE FINANCIER

pour assurer :
- la gestion de la trésorerie devises,
- le suivi de la trésorerie francs,
- le suivi des opérations conduites par toutes les filiales étrangères.
- l'animation d'une petite cellule spécialisée dans les opérations internationales.

Le candidat a obligatoirement une expérience approfondie en matière de législation et d'opérations de change. La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. avec photo, prétentions sous le nº 29686 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PÉTROLIER
recherche
POUR PARIS et proche province avec fréquents déplacements de courte durée.

RESPONSABLE TECHNIQUE

Ayant l'expérience des systèmes administratifs industriels : budget, comptabilité analytique, analyse de la valeur.
- Avec de solides connaissances dans les domaines suivants :
  Métallurgie, hydraulique pneumatique, électricité électronique, chimie organique, robotique.
- Et familiarisé avec le droit du travail, le droit de la propriété industrielle, la réglementation de la construction.

Ce poste convient à un candidat âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure (AM, Central, IDN, ILSA ou équivalent) ayant déjà exercé des responsabilités de commandement dans les emplois de production. Anglais indispensable, allemand souhaitable. Rémunération adaptée en fonction de l'acquis professionnel.

Adr. curriculum vitae, photo et prétent. sous nº 29.659 M à :
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CABINET DE BREVETS PARIS
recherche pour début 1982

UN C.B.I. ou DIPLOMÉ EN BREVETS

Expérimenté haut niveau
Préférence : mécanique, électronique.
Conditions très attractives.

Ecrire Philippe COLIN, 35, avenue Kléber, 75016 Paris, qui transmettra. Réponses immédiates assurées.

ANTENNES ANDREW S.A.R.L.
recherche

INGÉNIEURS SYSTÈMES

- Formation supérieure Télécom ;
- Quatre à cinq années de pratique dans le domaine faisceaux hertziens et familiers avec les systèmes Télécom ;
- Parfaite pratique de la langue anglaise indispensable ;
- Base : région parisienne.

Transmettre C.V. et prétent. à Antennes Andrew S.A.R.L., B.P. 44 - 28400 Nogent-le-Rotrou.

IMPACT MÉDECIN

Hebdomadaire d'information médicale
recherche
- Collaborateurs : journalistes et médecins plein temps, mi-temps, pigistes
- Un rédacteur en chef technique

Envoyer C.V. et lettre manuscrite + photo et rémunération souhaitée à
V. DES COURTIS,
12 bis, rue Jean-Jaurès,
92807 Puteaux.

ENTREPRISE BANLIEUE NORD-OUEST
recherche

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Formation C II - H B - série 62
connaissances télécommunications (I.P.S.) très appréciées.

Adr. C.V., photo et prétentions à Nº 10.429 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

DIVISION en FORTE EXPANSION
D'une très importante Société Industrielle d'électronique
recherche pour embauches immédiates

2 Agents de Maitrise

PROFIL : Mécanicien de précision
+ connaissances électrotechniques
+ connaissances éventuelles électroniques

Pour embauches immédiates et à terme.

Agents Techniques Electroniciens

BAC F2 + expérience
Habileté manuelle appréciée.
Automaticiens s'abstenir.

Lieu de travail : banlieue parisienne EST et SUD.
Envoyer C.V. et photo P. ARRAULT Chef du Personnel 33, av. Faidherbe 93100 MONTREUIL.

ENTREPRISE VOISIN
Leader sur le marché européen de l'utilisation de l'acier inoxydable dans le bâtiment.

Responsable comptabilité finances

Rattaché à la Direction Générale pour
Animer et contrôler la bonne marche d'un service comptable-financier structuré.
En développer les techniques de gestion.
Superviser et rentabiliser l'outil informatique (IBM 34).
Expérience similaire de 5 ans minimum dans une PMI du secteur bâtiment ou TP à justifier.
Formation supérieure Finance + DECS souhaités.
Bonnes connaissances de l'Anglais.
Rémunération motivante liée à l'acquis professionnel du candidat.
Lieu de travail : Gennevilliers.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé sous réf. 20810 à

MRI conseil
Danièle Chapois
13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

PARIS - LONDRES - GENEVE - MADRID - MILAN

Groupe ACIERIES ET FONDERIES DU MANOIR :
(4 unités) leader dans sa profession
recherche

CHEF DE DEPARTEMENT

CENTRIFUGATION ET ASSEMBLAGE ACIERS SPECIAUX.

(150 personnes) pour usine proche de ROUEN De FORMATION INGENIEUR, ayant une longue expérience dans le domaine mécanique et connaissant parfaitement l'anglais.

Il aura la responsabilité totale des ateliers d'élaboration, centrifugation, usinage, assemblage par soudure et des services annexes, avec pour préoccupation essentielle l'amélioration de la productivité.

Adresser C.V. détaillé en précisant salaire actuel sous réf. CT 105 à
PROFILS
Immeuble Périsud
5, rue Louis Lejeune
92128 MONTROUGE

PROFILS

FIRME ALLEMANDE DE PREMIER PLAN
recherche

CADRE DÉBUTANT

Formation Grandes Ecoles ou universités, allemand courant. Activités : suivi négociations relatives à la fourniture d'ensembles industriels et matériel lourd de transport et manutention, vers l'étranger.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à Mme LE NECHET, 30, bd Bellerive, 92504 RUEIL-MALMAISON.

Organisme financier recherche pour son Service Crédits

RÉDACTEURS

ayant plus. années expérience et connaissances comptabilité. Envoyer lettre candidature manuscrite avec photo, C.V. et prétentions s/nº 7172 *le Monde* Publ. Service annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

ERIN

recherche pour développement logiciel de base, contrôle de processus industriels (sur mini et micro ordinateurs)

- DES INGÉNIEURS (Gdes Écoles option informat., ou Universit.).
- DES ANALYSTES-PROGRAMMEURS mini DUT informatique. Complément formation assuré.

Écrire avec C.V. s/réf. 8.178 à : AXIAL Publicité, 27, r. Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Urgent Ecole Privée, 11e, recherche un SURVEILLANT GÉNÉRAL Pour 18 heures surveillance hebdo + tâches administr. Autorité, dynamisme et expér. du poste exigés. Tél. 357-64-99.

P.M.E. négoce en matériel électronique en constante évolution, membre d'un groupe financier anglo-saxon. Siège social à Rungis, 3 filiales en Europe, 1 aux U.S.A.
recherche

UN CHEF COMPTABLE

pour animer une équipe de 6 personnes, dynamique et méthodique, ayant une bonne expér. des bilans et des consolidations comptabilités générales informatisées, niveau D.E.C.S.

Adress. C.V. détaillé, photo, prétent. à PRESSE ET PUBLICITÉ (nº 6204), 7, rue de la Michodière, 75002 PARIS.

GESTION 2000
102, rue La Fayette, Paris-10e
pour déplacements étrangers

SUPERVISEURS

TUYAUTERIE-PÉTROLE
246-42-01.

Etablissement d'enseignement supérieur privé
recherche

PROFESSEURS ET ASSISTANTS

En Mathématiques appliquées, statistiques, comptabilité et commerce international (économie et organisation d'entreprise, géographie économique, distribution, correspondance, synthèse et technique de commerce international).

Avantages sociaux importants. Ecrire s/nº 29.655 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Recherche ANIMATRICE plein temps, respons. centre quartier STAINS (93), 30 ans environ, format. et exp. animation femmes immigrées indisp. Ecrire avec C.V. SFM, 4, square Vitruve 75020.

Société ISLANDAISE cher. représent. textile en France. Ecr. PRIMA-WOOL AUSTURUEGI, 54, SEYAISFIRAI ISLANDE. Télex 2298 SFJORDIS.

Importante société de transports banlieue nord de Paris
recherche

JEUNES DIPLOMÉS

(IUT ou équivalent)

Pour occuper dans un premier temps fonction transports (organisation technique, contrôle et études).

Déplacements fréquents avec évolution vers poste responsabilités dans unité exploitation province.

Adr. C.V. dét. nº 11.416 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Cabinet de formation permanente et de conseil d'entreprise cherche

ANIMATEUR EN MARKETING MANAGEMENT

pour séminaires de haut niveau en marketing et formation commerciale et interventions de conseil auprès de Direction d'Entreprises SUP DE CO, HEC, ESSEC OU ÉQUIVALENT.
Expér. 3 ans minimum soit dans un établissement bancaire, soit dans la formation permanente. Prévoir de fréquents déplacements de courte durée. Adr. C.V., photo et prétentions s/réf. 8.446 à : P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Caisse de retraite cadres quartier Saint-Lazare recherche

PROGRAMMEUR GAP II, GAP III

pour développement inter actif et batch sur système IBM 38. Adr. C.V. + prét. s/réf. 2.792 à P. LICHAU B.P. 220. 75063 Paris Cédex 02 qui transmettra.

Sté d'Expertise Comptable PARIS-8e
recherche
- 1 JEUNE EXPERT diplômé comptable.
- COLLABORATEURS N2, N3 ayant exp. audit.
- UN (E) COMPTABLE niv. B.P. (exp. Cab. appr.).

Adr. C.V. détaillée et prétent. à : FIDINTER 128, bd Saint-Germain, 75006 PARIS.

Importante Association du Secteur Social
recherche

UN (E) JEUNE CADRE

chargé (e) des relations publiques et de l'information.

Le poste suppose :
- Une formation type Sc. Po (P.E.S./M.C.S. + lic. ès Let tres), C.F.J. ou E.F.A.P. :
- Un sens développé des contacts humains.
- Un goût prononcé pour la rédaction.
- Connaissance, si possible, du secteur social et de la vie associative.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo + prét. à Mme CALLEN, A.D.M.R. 27, rue de La Rochefoucauld, 75009 PARIS.

ECA AUTOMATION

SSCI en forte expansion (550 personnes)
recherche

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

- Expérience de 4 à 6 ans.
- Temps réel, réseaux microprocesseurs.

Adr. lettre, C.V. photo et prét. sous référ. 1008, service du personnel 315, bureaux de la colline, 92213 St-Cloud Cedex.

Grande École scientifique recherche le responsable de son service AUDIOVISUEL
Il sera chargé de la gestion et de l'animation d'une équipe qui assure :
- Le soutien technique à l'enseignement et aux activités culturelles ;
- la réalisation de supports pédagogiques et le conseil aux enseignants.

Niveau scolaire : bac + 4. Envoyer C.V. et prét. s/nº 7.186 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TRANSPORTS MARITIMES
recherche

CADRE COMPTABLE

pour l'une de ses filiales à Paris. Ayant quelques années d'expérience. Si possible dans le domaine maritime.
- Age : 28 ans minimum.
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyez C.V. prét. et photo à nº 10.895 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Organisme financier recherche pour son service crédits

RÉDACTEURS

ayant plus. années expérience et connaissances comptabilité. Envoyer lettre candidature manuscrite avec photo, C.V. et prét. s/nº 7.172 *le Monde* Publ., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris qui transm.

MADAME, MADEMOISELLE, MONSIEUR vous avez plus de 30 ans et une bonne culture générale, devenez notre

DÉLÉGUÉ (ÉE) CULTUREL (LLE)

STATUT VRP
Tél. pr rendez-vous 538-66-75.

représentation offres

Sté emballage plastique sacherie recherche

REPRÉSENTANTS (ES)

introduits grossistes, collectivités, magasins, centrales d'achats. Fixe 5.000 + frais + prime. Envoyer C.V. photo à : ETS GUERRIN, 23, rue Guy-Moquet, 94600, Choisy-le-Roi.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉDITION
demande pour
SERVICES RELATIONS ÉTRANGER

1) J.F. SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Anglais et espagnol lus et écrits
- Méthodique
- Bonne présentation
- Poste fixe

2) J.F. SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Espagnol lu et écrit
- Contrat durée déterminée

Les deux postes sont à pourvoir rapidement. Niveau B.T.S., Bac G1. 13 mois 1/2. 40 h. Restaurant d'entreprise

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous nº 11.390 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

PME quartier Champs-Élysées recherche

SECRÉTAIRE

BILINGUE ANGLAIS
Traduction simultanée, sténo ou écriture accélérée, parfaite dactylo. Culture générale niveau universitaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions, photo à P. FRILET, 12, rue Lincoln, 75008 Paris.

INSTITUT EUROPÉEN DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LES STÉS MULTINATIONALES (I.R.M.)
recherche
pour assurer le secrétariat de deux chargés de recherche dans notre département scientifique (sciences sociales). L'un francophone et l'autre anglophone.

SECRÉTAIRE BILINGUE

de langue maternelle anglaise parlant couramment français.

Parfaite sténodactylo dans les deux langues, excellente capacit. d'organisation, très méthodique plusieurs années d'expérience professionnelles en France.
Age souhaité minimum 30 ans.
Salaire selon expérience.
Avantages : tickets restaurant, salaire sur 13 mois, 5 semaines de vacances.

Adr. C.V. et prétentions à :
I.R.M. 29, bd Bourdon, 75004 Paris. (Métro Bastille ou R.E.R. gare de Lyon).

Laboratoire pharmaceutique Ouest Paris recherche

SECRÉTAIRE SCIENTIFIQUE

confirmée, temps plein pour le service médical du Département Recherche. Ce poste nécessite une bonne connaissance du vocabulaire médical et de la mise en page dactylographique (réalisation de dossiers médicaux, textes, graphiques et tableaux scientifiques.
Tél. hres ouvrables : 506-64-20. Doct. GUT - Doct. LAVIEUVILLE.

Centre de Tourisme Social Porte de Paris recherche mi-temps

SECRÉTAIRE

Connaissant anglais-allemand. Si capable, accès poste DIRECTRICE ADJOINTE plein temps, âge min. 30 ans Nombreux avantages sociaux.
Envoyer candidature et C.V. sous nº 29.642 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Société Parisienne recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Spécialisation commerciale confirmée.
Envoyer C.V. et prétentions AFIC, 1, bd Ney, 75018 PARIS.

B.E.T. GÉNIE CIVIL recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Envoyer C.V. et prétentions s/nº 29534 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

formation professionnelle

UNIVERSITÉ DE PARIS-X NANTERRE

INSTITUT D'ÉDUCATION PERMANENTE
STAGES LONGUE DURÉE NOVEMBRE 1981-JUIN 1982
destinés à des cadres demandeurs d'emploi et des salariés en congé formation
FORMATIONS SANCTIONNÉES PAR UN DIPLOME D'UNIVERSITÉ DE NIVEAU LICENCE

- **Décision et implantation informatiques moyens et petits utilisateurs :** 800 heures, niveau DEUG
- **Création et gestion de P.M.E. :** 465 heures, niveau DEUG.

Possibilité d'admission en fonction de l'expérience professionnelle. Rentrée à partir du 2 novembre 1981 - Inscriptions à partir du 12 octobre 1981

I.E.P., 92001 NANTERRE Cedex, Bât. G, Salle R 30, tél. 725-92-34, postes 861, 865, 866.

Un métier, des débouchés . . . dans l'exportation !

Jeunes de 18 à 26 ans, vous recherchez un premier (ou un second) emploi. Vous avez une formation niveau licence ou maîtrise et de bonnes connaissances dans au moins une langue étrangère. L'IFERP vous propose un stage de formation à la fonction d'

ATTACHE COMMERCIAL EXPORTATION

qui comprend 920 heures dont 160 en entreprise, (du 2 Novembre 1981 au 23 Avril 1982). Ce stage est GRATUIT et REMUNERE par l'ETAT. ***Réunion d'information*** *le 19 octobre 1981 à 15 h.*

IFERP
BERKELEY BUILDING
19, rue du Capitaine Guynemer
92400 COURBEVOIE LA DEFENSE

iferp

CNAM

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

COURS DU SOIR GRATUITS
Électronique, informatique, gestion, organisation, économie, métallurgie.
Les inscriptions continues au Centre Ouest Parisien associé au CNAM
14, rue Mars-et-Roty, 92800 PUTEAUX.
506-37-74.

FORMATION INFORMATIQUE POUR INGENIEURS
opération 2000 informaticiens
- CANDIDATS : 118, rue de Crimée 19e
- EMPLOYEURS : Tour le Belvédère 118, 130, av. J.-Jaurès - PARIS 19e

Centre International de Traitement Informatique
antenne Paris-Buttes-Chaumont
205.24.63 + - 241.83.83 +

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTION GÉNÉRALE

Filiale groupe international ou entreprise taille humaine, ou important centre de profit en expansion

c'est ce que recherche le

DIRECTEUR INTERNATIONAL

d'un groupe industriel de 5.000 personnes, HEC, CPA, 40 ans, Anglais et Espagnol courant. Directeur opérationnel, en charge actuellement de la stratégie et de la mise en œuvre des politiques : marketing, industrielle et financière, gestion du personnel et relations avec les partenaires de l'entreprise.

Faire off. réf. 5817 à ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui transmettra.

H., 35 ans, licencié sciences éco. exp. gestion recherche situation. Ecrire sous le nº 029702 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Vous n'êtes pas misogyne, vous pensez que « formation » n'est pas seulement synonyme « d'enseignement » et que le recueil des besoins passe par une véritable concertation avant la mise en place du plan. Alors téléphonez-moi, je suis la femme nécessaire à votre entreprise. Téléphone : 16 (66) 21-05-74. *Tous les matins, sauf jeudi.*

J.H. 27 ans, expérience opérateur pupitreur, stagiaire gérant magasinier, emploi bureau, permis B et A, dipl. CAP de fabric. mécanique, ch. place stable, étudie toutes propositions. Ecrire à M. DERFLER, 18, rue Descartes. 93170 Bagnolet.

TECHNICIEN radio-télévision confirmé, DUT de gestion, ch. contrat à durée déterminée de pays francoph. Libre imméd. Ecr. s/nº 6.197 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCONOMISTE, 34 ans, niveau doctorat 3e cycle, connaiss. techn. planificat., océanographie, énergies nouvelles pays en voie de développ., aménagem. du territ., anglais, allemand, libre de suite, étudie tte propos. Ecr. s nº 1.873 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

ÉCONOMISTE

30 ans

Etudes sociologie, psychologie, D.E.A., sciences économiques (Paris-I et Dauphine).

5 années d'expérience dans : banq., enseignem., journalisme. Actuellement étouffé dans les structures fossiles d'une administration. Spécialiste économe de la santé. Passionné par les problèmes socio-économiques de la science et de la technologie.

Recherche poste évolutif.

Ecr. s nº 6.193 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR GDE ÉCOLE

Avec solide formation économique et 10 ans expérience engineering, recherche poste de responsabilité dans secteurs énergie, pétrochimie, infrastructures, etc. (études technico-économiques, ingén. d'affaire, *estimations, propositions).* Région paris./déplacements. Ecr. s nº 1.877 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TRADUCT. dipl. ESIT, franç.-angl.-allem., cherche trad. techniques. — Tél. : 909-83-13

JEUNE DIPLOMÉ

28 ans - Libéré O.M. Maîtrise histoire - géo + certificat correcteur TRÈS BON RÉDACTEUR dactylo - anglais étudierait toute proposition PRESSE - RÉDACTION SECRÉTARIAT ou autre emploi bureau Accepte formation complémentaire Ecr. nº 10.935 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Recherche toute institution ou organisme à caractère social pouvant employer M. 40 ans. Ecr. s/nº 7.151 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 34 a., respons. imprimerie, *formation Estienne* cadre, pratique fabrication, devis, relations fournisseurs et sous-traitants, ch. place à resp. Presse, pub., édit., impr. Etud. ttes propos. Ecr. s/nº 1.871 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 47 a., CADRE COMPTABLE EXP.adjoint chef comptable compt. générale formation B.P. Ecr. s/nº 1.862 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 35 a., maîtrise Sc. éco, anglais-allemand. Expérience *sociétés américaines* cherche emploi GESTION budgets, rapports financiers, statistiques, études. Ecr. s/nº 1 .864 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEFS D'ENTREPRISE

vous recherchez débutants ou confirmés

HEC - ESCP

IEP. SC. ÉCO. IAE. DECS rigoureusement sélectionnés

AFIPEC : 523-48-26.

J.F., 36 ans, PSYCHOLOGUE Spéc. recrutement *personnel expatrié* Asie - proche-Orient Cadres techn. et de gestion. Etudie toute proposition. Ecr. s/nº 1.842 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 31 ans, thèse de 3e cycle nutrition, 8 ans d'expérience de laboratoire de recherche biochimie — nutrition alimentation Afrique, anglais courant, expérience statistiques et informatique appliquées biologie, cherche emploi dans la recherche et étudie toutes propositions. Ecrire sous nº 4.647 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GESTIONNAIRE IMMOBILIER

CADRE EXPÉRIMENTÉ, 32 ans I.C.H. rech. poste responsabilités DIRECTION. Ecr. s/nº 4.575 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue. Réaumur, 75002 Paris.

Journaliste profess. 31 a. exp. quot., hebdo, presse éco., secr. rédac., dipl. Sc. Po. lic'. socio. école journal, angl., all., esp., cherche empl. Paris ou province. T. 607-19-59 ou (56)92-06-14.

Etudiante en design-mode, Allemande, 20 ans, cherche poste stagiaire dans atelier de *couture pour début 82. Ecrire sa réf.* 968 à RUNTE KG Blumenstr. 7, D-8 Frankfurt.

CALCULATEUR ACTURIAT Agent de maîtrise 39 ans, 10 ans expérience assurances vie, groupe, ch. poste PARIS ou BANLIEUE *Ouest. Libre immédiatement.* Ecr. s/nº 6.159 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.F., expérimentée, recherche emploi secrétaire médicale temps partiel. Ecr. B. Anquetil, 44, r. de Provence, 75009 Paris.

ÉDUCATRICE

technique spécialisée D.E., 10 ans expér. Etudie toutes propositions Ets public ou privé Paris ou région parisienne. Disponible rapidement. Ecrire sous le nº 10.946 Contesse *Publicité*, 20, av. Opéra, 75040 Paris-1er.

Cadre informatique chef de service, matériel CII H.B., 8 ans de télégestion + expérience bancaire, recherche poste à responsabilités. Gestion, étude, analyse. Téléphone : 974-92-92.

Vous êtes une entreprise chimique ou para-chimique de Rhône-Alpes, je peux vous être utile. Ingénieur chimiste, resp. 15 ans labo. de recherche appliquée, titulaire de 15 brevets, relations universitaires et industrielles, je peux diriger laboratoire de recherche et/ou établir ou conduire programme développement. Ecrire sous nº 029.667 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR ORGANISATION INFORMATIQUE

recherche mission orientée vers développement système de gestion ou mise en place de matériel Tél. : 296-33-83.

H. 44 ans, GEOLOGUE 15 ans exp. prospection et géol. minière dans le monde entier, trilingue anglais, espagnol. ADJOINT CHEF GÉOLOGUE étudie toutes propositions, surtout missions durée déterminée. Disponible de suite. Tél. : (16-74) 22-46-08.

EMPLOYÉ DE TRANSIT qualifié Import/Export *12 ans expér. ch. emploi stable* PARIS ou RÉGION PARISIENNE. Tél. : 377-65-99.

CADRE COMMERCIAL

44 ans, expérience vente produits semi-industriels et produits *du bâtiment cherche situation* Pays de Loire. Ecrire sous le nº 4.722 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Femme, 26 ans PSYCHOLOGUE

SPÉC. RECRUTEMENT

connaissant les métiers de L'INFORMATIQUE Ecrire sous le nº 4.719 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

EXPORTATEURS

Homme cherche situation exportation excel. introd. marché Angola-Guinée-Bissau, bonnes réf. langues espag., port, angl. Tél. 854-61-65.

CADRE DE BANQUE

Commerce International

33 ans, maîtrise droit des affaires, ICI bilingue anglais. Dix ans d'expérience (voyages et postes à l'étranger) Etudierai toutes propositions, tous pays *Ecr. s/nº 1889 le Monde* Pub., Service Annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN

Gén. AEHP et méd. du trav., CES 12 ans pratique cherche 2 ou 3 vacations hebdo en méd. de soins ou méd. du travail. Régions Paris ou Lyon Ecr. s/nº 1888 *le Monde* Pub., Service Annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Cadre supérieur, organisateur capable résoudre situations *financières difficiles, redresser* trésorerie exploitation, réorganiser entreprises services cherche missions difficiles. Ecr. s/nº 1887, *le Monde* Pub., Service Annonces classées 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

H. 33 ans, conseiller financier, *8 ans expér., cherche poste*

ATTACHÉ DE DIRECTION

dans établissement financier. Ecrire : M. J.-P. Gourmand, 30, rue des Hautes-Grouettes, 77400 THORIGNY-S/MARNE. Tél. : 430-28-14.

Directeur Commercial 39 ans, pouvant gérer ou créer une P.M.E. *Etudie toutes propositions* Ecrire sous le nº 29710 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 a, ing. + IAE + DECS, exp. 1 a. 1/2, exp. sce financier, groupe Internat. Cherche respons. internat. financ., compt., administratif. Tél. : 951-61-88.

Cadre confirmée, 33 ans. Bilingue anglais, notions allemand et espagnol. Cherche service export. Disponible pour déplacements. Cherche poste évolutif. Prét. début 8.000 F × 13. Libre sous 3 mois. Ecrire sous le nº 29711 M. RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 29 ANS

D.E.C.S., anglais courant
— 2 ans expér. entreprise.
— 1 an cab. d'expertise compt.
recherche emploi. Ecrire sous le nº 29.689 M, RÉGIE-PRESSE, *85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.*

Biologiste - biochimiste niveau doctorat 3e cycle accepte toutes propositions. Téléph. 271-24-14 poste 380.

Japonaise, 35 ans, bilingue française étudierait toute offre emploi intéressante. Ecrire sous le nº 4.725 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 37 ans, lic. en droit, 15 ans exp, administ. et financ., cherche *situation position cadre.* Ecr. s/nº 1.837 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSEES 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre comm. 33 ans Homme de terrain, dynam. et sérieux, 10 ans exp. dont 5 ans dans matér. médical, étudierait prop. France et pays d'express. française. Ec. HAVAS Angoulême nº 2562.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H., 37 ans, nationalité française, origine guinéenne, maîtrise de droit des affaires, D.U.T. de finance, comptabilité, stages divers en entreprise, anglais courant, dynamique, sens du contact. RECHERCHE : situation dans assurances, organismes de crédit désirant renforcer départements recouvrement, contentieux (section BC/JCB 102).

J.F., 25 ans, maîtrise de gestion « Dauphine », anglais, stage en entreprise, 2 ans d'expérience commerciale (produits de grande consommation), habitude animation équipe de vente. RECHERCHE : situation à responsabilité dans toutes sociétés désirant renforcer département commercial, Paris, R.P. (section BCO/JCB 103).

J.H., 29 ans, ingénieur en génie biologie + I.A.E. + environnement industriel, recherche et production dans l'industrie pharmaceutique. RECHERCHE : situation dans industries agro-alimentaires, industries pharmaceutiques, dépollution, France (section BCO/JCB 104).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

capitaux propositions commerciales

Cherche partenaire investisseur et promoteur station de ski Pyrénées Jean-Michel (62) 92-75-36.

information divers

Emplois et carrières de la Fonction Publique FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

perdu - trouvé

Perdu métro Latour-Maubourg, jeudi 8 vers 15 h 30, porte-documents plastique vert contenant manuscrit thèse. Informez LECOQ 734-44-77.

propositions diverses

Emplois Outre-Mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travail à domicile

Vos thèses et manuscrits parfaitement frappés sur machine électronique. Tél. : 535-28-85.

traduction demande

Pour vos affaires traducteur d'arabe agréé à tarifs compétitifs. Contact : 839-12-92.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS LADA 1500 44.000 KM 10.500 FRANCS Tél. : heures bureau 829-33-35.

de 8 à 11 C.V.

Part. vd CX GTI 2400 1980, 30.000 km, gris métal., état imp., px argus. Tél. : heures bur. 638-96-26. Soir : 844-05-25.

Part. vend directement 505 GR, année juin 79 (41.000 km), brun métal. verni. Px 29.000 F. Tél. le matin 419-56-55 à partir de 14 heures.

Vds break Renault 18 TS 9 CV blanche, 1979, 38.000 km, prix Argus. Tél. : 16 (38) 80-62-08 ou 246-72-23 heures bureau.

de 12 à 16 C.V.

CX 2200 diesel super, déc. 78. Direction assistée. Marron métalisée. Autoradio Prix argus : 22.500 F Vendue : 18.000 F Tél. bureau : 524-16-19 Tél. dom. : (16-6) 457-96-87.

CX 2200 PALLAS - 1976

95.000 km - Direction asservie Glaces électr. - Radio-cassettes Pneus neufs - Gris métallisé intérieur bleu-roi. Prix : 18.500 F à débattre. *Tél. : 080-38-91 après 18 h.*

plus de 16 C.V.

URGENT exceptionnel 280 SE MERCEDES automatique. Année 79, état nf, 56.000 kms, air climatisé, siège velours, radio cassette. Prix 86.500 F. Tél. 778-16-53, M. SAYAG.

divers

Concessionnaire VAG vd véhicules de direction AUDI 200 TURBO *SIRROCCO GOLF PASSAT* AUDI 80 Tél. : 793-46-93 ou 90-75.

PRIX CHOC du 1/10 au 31/10/81 *millésime 82* LANCIA COUPE HPE BETA 2000 336.38.35+

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL ! sur derniers modèles Talbot 81 *Horizon* Solara Tagora M. Gérard - 821-60-21.

locations

N'HÉSITEZ PLUS LOUEZ ? 104 ou R5

18 F PAR JOUR

+ facturation d'au moins 50 km. Tél. : 504-01-50.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

TUILERIES - SAINT-ROCH Gde Récept. + 2 Ch., tt cft, imm. rén., asc. Tél. 359-01-49 (ou le soir au 624-00-42).

2e arrdt

1, RUE MONTSIGNY LUXUEUSE REHABILITATION STUDIO-2 P., livraison immédiate, sur place tous les jours, 10 à 12 h 30, 14 à 17 h 30. Tél. : 261-15-15.

3e arrdt

VIEILLE-TEMPLE - BRETAGNE **DUPLEX 120 M2** 5e et 6e ét. Asc. 354-42-70.

4e arrdt

Près PLACE VOSGES Ravissant 40 m², poutres, soleil. 380.000 F - 272-40-19.

1, PLACE DES VOSGES 1974, ravissant DUPLEX dernier ét., liv., 2 chbres, 105 m² + balc., calme soleil, décoration raffinée « TAC ». 329-33-30.

5e arrdt

MAUBERT 55 M2 ravissant duplex. T. 260-34-47.

CARDINAL-LEMOINE Pierre de T., 2-3 P., tout confort, CALME, EXCELLENT ÉTAT, 485.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Près PLACE FURSTENBERG Appt caractère, séjour dble, 2 chbres, 2 bns, 140 m² sur jardins. Exceptionnel. Prix élevé justifié. 260-39-11, p. 242.

Rue Jules-Chaplain, exceptionnel, superbe atelier avec mezzanine + chambre, s. de bs, gde cuis., 125 m², grande qualité. 606-01-41 le matin et sur place mardi de 14 h à 17 h.

7e arrdt

Bd des Invalides, Tourville, appt. 210 m² standing + box. Prix élevé justifié à débattre. Tél. : 575-16-14.

80, RUE UNIVERSITÉ dans hôtel XVIIIe except., s/verdure. Double hauteur sous plafond, boiseries. Environ 400 m² divisé éventuellement. Tél : 261-16-50.

8e arrdt

ETOILE. Charmant Studio, balc., gd stand. Park. possib. 330.000 F. 704-88-18.

Près FAUBOURG ST-HONORÉ 260 m², 6 Pièces. État neuf. POSSIBILITÉ LIBRE. 723-71-88.

A RÉNOVER TERRASSE 42 m² Plein pied. VUE IMPRENABLE RUE LÉNINGRAD. 550-34-00.

11e arrdt

Mº PH.-AUGUSTE, 6e ét., asc., balcon, soleil, vaste studio, cuis., w.-c., s. bns, chf. centr. 260.000. Tél. 345-82-72.

14e arrdt

PLANTES, ALÉSIA. 354-42-70 **VILLA GRAND JARDIN** 260 m². Campagne à Paris.

ALÉSIA (PRÈS) 6-7 pces, poss. libérale 130 m², récent, soleil, calme, 1.300.000 F C.C.F.I., 227-96-84.

15e arrdt

LOURMEL. S/jard. 4 pces, cft, balc., park. 998.000 F. 15e ét., balc. Vue exception. 5 p., cft. 2 sanit. 2 park. 1.360.000 F. *Tél. : 577-96-85.*

BIR-HAKEIM - SUPERBE Liv., 3 chbres, cft, ascens. Px 930.000 F. T. 577-96-85.

6, RUE OLIER Immeuble récent, liv., 4 chambres, balcon, 900.000 F. Sur place mardi de 16 h à 19 h 30.

16e arrdt

PORTE DAUPHINE Séjour, 2 chbres, ét. élevé, asc., parking. Tél. : 260-50-04.

LA MUETTE Splendide appt haute classe : ultra-résident. 6 p. pr., s. de bns, 350 m² env. 3 ch. serv., park., 2e étage. 563-83-55.

RUE MICHEL-ANGE Gd living + 2 chbres, 95 m², balcon, verdure, parfait état, 2 asc. PARKING. 500-78-65.

Proximité O.R.T.F., Appt 212 m², 1er étage dans immeuble luxe, belle décoration, sans travaux. Prix : 2.100.000 F. Tél. : 260-67-38 (67-56).

PRÈS AVENUE FOCH 7 pces, 2 bains, 230 m², 2e ét. Possibilité profession libérale. MICHEL & REYL. 265-90-05.

17e arrdt

TERNES Gd 5 pièces, tt confort + serv. + parking, bel immeuble, pierre de taille, asc., 766-21-40.

18e arrdt

PRÈS THÉATRE ATELIER 3 P., 65 m², tout confort, refait neuf, soleil, immeuble ravalé. Tél. : 550-34-00.

91 - Essonne

A vendre, Brunoy, appt 68 m², rez-de-ch., cuisine aménagée, séjour 2 chbres, w.-c., s. de b., loggia, parking, cave, 276.000 F + 24.000 F Crédit foncier. Tél. 046-44-71 à partir 19 h ou bureau 296-12-12 poste 5421.

92 Hauts-de-Seine

MONTROUGE (92) Près Métro Appartement 2 pces, cuis., cab. toil., cave, ch. centr. Prix 140.000 F av. 28.000 F cpt. *AGENCE DES CITÉS* 95, av. de la République, Champigny-sur-Marne. Tél. 706-27-42.

NEUILLY-SAINT-JAMES ATELIER **5 P. + TERRASSE** 45 m², plain-pied. 550-34-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ - BOIS Imm. bourgeois, tapis, asc., soleil, 3e ét., 4 P., tt cft, bon état. Libre. NOTAIRE : 555-07-64.

SAINT-MANDÉ 5 P Résidentiel près bois 104 m² plein sud, imm. pierre de t. récent, tt cft. 2 park. URGENT. 995.000 F. Delfiel : 346-95-27.

Province

ARCACHON CENTRE immeuble de grand standing plein sud
T1 37 m² habitable, 340.000
T2 57 m² habitable, 540.000
T3 79 m² habitable, 750.000
Renseignement (56) 91-32-21, s/place 15-18 h.(56)83-12-12.

CANNES VUE UNIQUE, BORD DE MER, SUD Splendides appartements Tél. : (93) 47-00-55.

appartements achats

ACHÈTE Studio/2 pièces Compt. Paris, Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 3 pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEMENT CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

ÉTUDE RIVE GAUCHE Clientèle sélectionn. à satisf. 122, bd Raspail, Paris (6e). Tél. : 222-70-63. 20e année.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées demandes

Paris

Association APLI recherche chambre pour étudiants. 33, place Maubert (5e). Tél. : 326-77-51.

PROPRIÉTAIRES LOUEZ VOS APPTS SS 24 H. sans frais, nous garantissons vos loyers. 271-28-16.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, 75008 Paris recherche pour PERSONNEL D'AMBASSADE PETITS APPARTS DE FONCT., Studios, 2 et 3 p. Tél. : 562-78-99.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction Beaux Appts de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

LOCATIONS CHÈRES ET GARANTIES HABITAT - 551-66-99.

J.H., 24 ans, infirmier ch. chbre *ou studio. Accepte dans appt* 900 F max. Tél. 526-68-00.

forêts

TOURAINE Belle forêt 50 ha. Cab. Chatet, 37150 Francueil.

bureaux bureaux

Achats

SOCIÉTÉ RECHERCHE

POUR SON SIÈGE SOCIAL

700 à 900 m² DE BUREAUX

A L'ACHAT DANS PARIS MÊME NEUFS ou à RÉNOVER

PAIEMENT COMPTANT

Adresser *propositions* à PUBLICITÉ VÉRO FRANCE 49, rue de Rivoli, 75001 Paris, sous le nº 10.000, qui transmettra.

Locations

SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS BUREAUX meublés - TELEX CONSTITUTION STES Permanence téléphonique Prx compét. délais rapides C P A 355 . 17 . 50 ASPAC 293 . 60 . 50

BUREAUX MEUBLÉS SIÈGES DE STÉS AV. SECRÉTARIAT Tél. Télex. Toutes démarches pour création d'entreprise. **ACTE S.A. 261-80-88 +** BORDEAUX (56) 81-98-80.

8e ET CHAMPS-ÉLYSÉES Domiciliation RM, RC, SARL. A partir de 150 F. CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS Tél. Télex toutes démarches C 2 E - 562-42-12.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e LOYER 150 à 300 F/MOIS *TELEX - SECRÉTARIAT* SERVICES SÉRIEUX **AGECO 294-95-28** R.C. PARIS 319-127-080.

locaux commerciaux

Local à usage commercial à concéder dans la gare de VAIRES-TORCY (40 m²). Renseignem. : S. N. C. F. - Service du Domaine - Concessions *commerciales de les bâtiments* - Voyageurs, 5, rue de Florence, 75008 Paris. Tél. : 285-63-54.

constructions neuves

LE PETIT MANSARD MEUDON BELLEVUE

Gare à 100 mètres. Immeuble pierre de taille. *10 appts de grand standing.*

4 et 5 PIÈCES Sur place du jeudi au lundi de 15 heures à 18 heures 4, rue Albert-de-Mun ou Téléphone 582-06-06.

fonds de commerce

Sète. Restaurant-Bar-Pizzeria entièrement équipé, surface 250 m². Prix : 900.000 F. Loyer mensuel 1.500 F. Tél. (67) 74-38-83 h. b.

SUD-OUEST Entreprise pub. sérigraphie Pleine expansion C.A. et bénéfice forte progression. Situation privilégiée. 2.000.000 F *justifiés.* Ecrire HENRY GARNAUD 31, rue A.-Bertillon, 75015 Paris, qui transmettra.

A vendre dans ville importante du midi : bar, restaur., night-club (seul établiss. de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon emplac., chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fond : 550.000 F. Tél. ap. 21 h (16-90) 96-11-44.

boutiques

FG SAINT-HONORÉ Bail à céder, 563-83-33.

locaux industriels

19e, RUE DAVID-D'ANGERS Imm. coiel s/3 niveaux 740 m² (burx + entr. 17.000 F/mois Sans pas de porte, 634-13-18.

pavillons

95 L'Isle-Adam de parc, résid. commerces, écoles., Pavillon de 5 pièces, 95 m², entrée, séjour 34 m² avec cheminée 1er étage, 3 chambres, salle de bains, dressing, cuisine équipée, cellier, garage, jardin paysagé de 460 m² avec terrasse de 30 m², chauffage central au gaz, très calme, sans vis-à-vis. Prix 560.000 F. Téléph. perm. : (3) 469-27-26.

fermettes

FERME Gds bâtiments, colombages, Pays d'Auge, 50 ha terres libres, 30 KM LISIEUX. C/I. Reynaud, 32, av. Opéra, Paris (2e). Tél. : 742-68-34.

propriétés

VAUCRESSON Ppté récente parfait état, décoration raffinée, très grd liv., 4 ch, 3 salles de bains, sal. jeux et logt gard. s/1 100 m² env. jard. à l'anglaise, garage. Tél. : 267-37-88.

Allier sud, Moulins, part. vends domaine élev., 16 ha. 9. bâtiments, poss. loc. 20 ha suppl. Prix 520.000, (70) 42-23-30.

MAISON INDIVIDUELLE 2 km gare de TERGNIER (Aisne), compr., cuis., veranda, 2 pièces, chauffage central, dépendances, sur 876 m² entièrement clos, possib. salle de bains, garage. S'adresser chez *Maître* POISEAU 02800 LA FÈRE.

viagers

Société Spécialiste Viagers **F. CRUZ** 8, rue La Boétie. 266-19-00. Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

A TOUS SES CLIENTS, RÉGIE-PRESSE COMMUNIQUE

Nous procédons à l'installation d'un standard électronique

sur le 233-44-21

Avant d'en connaître les bienfaits, il faut surmonter la mise au point. Persévérez à nous appeler et essayez aussi

233-44-14 ou 236-04-43

RÉGIE-PRESSE vous remercie de votre compréhension.

Le Monde

régions

Aquitaine

LA SUCCESSION DE M. ANDRÉ LABARRÈRE EST OUVERTE

Concurrence socialo-socialiste pour la présidence du conseil régional

Bordeaux. — La succession de M. André Labarrère à la présidence du conseil régional d'Aquitaine est officiellement ouverte depuis qu'il a été nommé au poste de ministre chargé des relations avec le Parlement.

De notre correspondant

En janvier 1979, le maire socialiste de Pau avait supplanté, à la tête de la région Aquitaine, M. Jacques Chaban-Delmas, maire (R.P.R.) de Bordeaux, qui ne se maintenait, depuis deux ans, que grâce à des « défaillances » au sein du groupe des socialistes et des radicaux de gauche. Théoriquement, aux termes des accords passés à l'époque de l'élection de M. Labarrère, et dont personne n'avait alors fait mystère, la présidence devrait maintenant revenir à un Girondin. Mais, dans la réalité, les choses ne paraissent pas aussi faciles.

Plusieurs facteurs avaient, en 1979, favorisé la désignation de M. Labarrère. D'abord, une certaine lutte pour savoir qui serait le « patron » en Gironde, entre MM. Michel Sainte-Marie, secrétaire fédéral, maire de Mérignac, président de la communauté urbaine de Bordeaux, et Philippe Madrelle, maire de Carbon-Blanc, président du conseil général. L'un était ami de Pierre Mauroy, l'autre représentant du courant Mitterrand. Ensuite, un certain agacement des autres départements d'Aquitaine face à l'hégémonie girondine, même si chacun reconnaissait l'importance de Bordeaux et de son agglomération et le poids de la fédération socialiste de la Gironde, la troisième de France.

Enfin, on disait, en Gironde, qu'un accord était intervenu entre MM. Sainte-Marie et Madrelle, le premier gardant les coudées franches sur la communauté urbaine, le second se réservant pour prendre la succession de M. Labarrère au conseil régional.

Le remplacement du maire de Pau ne paraît plus aujourd'hui aussi simple. M. Roland Dumas, adversaire malheureux de M. Chaban-Delmas aux municipales de 1978 et tombeur de M. Yves Guéna à Périgueux aux dernières législatives, ne cache pas ses ambitions. Le nouveau député de Périgueux dispose de plusieurs atouts, au premier rang desquels le prestige de son amitié ancienne avec le président de la République. Il n'est pas impossible non plus qu'il trouve quelques alliés en Gironde, notamment du côté du président de la communauté urbaine de Bordeaux ou de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, que l'on présente déjà comme une rivale possible de M. Chaban-Delmas aux municipales de 1983. Or, il se trouve qu'on prête également cette intention à M. Philippe Madrelle...

Ce dernier ne manque pas non plus d'atouts. Son emprise sur la fédération de la Gironde s'est affirmée depuis deux ans. Depuis qu'il est président du conseil général, il a eu le temps de se forger de solides amitiés jusque dans les rangs de l'opposition.

Si le nouveau député de Périgueux est officieusement candidat, M. Philippe Madrelle refuse pour l'instant de l'être officiellement. On pense ici qu'il ne le fera que s'il estime favorable la consultation qu'il a entreprise. Il aura sans doute avec lui le gros des conseillers girondins. Bien malin qui peut dire vers qui pencheront les amis de M. Henri Emmanuelli, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, même si les Landes votent traditionnellement avec la Gironde. Encore plus fin qui peut dire comment voteront les amis du Béarnais André Labarrère. Quant à M. Christian Laurissergues, chef de file des socialistes de Lot-et-Garonne, on lui prête le secret désir d'être le troisième candidat qui mettrait tout le monde d'accord...

Le conseil régional doit se réunir le 27 novembre. Les socialistes aquitains se sont fixé jusqu'au 16 pour choisir un candidat qui sera désigné... à l'unanimité.

PIERRE CHERRUAU.

Bretagne

Quatre mille personnes réclament, à Nantes le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne

Près de quatre mille personnes ont participé, dimanche 11 octobre, à Nantes, à une nouvelle marche pour le rattachement du département de la Loire-Atlantique à la Bretagne. La manifestation, organisée par le Comité pour l'unité administrative de la Bretagne (CUAB) que préside M. Patrick Mareschal, ancien adjoint au maire de Nantes, a commencé, dans la cour d'honneur du château des ducs de Bretagne, par une kermesse et des discours politiques et a continué, au crépuscule, par une marche dans les rues de la ville jusqu'à la préfecture de région, aujourd'hui logée dans ce qui fut jadis la chambre des comptes de Bretagne.

« 44+56+22+29+35=1 »

De notre correspondant

Nantes. — Grougés derrière le Gwen Ha Du le drapeau breton, les marcheurs pour l'unté de la Bretagne composaient au premier rang du cortège une bien curieuse addition. Sur les poitrines des militants, on lisait, en effet : « 44 + 56 + 22 + 29 + 35 = 1 » : une manière arthmétique de réclamer une région Bretagne à cinq départements.

Mais, les slogans qui ont ponctué la progression de la marche étaient beaucoup plus politiques. On a entendu les folkloriques, : *« D'Ouessant à Clisson, tous Bretons »* ; *« Pays de Loire pays bidon, Loire-Atlantique pays breton »*, mais aussi cette interpellation au gouvernement : *« Mauroy, Mitterrand, la Bretagne attend »*, et *« P.S. : tes promesses ? »*...

Les militants, qui se battent depuis 1974 sous la bannière du C.U.A.B., ont, en effet, de quoi être perplexes devant l'embarras actuel des socialistes. Le débat a été relancé le 22 septembre par le conseil régional de Bretagne, qui a demandé très officiellement le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Outre les arguments historiques, culturels et géographiques, les partisans d'une Bretagne à cinq départements font valoir le poids économique d'un tel découpage.

Sans la Loire-Atlantique, la Bretagne est « amputée » de 20 % de sa superficie, de 25 % de sa population, de 35 % de son potentiel industriel..., de son premier port de commerce et d'un grand centre universitaire et de recherche. Par conte, à cinq dépatmnts, la Bretagne, avec près de quatre millions d'habitants, se glisserait au quatrième rang des régions françaises, au tout premier rang même pour les activités maritimes et agricoles.

Embarras au P.S.

Trois partis politiques, l'Union démocratique bretonne, le Mouvement des radicaux de gauche et le Parti socialiste unifié ont depuis des années relayé avec ténacité la revendication soutenue par un grand nombre de mouvements et organisations bretons. Jusqu'ici, les socialistes la regardait d'un œil plutôt bienveillant. Dans l'euphorie de la « victoire » de 1977 aux élections municipales, de nombreux vœux furent mêmes votés par les mairies d'Union ed la gauche de Loire-Atlantique. En Bretagne, les socialistes, majoritaires désormais au vu des dernières élections législatives, poussent aujourd'hui à la roue. Mais en Loire-Atlantique, ils semblent surtout « pressés d'attendre », comme l'a montré la déclaration du député et maire de Nantes, M. Alain Chenard, lors d'un récent conseil municipal : *« Il n'est pas opportun de se précipiter. Les régions doivent d'abord acquérir leur légitimité ; il appartiendra aux assemblées élues au suffrage universel en 1983 de se prononcer. »*

Dimanche à Nantes, M. Michel Philippomeau, maire adjoint (socialiste) de Rennes et président du BREIS (groupe d'étude socialiste), a proposé, au contraire, que pour les élections de 1983 les candidats de Loire-Atlantique se prononcent clairement sur le sujet, le scrutin prenant ainsi en même temps valeur de référendum.

Les partisans du rattachement voient dans l'attitude des socialsites de Loire-Atlantique un refus pudique d'un redécoupage. On sait bien, en effet, qu'à l'issue des prochaines élections l'actuelle région des Pays de la Loire restera aux mains de l'ancienne majorité, et qu'elle n'aura guère envie de se faire hara-kiri. Son président, M. Olivier Guichard (R.P.R.), maire de La Baule, a d'ailleurs été très clair sur ce point à la dernière commission permanente du Conseil régional : *« La région des Pays-de-la-Loire n'était peut-être pas très bien faite au départ. Dix ans après elle a une certaine unité et les gens s'entendent. Si on tire un fil on va mettre toute la tapisserie par terre : la Sarthe ira vers Paris et la Mayenne voudra aussi retourner à la Bretagne... »* Les socialistes de Loire-Atlantique craignent manifestement une marginalisation de Nantes et de la Basse-Loire dans un cadre breton nouveau.

Mais l'inscription « République bretonne » tracée dimanche sur la plaque de marbre commémorant dans la cour du château de Nantes le rattachement du duché de Bretagne au royaume de France, en 1532, a montré que les autonomistes n'avaient pas baissé les bras, et... qu'une région bretonne puissante pourrait leur donner de nouveaux arguments.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

A BREST

M. Le Blé (P.S.) succède à M. Gourmelon (P.S.) à la présidence de la communauté urbaine

De notre correspondant

Brest. — M. Francis Le Blé (P.S.), maire de Brest et conseiller général, a été élu, samedi 10 octobre, président de la communauté urbaine de Brest (1), par 40 voix contre 20 à M. Jacques Salsin (div. d.), conseiller municipal de Bohars, 1 à Mme Yvette Carrelet (P.S) et 1 à M. Louis Le Roux (P.C.), respectivement cinquième et premier vice-président de la CUB Il y a eu 4 bulletins nuls sur 70 votants. M. Le Blé succède à M. Joseph Gourmelon (P.S.), député, conseiller général, qui a été désigné pour occuper le poste de vice-président jusque-là détenu par M. Le Blé.

M. Gourmelon a expliqué que, après son élection le 21 juin dernier à l'Assemblée nationale, il lui avait fallu « *conformément au règlement intérieur du P.S., faire un choix entre les deux mandats qu'* [il] *détenait jusque-là : celui de conseiller général et de président de la CUB* ». Plusieurs conseillers communautaires de l'opposition récusent cette explication : « *Comment se fait-il que deux hommes appartenant au même parti*, se demande M. André Kervella, maire indépendant de Plougastel-Daoulas, *adoptent des positions différentes ?* » D'une part, ajoute-t-il, « *l'un* (M. Gourmelon) *a trop de trois mandats ; d'autre part, l'autre* (M. Le Blé), *qui en détient déjà deux, en sollicite un troisième* ».

Pour les élus de droite, la démission de M. Gourmelon entre dans le cadre de la préparation des prochaines « municipales ». Pour constituer une liste d'union de la gauche, il conviendrait, relèvent-ils, de ressouder la solidarité des élus de la gauche mise à mal par le retrait décidé en mars 1980 des délégations des six adjoints communistes de la mairie de Brest par M. Le Blé. On prête l'intention, dans ces conditions, au P.S. d'inviter M. Le Blé, qui est maintenant « casé à la CUB », à abandonner ses fonctions de maire. La démission de celui-ci entraînerait celle de ses adjoints, soit douze socialistes et deux U.D.B. L'élection d'un nouveau maire permettrait ainsi aux communistes de retrouver leurs délégations d'adjoints.

Tout cela n'est pour l'instant qu'hypothèse. En attendant, les conseillers communautaires communistes avaient annoncé, par l'intermédiaire de leur porte-parole, M. Le Roux, qu'ils voteraient en faveur de M. Le Blé malgré les griefs qu'ils nourrissent à son égard. Ce qu'ils ont fait. Leur attitude conciliante s'inscrit-elle dans le scénario décrit par la droite ?

JEAN DE ROSIERE.

(1) La communauté urbaine de Brest est composée de 28 P.S., 17 P.C., 2 U.D.B. et 23 div. dr.

● *Ajaccio partiemment privée d'eau.* — Plusieurs quartiers d'Ajaccio sont privés d'eau ou alimentés avec une eau boueuse depuis le samedi 10 octobre dans la matinée après la vidange de la retenue d'eau du barrage de Tolla par E.D.F. Un plan de secours a été mis en place par la préfecture d'Ajaccio avec l'aide des pompiers. La situation devrait redevenir normale le 14 octobre.

● *La route Centre Europe-Atlantique et l'équilibre national.* — « *La réalisation d'une grande transversale routière Est-Ouest est une urgente nécessité* », a estimé, le 10 octobre, M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes. Il présidait à Mâcon (Saône-et-Loire) l'assemblée générale de l'Association pour la route Centre Europe-Atlantique, et a affirmé que, selon un axe Suisse - façade atlantique, cette voie serait un élément d'infrastructure créateur de richesses qui instaurerait un meilleur équilibre national. « *Dès que cette route sera opérationnelle, elle bénéficiera d'un trafic important, et cela est fondamental dans les domaines agricole, industriel et touristique pour les régions concernées.* »

هكذا من الأصل

ILE-DE-FRANCE

Transports hors les murs

Soixante-trois sociétés privées assurent en Ile-de-France un *service public pour lequel* elles disposent du monopole. Elles sont regroupées dans l'Association professionnelle des transporteurs publics routiers de voyageurs de la région parisienne ; en sigle, cela se traduit par A.P.T.R., un anagramme de R.A.T.P.

Ce n'est pas *l'effet du hasard. L'A.P.T.R.* se veut le troisième grand du transport en commun régional après la R.A.T.P. et la S.N.C.F. Elle est, au demeurant, reconnue comme telle par le Syndicat des transports parisiens (S.T.P.), organisme gouvernemental qui a la charge de coordonner et de gérer cette activité.

L'existence de ces entreprises privées est en fait une survivance du passé, du temps où la R.A.T.P., *ne comprenant le terme « parisien »* qu'au sens étroit, ne s'intéressait qu'à Paris et aux communes limitrophes. Dans le reste de la région, *comme partout en France, des sociétés* de cars assuraient un minimum de liaisons routières. Seulement le développement de la grande banlieue depuis la dernière guerre a nécessité une autre organisation. Certes, la R.A.T.P. aurait pu prendre en charge la totalité de ce service public. Mais les sociétés privées étaient propriétaires d'un certain nombre de concessions de lignes ; elles ne voulaient pas *s'en laisser déposséder*, surtout au moment où l'arrivée de nouveaux habitants laissait espérer que des liaisons qui vivotaient depuis long*temps allaient enfin* connaître une expansion rapide.

Ce fut le cas lors de la construction des villes nouvelles. Les pouvoirs publics, qui souhaitaient maîtriser leur réalisation, voulurent avoir un droit de regard sur les réseaux de transports en commun qu'il fallait mettre en place. Ils furent donc confiés à la R.A.T.P., mais avec obligation à celle-ci d'affréter, pour assurer son service, les cars et le personnel des sociétés privées jusqu'alors présentes dans le secteur.

Ailleurs la R.A.T.P. n'obtint même pas un tel contrôle des entreprises privées. Celles-ci — au contraire — virent leur monopole confirmé. Mais en contrepartie une certaine rationa*lisation était indispensable. C'est* le mérite de l'A.P.T.R. d'y être parvenue.

L'Association fut créée par une loi du 21 *mars 1948. L'adhésion y est obligatoire*, et c'est elle qui assure tous les contacts avec les pouvoirs publics. Sur les soixante-trois sociétés membres, une vingtaine sont en fait les filiales d'autres sociétés adhérentes ; mais la majorité restent des entreprises familiales, puisqu'elles ne sont que quatre à dépendre de groupes financiers.

Ces entreprises se partagent les lignes ; elles ont uniformisé la décoration de leurs véhicules et des bornes d'arrêt — au point que l'usager ne connaît plus le nom de l'entreprise mais *simplement* l'A.P.T.R. En outre, elles mettent au point, chaque année, un tarif de base unique qui est approuvé par le S.T.P. Cela permet à leurs clients de bénéficier de la même « carte orange » que ceux de la R.A.T.P. et aux mêmes conditions. En compensation, ces sociétés privées reçoivent — par l'intermédiaire du S.T.P. — une partie du versement transport payé par les employeurs.

Aujourd'hui, l'A.P.T.R. représente 5 550 kilomètres de réseau (contre 2 100 pour le réseau routier de la Régie), 1 380 bus (3 955 à la R.A.T.P.), 136 millions de voyageurs transportés tous les ans (733 millions par la Régie). Elle est un outil indispensable des transports en commun régionaux.

Les dirigeants de ces entreprises privées ne se plaignent pas trop du contrôle administratif auquel ils sont soumis. Certes, il y a parfois *des heurts avec* des municipalités, mais d'autres sont satisfaites du service rendu.

« Sous tous les régimes, nous avons notre place », assurent les responsables de l'A.P.T.R. Pour eux il ne fait pas de doute que, même pour assurer un service public, une entreprise privée est *plus compétitive qu'une entreprise* publique : « La R.A.T.P. a cinq agents par véhicule, nous, nous n'avons que 2,5 salariés par bus. Pour un service de qualité égale, notre prix de revient est la moitié de celui de la Régie. »

Il est certain que, si la rentabilité économique à court terme n'est plus le critère principal dans la définition de la politique de transports en commun, le maintien d'entreprises privées dans ce secteur se justifiera de moins en moins. Les syndicats de la R.A.T.P., pour leur part, n'ont jamais caché qu'ils souhaitaient une *intégration* de l'A.P.T.R. à la Régie.

S'il est vrai que M. Claude Quin, le nouveau patron de la R.A.T.P., veut — comme le projet *lui en est prêté* — développer la présence de son entreprise en banlieue, des difficultés ne manqueront pas de surgir avec l'A.P.T.R. Il *faudra alors se demander si des entreprises* privées peuvent continuer à participer au service public du transport en commun en Ile-de-France.

THIERRY BREHIER.

DANS L'ESSONNE

Bièvres au bout du monde

IL fait bon vivre à Bièvres, dans l'Essonne. Il fait bon y vivre, à condition de disposer d'une voiture personnelle. Cette paisible commune de quatre mille habitants, située à une quinzaine de kilomètres de Paris mais ne ressemblant en rien aux cités dortoirs de la périphérie, souffre d'être mal desservie par les transports en commun. Elus et usagers ont beau protester, la situation ne fait que se dégrader, et les prévisions à cet égard sont des plus pessimistes. La R.A.T.P. n'est pas en cause. Pour renforcer une ligne ferrée jugée assez peu commode, c'est une entreprise privée, membre de l'A.P.T.R., qui intervient dans ce secteur avec ses cars et se montre apparemment plus soucieuse de rentabilité que de service public.

La commune était autrefois desservie par deux lignes de bus. L'une, en direction du pont de Sèvres, l'autre vers la porte d'Orléans. « *En 1971*, *raconte Jacques Brossard*, adjoint au maire, *la direction générale de la R.A.T.P. était d'accord pour prendre en charge la ligne du pont de Sèvres en prolongeant une autre de ses lignes, la 179. L'opération était considérée à l'époque comme relativement rentable. Et c'est finalement l'A.P.T.R. qui l'a obtenue. Elle fait pratiquement ce qu'elle veut au Syndicat des transports parisiens. Aussi, en 1978, il y eut un véritable tollé contre la suppression de cette liaison, notamment de la part des communes concernées. N'est-il pas indécent que l'A.P.T.R. veuille retirer ses billes parce que la rentabilité est devenue beaucoup moins satisfaisante ?* »

Le mouvement de protestation prenant de l'ampleur, la ligne vers le pont de Sèvres fut alors maintenue. « *Seulement*, poursuit Jacques Brossard, *en février 1979, l'A.P.T.R. s'est attaquée pour les mêmes raisons à la ligne de la porte d'Orléans qui existe depuis 1935 et mord sur deux départements, les Yvelines et l'Essonne.* »

Prévenues quinze jours à l'avance, les municipalités intéressées ont aussi vivement réagi. Onze réunions, « *parfois extrêmement orageuses* », mettant face à face les élus, les transporteurs et l'administration se sont succédé jusqu'en 1979, afin que soit trouvée une solution satisfaisante pour tous les interlocuteurs. En vain. Les communes ont d'abord été contraintes de subventionner la ligne qui fut bientôt redessinée. Puis, le 1er janvier 1980, elle a tout simplement disparu.

A Bièvres, on n'a toujours pas admis cette « *désinvolture* » de l'A.P.T.R., *d'autant que la ligne* du pont de Sèvres est à nouveau menacée ; elle ne bénéficie *plus que d'un sursis* jusqu'au 31 décembre.

Heureusement, là aussi, le 10 mai a apporté sa dose de changement. D'abord, le sous-préfet de Palaiseau, qui usait de sa tutelle pour freiner la constitution d'un « syndicat intercommunal pour l'étude, la défense et l'amélioration des transports en commun », regroupant Bièvres, Igny, Saclay et Vauhallan, a tout d'un coup trouvé que ces communes avaient bien raison de vouloir se regrouper. Mieux, son appui n'a plus manqué aux élus dans leurs négociations avec l'A.P.T.R. ; celle-ci a même accepté d'étudier d'ici à la fin de l'année la possibilité d'une amélioration de la desserte de Bièvres. Il est vrai *que la R.A.T.P. doit, elle aussi,* — « *enfin* » soupire M. Brossard — faire des propositions *au syndicat intercommunal*. La crainte du « public » peut faire faire bien des miracles au « privé » !

STÉPHANE BUGAT.

EN SEINE-ET-MARNE

Comment sauver les lignes rurales

AVEC cent quatre-vingt-dix employés et quatre-vingts véhicules, la filiale seine-et-marnaise de la Compagnie générale d'entreprises automobiles (C.G.E.A.) est le plus important transporteur du département.

La zone de carte orange, qui concerne essentiellement le service urbain, constitue la part prépondérante de son activité. Apparemment, sans difficulté. Bien sûr, la création de la carte orange a amené l'entreprise à abandonner ses véhicules de soixante places au profit de grands cars capables d'accueillir cent personnes, et le nombre des rotations a presque doublé, mais le directeur, M. Colombet, ne s'en plaint pas. Pour lui, le point noir, ce sont les lignes rurales.

« *Nous transportons dix fois moins de personnes qu'en ville, et il nous faut le même nombre d'autocars. En effet, les lignes rurales concernent essentiellement les scolaires. Cela nous oblige à tripler, voire quadrupler, le service aux heures de pointe. Alors que dix cars suffiraient, nous en utilisons une quarantaine pour prendre les enfants le matin et les ramener le soir. Entre-temps, le matériel ne roule pas et les chauffeurs ne sont pas opérationnels à cent pour cent. Comment voulez-vous rentabiliser un appareil qui ne fonctionne que cent quatre-vingts ou deux cents jours par an ?* »

La solution à tous ces problèmes, M. Colombet croit l'avoir trouvée avec le système de transport en commun qui fonctionne depuis quelque temps dans le canton de La Chapelle-la-Reine. Un accord a été passé entre la C.G.E.A. et le syndicat intercommunal. L'entreprise s'engage à fournir cinq véhicules et leurs chauffeurs pour le transport des scolaires, celui des employés de l'entreprise Nina Ricci et la desserte des deux lignes régulières. Et, lorsque le syndicat désire louer un car pour une sortie d'anciens à Paris ou pour un voyage de sportifs, on ne lui *facture que le coût de l'amortissement* du véhicule. Résultat : pour la collectivité locale, une *dépense considérablement réduite* (environ 2 francs au kilomètre pour un car de cinquante places en utilisation complémentaire), et pour le transporteur la certitude de rentabiliser son matériel. « *Dans la conjoncture actuelle, cette expérience, qui est encore unique en France, est la seule solution valable*, estime M. Maurice Colombet. *Si des initiatives de ce genre se multiplient, les lignes rurales pourront survivre. Sinon, il faudra en fermer, comme c'est le cas chaque année.* »

CHRISTIAN-LUC PARISON.

Au Châtelet-en-Brie, les habitants conduisent l'enquête

DANS le canton rural du Châtelet-en-Brie, en Seine-et-Marne, ce sont les habitants qui ont pris *en main le problème* des transports en commun. A l'initiative de la jeune conseillère générale socialiste, Mme Martine Noël, un comité pour l'étude des transports dans le canton a vu le jour *fin 1979. Il regroupe des élus locaux* et des particuliers désireux de définir avec précision les possi*bilités d'amélioration des transports* collectifs dans la région. Une « photographie » des déplacements des *habitants et une évaluation* de leurs besoins en transport collectif furent d'abord réalisées par un sondage mené par des bénévoles auprès de 18 % des familles du canton et par un questionnaire envoyé aux maires des treize communes qui le composent.

Actuellement, plusieurs systèmes de transport en commun assurent la desserte du canton : les trains de la S.N.C.F., trois lignes régulières d'autocars, trois « lignes de marché », qui fonctionnent chaque semaine, quelques taxis collectifs et une « voiture de petite remise ». En outre, certains employeurs disposent de leur propre service de ramassage pour leur personnel.

Cette situation des transports est loin de satisfaire les intéressés. Les liaisons intercommunales, mis à part le « rabattement » scolaire sur le collège du Châtelet-en-Brie, sont presque inexistantes ; la moitié des communes ne sont pas desservies par des lignes régulières de cars, et deux d'entre elles, Moisenay et *Chartrettes, n'ont à peu près aucune* liaison avec les autres en dehors des transports individuels. D'où l'apparition de ce que le comité des transports nomme une « multimototisation » : 83 % des ménages possèdent au moins une voiture, et 38 % en ont deux.

Les résultats de l'enquête, qui présente, en outre, une analyse des déplacements potentiels du domicile au travail, du domicile à l'école et ceux effectués pour d'autres motifs, sont contenus dans un dossier de cent quarante pages : de nombreux détails, l'esquisse d'un *projet de futur réseau*, et une conclusion réaliste : « *Le définition d'un système de transport collectif ne pourra se faire que dans un cadre financier bien déterminé.* »

C'est la seconde phase de l'opération. Cette partie, plus technique, requiert moins la participaiton des habitants, mais Martine Noël est satisfaite de la façon dont l'enquête a été menée. « *C'est un peu l'affaire de tout le monde, ici*, dit-elle. *Les élus et les particuliers se sont sentis concernés, et chacun s'est intéressé à la réalisation.* » Et, si *elle regrette que le directeur départemental* de l'équipement se soit désintéressé du dossier, elle se félicite que l'ingénieur délégué par la R.A.T.P. « *ait joué le jeu à fond* », et que la Compagnie générale d'entreprises automobiles, le principal transporteur de la région, qui a prêté son centre de traitement informatique pour le dépouillement de toutes les données collectées au cours de cette enquête, « *se soit comportée, dans cette affaire, comme un service public, et non pas comme une entreprise privée* ».

C.-L. P.

RÉGIONS

Lorraine

CHARBON : 15 millions de tonnes à l'horizon 1990

Le président de la République sera, le mardi 13 octobre, au cœur du bassin houiller lorrain. Dans cette région, on espère que la visite du chef de l'Etat signifiera une relance de la production charbonnière. La Lorraine est techniquement la mieux placée dans la bataille pour cette relance. Les spécialistes l'affirment. Les mineurs du bassin houiller lorrain en sont persuadés. Pour étayer cette opinion, les faits et les déclarations ne manquent pas. Un récent rapport sur les richesses charbonnières françaises réalisé par six experts (trois Français, trois étrangers) à la demande des Charbonnages de France indique clairement que la Lorraine dispose de réserves de charbon *« très importantes à l'échelle nationale »* alors que, dans les autres régions, elles *« sont limitées »*.

Cette étude est confirmée par les indications fournies le 30 septembre dernier aux organisations syndicales par la direction des Houillères du bassin de Lorraine. Jusqu'à l'étage 1 250 mètres, ce sont 750 millions de tonnes de charbon qui ont été identifiées.

Après les faits viennent les déclarations. Reprenant l'objectif de 30 millions de tonnes de production nationale, dont la moitié pourrait être réalisée en Lorraine – objectif avancé par François Mitterrand durant la campagne présidentielle, – le ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé, lors de sa visite aux Houillères de Lorraine, le 3 septembre dernier, a voulu rectifier les orientations du plan Giraud, qui portaient sur une réduction de moitié, en dix ans, de la production de charbon. Selon le ministre de l'énergie, la France devrait produire quelque dix millions de tonnes de charbon par an de plus qu'en 1980 d'ici à l'horizon 1990 ou 1995.

« Nous avons la volonté d'organiser le retour au charbon », avait-il déclaré. *« Il faut que nous sachions programmer et gérer le temps »*, avait-il affirmé, conscient des contraintes pesant sur une politique de relance charbonnière.

Dans ce cadre, la visite du président de la République à la centrale électrique des H.B.L. à Carling est particulièrement attendue. Dans le bassin lorrain, où vivent et travaillent vingt-cinq mille agents des H.B.L., on espère, en effet, que le chef de l'Etat parlera de l'avenir du charbon en des termes précis et qu'il assignera à la production charbonnière nationale et régionale des objectifs clairs autant pour leur volume que pour les moyens qui permettront leur réalisation. Les deux principaux plans charbonniers de ces dix dernières années, le premier fixant une nette récession, puis le second défendant une relance modérée en 1974, ont rendu méfiants les mineurs lorrains.

Les moyens financiers

A l'avant-veille du premier choc pétrolier de 1973, un coup de frein à la production charbonnière lorraine avait déjà été donné. En 1967, les H.B.L. produisaient 15 millions de tonnes par an, représentant 29,7 % de la production nationale. A la même époque, les Houillères de Lorraine employaient 34 000 personnes dont 17 180 ouvriers de fond. En 1970, la production lorraine était tombée à 12,7 millions de tonnes et les effectifs à 25 000 personnes. Le creux de la vague était atteint en 1974. On n'y produisait plus que 9 millions de tonnes et 22 800 personnes travaillaient. Le siège de Faulquemont venait d'être fermé.

La crise pétrolière et la hausse brutale des prix de l'énergie allaient amener le gouvernement de l'époque à reconsidérer sa politique énergétique et à envisager dans les bassins houillers où cela se révélait économiquement possible une certaine relance de la production. Depuis 1975, le bassin lorrain s'est vu accorder des moyens financiers assurant son existence au-delà de l'an 2000.

Les H.B.L., en même temps, procédant à une consolidation de leur effectif, élaboraient alors un nouveau plan charbonnier ayant pour trame une production, de 1976 à 1980, à peu près constante, aux environs de 11 millions de tonnes, puis lentement décroissante jusqu'en 1985 (10,5 millions) : arrêt du siège de Folschviller et réveil du siège de Sainte-Fontaine, arrêté à la fin de 1971. Ce plan, qui prévoyait, en francs de 1974, des investissements de 467 millions de francs, plus 48 millions de francs d'investissements sociaux, fut approuvé par le gouvernement en novembre 1975. Le troisième volet de ce plan de relance s'est ouvert en 1977, lorsque l'accord fut donné par les autorités de tutelle pour construire, sur le site de la centrale Emile-Huchet, à Carling, un nouveau groupe électrogène de 600 MW, celui-là même que visitera le président de la République.

Mais c'est l'année 1980 qui aura marqué, pour les Houillères de Lorraine, le début de leur redressement. La production de charbon, en hausse de 2,2 %, a atteint 9,8 millions de tonnes, soit la moitié de la production nationale. De même, le rendement-fond s'est accru en un an de 121 kilogrammes pour s'établir à 4 377 kilogrammes, c'est-à-dire à un niveau nettement supérieur à celui des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, où il oscille autour de 2 000 kilogrammes, malgré la mécanisation.

Cinq hypothèses cinq étapes

Aujourd'hui que la relance est un fait acquis, plusieurs hypothèses de production ont été soumises à l'appréciation du gouvernement. Un objectif maximal pour la Lorraine a été fixé à 15 millions de tonnes par an à l'horizon 1990-1992, soit la moitié de la production nationale la plus ambitieuse. Mais, pour le moment, aucun engagement n'a été pris, en particulier sur les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but. Et ces moyens sont importants, car ils concernent autant les investissements que les nouvelles embauches. D'ores et déjà, cinq hypothèses ont été étudiées qui permettent de mieux juger l'effort à consentir à partir d'une production fixée à 10,8 millions de tonnes en 1982 :

1) Pour atteindre le cap de 11,6 millions de tonnes en onze ans, les effectifs devraient être ramenés à 10 500 personnes au fond, compte tenu d'un rendement accru ;

2) Une production de 12,1 millions de tonnes nécessiterait l'augmentation de la production au siège de La Houve, qui devrait passer à 12 500 tonnes par jour sur trois tailles en 1986. Les effectifs devraient également être ramenés à 10 745 personnes, alors que les investissements devraient être augmentés de 130 millions de francs ;

3) Une production de 12,9 millions de tonnes pourrait être atteinte à condition de rouvrir Faulquemont, un puits d'une capacité de 3 000 tonnes/jour, entraînant 690 millions de francs d'investissements pour les installations au jour, auxquels s'ajouteraient encore 120 millions de francs pour le matériel de chantier au fond. Quant aux effectifs, ils seraient, dans cette hypothèse, de 11 475 personnes au fond, c'est-à-dire au même niveau que l'effectif actuel ;

4) Cette quatrième étape vise un effectif de 13,5 millions de tonnes. Elle nécessiterait, outre la réalisation des objectifs précédents, la réouverture à Faulquemont d'un puits d'une capacité de 6 000 tonnes/jour. Cette solution réclamerait globalement des investissements d'un montant de 860 millions de francs et un effectif au fond de 12 070 personnes. Cette régression par rapport à l'hypothèse précédente s'exlique par des gains de productivité ;

5) Enfin, l'objectif des 15 millions de tonnes par an nécessiterait la création d'un nouveau siège à l'ouest de La Houve. Cette production ne pourrait être atteinte que grâce à la création d'une nouvelle unité de 6 000 tonnes/jour. La création de ce nouveau siège reviendrait environ à 1 700 millions de francs, auxquels s'ajouteraient 3 200 millions de francs pour les matériels des chantiers de fond. Quant aux effectifs, ils seraient portés à 13 275 personnes au fond. Une première taille pourrait débuter en 1990. L'adoption de cette dernière hypothèse, qui a, bien entendu, les faveurs des organisations syndicales, se traduirait par une augmentation progressive de la production et des effectifs au fond devant suivre ce calendrier : 10,8 millions de tonnes et 11 550 personnes en 1982 ; 10,97 millions de tonnes et 12 455 personnes en 1983 ; 12,075 millions de tonnes et 14 221 personnes en 1986 ; 13,053 millions de tonnes et 14 780 personnes en 1989 et enfin 15 millions de tonnes et 15 139 personnes en 1992 avec le passage de la durée du travail à trente-cinq heures en 1985. Ces effectifs seraient en sensible augmentation par rapport à la durée actuelle du travail.

RECHERCHE : Nancy-Brabois parie sur la haute technologie

Brabois n'est pas une ville, c'est un simple lieudit. Pourtant, ce plateau boisé qui domine Nancy au sud a fini par préfigurer l'avenir d'une certaine Lorraine : celle des technologies de pointe à l'image de ce qui se fait à Grenoble ou à Valbonne (Alpes-Maritimes). Un terrain de 40 hectares est en train de constituer sur Brabois la base concrète d'un pôle technologique de haut niveau. Ses limites en sont significatives : la nouvelle faculté de médecine de Nancy, le centre hospitalier universitaire, l'institut national de recherche et de sécurité, le bureau de recherches géologiques et minières et l'institut universitaire de technologie.

Curieusement, le tout est encore environné par le sous-bois originel, ce qui donne l'impression que tout le potentiel de matière grise s'est mis au vert. L'idée initiale, qui a présidé à la création de ce pôle, tenait à la volonté de réaliser une sorte d'osmose entre les petites industries et l'université lorraines. En effet, outre qu'elle soit le siège de la bourse régionale d'instituts bancaires et de près de trois cents directions régionales en tout genre, Nancy a également près de vingt-trois mille étudiants.

« Le choix du plateau de Brabois comme zone du développement de Nancy a également correspondu à un choix d'urbanisme, a expliqué le maire, M. Claude Coulais (P.R.), *car l'aménagement portait sur un ensemble de terrains qui allaient être réservés à l'habitat, sur un autre ensemble destiné à l'extension des infrastructures hospitalières et sur un dernier ensemble voué à un parc d'activités. »* Concrètement, une dizaine d'années et près de cent dix millions de francs provenant de collectivités publiques ont permis la greffe d'une ville nouvelle aux portes de Nancy. Actuellement, où en est la croissance de ce pôle technologique ? Le centre technique de l'institut français des boissons et de la malterie y a installé son unité de recherche et d'expérimentation sur le conditionnement et l'embouteillage. Le Centre de recherche sur la géologie de l'uranium (CREGU), dont le but vise à l'amélioration de la recherche et de la prospection de l'uranium (voir *le Monde* du 23 novembre 1980) occupe également cinq mille six cents mètres carrés de terrain. Télésystèmes, centre de calcul informatique pour la grande région Est, a une superficie identique.

Les autres organismes font plutôt partie du secteur tertiaire supérieur. On note ainsi la présence de grands noms de l'électronique, comme Thomson-C.S.F., qui possède une délégation régionale ; Olivetti, dont c'est la direction régionale, et Alsthom-Atlantique, qui a installé une petite chaîne d'appareillage électronique et électrique. La Mutuelle générale de l'Education nationale (M.G.E.N.) installera prochainement à Brabois son centre de traitement informatique sur près de dix mille mètres carrés. Au total, à l'heure actuelle, une dizaine de petites entreprises qui, finalement, couvrent 5,5 hectares et emploient trois cent vingt personnes, chiffres qui peuvent sembler mineurs dans une région qui connaît de graves problèmes de chômage.

« L'enjeu de Brabois est la capacité qu'aura finalement la France de créer des activités technologiques de pointe soit à partir de grands groupes, soit par rapprochement entre l'université et l'entreprise », conclut M. Claude Coulais. Le véritable coup de pouce dont pourrait bénéficier Brabois interviendra d'ailleurs sans doute dans les prochaines semaines. En effet, la firme américaine Computervision, spécialisée dans la conception assistée par ordinateur, doit faire connaître sa décision quant à l'implantation d'une antenne européenne sur le pôle technologique nancéien.

De même, en application de son plan de réorganisation, actuellement déposé au ministère de l'industrie, Kléber-Colombes pourra déplacer son siège social de Paris à Nancy, et ce, dans la perspective de se trouver à égale distance entre ses unités de production.

JEAN-LOUIS BRÉMER.

« Qu'il parle avec les ouvriers... »

Gérard Schlindwein est O.P.1 à l'aciérie Sollac de Serémange, que M. Mitterrand doit visiter et où il doit déjeuner le mardi 13 octobre. « Cinq mois après le 10 mai, *dit-il,* rien n'a changé sur le lieu de travail, que ce soit dans les rapports avec la hiérarchie ou dans les conditions de travail. » *Délégué C.G.T. du personnel, membre du secrétariat de la section communiste de l'entreprise, il consent à ce que son nom soit publié, mais les deux autres ouvriers qui participent à cet entretien – l'un communiste, l'autre non – s'y refusent.* « C'est significatif, non ? », *remarque M. Schlindwein.*

L'un – disons X – est O.S.2 ; il a neuf ans d'ancienneté dans la sidérurgie et travaille depuis un an sur la « coulée continue » de Serémange, l'une des installations les plus modernes d'Europe, capable de produire 1 million 250 000 tonnes d'acier par an à partir de fonte phosphoreuse. Il gagne 4 500 francs net par mois et travaille en 3 × 8. « On manque de vie de famille, *dit-il,* et les périodes de travail de nuit sont pénibles. » *L'élection de M. Mitterrand avait provoqué une grande joie dans l'entreprise, se rappelle-t-il. Aujourd'hui, il est déçu :* « On attendait la cinquième équipe, *dit-il* ; on l'attend toujours. » *Il insiste aussi sur le climat de* « peur » *qui règne dans l'entreprise :* « La peur du chômage », *explique-t-il.*

La C.F.D.T. est majoritaire à la Sollac (quatre délégués dans le collège ouvriers, contre deux à la C.G.T. ; trois délégués dans le collège techniciens-agents de maîtrise). M. Schlindwein explique que l'arrivée d'employés venus notamment de chez de Wendel « a amené un esprit de classe », *c'est-à-dire favorisé, dans un milieu* « plutôt réformiste », *un développement de la C.G.T. Il laisse entendre que celle-ci est plus combattue que la C.F.D.T. par la direction. Lui-même, malgré vingt ans d'ancienneté, ne gagne que 4 000 francs par mois et il a été retiré des postes de production pour remplir les fonctions de* « remplaçant polyvalent », *employé en cas de défection.*

Y, « employé spécial », *avec quatorze ans d'ancienneté et 5 100 francs par mois, est, lui aussi, communiste.* « On s'attendait à beaucoup plus après le 10 mai », *dit-il. Il critique les hausses des prix, celui de l'essence en particulier.* « Si Mitterrand vient ici, *dit-il,* qu'il ne se laisse pas encadrer par les ingénieurs et qu'il parle avec les ouvriers ! Ou alors, ce n'est pas la peine. »

PATRICK JARREAU.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

APRÈS LE RÉAJUSTEMENT MONÉTAIRE EUROPÉEN

GRANDE-BRETAGNE : le débat sur la participation au S.M.E. est relancé

De notre correspondant

Londres. — Les nouvelles ne sont pas très bonnes pour Mme Thatcher, tant sur le front économique que politique. Les mauvais résultats de ces derniers mois ont provoqué la grogne dans le parti conservateur. Quatorze députés, dont un ancien ministre, viennent, après M. Heath, de publier un pamphlet critiquant l'orientation du gouvernement exclusivement centrée sur la lutte contre l'inflation.

Au mois d'août, la hausse annuelle des prix s'est élevée à 10,9 %. Alors que le premier ministre s'est fixé pour objectif un taux *« à un chiffre »* avant la fin de l'année, la plupart des experts considèrent que l'inflation à deux chiffres continuera. En outre, tandis que le gouvernement a fait du contrôle de la création de monnaie un des fondements de son action, la masse monétaire s'est accrue de 2 % en un mois, soit 19 % depuis un an, à la suite de l'augmentation des dépenses publiques consécutive à la grève des fonctionnaires au printemps et du gonflement des crédits accordés aux particuliers. L'objectif d'une croissance de cette masse contenue au-dessous de 10 % paraît, là encore, bien difficile à atteindre. Enfin, les taux d'intérêt ont augmenté de 4 % en deux semaines, ce qui n'est pas un signe de réussite pour une politique censée s'inspirer du monétarisme le plus strict.

Deux autres indices témoignent des difficultés de l'économie britannique, mais ils ne devraient pas inquiéter outre mesure les responsables gouvernementaux : le nombre des chômeurs approche les trois millions et le niveau de vie moyen a diminué de 2,25 % au deuxième trimestre pour la troisième fois consécutive. Cette chute est la plus forte depuis quatre ans. Les revenus nominaux des ménages ont augmenté de 2 %, mais moins rapidement que les impôts et les prix. Mme Thatcher compte sur cette « décélération » du pouvoir d'achat pour accroître la productivité et, partant, la capacité exportatrice de l'économie britannique.

Cependant, le réalignement des parités au sein du système monétaire européen (S.M.E.) a relancé le débat sur la participation pleine et entière de la Grande-Bretagne. Les partisans d'une entrée de la livre sterling dans le S.M.E., qui se recrutent principalement au Foreign Office et, dans une moindre mesure, à la Banque d'Angleterre, font valoir les avantages qu'en retirerait la Grande-Bretagne. Ils remarquent que, malgré des ajustements périodiques, le S.M.E., qui a fait preuve de sa souplesse, représente une zone de stabilité dont la livre pourrait bénéficier. Rien qu'au mois de septembre la Banque d'Angleterre a dépensé quelque 600 millions de dollars pour freiner la chute de la devise britannique. Les autorités sont en effet soucieuses de ne pas voir augmenter les prix des produits importés, ce qui ne manquerait pas d'entretenir l'inflation.

« Pétromonnaie »

Les partisans du S.M.E. font valoir aussi que le taux de change de la livre par rapport au deutschemark est actuellement à peu près satisfaisant (autour de 4 DM pour 1 livre), et donc que le moment serait bien choisi pour se lier au S.M.E. Le DM a une importance de plus en plus grande pour l'économie britannique : la Grande-Bretagne a, en 1980, réalisé 54 % de ses exportations dans la zone dominée par la devise allemande, contre 35 % seulement dix ans auparavant.

Certains experts estiment toutefois que la livre est encore surévaluée, ce qui freine les exportations. Ainsi, la livre valait 3,86 DM en mars 1979 et 4,17 DM avant la réévaluation du week-end dernier, alors que l'inflation a été trois fois plus rapide en Grande-Bretagne qu'en R.F.A. au cours de la même période.

Les adversaires de l'entrée de la livre dans le S.M.E. avec, au premier rang, Sir Geoffrey Howe, le chancelier de l'Echiquier, pensent que la participation au système monétaire européen ne résoudrait pas les problèmes de l'économie britannique, mais au contraire les aggraverait. Selon eux, les arguments qui ont amené le gouvernement à tenir la livre à l'écart du S.M.E. lors de sa création restent valables : la devise britannique est une « pétromonnaie » ; elle a des liens particuliers avec le dollar ; la structure du commerce extérieur britannique sensiblement différente de celle des autres pays européens ; enfin, pour rester dans le S.M.E., les gouvernements peuvent être contraints de pratiquer à l'intérieur des politiques économiques ne correspondant pas toujours à leurs buts affichés.

Ces arguments ont toutes chances de l'emporter une nouvelle fois, même si le Foreign Office aurait souhaité un geste politique pour couronner la présidence britannique du conseil des ministres de la Communauté.

DANIEL VERNET.

ITALIE : le plan de lutte contre l'inflation paraît fortement compromis

Rome. — Après le réalignement des monnaies européennes, les Italiens ont les yeux fixés sur le marché des changes et particulièrement sur les variations du dollar, devise utilisée pour régler plus de la moitié de leur commerce extérieur. Alors que le Sénat a commencé, le 8 octobre, l'examen du budget et du programme économique mis au point par le gouvernement pour essayer à la fois de limiter une inflation chronique et le déficit budgétaire, tout en relançant la croissance, un affaiblissement général de la lire se fait sentir à l'égard de toutes les autres devises (1).

De notre correspondant

L'économie italienne est trop extravertie pour que la stabilisation relative du cours de la lire ne soit pas l'une des conditions de la réussite du programme de lutte contre l'inflation. Déjà avant même la décision prise à Bruxelles, le *« plan Spadolini »*, qui prévoit notamment de ramener la hausse des prix à 16 % (contre environ 20 % actuellement), suscitait le scepticisme des uns et les réticences des autres, notamment des partis de gauche et des syndicats en raison des coupes envisagées dans les dépenses sociales. Aujourd'hui, avec les perspectives éventuelles d'une « inflation importée » due à un renchérissement des importations, les syndicalistes et les communistes soutiennent qu'il faut une *« révision complète des choix gouvernementaux »*. Au durcissement de leur position s'ajoute l'incertitude de la solidarité gouvernementale. Le plan place dans une position embarrassante des partis de la majorité, comme le PSI tenu, même si sa position est plus souple, à respecter sinon des engagements, du moins une certaine philosophie sociale vis-à-vis de son électorat. C'est donc dans une atmosphère tendue que s'est ouvert l'examen par le Parlement du programme économique gouvernemental.

La manœuvre

Le *« plan Spadolini »* se ramène à une manœuvre en quatre points : réduction du déficit des dépenses courantes à 13 000 milliards de lires (soit 2,4 % du produit intérieur brut) ; augmentation des dépenses en investissement jusqu'à 30 700 milliards de lires (8 % du PIB) ; création d'un fonds anti-inflation (10 000 milliards) destiné en fait à stimuler la lutte contre le chômage ; limitation du déficit budgétaire à 50 000 milliards. Il s'agit, tout en fixant un plafond au déficit des finances publiques, de transférer les crédits dits non productifs (dépenses de fonctionnement) vers les investissements. En fait, compte tenu de la situation de la plupart des branches industrielles, notamment dans le secteur nationalisé, il est loin d'être sûr que chaque lire épargnée puisse constituer un investissement.

La manœuvre, qui se situe dans la ligne des politiques poursuivies par la plupart des pays européens, est difficile à réaliser. Le gouvernement Spadolini hérite des équipes précédentes une situation économique loin d'être brillante : on s'attend cette année à une croissance zéro en termes réels contre 4 % en 1980, à un double déficit de la balance commerciale (20 000 milliards de lires) et de celle des paiements (11 000 milliards). Le chômage touche officiellement 1,8 million de personnes sans compter les travailleurs en chômage technique, dont le nombre a triplé en un an.

Le président du conseil vient de lancer un appel à la nation sur le thème : *« Italiens, vous devez faire des sacrifices. »* Compte tenu de l'état des finances publiques grevées de charges sociales énormes (la caisse agricole par exemple paie au titre des pensions et autres versements 4 000 milliards de lires, alors que les cotisations lui rapportent 134 milliards...), la volonté du gouvernement peut paraître raisonnable. Celui-ci espère épargner 10 000 milliards de lires sur le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, en augmentant les contributions des travailleurs indépendants à leurs frais de maladie et en limitant les transferts aux collectivités locales. Toutefois, la note est lourde pour certaines catégories sociales et il est toujours difficile de revenir sur des intérêts considérés comme acquis, sans susciter une levée de boucliers des partenaires sociaux.

Cercle vicieux

En outre, le réalignement des monnaies européennes ne fait que rendre plus précaire l'équilibre entre deux tentations contradictoires : défendre la lire pour importer moins cher et dévaluer pour exporter davantage. Cercle vicieux de toute économie ouverte, mais dont jusqu'à récemment l'Italie s'était sortie en jouant sur un dollar plus faible qu'il n'est aujourd'hui et un mark fort. Aujourd'hui, sa marge de manœuvre est beaucoup plus étroite.

L'Italie n'avait guère d'autre solution, le 4 octobre à Bruxelles, que de suivre le mouvement où l'entraînaient ses partenaires — à Rome *« on accuse »* la France d'avoir une forte responsabilité dans l'opération. Mais aujourd'hui les Italiens savent que leur gouvernement n'a pas politiquement la force d'affronter l'inflation, ce qui est nécessaire pour supporter la dévaluation. Il existe, certes, une politique de blocage des prix en Italie depuis quelques semaines, mais elle est limitée dans le temps (deux mois) et varie de ville en ville, au point que son efficacité est plus que douteuse.

Signe des difficultés à venir, les pourparlers sur le *« plan Spadolini »* entre les syndicats et le patronat sont dans l'impasse (depuis mai dernier ils doivent discuter de l'échelle mobile des salaires, mais rien n'est encore décidé). Sans doute les exportations italiennes vont-elles gagner quelques points, notamment sur le marché allemand. Mais le plan de lutte contre la hausse des prix paraît, lui, fortement compromis : d'une part cette hausse sera alimentée par une inflation importée, de l'autre le plan sera au Parlement pour le moins malmené par une opposition où dominent les forces centrifuges.

L'échec de la politique économique de M. Spadolini pourrait bien apparaître comme l'échec tout court de l'entreprise du premier cabinet depuis trente ans à être présidé par un membre du parti républicain, traditionnellement connu pour sa rigueur en matière économique. Un échec au demeurant qui est moins celui d'une politique qu'il n'est dû au blocage de l'appareil d'Etat italien.

PHILIPPE PONS.

(1) Déjà, depuis la fin 1979, la lire a perdu 9 % par rapport au franc et 13 % par rapport au mark.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		COURS DU JOUR		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,47	5,48	+ 90	+ 110	+ 100	+ 150	+ 75	+ 175
$ can. ...	4,5560	4.56	— 95	— 55	— 175	— 105	— 560	— 420
Yen (100)	2,40	2.4050	+ 200	+ 225	+ 350	+ 400	+ 950	+1050
D.M.	2.5075	2.5125	+ 1,25	+ 1.50	+ 2,25	+ 2,55	+ 5,65	+ 6,50
Florin ...	2,2675	2,2725	+ 80	+ 105	+ 140	+ 180	+ 390	+ 460
F.B. (100)	14,89	14,92	—1050	— 600	—1500	—1000	—2500	—1700
F.S.	2,98	2.9850	+ 165	+ 200	+ 325	+ 375	+ 855	+ 975
L. (1 000).	4,70	4.71	— 40	— 110	— 515	— 350	—1800	—1500
£	10,39	10,41	+ 110	+ 190	+ 165	+ 325	+ 175	+ 400

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	10 7/8	11 1/8	11	11 1/4	11 1/8	11 3/8	11 1/4	11 1/2
$ E.-U. ..	14	14 1/2	14 5/8	14 7/8	15	15 1/4	15 3/8	15 5/8
Florin ...	12 7/8	13 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/8	12 3/8	12	12 1/4
F.B. (100)	14	16	18	23	19	22	18	19 1/2
F.S.	8 1/2	9 1/4	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8
L. (1 000).	17	20	19	22	21	23	23	25
£	15 1/2	16	15 1/2	15 3/4	15 3/8	15 3/4	15 3/8	15 3/4
F. français	17	19	17	19	18	19 1/2	18	19 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. PIERRE MAUROY : j'ai refusé de dévaluer le 21 mai.

M. Pierre Mauroy a confirmé, samedi 10 octobre, à Lille, qu'il avait refusé le 21 mai, lors de son arrivée au pouvoir, de suivre l'avis du gouverneur de la Banque de France, qui lui avait demandé de dévaluer immédiatement le franc. *« J'ai refusé cette solution*, a-t-il précisé. *le rôle d'un premier ministre de la gauche était d'abord de défendre le franc. Le rajustement qui est intervenu récemment s'est fait au moment voulu, avec l'accord de nos partenaires, et c'est bien ainsi »*, a conclu le premier ministre.

● *M. Anicet Le Pors*, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, vient d'adresser aux ministres et secrétaires d'Etat une circulaire les invitant à *« organiser dans les meilleurs délais et dans le respect des textes statutaires les concours nécessaires pour le recrutement des emplois créés au collectif budgétaire pour 1981 »*. Cette circulaire *« insiste sur l'impérieuse nécessité de prononcer la nomination des lauréats avant le 31 décembre afin que les administrations de l'Etat apportent sur ce plan une contribution efficace à la politique de lutte contre le chômage »*. Le collectif 198[illegible] prévoit la création de 54 300 em[illegible]plois, dont 37 700 dans la fonctio[illegible] publique.

C.E.E.

M. PIERRE LELONG EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA COUR DES COMPTES EUROPÉENNE

Bruxelles. — M. Pierre Lelong a été élu président de la Cour des comptes de la Communauté européenne. Membre français depuis la création, en 1977, de cette institution, où il avait en charge le contrôle des dépenses agricoles, M. Lelong prendra ses nouvelles fonctions le 18 octobre.

[Né à Paris en 1931, ancien élève de l'ENA, M. Lelong a été chargé de missions au cabinet de Georges Pompidou, premier ministre (1962), directeur du FORMA (Fonds d'orientation et de régulation des marchés agricoles) (1967), député (U.D.R.) du Finistère (1968 - 1973), secrétaire d'Etat aux P.T.T. (1974) et membre de la Cour des comptes française (1975) avant d'entrer à la Cour des comptes européenne.]

Dédiée aux automobilistes épris de qualité.

Dans le monde, combien y a-t-il encore de voitures que l'on essaie individuellement sur la route avant de leur laisser quitter l'usine ?

La nouvelle Fiat Argenta fait partie de ces rares voitures.

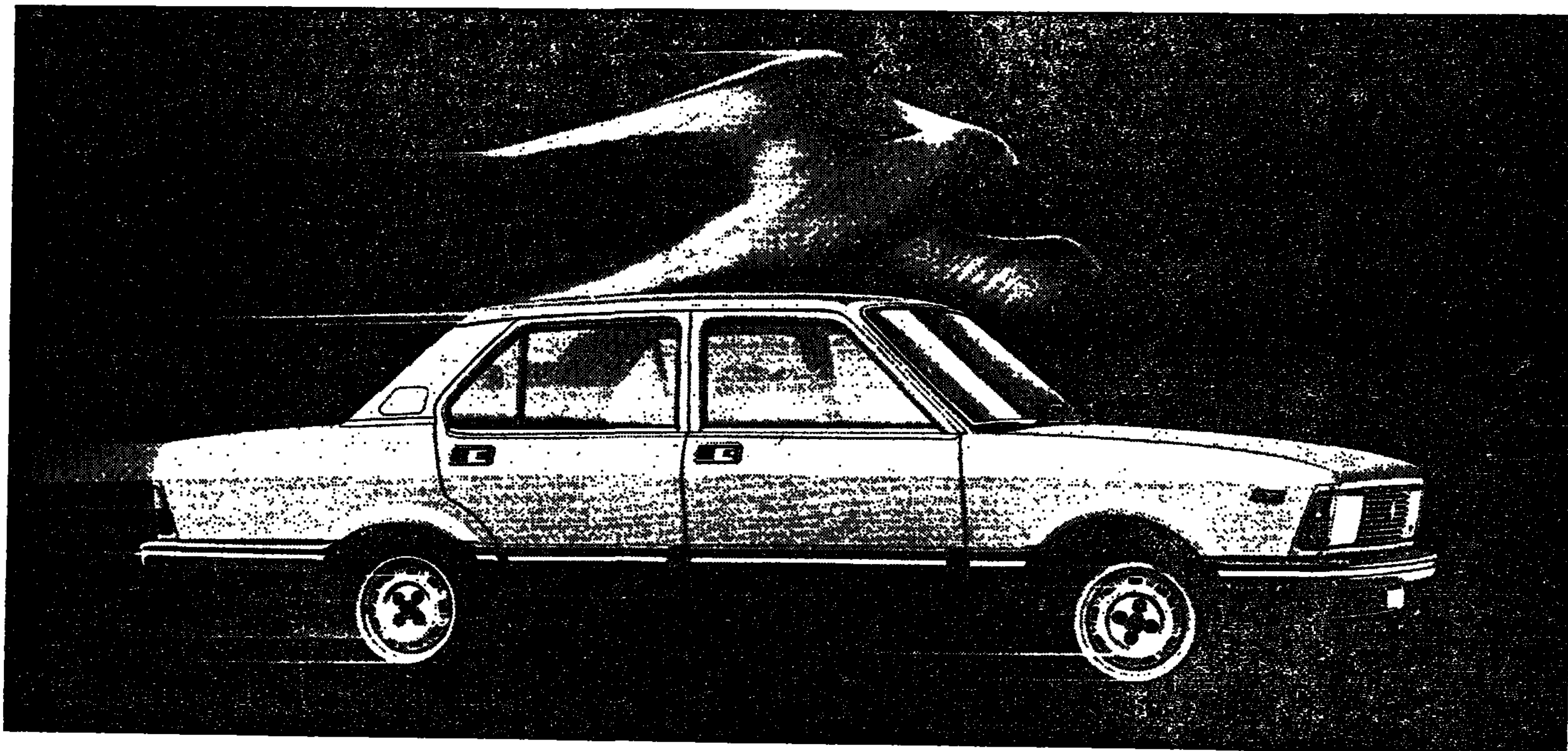
Nous la dédions aux automobilistes exigeants. A ceux qui attachent autant d'importance à la finition d'une simple poignée de porte, qu'au bruit caractéristique d'un moteur réglé comme une mécanique de haute précision.

Le "2 litres" Fiat: double arbre à cames en tête, injection Bosch L-Jetronic et allumage transistorisé.

Et dans la version Diesel, un moteur 2500 qui a valu à Fiat, dès ses premières sorties, les honneurs du rallye Londres-Sydney.

L'Argenta vous apporte la sécurité et le confort de sa direction assistée progressive. De sa suspension avec amortisseurs à gaz De Carbon. De ses pneus surbaissés.

Une insonorisation parfaite. La climatisation réglable pour chaque passager.



Et le nombre des équipements standard (glaces athermiques teintées, lève-glaces avant électriques, fermeture électromagnétique des portes, montre chrono, spot de lecture, etc.).

Egalement de série, la boîte 5 vitesses.

La Fiat Argenta : 58 000 F en version 2000 à injection. Et 59 950 F en version 2500 Diesel (prix clés en main au 14.9.1981).

Tant qu'il y aura des automobilistes épris de qualité, il y aura des voitures comme la Fiat Argenta.

FIAT

GARANTIE DIAMANT FIAT

FIAT ARGENTA.
L'OISEAU D'ARGENT.

هكذا من الأصل

SOCIAL

LES NOUVEAUX DROITS DES TRAVAILLEURS

M. André Bergéron se déclare préoccupé par certaines suggestions de M. Auroux mais « ne condamne nullement en bloc » le rapport du ministre du travail

Interrogé, dimanche soir 11 octobre, sur R.T.L. par « Le grand jury R.T.L.-le Monde », M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., a notamment précisé l'attitude du syndicat sur les « droits des travailleurs » et la Sécurité sociale. Voici ses principales déclarations :

● L'ABSENCE DE FORCE OUVRIERE DANS LES ROUAGES DU GOUVERNEMENT : *« Elle est délibérée : on ne peut être en même temps gouvernant et gouverné ! Nous avons pour mission de défendre les intérêts particuliers des salariés, pas celle de cogérer l'Etat. »*

● LE CONFLIT RENAULT ET LE CLIMAT SOCIAL : *« Ce qui se passe chez Renault peut se passer ailleurs. Ce que je souhaite, c'est que la négociation s'engage rapidement et qu'on parvienne à une solution (...). A l'occasion des réunions que j'assure un peu partout en France, je constate un certain mécontentement, notamment dans le domaine des rémunérations. »*

● LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT : *« Avant le 10 mai, je déclarais que l'objectif du maintien du pouvoir d'achat global était un objectif raisonnable. Dans le cadre des difficultés économiques actuelles, je ne vois pas pourquoi je considérerais aujourd'hui cet objectif comme déraisonnable. Par conséquent, je tiens aujourd'hui exactement le même langage que celui que je tenais hier. La différence, c'est qu'hier on me considérait trop modeste, trop modéré. Aujourd'hui, c'est différent. »*

● LA POLITIQUE DES REVENUS : *« La divergence d'appréciation entre M. Delors et nous, c'est que ce dernier semble vouloir s'engager dans une sorte de politique des revenus alors qu'en ce qui nous concerne nous répondons que ces problèmes existent, qu'il faut en débattre librement, dans le cadre des conventions collectives ou des accords salariaux du type de ceux relatifs à la fonction publique ou au secteur nationalisé (...). Nous ne croyons pas qu'un système général autoritaire émanant de l'Etat donne de bons résultats (...). Quand on dit, par exemple, qu'il faut augmenter massivement le SMIC et, par ailleurs, réduire la hiérarchie, accroître la fiscalité en direction de ceux qui gagnent le plus, il faut faire attention de ne pas se diriger vers des systèmes égalitaristes, dont personne ne voudrait. C'est une question de mesure et de bon sens. D'où l'intérêt de la négociation collective. »*

● LA POLITIQUE DES PRIX : *« J'ai pensé, dès le lendemain de l'élection de François Mitterrand, qu'il convenait de bloquer les prix de détail et des services, temporairement, pendant trois ou quatre mois. (...) On a trop attendu. J'ai dit je ne sais combien de fois, à Jacques Delors, qu'il fallait avoir une attitude plus rigide en la matière. Vous le savez, je ne suis pas partisan de systèmes policiers qui amèneraient des contrôles excessifs à l'encontre des commerçants ou des prestataires de services. Mais on ne peut tout de même pas laisser faire n'importe quoi. Or, on a fait un peu n'importe quoi ! »*

Après avoir rappelé que, selon F.O., « *l'impôt-chômage n'était pas une bonne formule* » et que le syndicat avait préféré une participation au financement « *des catégories telles que fonctionnaires, agents du secteur nationalisé* », etc., M. André Bergeron s'est expliqué sur le rapport Auroux sur les nouveaux droits des travailleurs.

● LE RAPPORT AUROUX : *« Il contient beaucoup de bonnes choses, mais deux points me préoccupent.*

» D'abord, les conventions collectives qui pourront être signées ne seront pas étendues si les organisations syndicales signataires n'ont pas une certaine dimension. Cela peut, d'une certaine façon, freiner l'évolution de la politique conventionnelle.

» Par ailleurs, certaines expressions des salariés peuvent, si on n'y prend garde, devenir dangereuses. Vous savez que, pour ma part, je n'ai jamais beaucoup cru aux vertus de l'autogestion. Vous me donnerez acte que j'ai affirmé, il y a des années, que cela risquait de conduire à la pagaille générale, et que, en la circonstance, il fallait savoir tenir la mesure. »

Et d'ajouter : « *Ce rapport contient d'excellentes choses. Je ne le condamne nullement en bloc* », notamment sur le « *droit d'alerte* » du comité d'entreprise en cas de difficultés économiques.

● RETRAITE ET SECURITE SOCIALE. — Estimant que la plupart des salariés peuvent déjà partir à soixante ans avec la préretraite — qu'il faut maintenir, — M. Bergeron déclare : « *Si j'appartenais au gouvernement, je ne précipiterais pas les choses.* » Prêt à examiner le droit à la retraite pour quarante ans de cotisation, le dirigeant de F.O. estime qu'il faut d'abord s'occuper du financement de la Sécurité sociale, et que, avant les élections présidentielles, on aurait dû maintenir la cotisation exceptionnelle de 1 %. Interrogé sur les diverses possibilités de financement, M. André Bergeron se déclare prêt à examiner la création d'une cotisation à la charge des chômeurs recevant des indemnisations élevées, le ralentissement des honoraires médicaux, des profits des laboratoires et des pharmacies. Prêt aussi à discuter de la composition des conseils d'administration de la Sécurité sociale, M. Bergeron ajoute : « *Lorsque Mme Questiaux me dit qu'il faut responsabiliser les assurés sociaux, je réponds : certes, il faudrait les responsabiliser, mais ce n'est pas en remplaçant la désignation par des élections que l'on modifiera grand-chose en la matière. Le problème de la « responsabilisation » des assurés sociaux, c'est le problème de l'école, c'est le problème des leçons d'instruction civique ou morale, telles que nous les connaissions autrefois, et que l'on néglige un peu trop, peut-être,* à l'heure actuelle. »

● RELATIONS SYNDICALES. — Rejetant tout « *front réformiste* » avec la C.G.C. et la C.F.T.C., M. Bergeron estime, à propos de la C.G.T., qu' « *il n'y a pas d'ouverture* ». « *La C.G.T. est animée pour l'essentiel par des hommes du parti communiste, et il continuera d'en être ainsi (...), tout dépend de la stratégie du parti communiste. Si le parti communiste durcit son attitude, la C.G.T. durcira la sienne. Si le parti communiste ne durcit pas son attitude, la C.G.T. ne durcira pas la sienne. C'est tout à fait clair.* »

Un premier bilan du plan « Avenir jeunes »

LE MINISTÈRE DU TRAVAIL CONSTATE UN RALENTISSEMENT DE LA DÉGRADATION DE L'EMPLOI

Du 1er juillet au 30 septembre 67 911 demandeurs d'emploi ont *été embauchés dans le cadre du* plan « Avenir jeunes », qui a pris la suite des « pactes » pour l'emploi. Ces embauches se sont ainsi réparties (*entre parenthèses, on* indique d'abord le chiffre correspondant, pour la même période de 1980, puis celui de 1979 :

Contrats d'apprentissage, 26 996 (25 660 et 21 919) ; exonérations des cotisations de Sécurité sociale 20 556 (19 753 et 16 130) ; contrats emploi-formation, 13 457 (14 405 et 9 370) ; stages en entreprise 4 085 (8 781 et 2 883) ; stages de formation, 305 (879 et 751) ; primes à l'embauche du premier salarié (dans l'artisanat), 2 502 (2 564 et 788).

Au total, ces résultats, communiqués par le ministère du travail, font apparaître que les placements de 1981 (67 911) ont été légèrement inférieurs à ceux de 1980 (72 041) et sensiblement supérieurs à ceux de 1979 (51 841), encore que la comparaison ne puisse être rigoureusement exacte compte tenu des modifications apportées au plan « Avenir jeunes » par rapport aux anciens « pactes ». Mais il est peut-être encourageant de constater que les *formules qui débouchent le plus* sur un emploi stable (c'est-à-dire tous les types d'aides, sauf celles relatives aux stages) sont autant ou plus efficaces qu'en 1980.

C'est du moins l'opinion du ministère du travail pour lequel « *il semble que ces premiers chiffres, ainsi que le comptage manuel des demandeurs d'emploi effectué pour le mois de septembre* [— 1,7 % en données corrigées des variations saisonnières]), *marquent un ralentissement de la dégradation de l'emploi* ».

M. Delors s'en ira du gouvernement si on ne le laisse pas développer son expérience

déclare M. Menu, président de la C.G.C.

De notre correspondant régional

Nice. — Invité, samedi 10 octobre, au « Club de la presse » de Nice-Côte d'Azur, à Nice, M. Jean Menu, président de la C.G.C., a prononcé un jugement plus que nuancé sur l'action gouvernementale qui lui inspire « *un scepticisme inquiet* ».

« *Nous sommes prêts,* a-t-il déclaré, *à participer dans la mesure de nos moyens au redressement économique de la France et à l'effort de solidarité nationale. Mais il y a toujours de la part du gouvernement, à un moment ou à un autre, des mesures d'alignement égalitaristes qui sont prises ou proposées. L'alignement égalitariste nous fait bondir car il est nuisible à la compétition et donc à l'économie française. Si l'on veut arriver à un état de l'économie tel que celui de la Grande-Bretagne ou des pays de l'Est soi-disant autogestionnaires, on n'a qu'à continuer dans cette voie. Nous pensons, nous, que le système de juste hiérarchie récompensant la compétence, les efforts et l'acceptation des responsabilités est indispensable à la bonne marche de l'économie. Toutes les mesures allant à l'encontre de cette idée et venant, en particulier, des ministres du budget et de la solidarité ont le don de nous exaspérer.* »

M. Menu a renouvelé sa confiance à M. Delors, ministre de l'économie et des finances, ajoutant qu'il avait « *bien peur* » que le ministre « *ne tienne pas longtemps dans le gouvernement actuel* ». Le président de la C.G.C. a justifié ses craintes en évoquant des propos que lui aurait tenus « *de çi de là* » le ministre, et des conversations « *à mots couverts* ». « *Si on ne le laisse pas développer son expérience tel qu'il l'entend,* a estimé M. Menu, *il s'en ira.* » Pour le président de la C.G.C., il y a, en effet « *deux catégories de socialistes* » : ceux comme MM. Delors et Mauroy, dont l'action lui apparaît réaliste, et « *les socialistes doctrinaires qui ne connaissent rien à l'économie, mais qui veulent appliquer leur doctrine pédagogique de professeurs de je ne sais quoi dans le gouvernement de la France* »

M. Menu a indiqué que le rapport de M. Auroux sur les droits des travailleurs était satisfaisant sur un assez grand nombre de points. « *Mais,* a-t-il déclaré, *il y a des mesures que nous ne pouvons pas admettre, comme celles concernant la représentation de l'encadrement qui vont visiblement au-devant des exigences de l'UGIC-C.G.T., ou celles touchant au droit d'expression des salariés qui enlèveraient aux organisations syndicales la primauté dans les discussions paritaires.* »

Déçu par les négociations sur la réduction de la durée du travail, favorable à une politique des revenus, à condition qu'il ne s'agisse pas d'une police des salaires, M. Menu a annoncé que le conseil *national de la C.G.C. déciderait cette* semaine des mesures propres à relancer l'action revendicative, car « *la base veut démontrer sa colère contre le matraquage qui reprend du personnel d'encadrement* ».

GUY PORTE.

AFFAIRES

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. SE DÉCLARENT « INQUIÈTES » DES CONDITIONS DE LA NATIONALISATION DE DASSAULT

La Fédération des métaux C.G.T. fait part de ses « *vives préoccupations* » et de ses « *légitimes inquiétudes* » à propos de la prise de participation majoritaire par l'État dans la société aéronautique Dassault-Breguet (*le Monde* des 9 et 10 octobre). La C.G.T. considère que « *la prise de contrôle de l'Etat porte, uniquement, sur la société AMDBA* (Avions Marcel Dassault Breguet aviation), *qu'il y a maintien d'une société de droit privé et reconduction de l'actuelle direction de l'entreprise* ». En outre, « *il n'est plus du tout fait mention de la nationalisation, à court terme, de Dassault* », souligne-t-elle.

Pour leur part, les sections C.F.D.T. du groupe Dassault, à Bordeaux — où sont conçus les avions Mirage et *Falcon*, — ont dénoncé la non-extension de la nationalisation aux « *filiales stratégiques contrôlées par la firme* ». La C.F.D.T. s'indigne que « *les informations concernant les modalités de la nationalisation n'aient fait l'objet ni d'une réunion du comité d'entreprise ni d'une communication officielle des pouvoirs publics* ». Elle ne se satisfait pas du fait que « *la société centrale d'études Marcel Dassault* (S.C.E.M.D.) *reste propriétaire de la majorité des usines du groupe et du maintien hors du champ des nationalisations des filiales stratégiques telle Europ Falcon service et les sociétés de vente à l'étranger* ».

FISCALITÉ

Le projet de loi créant un impôt sur les grandes fortunes

Le projet de loi de finances pour 1982 vient d'être rendu public. Ses articles 2 à 10 concernent la création d'un impôt sur les grandes fortunes. Nous en reproduisons ci-dessous les principaux extraits :

ART. 2. — PERSONNES IMPOSABLES ; TERRITORIALITE.

Il est institué à compter du 1er janvier 1982 un impôt annuel sur les grandes fortunes.

Sont soumises à l'impôt, lorsque la valeur de leurs biens est supérieure à 3 millions de francs :

1) Les personnes physiques ayant leur domicile fiscal en France, à raison de leurs biens situés en France ou hors de France ;

2) Les personnes physiques n'ayant pas leur domicile fiscal en France, à raison de leurs biens situés en France.

Les conditions d'assujettissement sont appréciées au 1er janvier de chaque année.

ART. 3. — ASSIETTE DE L'IMPOT.

L'assiette de l'impôt est constituée par la valeur nette au 1er janvier de l'année de l'ensemble des biens, droits et valeurs imposables appartenant aux personnes visées à l'article 2, ainsi qu'à leur conjoint et à leurs enfants lorsqu'ils ont l'administration légale des biens de ceux-ci.

Lorsque le patrimoine comprend des biens professionnels, ceux-ci ne sont pas soumis à l'impôt si leur valeur totale est inférieure à 2 millions de francs ; si leur valeur est supérieure, la limite mentionnée à l'article 2 est portée à 5 millions de francs.

La valeur des biens est déterminée suivant les règles en vigueur en matière de droits de mutation par décès. Toutefois, la valeur imposable minimum de 5 % des meubles meublants prévue au 3° du 1 de l'article 764 du code général des impôts ne s'applique qu'aux meubles meublants autres que les objets d'antiquité, d'art ou de collection. Les dispositions du II du même article sont applicables à ces objets.

ART. 4. — DEFINITION DES BIENS PROFESSIONNELS.

Sont des biens professionnels :

1) Les biens nécessaires à l'exercice, à titre principal par leur propriétaire, d'une profession industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale ;

2) Les parts des sociétés de personnes visées à l'article 151 *nonies* I du code général des impôts ;

3) Les parts de sociétés dont le détenteur a la qualité de gérant majoritaire au sens de l'article 62 du code général des impôts ;

4) Les actions de sociétés lorsque leur propriétaire possède directement ou par l'intermédiaire de son conjoint ou de ses enfants mineurs plus de 25 % du capital de la société et y exerce effectivement des fonctions de direction, de gestion ou d'administration. Toutefois, cette disposition ne s'applique qu'à la fraction de la valeur des parts ou actions correspondant aux biens nécessaires à l'exercice de l'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou libérale de la société. En outre, n'ont pas le caractère de biens professionnels les parts ou actions des sociétés ayant pour activité la gestion de leur propre patrimoine mobilier ou immobilier.

ART. 5. — REGLES PARTICULIERES.

I. Les primes versées au titre des contrats d'assurance en cas de décès visés à l'article 757 B du code général des impôts sont ajoutées au patrimoine de celui qui les a versées.

II. Les biens ou droits grevés d'un usufruit, d'un droit d'habitation ou d'un droit d'usage accordé à titre personnel sont compris dans le patrimoine de l'usufruitier ou du titulaire du droit pour leur valeur en pleine propriété.

III. Lorsqu'une personne physique a la jouissance d'un bien dont le propriétaire est une personne morale établie dans un pays ou territoire qui n'a pas conclu avec la France de convention d'assistance amdinistrative en vue de lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, l'intéressé est réputé en être le propriétaire, sauf s'il établit que le contrôle effectif de la personne morale en cause appartient à des tiers.

IV. Les personnes physiques qui n'ont pas en France leur domicile fiscal ne sont imposables sur leurs placement financiers.

Toutefois, ne sont pas considérées comme des placements financiers les actions ou parts détenues par ces personnes dans une société, ou personne morale dont l'actif est principalement constitué d'immeubles ou de droits immobiliers.

Selon l'état du patrimoine

ART. 6. — TARIF.

Le tarif de l'impôts est fixé à :

Fraction de la valeur nette taxable du patrimoine	Tarif applicable
N'excédant pas 3 millions de francs.....	0 %
Comprise entre 3 et 5 millions de francs	0,5 %
Comprise entre 5 et 10 millions de francs	1 %
Supérieure à 10 millions de francs.....	1,5 %

Les limites des tranches prévues ci-dessus sont augmentées de 2 millions de francs lorsque le patrimoine comprend des biens professionnels d'une valeur totale supérieure à cette somme.

ART. 7. — DEDUCTION A EFFECTUER SUR L'IMPOT DU PAR LES DETENTEURS DE BIENS PROFESSIONNELS EN FONCTION DES INVESTISSEMENTS REALISES DANS L'ENTREPRISE.

Les redevables qui possèdent des biens professionnels au sens de l'article 4 peuvent déduire de l'impôt dû à raison de ces biens une somme calculée en fonction de l'excédent de l'investissement net en biens amortissables réalisé par l'entreprise au cours du dernier exercice par rapport à la dotation totale aux amortissements du même exercice.

Cet excédent est pris en compte dans la limite de l'accroissement des capitaux propres au cours du dernier exercice et, en ce qui concerne les sociétés, à concurrence de la part des droits sociaux détenus par le redevable, son conjoint et les enfants mentionnés à l'article 3.

Lorsque la déduction ainsi calculée est supérieure au montant de l'impôt afférent aux biens professionnels, la différence peut être reportée successivement sur l'impôt dû à raison des biens de même nature au titre de l'année suivante ou, en tant que de besoin, au titre des années ultérieures jusqu'à la quatrième inclusivement.

ART. 8. — DECLARATION A SOUSCRIRE.

I. Les redevables doivent souscrire, au plus tard le 15 juin de chaque année, une déclaration de leur fortune, déposée à la recette des impôts de leur domicile au 1er janvier et accompagnée du paiement de l'impôt. Pour l'année 1982, la date du 15 juin est reportée au 15 octobre.

II. A défaut de déclaration, l'administration, après mise en demeure restée sans effet dans un délai de deux mois, fixe provisoirement le montant de l'impôt. Les droits ainsi arbitrés ne peuvent être remis en cause par le redevable que par la souscription de la déclaration.

III. Tout retard dans le paiement de l'impôt donne lieu à l'application de l'indemnité prévue à l'article 1727 du code général des impôts. Toutefois, le taux de celle-ci est porté à 10 % pour le premier mois. En outre, dans le cas mentionné au II ci-dessus, l'indemnité ne peut être inférieure à 30 % de l'impôt dont le versement a été différé.

ART. 9. — APPLICATION, EN PRINCIPE, DES REGLES EN VIGUEUR EN MATIERE DE DROITS DE SUCCESSION.

L'impôt est assis, recouvré et acquitté et les bases d'imposition déclarées, selon les mêmes règles et sous les mêmes garanties et sanctions que les droits de mutation par décès, à l'exception des dispositions des articles 751 793, 1 715 à 1 716 A, 1 717, 1 722 bis et 1 722 *quater* du code général des impôts, 392 de l'annexe III au même code, L. 181 du livre des procédures fiscales du nouveau code des impôts et sous réserve des dispositions particulières de la présente loi. Sont également applicables à l'impôt sur les grandes fortunes, les dispositions des articles 164 D, 173 A, 204-2, 1 685-1 du code général des impôts et des articles L. 64, L. 72-1° et L. 167 du livre des procédures fiscales du nouveau code des impôts.

Les bons anonymes

L'exposé des motifs précise notamment : « *Les dettes grevant un patrimoine imposable seront déductibles de la valeur des biens dans les conditions et sous les justifications prévues aux articles 768, 770 à 773 du code général des impôts (...).*

» *Afin de favoriser l'enrichissement du patrimoine artistique public et notamment de celui des musées, l'impôt pourra également être acquitté par la dation en paiement d'œuvres d'art dans les conditions prévues à l'article 1 716* bis *du code général des impôts.* »

ART. 10. — REGIME APPLICABLE AUX BONS ANONYMES.

I. Les bons mentionnés au 2 du III *bis* de l'article 125 A du code général des impôts et les titres de même nature sont, lorsque leur détenteur ne communique pas à l'établissement qu. assure le paiement des intérêts son identité et son domicile fiscal, soumis d'office à un prélèvement au titre de l'impôt sur les grandes fortunes. Ce prélèvemen est assis sur le montant nominal du bon.

II. Le prélèvement est dû au taux de 1,5 % autant de fois que le 1er janvier d'une année se trouve compris dans la période allant de l'émission du bon, ou, si l'émission est antérieure au 1er janvier 1982, de cette dernière date, inclusivement, au remboursement du bon.

III. Le prélèvement est opéré par l'établissement payeur au moment du paiement des intérêts. Pour les bons émis avant le 1er janvier 1982 et ayant donné lieu au paiement anticipé d'intérêts à raison d'une période comprenant un ou plusieurs 1er janvier au titre duquel ou desquels le prélèvement est dû, celui-ci est opéré au moment du paiement des intérêts afférents à la ou aux périodes suivantes ou, à défaut, au moment du remboursement du bon.

IV. Le prélèvement est établi, liquidé et recouvré sous les même garanties et sanctions que celui mentionné à l'article 125 A du code général des impôts. Les dispositions des articles 242 *ter* 1, 1 764 et 1 768 *bis* du même code sont applicables.

(1) Dans le *Monde* du 2 octobre, en page 29, nous avions déjà donné l'essentiel du projet de loi. Notons d'autre part que l'article premier du projet de loi de finances est traditionnellement consacré à l'« autorisation de percevoir les impôts existants ». Le projet d'impôt sur les grandes fortunes commence donc à l'article 2.

Les articles du projet de loi font souvent référence à des articles du code général des impôts qu'il ne nous est pas possible — faute de place — de reproduire, mais auxquels le lecteur devra se reporter. Il ne nous a pas été possible pour les mêmes raisons de reproduire après l'énoncé de chaque article l'exposé des motifs.

● « *Survie et avenir des entreprises de taille humaine* », tel est le thème du cinquième congrès national du mouvement ETHIC (entreprises de taille humaine, industrielles et commerciales), qui se réunira le mardi 13 octobre à Paris. Un débat animé par des personnalités du monde économique sera consacré à « *une dynamique de l'emploi par l'innovation et l'exploitation* ».

★ ETHIC, 40, rue Jean-Jaurès, 93176 Bagnolet Cedex. Tél. : 362-11-17.

● *Un recours en Conseil d'Etat* va prochainement être engagé par la fédération Force ouvrière des personnels des services publics et de santé, visant à obtenir l'annulation d'une récente circulaire du ministre de la santé (*le Monde* daté 9-10 et du 20 août) sur le droit de grève dans les hôpitaux. Le texte de cette circulaire prévoit que, en cas de grève dans un établissement hospitalier et dans la mesure où les soins continuent d'être assurés aux malades, aucune retenue sur les salaires ne serait effectuée. Les responsables de Force ouvrière estiment que ce texte a « *pour principal objet de ne sanctionner en cas de grève que ses adhérents* ».

ERRATUM. — C'est la « Belle Jardinière » qui est l'une des filiales « grand commerce » du groupe Agache-Willot et non la « Samaritaine » ainsi que nous l'avons écrit, le samedi 10 octobre, page 33, dans l'article sur « l'avenir du groupe Boussac-Saint-Frères ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Compagnie d'Investissements Français Immobiliers

COGIFI

Au cours de sa séance du 8 octobre 1981, le conseil d'administration a pris connaissance de la situation provisoire au 30 juin 1981.

Les recettes nettes de loyers du premier semestre se sont élevées à 32 870 000 F contre 30 021 000 F pour la même période de 1980, soit une augmentation moyenne de 9,5 %.

Compte tenu des produits financiers, des recettes diverses, d'une plus-value à long terme de 2 millions 062 000 F sur la vente d'éléments d'actifs et d'une dotation aux comptes d'amortissement et de provisions de 3 975 000 F contre 3 millions 632 000 F l'année précédente, le bénéfice pour le premier semestre de l'exercice 1981 ressort à 28 millions 298 000 F contre 25 885 000 F pour le premier semestre 1980, soit une augmentation de 9,3 %.

SAUPIQUET

Les résultats consolidés du groupe Saupiquet pour le premier trimestre 1981 font apparaître un bénéfice net après impôts, intérêts minoritaires compris, de 7,5 millions de francs contre 3 millions de francs pour le premier semestre 1980.

Les résultats de la société mère, la compagnie Saupiquet, s'élèvent à 3,9 millions de francs contre 1,4 million de francs en 1980.

A fin septembre 1981, les ventes du groupe Saupiquet sont en progression de 21 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

CESSATION DE GARANTIE RÉSILIATION

Par suite de réalisation de cautions, l'ASCOBATT — association pour la caution par les banques et les entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet à Paris 75008 — fait savoir que la garantie conférée depuis le 2 juin 1981, par la compagnie la Défense automobile et sportive (D.A.S.) à 72004 Le Mans, pour le compte de la société DELEG, 9 bis, rue d'Apremont à 73000 Chambéry, et au profit, d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a pris fin depuis le 31 août 1981.

AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 SEPTEMBRE 1981

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. INTERFONDS
Nombre d'actions au 30 septembre 1981 (actions de 100 F nominal)	750 813	1 833 835	729 211	790 496
Actif net par action	574,12	261,21	169,61	254,25
Actif net total	431 054 284,65	479 022 311,18	123 677 844,48	200 980 913,75
Répartition de l'actif (en pourcentage) :				
— Disponible	10,90	6,85	1,43	1,11
— Obligations françaises	33,89	28,28	32,92	52,78
— Actions étrangères	5,52	0,60	—	44,06
— Actions françaises	14,16	57,76	62,81	2,05
— Actions étrangères	35,53	6,51	2,84	—
Rappel				
— Dividende par action de 100 F nominal				
— Montant net et avoir fiscal	33,59 + 2,89	20,46 + 0,95	12,31 + 2,54	17,32 + 0,47
— Date de paiement	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981

Souscriptions : Services des Transferts, 87, rue de Richelieu, 75060 Paris Cedex 02 et Banque Générale du Phénix, 31, rue Lafayette, 75009 Paris.

(1) Loi du 13 juillet 1978

LES MARCHÉS FINANCIERS

AU BALO

Le BALO du 12 octobre publie, notamment, les insertions suivantes :

Banque de Paris et des Pays-Bas : *émission d'un emprunt de 650 millions de francs, représenté par 65 000 obligations de 10 000 F, portant un intérêt variable : + 0,50 % l'an au taux de référence calculé par la Caisse des dépôts et consignations, taux de référence qui sera égal à la moyenne arithmétique des taux pratiqués sur le marché monétaire ; minimum annuel 10 %, et, pour la première période semestrielle, 17,25 % l'an. Durée de l'emprunt : huit ans.*

Banque de l'Indochine et de Suez : *émission d'un emprunt de 500 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 5 000 F, portant un intérêt variable : moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour, augmentée de 8 % de sa valeur ; le montant minimal de chaque coupon semestriel sera de 5 % du nominal, soit 250 F. Durée de l'emprunt : huit ans.*

Mumm et Cie : *émission à 350 F de 184 120 actions de 100 F, jouissance janvier 1981, devant porter le capital de 64 442 500 F à 82 854 500 F (2 pour 7). Le capital sera ensuite doublé par incorporation de réserves et élévation du nominal de toutes les actions à 200 F.*

S.D.R. du Sud-Est : *émission au pair de 200 534 actions de 100 F, jouissance 1er juillet 1981, devant porter le capital de 40 106 900 F à 60 160 300 F (1 pour 2).*

Chargeurs Réunis (précédemment Pricel) : *insertion en vue de la répartition et de la cotation des actions (1 576 150) créées en représentation de la fusion des Chargeurs Réunis et de Pricel, et des actions (68 850) attribuées aux salariés*

Ricoh Company Ltd : *introduction à la cote officielle de la Bourse de Paris des 314 506 633 actions de 50 yen représentant le capital.*

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PROUVOST S.A. — Pour le premier semestre, le groupe a dégagé une marge brute consolidée de 91 millions de francs et un bénéfice avant impôts et provisionnement pour fluctuation des cours de 24,4 millions de francs. En raison des changements de structures (fusion des sociétés Lainière de Roubaix, Prouvost S.A., Prouvost et Lefebvre et S.A.I.T.), ces résultats ne sont pas comparables.

Pour l'exercice entier, le conseil table sur un recul des résultats après les très bons scores de 1980, ces derniers devant néanmoins permettre de dégager un autofinancement important.

ROUSSEL-UCLAF. — Le chiffre d'affaires de la *maison mère pour* le premier semestre 1981 s'est élevé à 841,7 millions de francs (+ 19 %), et le bénéfice à 65,2 millions de francs contre 62,5 millions de francs en 1980 (dont, à l'époque, 3,8 millions de francs de plus-value hors exploitation). Les résultats consolidés se traduisent par un chiffre d'affaires de 3,13 milliards de francs (+ 24,6 %) réalisé à l'étranger à hauteur de 63,7 %, l'augmentation étant de 17,8 % à structure comparable. Le bénéfice net consolidé est d'environ 78 millions de francs (+ 9,4 %). Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires du groupe, à structure comparable, devrait s'accroître de 20 % environ.

ROLINCO. — Pour l'exercice 1980-1981, un dividende en espèces de 7,20 florins sera réparti à partir du 30 novembre prochain.

SOLEY — *Pour le premier semestre* 1981, la société, appartenant au groupe Matra, a enregistré une perte consolidée de 3,25 millions de francs contre un bénéfice de 1,42 million de francs en 1980.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	8 oct.	9 oct.
Valeurs françaises	88,1	88,5
Valeurs étrangères	140,9	144

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,2	93,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 oct.	17 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/10	12/10
1 dollar (en yens)	228,50	226,50

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949

	2 oct.	9 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	785,2	792,1
Valeurs étrangères	1846,5	1862,5
Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	113,3	114,3
Assurances	217,2	231,4
Banques et soc. fin.	75,0	75,2
Sociétés foncières	117,8	115,8
Soc. investissem. portef.	113,3	113,6
Agriculture	142,3	141,8
Alimentat., brasser., distil.	158,5	159,0
Automob., cycles et leurs équipem.	48,3	48,8
Bâtim., mat. constr., trav. publics	198,4	198,2
Caoutchouc (industr. et comm.)	54,7	54,3
Carrièr. salines, charb.	112,8	117,0
Constr. mécan. et navales	91,0	90,8
Hôtels, casinos, thermal.	173,8	176,9
Imprimeries, papiers, cartons	111,9	112,1
Magasins, comptoirs d'exportation	106,4	108,2
Matériel électrique	98,2	98,8
Métallurgie com. des prod. métal.	31,0	32,0
Mines métalliques	133,7	128,1
Pétroles et carburants	98,6	107,5
Produits chim. et électro-métall.	142,0	144,2
Services publics et transp.	109,4	111,9
Textiles	78,2	75,4
Divers	140,2	143,2
Valeurs étrangères	249,7	262,0
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	81,5	81,3
Sociétés	86,3	87,0
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	91,0	91,0
Emprunts d'État	90,9	91,6
Emprunts garantis et assimilés	91,6	91,3
Sociétés	89,5	90,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	91,8	93,1
Produits de base	70,0	73,6
Construction	170,5	172,4
Biens d'équipement	77,3	77,7
Biens de consomm. durables	80,7	81,7
Biens de consomm. non durables	80,6	79,9
Biens de consomm. alimentaires	122,5	124,5
Services	165,5	165,5
Sociétés financières	98,2	98,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	213,6	218,4
Valeurs industrielles	79,3	81,2
BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1972		
Indice général	117,4	118,1

BOURSE DE PARIS 9 OCTOBRE COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 95	0 074
5 %	39 60	3 438
3 % amort. 45-54	71	0 575
4 1/4 % 1963		0 117

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	36	36
Air-Industrie	16	....
Allred Herlicq	80	76 80 o
Allobroge	346	346
Bongrain S.A.	780	776
Bon-Marché	83 30	83
Borie	534	454 50 o
Bras. Glac. Int.	514	511
C.G.V.	152 60	146 50 c
Chambon (M.)	189	189
Chambourcy (M.)	680	....
Champex (Ny)	123 60	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	170	....
Aciers Peugeot	65	64
Actibail	124	124 10
Agence Havas	581	604
A.G.F. (St Cent.)	370	372
A.G.P. Vie	2560	2570
Bain C. Monaco	92	92
Banania	314	310
Banque Hervet	168 10	170
Banque Hypoth. Eur.	248	248
Banque Nat. Paris	375	376
B.O.I.C.	30 40	30 95
Banque Worms	172 10	172 10
Bénédictine	801	801
Bernard-Moteurs	50 50	....
Biscuit (Génér.)	425	425
Caves Roquefort	540	520
Cedis	855	880
C.E.G.Frig.	140	140
Centen. Blanzy	440	444
Centrest (Ny)	117	117
Cerabati	135	140 10
C.F.F. Ferrailles	195	187 20
C.F.S.	503	....
C.G.I.B.	11 80	12 10
C.G.Maritime	13 10	15 30 d
Cofradel (Ly)	480	460
Cogili	158 50	155 30
Comindus	380	379
Comiphos	125 60	129 80
Comp. Lyon-Alem.	152 50	153 10
Concorde (La)	270	270
C.M.P.	29 80	20 80 c
Conta S.A. (Li)	30	....
Crédit (C.F.B.)	149	....
Créd. Gén. Ind.	161	180
Luchaire S.A.	111 10	115 50
Lyonnaise Immob.	109	109
Magasins Uniprix	60 30	57 80
Magnant S.A.	48	....
Maritimes Part.	86 50	....
Marocaine Cie	22 70	22 70 d
Marseille Créd.	232	140
Maurel et Prom.	25 50	25 50
Merlin-Gerin	385	390
Métal Déployé	291	295
Mic	195	209 d
Union Habit.	209	203
Un. Imm. France	192	192
Un. Ind. Crédit	226	228 50
Union Ind. Ouest	284 50	285
Unipol	145	139 20
Vincey Bourget (Ny)	13 45	....
Virax	51	50 50
Waterman S.A.	208 50	200
Brass. du Maroc	164	....
Brass. Ouest-Afr.	27	....
Iena Industries	13	....
La Mure	72	....
Metallurgique Minière	135 10	139 90
Océanic	26 60	....
Pétrofigaz	430	....
Pronuptia	233	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	83	....
Ufinex	188	....
Voyer S.A.	2 40	....
Rorento NV	361	365

SICAV

9/10	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	8766 10	8368 59
Actions France	152 82	145 89
Actions-Investiss.	181 56	173 33
Actions sélectives	209 24	199 75
Aedificandi	237 12	226 37
A.G.F. 5000	177 71	169 65
Agfimo	269 67	257 44
Altefi	174 41	166 50
A.L.T.O.	165 79	158 27
Amérique Gestion	320 81	306 26
Bourse-Investiss.	189 09	180 52
C.I.P.	614 09	586 24
Convertimo	197 65	188 69
Cortexa	650 46	620 96
Credinter	253 65	242 15
Croiss. Immobil.	246 56	235 38
Drouot-France	195 85	186 97
Drouot-Investiss.	463 02	442 02
Energie	203 88	194 62
Epargne-Croiss.	897 37	856 68
Epargne-Industr.	313 82	299 59
Epargne-Inter	451 45	430 98
Epargne-Oblig.	140 47	134 10
Epargne-Unie	540 71	516 19
Epargne-Valeur	253 78	242 27
Euro-Croissance	257 08	245 42
Financière Privée	576 70	550 55
Foncier Investiss.	438 58	418 67
France-Épargne	288 49	275 41
France-Garantie	236 28	231 65
France-Investiss.	252 22	240 78
Fr.-Obl. (nouv.)	324 87	310 14
Francic	172 71	164 88
Fructidor	166 53	159 36
Fructifrance	305 69	291 83
Gestion Mobilière	383 63	366 23
Gest. Rendement	375 40	358 38
Gest. Sél. France	252 96	241 49
I.M.S.I.	251 09	239 70
Indo-Suez Valeurs	424 90	405 63
Interoblig.	6605 21	6305 69
Intersélect France	186 58	178 12
Intervaleurs Indust.	287 09	274 07
Invest. St-Honoré	445 43	425 23
Laffitte-France	144 62	138 06
Laffitte-Oblig.	124	118 38
Laffitte-Rend.	159 14	151 92
Laffitte-Tokyo	492 05	469 74
Livret portefeuille	312 44	298 27
Multi-Obligations	360 56	344 21
Multirendement	122 69	117 13
Mondial Investiss.	219 16	209 21
Natio.-Inter.	611 95	584 20
Natio.-Valeurs	371 95	355 08
Obliserm	132 37	126 37
Pacifique St-Honoré	281 73	268 95
Paribas Gestion	333 85	318 71
Pierre Investiss.	280 16	267 46
Rothschild Expans.	506 11	483 16
Sécur. Mobilière	343 63	328 05
Sélec. Mobil. Div.	238 45	227 64
S.P.I. Privinter	173 87	165 99
Sélection-Rendem.	128 03	122 22
Sélect. Val. Franç.	142 88	136 40
S.F.I. fr. et étr.	286	273 03
Sicavimmo	338 22	322 88
Sicav 5000	145 52	138 92
S.I. Est	672 62	642 12
Silvafrance	227 77	217 44
Silvam	208 25	198 81
Silvarente	158 57	151 38
Silvinter	236 85	226 11
S.I.G.	462 34	440 87
S.N.I.	752 96	718 82
Sogepargne	246 42	235 25
Sogevar	557 95	532 65
Soginter	687 56	656 38
Soleil Investiss.	323 45	308 78
U.A.P. Investiss.	225 32	215 10
Unifrance	170 35	162 63
Unifoncier	445 50	425 30
Unigestion	394 74	376 84
Uni-Japon	610 06	582 40
Unirente	1335 56	1291 64
Valorem	262 37	250 47
Worms Investiss.	457 16	436 43

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la *cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette* raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2564	4,5 % 1973	2300 50	2307	2317	2305
2946	C.N.E. 3 %	2831	2850	2866	2845
480	Air Liquide	478	486	484	485
330	Als. Superm.	330	330	330	330
96	A.L.S.P.I.	96 20	96 50	96 50	98
112	Alsthom-Atl.	113 70	114 80	114 90	114 80
179	Applic. gaz	168 90	168	168	171 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 680	5 479	5 300	5 580
Allemagne (100 DM)	251 070	250 820	245	257
Belgique (100 F)	14 935	14 925	13 200	13 900
Pays Bas (100 fl.)	226 830	226 800	220	231
Danemark (100 krd)	78 120	78	75 500	80 500
Norvège (100 k)	95 700	94 900	93	98
Grande-Bretagne (£ 1)	10 535	10 450	10 150	10 760
Grèce (100 drachmes)	9 975	9 960	....	....
Italie (1 000 lires)	4 706	4.707	4 550	4 960
Suisse (100 fr.)	296 050	297 700	290	303
Suède (100 krs)	101 630	101 300	97 500	103
Autriche (100 sch)	35 840	35 810	34 700	36 300
Espagne (100 pes.)	5 903	5 878	5 600	6
Portugal (100 esc.)	8 780	8 740	7 400	8 400
Canada ($ can 1)	4 638	4 566	4 450	4 680
Japon (100 yens)	2 441	2 417	2 320	2 460

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/10
Or fin (kilo en barre)	87500	88000
Or fin (en lingot)	87000	85990
Pièce française (20 fr)	910 10	910
Pièce française (10 fr)	525	525 10
Pièce suisse (20 fr)	810	800
Pièce latine (20 fr)	765	765
Souverain	821 50	802
Pièce de 20 dollars	4050	4002
Pièce de 10 dollars	2145	2119 80
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3900 50	3910
Pièce de 10 florins	770	765

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Dans son prochain numéro
Le Monde
publiera :

- IDÉES : Islam.
- POLITIQUE : A la « base » du P.S., le deuxième article de J.-Y. Lhomeau.
- RÉGIONS : L'Alsace entre le franc et le mark.

Le numéro du « Monde » daté 11-12 octobre 1981 a été tiré à 532 481 exemplaires.

A B C D E F G

M. MITTERRAND : les nationalisations donneront à la France sa « force de frappe économique ».

Interrogé, dans l'avion qui le ramenait du Caire où il avait assisté aux obsèques du président Sadate, M. François Mitterrand a déclaré : « *Je fais par les nationalisations ce que de Gaulle a fait en matière de stratégie nucléaire. Je dote la France de la force de frappe économique.* » S'adressant aux chefs d'entreprise et à l'opposition, il a ajouté : « *Si j'échoue, ce sera une radicalisation du pouvoir, et l'opposition fait une erreur historique car elle devrait comprendre qu'elle a le meilleur gouvernement possible dans les circonstances économiques et politiques actuelles.* »

Evoquant les relations entre le P.S., le gouvernement et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat a dit : « *En réalité, le débat n'est pas entre le P.S., le gouvernement et le groupe, mais entre le P.S. et l'opposition des forces conservatrices. (...) Le P.S. est un remarquable relais qui peut intervenir à tout moment.* »

En réponse à une question sur les euromissiles, le président de la République s'est refusé à faire le moindre pronostic sur les risques que l'installation de ces armes en Europe fait courir à la solidarité entre ministres communistes et ministres socialistes au sein du gouvernement, « *mais*, a-t-il observé, *rien ne peut mettre en cause le gouvernement, ni la majorité absolue à l'Assemblée nationale* ».

M. Mitterrand a ensuite porté un jugement positif sur le gouvernement Mauroy à l'intérieur duquel, a-t-il dit, « *chacun des ministres se débrouille bien dans son domaine* ».

● *M. Bernard Pons*, secrétaire général du R.P.R., a déclaré samedi 10 octobre à Montpellier à propos des nationalisations : « *Sans vouloir nier les performances de Renault, il faut savoir que ses succès ont été payés d'un prix élevé par le contribuable, surtout si on le compare à ce que, dans la même période, Peugeot a rapporté à l'Etat sous forme d'impôts versés. Si l'on veut faire des nationalisables des « nouveaux Renault », il faudra y mettre le prix, c'est-à-dire accepter une diminution des recettes fiscales et une augmentation des dépenses publiques.* »

● *Pierre Charpy* écrit dans la *Lettre de la nation* du lundi 12 octobre, évoquant la déclaration de M. Mitterrand comparant les nationalisations à ce qu'avait fait de Gaulle en matière nucléaire :

« *Malheuresement, cette comparaison tombe mal, toute l'efficacité de la force de frappe consistant à ne pas avoir à s'en servir. Donc en suivant jusqu'au bout le raisonnement de François Mitterrand, la nationalisation des plus importants groupes industriels et financiers français sera réussie s'ils ne servent plus à rien. Joli résultat !*

Le plus beau est que telle est bien la vérité. La comparaison à contresens du président de la République n'est peut-être finalement qu'« un lapsus psychanalytique » comme on dit. »

Après la mise en chômage technique de 4 000 ouvriers de Renault-Billancourt

L'ensemble des syndicats lancent un appel à un mouvement de grève

Triste début de semaine, ce lundi matin 12 octobre, à Boulogne-Billancourt. Vers 7 heures, sous une pluie lancinante, des groupes d'ouvriers, rassemblés place Jules-Guesde, devant les portes de l'entreprise, commentaient les événements. Un peu plus tard, des syndicalistes distribuaient les tracts de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

La décision de lock-out — qui frappe quatre mille ouvriers sur les quelque treize mille six cents salariés de Renault — de Billancourt, prise par la direction vendredi 9 octobre, a surpris tout le monde. « Voilà les copains au chômage avec un gouvernement de gauche, s'exclamait un mécano. Tout ça pour deux heures de débrayage vendredi dernier ! »

Invoquant les débrayages qui se succèdent dans certains ateliers depuis le 22 septembre et surtout le fait que depuis une semaine aucune R 4 n'est sortie de l'île Seguin — la perte de production s'élève à environ mille voitures par jour, — les dirigeants de Renault ont refusé, au cours du week-end, de reprendre les négociations interompues vendredi soir (*le Monde* des 11 et 12 septembre). L'ensemble des organisations syndicales — C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., mais aussi C.G.C. — ont rejeté ce préalable, bien que la direction générale ait accepté le principe de mesures anticipées pour les O.S. indépendamment des discussions en cours dans la métallurgie. Il s'agirait, notamment, d'une prime compensant la perte de ressources résultant de la simplification du travail à la chaîne. « *La position des patrons est absurde*, déclarait un responsable C.F.D.T. *Ils reconnaissent cette perte de salaires et veulent bien la payer, mais ils refusent, en même temps, d discuter sur les propositions d'horaires faites par les ouvriers et leurs demandes de reprendre le travail. Nous refusons d'accorder ce chèque en blanc. Enfin, avec le lock-out, il semble que l'on recherche l'épreuve de force, comme au temps de Giscard. Visiblement, les hommes de la direction n'ont pas mis leur pendule à l'heure !* »

Pour « *déjouer le lock-out* », les syndicats ont appelé les salariés, mis en chômage technique, à être « *présents dans l'usine afin d'éviter les coups de force habituels de certains agents de maîtrise, et de montrer la détermination des travailleurs* ».

Pour l'instant, aucun atelier n'est vraiment occupé par des manifestants. Dans l'île Seguin, la situation est inchangée, notamment aux presses, où « *la grève continue* ». Mais une grande nervosité règne dans l'ensemble de l'usine. L'intersyndicale de Billancourt devait se réunir lundi vers 10 heures, et M. Sainjfon, secrétaire général de la fédération C.G.T. de la métallurgie, devait prendre la parole devant les ouvriers, lundi en fin de matinée.

L'ensemble des syndicats ouvriers a lancé un appel à la grève. Les modalités de ce mouvement devaient être arrêtées en intersyndicale mardi 13 octobre.

A la direction de Renault on indiquait que la Régie est « *disponible* » pour reprendre les « *discussions exploratoires* » interrompues vendredi dernier, « *si la production peut reprendre à Billancourt* ».

La Régie, indique l'A.F.P., entend faire preuve de « *fermeté mais sans maximalisme* ». Elle justifie d'ailleurs la mise en chômage — la direction récuse le terme de chômage technique — de quatre mille salariés (sur les treize mille six cents de l'usine de Billancourt) par le fait que les grèves « *bouchon* » ont désorganisé la production.

« *On ne discute pas devant ce type de grève* », affirme-t-on à la Régie, où l'on ajoute que « *la situation est calme aujourd'hui à Billancourt et que l'on ne voit toujours pas de signe d'extension du conflit* ».

Une fois de plus, Renault donne le ton. A partir d'un conflit catégoriel, celui des O.S., et de revendications plus classiques sur les primes et l'aménagement des horaires, les syndicats entendent prendre au mot le rapport Auroux sur les droits nouveaux des travailleurs.

JEAN BENOIT.

● *La Ligue communiste* : le gouvernement doit chasser la direction giscardienne de la Régie : selon le bureau de la Ligue communiste « *les travailleurs de la Régie se sont mobilisés pour leurs revendications parce que la direction giscardienne bloque le changement dans l'entreprise ou les ateliers. Cette direction a manœuvré en proposant la négociation pour donner l'impression du dialogue, mais elle saisit le premier prétexte pour rompre et décréter le lock-out. Les travailleurs de la Régie ne veulent plus de cette politique anti-ouvrière. Ils ne veulent plus de cette direction nommée par Giscard qui ne reçoit d'ordres que du C.N.P.F. Ils veulent satisfaction pour leurs revendications. Renault est nationalisé. C'est maintenant à Mitterrand, Mauroy, à la majorité P.S.-P.C. d'user de la force dont elle dispose pour chasser la direction giscardienne et donner satisfaction aux revendications* ».

● *Un millier de jeunes* se sont rassemblés, samedi 10 octobre sur le Vieux-Port, à Marseille, pour manifester en faveur de la paix et du désarmement et contre la bombe à neutrons. Cette manifestation était organisée à l'initiative du Mouvement de la jeunesse communiste, de la C.G.T., de l'UNEF et de diverses autres organisations de gauche.

REMOUS SUR LE DOLLAR

Baisse du taux d'intérêt

De vifs remous ont agité les marchés des changes lundi 12 octobre : le dollar a commencé par fléchir, sous l'influence de la baisse du taux d'intérêt aux Etats-Unis, tombant de 2,19 à 2,16 deutschemarks sur la place de Francfort, et de 5,50 à 5,43 F sur celle de Paris avant de remonter à 2,17 deutschemarks et à 5,47 F, sur des rachats de vendeurs.

La Banque de France a continué à faire baisser les taux d'intérêt, ramenant de 17 3/4 % à 17 1/4 % son taux d'intervention sur le marché monétaire, après l'avoir abaissé de 18 1/2 % à 17 3/4 % à la veille du week-end.

Au Luxembourg

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES ONT MIS EN LUMIÈRE LA REMONTÉE DES SOCIALISTES DANS L'OPINION

(De notre correspondante.)

Luxembourg. — Deux cent vingt mille électeurs luxembourgeois étaient appelés aux urnes, dimanche 11 octobre, pour renouveler les conseils municipaux. Ce scrutin a constitué un premier test de l'influence des partis depuis les élections nationales et européenne du 10 juin 1979. Le parti socialiste fut alors relégué dans l'opposition après cinq années de coalition gouvernementale avec le parti démocratique de M. Thorn.

Pour les socialistes du P.O.S.L., il s'agissait de regagner une partie du terrain perdu. Ses efforts semblent avoir été couronnés de succès, puisqu'il obtient 105 sièges de conseillers, contre 96 pour le parti chrétien-social de M. Werner, et 59 pour le parti démocratique de Mme Flesch. Outre la très nette remontée des socialistes, le scrutin de dimanche confirme la prééminence des trois grands partis (P.O.S.L., P.C.S. et P.D. au détriment des petites formations, dont l'influence ne cesse de décroître. C'est le cas, notamment, du parti social-démocrate, issu d'une scission du parti socialiste, et qui disparaît dans la majorité des communes. Quant au parti communiste, traditionnellement implanté dans le Sud, il est l'un des grands perdants de ces élections.

Dans l'ensemble, l'électorat s'est plutôt montré favorable au centre gauche. La gestion gouvernementale, marquée par un déficit budgétaire croissant et handicapée par la très grave crise de la sidérurgie, semble susciter un mécontement croissant.

DANIÈLE FONCK.

En Iran

SOIXANTE-DIX-NEUF NOUVELLES EXÉCUTIONS DE MOUDJAHIDIN

Téhéran (A.F.P.). — Soixante-treize Moudjahidin ont été condamnés à mort et exécutés, samedi soir 10 octobre, à la prison d'Evin, au nord de Téhéran, a annoncé dimanche Radio-Téhéran.

Parmi les suppliciés figurent, selon la radio, l'auteur de l'attentat du 5 août contre Hassan Ayat, l'un des dirigeants du Parti de la République islamique (P.R.I.).

Les condamnés ont été reconnus coupables de « *participation à des manifestations armées, affrontement avec des gardiens de la révolution, incendie volontaire et entraînement d'écoliers et de lycéens* ».

D'autre part, six autres Moudjahidin ont été exécutés samedi à Machahr, Khoramabad, Hamadan et Bandar-e-Anzali.

● *A Auvers-sur-Oise*, le chef en exil de l'organisation des Moudjahidin affirme en outre qu'une centaine d'écoliers, blessés lors de récentes manifestations de rue, avaient été tirés de leur lit d'hôpital jeudi et conduits à la prison de Téhéran pour y être exécutés et que leurs cadavres ont été enterrés dans « *le cimetière des infidèles* ».

Les Moudjahidin ajoutent qu'un opposant de gauche qui avait été emprisonné sous le chah, M. Shokrollah Paknedjad, ainsi que M. Mohammad Maleki, premier recteur après la révolution de l'université de Téhéran, récemment arrêtés, sont soumis à des tortures.